TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 099 — 24 PAGES — MERCREDI 20 JUILLET 1977

La baisse du dollar a repris

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'AGGRAVATION DES CRISES AFRICAINES

TCHAD : des avions français ont été utilisés dans le Tibesti

La France a fourni récemment une « aide logistique », en prêtant des avions de transport, aux autorités et à l'armée tchadiennes, menacées par une aggravation de la situation militaire dans le Tibesti, où combattent les rebelles toubous, soutenus par la Libye. Cette information a été donnée, le 18 juillet, par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères en visite officielle à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Le 20 juin dernier, une offensive générale avait été lancée par les toubous contre les postes militaires du Tibesti. Les plus violents combats se seraient déroulés à Bardaï au sud-est d'Aouzou, près de la frontière libyenne. M. de Guiringaud a précisé, à Abidjan, qu'aucun soldat français ne se trouvait à l'heure actuelle au Tchad.

On confirme, d'autre part, dans l'entourage du ministre, la conclusion par la France d'un contrat d'achat, sur dix ans, de 1 000 tonnes d'uranium sud-africain.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — M. de Guiringaud a révélé, lundi 18 juillet, à Abidjan, que, à la demande du général Malloum, chef de l'Etat tchadien, la France avait récemment fourni une aide « logistique » aux autorités de Ndjamena, qui, dans le nord du pays, tentent de réduire la rébellion toubou, soutenue par le gouvernement libyen. Ces moyens « logistiques » ont été accordés dans le cadre des accords de coopération militaire franco-tchadiens signés au printemps 1976, après le dénouement de l'affaire Claustre. Ils remplaçaient les accords de défense dénoncés précédemment par les dirigeants tchadiens et prévoyaient notamment la présence d'instructeurs français. L'aide de Paris a consisté, cette fois, à mettre à la disposition de l'armée de Ndjamena des *« moyens de transport aériens »*, des véhicules, des pièces de rechange et des munitions.

Cette assistance ponctuelle n'a évidemment ni la même nature ni la même ampleur que celle accordée en mars dernier au gouvernement zaïrois aux prises avec l'invasion des gendarmes katangais. Elle témoigne de la volonté française d'appliquer à tout moment et intégralement les conventions d'assistance militaire prévues par les accords de coopération, mais sans aller au-delà. *« Il n'y a aucun soldat français engagé sur le sol tchadien,* a affirmé M. de Guiringaud, *ni aucun avion Transall dans le ciel tchadien. »* Ce n'est pourtant peut-être pas un hasard si l'aide au Tchad est rendue publique dans une des capitales africaines les plus hostiles à la diplomatie libyenne.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 2.)

Un geste politique

Dans un monde où les grandes puissances fournissent à leurs amis et clients des matériels militaires ultra-modernes et des chars par centaines, l'aide logistique de la France au Tchad, révélée par M. de Guiringaud trois semaines après l'opération en cause, peut sembler singulièrement modeste. Les vols de deux appareils basés à Dakar et utilisés à acheminer quelques cargaisons dans le Tibesti ne peuvent être sérieusement comparés aux dispositifs mis en place naguère pour le bénéfice des régimes angolais, éthiopien ou, à un moindre degré, zaïrois.

Toutefois, l'assistance accordée à Ndjamena par Paris comporte deux enseignements. Le premier touche aux faits : il est désormais évident que, en dépit d'années de guérilla coûteuse où la France s'était directement engagée, *toute la partie septentrionale du Tchad demeure en dissidence.* Les rebelles toubous se sont même emparés récemment de l'important oasis de Bardaï, où Mme Claustre — héroïne d'une affaire qui eut d'importantes conséquences sur les relations entre les deux pays — fut faite prisonnière. Les forces tchadiennes ne parviennent pas à les en déloger.

Face à cette aggravation de la situation, le gouvernement français a accepté de fournir une aide logistique limitée, qui paraît surtout, et c'est là le second enseignement des déclarations de M. de Guiringaud, avoir valeur de geste politique. En effet, Paris applique ainsi les accords de coopération conclus en 1976 entre le général Malloum et M. Jacques Chirac. La France, qui avait fourni une aide au Zaïre, pouvait difficilement refuser d'entendre la requête d'un Etat africain à l'égard duquel elle avait pris des engagements. L'apparition d'un « problème du Sahara oriental » — dans lequel sont impliqués à des titres divers le Tchad, le Niger et la Libye — met d'ailleurs Paris dans une situation délicate, la diplomatie française souhaitant rester en bons termes avec ces trois pays.

Si la matérialité de l'intervention libyenne aux côtés des rebelles toubous, récemment dénoncé par Ndjamena, n'est pas en effet formellement établie, l'ingérence du gouvernement de Tripoli dans les affaires tchadiennes ne fait plus de doute depuis 1973. C'est à cette date que les troupes libyennes se sont installées dans la bande d'Aouzou, occupant par la force une partie du territoire tchadien revendiquée par le colonel Khadafi. Les autorités de Tripoli ont beau se déclarer toujours prêtes à discuter du statut définitif de la région d'Aouzou, il n'en demeure pas moins qu'elles se refusent à évacuer une zone où elles ont établi des garnisons depuis quatre ans.

Bien qu'ayant mesuré, à l'occasion de la quatrième conférence franco-africaine tenue en avril dernier à Dakar, la popularité dont bénéficiait auprès des dirigeants africains « modérés » l'intervention française au Zaïre, M. Giscard d'Estaing a agi au Tchad de façon prudente.

C'est que la France possède une expérience du bourbier tchadien. Après s'y être engagée une première fois dès 1968, l'armée française fut contrainte, sur la demande du gouvernement de Ndajamena lui-même, en septembre 1975, de quitter les dernières installations militaires qu'elle conservait en territoire tchadien. Même s'il entend rassurer les régimes africains « modérés » qui sont en place en Afrique sud-saharienne, et avec lesquels il veut continuer à entretenir des rapports privilégiés, le gouvernement français ne souhaite pas encourir la réprobation de l'opinion internationale. Enfin et surtout, il est trop bien informé des affaires tchadiennes pour ignorer l'extrême fragilité du régime du général Malloum, aux côtés duquel il est résolu à ne s'engager qu'avec circonspection.

RHODÉSIE : M. Ian Smith met en échec le plan anglo-américain de règlement

Le Parlement est dissous

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a annoncé, le lundi 18 juillet, la dissolution immédiate du Parlement de Salisbury et la tenue d'élections générales le 31 août.

Cette décision marque un durcissement de la position de M. Smith, qui entend faire confirmer son autorité par ses compatriotes blancs et aboutir à une « solution interne » pour faire échec au plan anglo-américain de règlement du problème rhodésien.

M. Smith a assuré que le plan anglo-américain, envisageant une nouvelle Constitution et des élections sur la base du principe *« un homme une voix »* dans un pays où le rapport numérique entre Blancs et Noirs est de un à vingt, traduisait *« une dramatique évolution vers le pire »*, après la visite à Salisbury, la semaine dernière, d'un émissaire britannique, M. John Graham. Les propositions de Londres et de Washington sont, selon M. Smith, *« inacceptables »*, et *« ne laissent guère d'espoir de voir aboutir la négociation »*. Le premier ministre rhodésien entend par conséquent mettre en place *« une solution de rechange, qui est un règlement interne entre Rhodésiens de l'intérieur, les seuls qui comptent »*.

« Eluder le problème »

Parmi les suggestions *« inacceptables »* faites par Londres, M. Smith a notamment cité l'incorporation des guérilleros du Front patriotique au sein des forces de sécurité rhodésiennes. M. Smith veut désormais faire approuver, avant la fin de l'année, une nouvelle Constitution. *« J'envisage,* a-t-il déclaré, *la création d'un gouvernement possédant une large base et qui comprendrait des Noirs rhodésiens disposés à travailler pacifiquement et légalement avec le gouvernement en vue d'esquisser cette nouvelle Constitution. »*

Un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré, mardi matin, que Londres *« déplorait amèrement »* la décision de M. Smith. Selon *une personnalité* du Foreign Office citée par l'A.F.P., elle constitue une *« diversion »* et place la Rhodésie dans une impasse quelques jours avant les consultations prévues sur le problème, les 23 et 24 juillet à Washington entre M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance. Un adjoint de l'évêque Muzorewa voit dans la décision de M. Smith une tentative pour *« éluder le problème »*. Pour sa part, M. Joshua Nkomo, co-président du Front patriotique, a dénoncé *« un remaniement interne intéressant des fascistes et des bandits »*.

(Lire la suite page 2.)

Les épreuves se multiplient pour le cabinet Callaghan

M. Callaghan sollicitera, mercredi 20 juillet, la confiance de la chambre des Communes sur sa politique économique. Le gouvernement britannique devrait passer cette épreuve, puisque lundi, les députés libéraux ont annoncé qu'ils lui apporteraient leurs suffrages. Mais ils se réuniront le 26 juillet pour décider s'ils renouvelleront ou non, en septembre, au gouvernement travailliste leur accord de soutien qui doit expirer en septembre.

L'horizon reste sombre pour le premier ministre. Son équipe est attaquée de l'extérieur par l'opposition conservatrice. Elle est ainsi minée de l'intérieur puisque la gauche du Labour, y compris un certain nombre de membres du gouvernement, critique la politique européenne. Et alors que le chancelier de l'Echiquier demande que la progression des revenus ne dépasse pas 10 % en un an, des syndicats réclament de fortes augmentations de salaires allant jusqu'à 90 % pour les mineurs. Ils souhaitent le retour à la liberté des négociations salariales, ce qui aurait pour effet d'annuler le « contrat social ». Néanmoins, l'Office central des statistiques a annoncé qu'en mai la production industrielle avait progressé de 1,46 % par rapport au mois d'avril.

De notre correspondant

Londres. — Les Anglais aiment parfois comparer les péripéties de leur vie politique à celles d'une épreuve sportive. Le système de Westminster, expliquent-ils, met deux équipes face à face. De temps en temps l'arbitre, c'est-à-dire le corps électoral, siffle la mi-temps et les joueurs échangent leurs places sur les bancs de l'opposition et du gouvernement.

A l'heure actuelle pourtant l'analogie avec la boxe paraît beaucoup plus appropriée. Depuis quelques semaines, M. Callaghan est *« dans les cordes »*, comme disent les spécialistes du « noble art », son gouvernement encaisse presque chaque jour des coups très durs, mais l'opposition conservatrices ne parvient toujours pas à lancer un *« punch »* décisif.

L'impopularité de l'équipe travailliste ne fait guère de doute. Sans parler des sondages d'opinion qui donnent à Mme Thatcher une avance de dix points au moins sur M. Callaghan, la récente élection partielle de Saffron Walden, dans l'Essex, a montré à quel point la cote du Labour est tombée depuis 1974 : alors que les votes en faveur des tories sont passés de 43 à 55 %, ceux des travaillistes sont tombés de 26 à 14 %. En fait, l'intérêt de cette bataille électorale dans une circonscription rurale très prospère dominée traditionnellement par les conservateurs portait sur le résultat des libéraux, sans le soutien desquels le cabinet travailliste ne survivrait pas aux Communes. Les stratèges du Labour ont donc pu trouver un certain réconfort dans le fait que leurs alliés du troisième parti n'ont pas enregistré en cette occasion un désastre tel que leurs représentants à Westminster auraient été incapables de maintenir leur pacte avec le gouvernement.

Vingt-quatre heures avant leur défaite humiliante à Saffron-Walden, les travaillistes avaient donné aux Communes le spectacle d'un parti en proie aux plus profondes divisions à propos de l'Europe. Le projet gouvernemental prévoyant des élections directes pour le Parlement de Strasbourg a, certes, été approuvé — de façon très provisoire — par les Communes. Mais, sans parler des cent vingt-six députés travaillistes qui espèrent plus que jamais rouvrir tout le débat sur l'appartenance de la Grande-Bretagne au Marché commun, vingt-six ministres, dont six membres du cabinet, ont voté contre la politique de leur gouvernement. Une telle « abdication » de la part du premier ministre est sans précédent à Westminster. Encore n'est-elle pas incompréhensible. M. Callaghan avait été contraint de présenter son projet pour satisfaire ses alliés libéraux. Chacun savait, toutefois, que le désaccord profond sur le mode de scrutin, pour ces élections européennes, empêcherait le Royaume-Uni de respecter l'échéance du printemps prochain.

La « désintégration » gouvernementale se manifeste encore de bien d'autres manières.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 3.)

SRI-LANKA : UN SOCIALISME EN PANNE

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises au Sri-Lanka par le gouvernement de Mme Bandaranaïke, avant les élections législatives du 21 juillet. Les débits de boissons ont été fermés, neuf mille policiers sont en état d'alerte, le jour et le lendemain du scrutin ont été déclarés fériés et la population s'est vu conseiller de rester chez elle après avoir rempli son devoir électoral. La tension est grande dans l'île et l'on craint des violences. La campagne électorale commencée depuis six semaines a déjà fait huit victimes.

D'autre part, le premier ministre sortant, attaqué sur sa gauche et sur sa droite, par une opposition qui l'accuse de mauvaise gestion, de corruption et de népotisme, a fait fermer la plus importante maison d'éditions du pays, Lake House, pourtant passée sous contrôle gouvernemental depuis quatre ans. Les employés avaient protesté contre l'appui sans réserves apporté au gouvernement sortant par les journaux du groupe.

I. — L'OMBRE D'INDIRA

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Colombo. — *« Jamais le pays n'a connu pareille misère... Dans les campagnes, trop de gens restent affamés... Rien n'a changé depuis sept ans... La famille Bandaranaïke a pris tous les pouvoirs... La corruption est immense. Les mécontents n'ont droit qu'aux bastonnades de la police... Il faut en finir avec Sirima (Bandaranaïke) comme avec Indira (Gandhi). »*

Juché sur une estrade, dans un quartier populaire de Colombo, à mi-chemin entre les zones résidentielles fleures du centre et les *korias* (taudis) de la périphérie, un vieux bonze au service de l'opposition conservatrice (U.N.P., parti national unifié) harangue la foule. Il n'en finit pas, d'une voix éraillée par une véhémence quotidienne, de jeter l'anathème sur les sept années de gestion de celle qui fut, en 1960, la première femme à accéder à la tête d'un gouvernement. Elle s'y trouve encore et fait tout pour s'y maintenir.

Ainsi, dans chaque meeting des partis d'opposition, la foules des Ceylanais est-elle conviée à suivre la voie de la *« sagesse indienne »*. Il est vrai que les deux femmes fortes du sous-continent, qui se portaient une admiration réciproque, se prêtent facilement à la comparaison, avec, cependant, un net avantage, si l'on peut dire, à Mme Bandaranaïke. En effet, ce n'est pas un membre de sa *famille*, *mais plus d'une* demi-douzaine qu'elle a appelés auprès d'elle au pouvoir : fils, filles, frère, gendre, neveu, et ce n'est pas pendant deux ans, mais six années durant, qu'elle a imposé l'état d'urgence à son pays. Comme Mme Gandhi, Mme Bandaranaïke a largement usé de ses pouvoirs accrus pour réprimer la presse, les syndicats et les critiques et opposants de tous bords.

Dans la nuit chaude et poisseuse, *sous un alignement de façades rongées*, quelques milliers de jeunes gens écoutent et applaudissent.

(Lire la suite page 5.)

LE BILAN DE LA SESSION DU CONSEIL DE PARIS

Une politique élaborée au coup par coup

(Lire page 7, l'article de JEAN-MARIE COLOMBANI

AU JOUR LE JOUR

ENCORE BRAVO !

Si les savants et les chercheurs choisissent la période des vacances pour lancer un cri d'alarme sur la transformation de la Méditerranée en poubelle et en cloaque, c'est que les vacanciers sont, en cette période, plus sensibles au fait que les bains de mer ont tendance à devenir des bains... d'autre chose.

En somme, notre civilisation se comporte comme un enfant qui n'est pas encore propre, à cette nuance près que l'enfant en question a près de deux mille ans et que notre monde, pourtant si fier de ses prouesses, n'est toujours pas parvenu à domestiquer ses sphincters.

BERNARD CHAPUIS.

UN « DÉFI » D'HENRI BARTOLI

L'antidote des aliénations

Le beau titre du dernier ouvrage d'Henri Bartoli *Economie et création collective* sonne comme un diagnostic et comme un défi. Il secoue la torpeur des habitudes qui nous dissimulent l'évidence même : le caractère collectif de notre vie économique. Le choix d'un taux de dévaluation, d'un taux de capitalisation, du prix d'un service public, retentit dans l'économie tout entière. Peu d'individus décident au nom du grand nombre, ce n'est pas nouveau.

On sait moins qu'à l'aube de l'industrie anglaise, ce sont de petits groupes, des équipes d'expérimentateurs économiques — un inventeur, un capitaliste, un organisateur — qui, en société de commandite, lancent les activités nouvelles. Aujourd'hui, dans les entreprises géantes et leurs agglomérats, l'autorité décide, entourée d'un essaim de conseillers, et les services sont souvent dotés de petits groupes de créativité. Ce dernier mot est à la mode ; on sait bien, d'ailleurs, que l'esprit d'efficacité par la nouveauté se localise assez mal et qu'il faut souhaiter son omniprésence dans les bureaux et les ateliers. L'équipe capable d'imaginer et de mettre en œuvre des procédés inédits est de tous les temps. Ce qui est bien du nôtre, c'est la coexistence plus ou moins pacifique entre les très grandes unités privées, les administrations et les gouvernements.

FRANÇOIS PERROUX

(Lire la suite page 20.)





PROCHE-ORIENT

Israël

AVANT DE S'ENTRETENIR AVEC M. CARTER

M. Begin exprime l'espoir que « l'amitié avec les États-Unis sortira renforcée »

Arrivé lundi après-midi 18 juillet à Washington, venant de New-York, M. Menahem Begin devait être accueilli ce mardi à la Maison Blanche par le président Carter. Le premier ministre israélien a déclaré à son arrivée dans la capitale fédérale que ses entretiens permettront d'accomplir *« des progrès vers une véritable paix au Proche-Orient »*. Il a également exprimé l'espoir que *« l'amitié entre les Etats-Unis et Israël sortira renforcée »*.

M. et Mme Begin ont été salués à la base d'Andrews par M. Cyrus Vance, le chef de la diplomatie américaine, et son épouse. Des mesures exceptionnelles de sécurité avaient été prises. Le spectacle de très nombreux « gorilles » américains et israéliens aux aguets contrastait avec celui des enfants d'une école qui, brandissant le drapeau à l'étoile de David, ont accueilli M. Begin avec des chants de kibboutzim.

A l'issue de son premier entretien, mardi, avec le président Carter, M. Begin sera l'hôte à déjeuner de M. Vance.

Il recevra ensuite successivement, à Blair House, lieu de sa résidence, les secrétaires à la défense et au Trésor, MM. Harold Brown et Michael Blumenthal. Il retournera mardi soir à la Maison Blanche pour un « dîner de travail » offert par le président. Mercredi, c'est avec M. Zbignew Brzezinski, le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, que M. Begin prendra son petit déjeuner.

A l'issue de la seconde conversation, dans la matinée, avec le président Carter, il sera l'hôte à déjeuner de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

Il tiendra une conférence de presse avant de remonter sur la colline du Capitole, pour un entretien avec les membres de la commission des affaires étrangères du Sénat. En fin d'après-midi, le premier ministre israélien assistera à une réception dans un grand hôtel de la capitale.

Jeudi matin, il recevra, pour son dernier petit déjeuner à Blair House, des sénateurs non membres de la commission des affaires étrangères, et accordera ensuite une série d'entretiens aux journalistes américains les plus influents. — *(A.F.P.)*

Les mesures d'austérité suscitent de vives réactions des syndicats et de l'opposition travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. — Les sévères mesures d'austérité que vient d'annoncer le gouvernement (*le Monde* du 19 juillet) suscitent de vives réactions en Israël. Le comité central de la Histadrout a tenu lundi 18 juillet une séance orageuse sous la présidence du secrétaire général de la centrale ouvrière. M. Yerouham Mechel s'est élevé avec violence contre la manière dont les mesures ont été annoncées. Après avoir blâmé le style « opération militaire » du ministre des finances, M. Simha Erhlich, tout en convenant qu'il avait permis d'éviter le stockage et la spéculation, M. Mechel a dénoncé des mesures qui atteindront essentiellement les *« salariés moyens qui ont moins de quatre enfants »*, cette catégorie ne devant pas bénéficier des indemnisations prévues en faveur des économiquement faibles. La Histadrout a finalement décidé d'organiser, sur les lieux de travail, des assemblées de protestation et des grèves d'une heure et de réclamer une indemnisation compensatoire pour toutes *les catégories de salariés*.

La fraction parlementaire du Maarakh (le Front travailliste-Mapam) a tenu une réunion non moins orageuse, en raison de divergences qui sont apparues au sujet du jugement à porter sur le train de mesures annoncées dimanche dernier. Pour M. Shimon Pérès, ancien ministre de la défense, président du parti travailliste et chef de l'opposition, la réduction du budget de la défense nationale est une atteinte grave au pouvoir de dissuasion d'Israël. En outre, il estime que dans l'ensemble les classes moyennes feront les frais d'une politique incapable d'atteindre ses objectifs. C'est un autre son de cloche qu'a fait entendre M. Yehochoua Rabinovitch, prédécesseur *travailliste de l'actuel* ministre des finances, qui, devant la commission des finances de la Knesseth, s'est déclaré favorable aux mesures adoptées. D'ailleurs, a-t-il ajouté, c'est le plan de l'ancien gouvernement que M. Erlich a mis en application.

Divergences au sein du Likoud

Parallèlement, l'unanimité ne règne pas au Likoud. M. Moshe Arens, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, a déclaré publiquement ne pas comprendre la politique économique du gouvernement, qui après s'être opposé à toute réduction du budget de la défense vient d'y ordonner des coupes sombres. M. David Lévy, ministre de l'intégration et membre du comité central de la Histadrout, où il représente le Likoud, s'est plaint que la commission interministérielle des affaires économiques n'ait pas été pleinement consultée.

Le groupe parlementaire Hadash (parti communiste et Panthères noires) et le Mouvement du Shelli, de M. Arie Eliav, ont déposé des motions de censure qui ont fort peu de chances d'être adoptées. Le Dash avec ses quinze mandats a décidé de voter avec la majorité.

Le ministre des finances s'est défendu d'avoir trahi son engagement de consulter la Histadrout. Il a assuré avoir proposé à M. Méchel de l'informer de ses *projets si celui-ci s'engageait* à respecter le secret. *« Je ne pouvais pas accepter*, a répliqué le secrétaire des syndicats, *car il n'y a pas de secret chez nous. »*

Les députés du Mouvement du Shelli, MM. Arie Eliav et Meïr Païl, qui réclament depuis dimanche des *« démonstrations de masse »* se sont rendus, lundi à midi, à la gare routière de Tel-Aviv, fort fréquentée à cette heure, et ne sont parvenus à rassembler que quelques dizaines de personnes. L'effet des mesures d'économie se fait sentir en Cisjordanie dont la population devra, elle aussi, subir les augmentations de prix mais sans bénéficier des indemnisations de la Sécurité sociale qui n'est pas en vigueur dans les territoires occupés. Le journal *El Kuds*, paraissant dans la partie arabe de Jérusalem, estime qu'en plaçant la population dans cette situation défavorable, le gouvernement israélien veut accélérer l'intégration économique de la Cisjordanie à Israël. Le maire de Bethléem, *M. Elias Fredj*, exige une indemnisation pour les catégories déshéritées, car, dit-il, *« les riches continueront à avoir du beurre sur leur pain »*.

ANDRÉ SCEMAMA.

NOUVELLES EXPROPRIATIONS EN CISJORDANIE

Une motion d'urgence a été déposée, lundi 18 juillet, à la Knesset, par le parti communiste israélien, au sujet de l'expropriation de terres appartenant à des villageois arabes cisjordaniens et situées dans les villages de Toura et d'Oum-Rikhan, sur la rive occidentale du Jourdain. Des bulldozers auraient commencé il y a quelques jours à niveler le terrain afin de préparer la construction d'un nouveau point de peuplement juif. Les villageois qui protestaient auraient été dispersés par les soldats israéliens.—

On a appris, d'autre part, samedi, que les premiers habitants de Katzrin, nouveau point de peuplement juif dans le Golan, se sont installés dans cette agglomération, qui doit devenir le centre de peuplement juif le plus important du Golan dans quelques années. Katzrins aura une population de quelque cinq mille habitants.

A Amman, le quotidien « Al Destour » a annoncé lundi que Mgr Hilarion Cappucci, évêque grec catholique de Jérusalem, qui purge actuellement une peine de douze ans de réclusion en Israël, a entamé lundi une grève de protestation contre ses conditions de détention. — (A.F.P.)

Arabie Saoudite

LE GOUVERNEMENT PASSE POUR 1 MILLIARD DE DOLLARS DE CONTRATS AVEC DES FIRMES ÉTRANGÈRES

Le gouvernement saoudien a conclu avec des firmes étrangères une série d'accords d'une valeur globale de 1 milliard de dollars, a annoncé le bulletin économique *Middle East Economic Survey*.

La compagnie américaine Western Electric est ainsi chargée de la construction d'un réseau de communication par micro-ondes (faisceaux hertziens) entre les villes saoudiennes. Le coût de ce projet est de 434,5 millions de dollars. Une compagnie sud-coréenne, Hyundai Construction, *et la société japonaise Mitsubishi* sont chargées de construire chacune une centrale électrique, la première à Assir, pour 161,8 millions de dollars, et la seconde près de Ryad, pour 147 millions de dollars. Les 250 millions de dollars restant sont affectés à la construction de routes par des entreprises dont le nom n'a pas été révélé.

AFRIQUE

Algérie

Nouveaux signes de détente dans les relations avec Paris

De notre correspondant

Alger. — La détente survenue dans les rapports franco-algériens à la suite de la libération de six détenus français (*le Monde* du 21 juin) a tendance à se confirmer. Depuis quelques semaines, les deux pays multiplient les gestes de bonne volonté. Ainsi des ministres et plusieurs hauts fonctionnaires ont assisté à la réception du 14 juillet à l'ambassade de France. Le lendemain, M. Froment-Meurice, directeur des affaires économiques du Quai d'Orsay, arrivait à Alger pour une visite qui a pris fin ce mardi 19 juillet.

De son côté, M. Abdelmajid Adjali, directeur des affaires politiques et l'un des principaux collaborateurs de M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, se rend, ce mardi 19 juillet, à Paris pour quelques jours. De tels échanges de visites au niveau de hauts responsables des affaires étrangères ne s'étaient pas produits entre les deux pays depuis la dégradation des rapports bilatéraux à l'automne 1975. Ils témoignent, souligne-t-on des deux côtés, d'un désir de reprise et reflètent le besoin ressenti dans les deux capitales de *« faire un bilan des malentendus »* pour les éviter désormais.

Si M. Froment-Meurice a abordé avec ses interlocuteurs tous les aspects des relations bilatérales, les moyens de relancer la coopération et les problèmes du dialogue Nord-Sud qu'il a suivi de près, M. Adjali doit discuter à Paris avec M. de Laboulaye des grands sujets internationaux intéressant les deux pays, notamment la situation en Afrique et au Proche-Orient.

Autre signe de reprise : plusieurs personnalités algériennes de premier plan ont prêté leur concours au voyage d'études organisé à Alger par « Croissance des jeunes nations » et auquel participent une soixantaine de personnes, dont la veuve de l'ancien ministre Robert Buron. — P. B.

● *Une condamnation de l'Algérie à payer les frais d'un procès* qu'elle avait intenté, en vain, à une banque helvétique pour récupérer le « trésor de guerre du F.L.N. » a été publiée lundi par la *Feuille d'avis officielle du canton de Genève*. La notification informe l'Algérie *« ou, pour elle, son président, M. Houari Boumediène »*, qu'elle doit, dans les quatre-vingt-dix jours, payer quelque 470 000 francs suisses, ou faire opposition dans les soixante jours.

Quelque 40 millions de francs suisses, constituant le « trésor du F.L.N. », rappelle-t-on à Genève, avaient été déposés à la Banque arabe de Genève, au nom de Mohamed Khider, secrétaire général de l'organe politique de la révolution algérienne. Le tribunal avait estimé que la banque genevoise n'avait pas à rembourser l'Etat algérien, l'argent — dont personne ne sait ce qu'il est devenu — ayant été déposé par M. Khider en son nom propre. Il avait condamné l'Algérie aux dépens. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

L'histoire de Tindouf

Dans une lettre consacrée à l'histoire de la ville de Tindouf, M. François Mourier conteste un renvoi de l'article paru sous le titre « L'impasse » (le Monde du 9 juillet), et indiquant que « Tindouf a cessé d'appartenir au Maroc le 31 mars 1934, lorsque l'armée du colonel Trinquet vint à bout de la population »...

Cette présentation des événements ne laisse pas de surprendre. En mars 1934, les troupes françaises, sous le commandement du colonel Trinquet occupèrent effectivement Tindouf : il ne s'agissait pas d'une « armée » mais d'une colonne, semblable à tant d'autres qui sillonnèrent le Maroc entre 1907, date du premier débarquement à Casablanca, et 1934 ; ces colonnes étaient engagées dans ce que l'on désignait à l'époque sous le vocable de « pacification »...

Il me parait essentiel d'observer que, en entrant à Tindouf, les forces françaises permirent à l'autorité du sultan — puisque tel était le titre que portait alors le souverain chérifien — de s'exercer sur un territoire en dissidence chronique. La région de Tindouf devint partie de l'une des grandes entités administratives du Maroc, le « Territoire autonome des confins », dont le chef-lieu était fixé à Tiznit, à quelque 90 kilomètres au sud d'Agadir. Les cartes de l'époque en portent témoignage...

Que la France, quelques années plus tard, ait, pour des motifs d'opportunité politique ou administrative, rattaché Tindouf à l'Algérie ne change rien au fond du problème...

Tchad

Des avions français dans le Tibesti

(Suite de la première page.)

Le ministre des affaires étrangères a salué en termes élogieux (*« la plus grande réussite en Afrique »*) l'expérience politique ivoirienne, à l'issue des entretiens et d'un déjeuner en tête à tête qu'il a eus lundi avec le président Houphouët-Boigny. Auparavant, il s'était entretenu avec MM. Usher Assuan, son homologue ivoirien, et Mohammed Diawara, ministre du plan.

Ces conversations ont permis de constater une *« complète identité de vues »* entre Paris et Abidjan sur tous les problèmes de l'heure : Afrique australe, Proche-Orient, Erythrée, présence soviétique sur le continent noir. Un voyage officiel de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire couronnera, en novembre, cette bonne entente.

Si le gouvernement ivoirien semble préoccupé par les grandes manœuvres de Moscou dans la corne de l'Afrique, il se réjouit, en revanche, de l'évolution politique récente de l'ouest et du centre du continent. Aux yeux des dirigeants d'Abidjan, champions d'une Afrique « réaliste » et « modérée », la tenue en échec des ambitions russo-cubaines lors de la crise du Shaba, l'insuccès relatif de la tournée africaine de M. Podgorny, les difficultés accrues auxquelles doit faire face le régime de Luanda, la mise en minorité des gouvernements « radicaux » au sommet de l'O.U.A. à Libreville, sont autant de signes qui témoignent du refus de l'influence soviétique en Afrique. Parallèlement, Abidjan approuve pleinement l'initiative des cinq pays occidentaux du conseil de sécurité — dont la France — en vue de favoriser un règlement négocié au sud du continent, notamment en Namibie.

L'achat d'uranium à l'Afrique du Sud

En ce qui concerne les relations économiques entre Paris et Pretoria, on confirme implicitement, dans l'entourage du ministre, la conclusion par la France d'un contrat d'achat sur dix ans de mille tonnes d'uranium sud-africain, tout en relevant qu'il s'agit d'une « affaire purement commerciale » qui a été négociée par une société privée française, la COGEMA (1). On rappelle, en outre, que le gouvernement français a cessé, depuis novembre 1976, toute fourniture d'armes à l'Afrique du Sud et qu'il entend respecter son engagement.

Enfin, M. de Guiringaud a confirmé que, dans le cadre de sa tournée en Afrique orientale au mois d'août, il se rendrait au Mozambique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Voir *le Monde* du 14 juillet.

Une assistance de courte durée

Le récent appui logistique de la France au Tchad n'est en rien comparable à l'opération « Verveine » de transport, par des avions français Transall venus d'Orléans, de matériels militaires marocains au Zaïre.

De source bien informée à Paris, on précise, en effet, qu'il s'est agi, au début de ce mois de juillet, du prêt au Tchad d'avions de transport français stationnés, en permanence, à Dakar au terme d'accords militaires franco-sénégalais. La France maintient des forces interarmées, de l'ordre de mille trois cents hommes au total, à Dakar où sont cantonnés, notamment, des éléments de l'armée de l'air avec cinq bimoteurs de transport Nord-2501 (ou Noratlas) et deux hélicoptères Alouette-III.

A la demande des autorités tchadiennes, deux Nord-2501 ont été momentanément détachés de Dakar pour une opération de courte durée qui a consisté en un transport de matériels sanitaires entre le Tibesti et N'Djamena, la capitale du Tchad, et en l'évacuation de familles du Bardaï. Il n'est pas exclu que les appareils aient acheminé d'autres catégories de matériels à la demande du gouvernement tchadien.

Les rapports militaires de la France avec le Tchad sont réglés par une série d'accords conclus à N'Djamena, les 6 mars et 19 juin 1976, qui ont renouvelé de précédents accords signés entre 1960 et 1965. C'est après le départ des forces françaises du Tchad, en octobre 1975, que la rédaction de ces nouveaux textes est intervenue.

Un premier accord, du 6 mars 1976, règle l'assistance militaire technique (formation des cadres et aide en matériels) et une convention fixe les conditions du soutien logistique que les forces armées françaises seraient appelées à fournir aux autorités tchadiennes.

En janvier 1977, la France maintenait, au Tchad, trois cent dix assistants militaires techniques (soixante-six officiers et deux cent quarante-quatre sous-officiers) pour l'aide à la mise en œuvre de matériels livrés à N'Djamena et le fonctionnement de l'hôpital militaire. L'an dernier, la France a fourni pour 80 millions de francs de matériels militaires (cinq hélicoptères, cinq automitrailleuses légères et un avion de transport DC-4) et, pour 1977, plus de 60 millions de francs sont prévus.

De surcroît, il vient d'être livrés au Tchad six avions de combat de conception ancienne. Les pilotes sont de nationalité tchadienne, la France assurant qu'il n'y a aucun cadre navigant français.

Rhodésie

L'échec du plan de règlement

(Suite de la première page.)

Le jour même où le premier ministre rhodésien annonçait sa décision, les deux composantes du Front patriotique du Zimbabwe qui mène la lutte armée, la ZAPU (Union africaine du peuple du Zimbabwe) de M. Nkomo, et la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) de M. Mugabe, faisaient savoir qu'elles avaient pris des « mesures concrètes pour mettre en place un programme militaire unifié ». MM. Nkomo et Mugabe, qui s'étaient entretenus dimanche avec le président Nyerere quelques jours avant la visite du chef de l'Etat tanzanien à Washington, ont visité lundi un camp d'entraînement de maquisards proche de la frontière du Mozambique. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Le président de la cour suprême rhodésienne* a rejeté, lundi 18 juillet, un appel contre la condamnation à mort d'un maquisard en précisant *« qu'il faut faire de la publicité autour du fait que la Rhodésie pend les terroristes »*.

Selon l'accusation, le maquisard, Isaac Makiba, avait attaqué à la mitraillette un hélicoptère et un détachement de l'armée de terre. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

OR « NOIR »

Londres (A.P.). — L'archevêché de Westminster a annoncé, la semaine dernière, sa décision de vendre 11 210 des 11 211 actions des mines d'or sud-africaines (Consolidated gold fields) qu'il possède, ces mines pratiquant la discrimination raciale.

AMÉRIQUES

Canada

Une ample modernisation de l'armée est décidée

Ottawa (A.F.P.). — Le Canada va réorganiser complètement son armée dans les cinq prochaines années et la doter du matériel le plus moderne. Plus de 10 milliards de dollars canadiens seront consacrés à l'achat d'équipements militaires, alors que la dotation totale de la défense dans le dernier budget n'est que de 3 milliards. Le gouvernement recrutera cinq mille hommes. L'armée de terre a passé commande de 128 chars allemands Léopard, les plus modernes, et de 350 véhicules blindés polyvalents. De son côté, l'armée de l'air a commandé 18 avions de reconnaissance à long rayon d'action Lockheed-Aurora. Ottawa a également lancé un appel d'offre pour 150 chasseurs-bombardiers, qui pourraient être des F-14 ou F-15 américains plus perfectionnés que ceux que les Européens ont achetés lors du « marché du siècle ». Enfin, la marine projette d'acheter 20 destroyers ultra-perfectionnés. Ottawa prévoit aussi l'achat de nouvelles armes de petits calibres, le remplacement des radars à grande portée, la mise en place de nouveaux réseaux de communication et le cofinancement avec les Etats-Unis de stations radars volantes AWACS.

Le gouvernement de M. Pierre Trudeau a décidé cette modernisation sans précédent par son ampleur, et ce malgré les restrictions budgétaires, afin de répondre aux besoins de l'OTAN.

États-Unis

● *Les défenses américaines dans l'Atlantique nord* devront être renforcées si les Etats-Unis veulent être en mesure de répondre à une attaque soviétique sur les grands axes maritimes, en cas de conflit en Europe, souligne une étude du General Accounting Office (GAO). Le GAO (organisme dépendant du Congrès et chargé de contrôler les dépenses de l'administration) note que le renforcement de ces positions coûterait *aux Etats-Unis quelque* 10 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

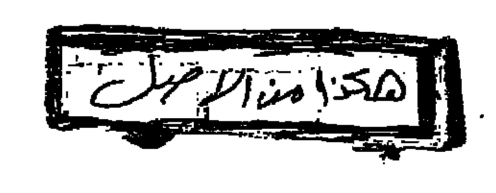
● *Des archives de la C.I.A.* découvertes par l'amiral Turner, chef de l'agence, démontrent que la centrale de renseignements américaine avait procédé, dans les années 50 et 60, à un véritable programme d'analyse des effets de certaines drogues sur les êtres humains. Elle avait effectué, à leur insu, des expériences sur des citoyens américains. En 1975, une commission parlementaire avait établi qu'un chimiste de l'armée, M. Frank Olson, s'était donné la mort en se jetant par la fenêtre d'un hôtel de New-York, le 28 novembre 1953, après avoir, ainsi, servi de cobaye sans le savoir. — *(A.F.P.)*

Espagne

La guerre est finie

Grande-Bretagne

épreuves se multiplient pour le



EUROPE

Espagne

La guerre est finie

Madrid *(A.F.P., A.P.)*. — Le dernier carré des franquistes irréductibles a célébré le quarante et unième anniversaire du déclenchement de la guerre civile de 1936 en organisant une messe à la mémoire du Caudillo dans la basilique de la Vallée des morts (Valle de los caidos), près de la capitale. Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles les veuves du général Franco et de l'amiral Carrero Blanco, le président du conseil d'Etat, M. Oriol Y Urquijo, et le président de l'organisation Fuerza Nueva, M. Blas Pinar, ont assisté à la cérémonie.

Afin d'éviter les incidents, l'abbé de la basilique avait interdit qu'une homélie soit prononcée. Cette décision a provoqué de vives réactions et divers cris contre le gouvernement.

Les participants à la messe ont également chanté l'hymne de la phalange, *Face au soleil*, et ont scandé : *« Nous ne voulons ni Suarez, ni Carrillo, nous voulons le Caudillo. »*

En revanche, aucune cérémonie officielle n'avait été organisée, et aucun ministre, aucun chef militaire, n'était à la Vallée des morts. L'année prochaine, *le 18 juillet* ne sera plus férié. Les Espagnols, en compensation, chômeront le 24 juin, pour l'anniversaire du roi Juan Carlos, qui a déjà été célébré cette année au palais de la Zarzuela.

Hormi l'incident survenu à Radio Madrid — une station commerciale de la banlieue de la capitale, où un commando appartenant peut-être au GRAPO, a contraint un technicien à diffuser un message anti-monarchiste avant de s'enfuir, en laissant derrière *lui plusieurs charges d'explosifs*, que des artificiers ont pu désarmorcer, — l'événement le plus significatif de ce 18 juillet, est survenu à Cerce Dilla. Dans ce village de Castille, un ancien maire républicain, M. Protasio Montalvo, a fait une réapparition publique après s'être caché pendant trente-huit ans, par peur de *« représailles de la part de villageois qui auraient pu avoir des comptes à régler avec lui »*, a-t-il expliqué. L'ancien premier magistrat de Cerce Dilla, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, avait vécu tout ce temps cloîtré dans la cave de sa maison, située à 3 kilomètres du village. Sa femme et ses enfants connaissaient sa cachette, mais ses petits-enfants ignoraient jusqu'à son existence. M. Montalvo a déclaré qu'il avait enfin quitté son refuge, car *il était désormais* convaincu que la guerre civile était réellement finie.

Quarante et un an après le soulèvement de 1936, les Espagnols ont un très bon « baromètre » qui marque l'éloignement de la guerre civile : l'effacement de la vie publique des anciens combattants franquistes. Commencé du vivant du Caudillo, cet effacement s'est poursuivi ces derniers mois au rythme des réformes menées par le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement, M. Suarez.

Les vaincus reviennent

Paradoxalement, ce sont les vainqueurs de 1939 qui ont le plus complètement disparu de la scène, alors que quelques vaincus tiennent encore le haut du pavé, les plus célèbres étant Mme Dolores Ibarruri, la Pasionaria, et M. Santiago Carrillo, respectivement présidente et secrétaire générale du parti communiste.

Les rangs des anciennes gloires du franquisme ont été largement clairsemés, soit qu'ils aient précédé le Caudillo dans la tombe, soit que, en plus grand nombre encore, ils aient été depuis longtemps mis à l'écart de la vie politique par l'ancien dictateur. Aussi ne trouve-t-on plus aucune figure historique du franquisme au sein des nouvelles Cortès élues le 15 juin dernier.

Le général Antonio Mata Aranda est un des seuls chefs militaires franquistes de la guerre civile encore en vie. Mais il est âgé de quatre-vingt-neuf ans et gravement malade. Il avait été mis à la retraite il y a vingt-sept ans, pour avoir osé suggérer que le Caudillo se retire en faveur du comte de Barcelone, le père du roi Juan Carlos.

Selon les statistiques de l'armée, on compte un peu plus de quatre cent trente survivants parmi les officiers franquistes de la guerre civile. Mais il s'agit surtout d'officiers subalternes. Les quelques généraux qui, tel l'ancien aide de camp de Franco, le général Antonio Barroso Sanchey-Guerra, appartenaient encore aux Cortès ont tous perdu leur siège le 15 juin.

La plus illustre figure vivante du franquisme historique est certainement M. Ramon Serrano Suner, soixante-quinze ans, qui fut le principal conseiller politique de *Franco* aux *premiers jours* du régime. Juriste et historien, brillant orateur et théoricien de la phalange, M. Serrano Suner fut écarté du pouvoir en 1942, à l'âge de quarante ans, en raison de ses trop grandes sympathies pour l'Axe, à un moment où Franco jugea plus prudent d'adopter une attitude neutre. Avant sa disgrâce, il avait été successivement ministre de l'intérieur, *puis des affaires étrangères*. En 1940, il avait accompagné le Caudillo lors de sa célèbre entrevue d'Hendaye avec le Führer, mais, dans ses Mémoires, il « oublie » totalement l'événement.

Même M. Arias Navarro, qui, avant de devenir le dernier chef de gouvernement de Franco avait siégé comme procureur dans les procès contre les républicains, n'a pu se faire élire *sénateur* au mois de juin dernier.

Certains des chefs républicains sont, en revanche, revenus au premier plan depuis que M. Suarez leur a permis de rentrer au pays. A quatre-vingt-deux ans, Mme Dolores Ibarruri s'est fait réélire au Parlement, après quarante et un ans d'exil.

Outre celui de Santiago Carrillo, on relève encore les noms du poète communiste Rafael Alberti, soixante-treize ans, ancien ministre sans portefeuille du gouvernement républicain, et de M. Josep Tarradellas, chef du gouvernement catalan en exil, qui devrait venir prochainement de France pour reprendre la tête de la Généralité de Catalogne.

L'anarchiste Frederica Montseny, ministre de la santé dans le gouvernement républicain, veut encore attendre avant de rentrer. Son camarade Joan Garcia Oliver, soixante-quinze ans, ancien ministre de la justice, a définitivement décidé de ne pas revenir en Espagne pour des « raisons matérielles » et aussi par « dignité ».

Le général républicain Valentin Gonzalès, surnommé « El Campesino » (le Paysan), a fait le même choix. Il vit en France.

Le dirigeant démocrate-chrétien et ancien ministre de la guerre républicain José Maria Gil Robles, rentré à Madrid depuis plusieurs années, n'a pas pu conquérir un siège de député.

Reste le cas Lister. L'ancien général républicain et communiste Enrique Lister, âgé de soixante-dix ans, vit toujours à Moscou. Certains murmurent qu'il pourrait revenir organiser la lutte contre l'« apostat » Carrillo. Organisateur malheureux d'une première scission *promoscovite* au sein du P.C.E. après 1968, il fait néanmoins figure, comme les survivants du franquisme, de vestige d'une époque apparemment révolue.

Pays-Bas

LES CHRÉTIENS-DÉMOCRATES REFUSENT DE FORMER LE GOUVERNEMENT

La Haye *(Reuter)*. — M. Andreas Van Agt, chef du parti chrétien-démocrate, vice-premier ministre et ministre de la justice dans le gouvernement de M. Den Uyl, a refusé lundi 18 juillet la mission de formateur que voulait lui confier la reine Juliana. Le gouvernement de centre droit qu'il pourrait former avec les libéraux n'aurait que deux voix de majorité.

Au cours d'une conférence de presse, M. Van Agt a déclaré que les problèmes du pays ne *pourraient trouver leur solution que* par une alliance entre les chrétiens-démocrates et les socialistes de M. Joop Den Uyl. Le premier ministre sortant avait dû renoncer la semaine dernière à former un cabinet de coalition avec les amis de M. Van Agt, ceux-ci refusant les projets socialistes de participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises.

M. Jan Terlouw, chef de la formation libérale de gauche Démocratie 66, qui avec ses huit sièges occupe une position charnière dans l'éventail politique néerlandais, a suggéré à la reine de créer un comité interpartis pour tenter de réduire les divergences sur la participation des travailleurs aux bénéfices et permettre ainsi à M. Den Uyl de reprendre ses négociations pour former un gouvernement de coalition.

M. Den Uyl, qui expédie les affaires courantes depuis les élections de mai dernier, avait dû négocier pendant cinq mois en 1973 avant de pouvoir mettre sur pied un gouvernement regroupant cinq partis politiques.

● *Les Pays-Bas envisagent d'accroître leurs effectifs militaires en Allemagne fédérale*, a-t-on appris jeudi 14 juillet dans les milieux atlantiques de Bruxelles. Ces effectifs, aujourd'hui 7 900 soldats et officiers (4 000 pour l'armée de terre et 3 900 pour l'armée de l'air) stationnés pour la plupart dans le nord de la R.F.A., pourraient être doublés. Ce serait la première fois que les Pays-Bas amèneraient leurs forces en Allemagne au niveau souhaité par les états-majors de l'OTAN. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● *Une délégation des secrétaires de fédérations du P.C. français*, conduite par M. Robert Allione, membre du comité central du P.C.F., a séjourné en U.R.S.S. du 11 au 18 juillet. La délégation s'est intéressée plus particulièrement aux questions d'organisation du travail du parti à divers échelons. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Les épreuves se multiplient pour le cabinet Callaghan

(Suite de la première page.)

Après des mois de discrétion, le cabinet enterre le programme qui devait introduire plus de « démocratie » au sein des entreprises. Les désaccords entre la gauche et la droite travailliste, plus encore que les réserves du patronat, ne permettent pas, désormais, d'envisager cette réforme, qui figurait pourtant en bonne place dans le manifeste électoral du Labour.

Une confiance artificielle

Même dans le domaine de la politique étrangère, le cabinet se montre aujourd'hui déchiré. Personne, certes, n'a pris trop au sérieux le rapport d'une commission du Labour Party qui recommande une réduction substantielle et immédiate du budget de la défense, grâce notamment à l'abandon des sous-marins nucléaires. Mais le règlement de l'affaire rhodésienne élaboré par le secrétaire au Foreign Office, en coopération avec les Américains, a été *torpillé* par la majorité du cabinet, qui préfère, semble-t-il, une victoire des rebelles noirs à Salisbury plutôt qu'une transition pacifique engageant la *responsabilité de* la Grande-Bretagne.

Compte tenu du fait que le contrat social avec les syndicats vient d'être enterré, il est difficile de ne pas voir M. Callaghan comme un boxeur « groggy » qui cherche désespérément à rester debout jusqu'à la fin du round. Aussi est-il assez surprenant que le premier ministre réussisse malgré tout à jouer ce rôle difficile avec une confiance, artificielle peut-être, mais suffisamment convaincante pour dérouter et exaspérer des adversaires incapables de porter le coup de grâce à un gouvernement « moribond ».

Le principal terrain de bataille reste en effet celui de l'inflation. Beaucoup d'autres controverses peuvent passionner le public ou exciter la Chambre des communes, qu'il s'agisse de la grève des usines Grunwick, des disputes incessantes à propos de discriminations raciales et sexuelles, ou même de la loi sur « le blasphème » qui vient d'être ressuscitée avec succès par les adversaires de la pornographie.

En fin de compte, l'avenir politique immédiat du Royaume-Uni dépend de son niveau de vie. Sur ce point d'ailleurs, les conservateurs partagent la responsabilité avec les travaillistes. Ces dernières années, personne n'a vraiment eu le courage de dire aux citoyens qu'ils ont trop longtemps vécu « à crédit » et qu'après la hausse des prix du pétrole notamment leur standard de vie ne pouvait plus être maintenu. Cette vérité élémentaire commence à peine à être reconnue par des dirigeants syndicaux qui n'en continuent d'ailleurs pas moins de réclamer le « retour au bon vieux temps ».

En attendant le pétrole

La stratégie gouvernementale consiste à vouloir gagner du temps jusqu'à ce que la « manne pétrolière » permette au Royaume-Uni de reprendre ses vieilles habitudes de nonchalance ou de confort. Incapable d'obtenir l'accord du TUC pour une troisième année de limitation des hausses de salaires, M. Healey a été contraint la semaine dernière de présenter sa propre conception d'un *« retour ordonné aux libres négociations salariales »*. L'objectif essentiel du chancelier de l'Echiquier est de faire respecter la *« règle des douze mois »*, autrement dit la non-dénonciation des contrats collectifs actuellement en vigueur avant la date normale d'expiration. De cette manière, bon nombre d'affrontements possibles avec les syndicats seraient renvoyés au printemps et même à l'été prochain.

Il n'est pas encore exclu que les chefs modérés du TUC parviennent, lors de son congrès au mois de septembre, à faire entériner cette règle des douze mois. C'est là, en effet, la seule contribution efficace qu'ils peuvent encore apporter à un gouvernement *travailliste* dont *ils* souhaitent pourtant le maintien au pouvoir. Les résistances sont nombreuses et puissantes. Après deux ans de restrictions salariales et une chute indéniable du niveau de vie des travailleurs, les revendications s'intensifient, qu'il s'agisse des mineurs qui demandent 95 % d'augmentation ou des cheminots qui se contenteraient de 60 %.

On se demande jusqu'à quel point le gouvernement est résolu à tenir bon lorsque le chancelier de l'Echiquier affirme que les hausses globales de salaires pour l'année à venir ne devraient pas dépasser 10 %, faute de quoi la lutte contre l'inflation serait une *fois de plus perdue*. M. Healey peut, certes, refuser les crédits nécessaires aux entreprises nationalisées pour payer des rémunérations dépassant la norme des 10 %. Jusqu'ici, toutefois, personne n'est prêt à croire que le gouvernement Callaghan pourrait s'engager dans une bataille comme celle qui a provoqué la chute de M. Heath en 1974.

Les perspectives ne sont pas plus encourageantes dans le secteur privé. Le gouvernement affirme qu'il refusera toute assistance aux firmes récalcitrantes, que grâce au contrôle des prix il leur interdira de payer des salaires excessifs. En fait, beaucoup de grandes entreprises — *surtout les multinationales* — ne sont pas directement touchées par de telles menaces. Dans le cas d'un automne chaud, certaines d'entre elles préféreront sans aucun doute satisfaire les revendications ouvrières plutôt que d'accepter des grèves beaucoup plus ruineuses.

Le véritable problème est donc de savoir quand se produira la brèche inévitable dans les défenses que le gouvernement s'efforce d'établir contre une explosion salariale. Conformément à un très vieux principe, il s'agit pour le cabinet de *« muddle through »*, c'est-à-dire de patauger à travers les obstacles jusqu'à ce que le ciel s'éclaircisse. *De façon plus pratique, cela* signifie que M. Callaghan et ses collègues vont opérer un retrait élastique sur le front des salaires et sont préparés à tenir des élections générales avant que l'inflation ne redevienne galopante et que le nombre des chômeurs n'approche des deux millions.

L'aspect le plus paradoxal de cette situation est que les conservateurs pourraient être moralement contraints d'appuyer la manœuvre gouvernementale. Si, comme on peut le craindre, une crise grave éclatait dès l'automne sur le front des salaires et si le cabinet devait faire face à une grève des mineurs par exemple, comment les tories pourraient-ils ne pas *soutenir* dans une épreuve aussi décisive un gouvernement qui est en train d'appliquer leurs propres principes en vue de faire reculer l'inflation ?

JEAN WETZ.

Grèce

ACCORD AVEC L'ALBANIE POUR UNE LIGNE AÉRIENNE ENTRE ATHÈNES ET TIRANA

(De notre correspondant.)

Athènes. — Un accord aérien a été signé le 16 juillet à Tirana entre la Grèce et l'Albanie.

L'accord prévoit l'ouverture d'une ligne régulière Athènes-Tirana et retour, qui sera le prolongement de la ligne actuelle intérieure grecque passant soit par Janina ou Corfou. L'exploitation de la ligne sera faite par les deux compagnies nationales qui fixeront elles-mêmes la fréquence des vols et les horaires. C'est la première fois que l'Albanie conclut un tel accord avec un pays occidental. — M. M.

ASIE

DÉCOUVERTE DE LA CORÉE DU NORD

IV. — Du passé au présent

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Poursuivant sa découverte de *la Corée du Nord* après un long voyage en chemin de fer et un séjour à Pyongyang (« le Monde » des 16, 17-18 et 19 juillet), André Fontaine raconte une visite à Hyesan, dans le Nord ; à Hamheung, *dans la plaine côtière de l'Est*, et à Weunsan, au bord de la mer du Japon.

Jeudi. — Départ en avion pour le Nord. Paysage de montagnes verdoyantes, qui pourrait être suisse ou jurassien. Mais les alignements *des maisons des coopératives agricoles*, presque toutes pareilles, et les usines, nombreuses, sont bien coréens. A Hyesan, où nous nous posons, nous retrouvons non seulement le gigantesque monument de pierre et de bronze de rigueur à la gloire de Kim Il Sung et des guérilleros *antijaponais, mais le fleuve* Amnok, alias Yalou, que nous avions traversé en train pour entrer en Corée. Il est devenu tout étroit, et l'on voit, à deux pas, les maisons, les rizières et les vélos de la Chine voisine. Les enfants des deux pays se baignent ou patinent ensemble suivant les *saisons. Aucune défense militaire* n'est visible d'un côté comme de l'autre. Mais il n'existe ni pont ni poste-frontière.

La ville est de type septentrional, avec des habitations basses, aux longues cheminées, conçues pour lutter contre le froid. Nous *avisons, près de l'hôtel*, un officier soviétique en uniforme, ce qui surprend, puis un militaire chinois. Renseignements pris, il s'agit d'attachés militaires invités par le gouvernement à faire un tour dans la région. La Corée populaire entend ne rien devoir à l'aide étrangère.

Après le déjeuner, nous partons pour le mont Baïktou, sommet couronné de neiges éternelles, en bordure de la frontière chinoise, près duquel Kim Il Sung, venant de Mandchourie, où il s'était réfugié, implanta les premières bases de l'armée révolutionnaire populaire coréenne, fondée le 25 avril 1932. La route est une voie sacrée, jalonnée de tours de guet, jadis bâties par l'occupant, et de monuments célébrant la geste des guérilleros, que des milliers d'enfants et de jeunes visitent chaque jour dans le dessein de se pénétrer de l'exemple des « ancêtres » et de s'en inspirer pour travailler à la construction de la Corée nouvelle. Première halte à Botcheunbo, où les partisans ont attaqué, le 4 juin 1937, la garnison japonaise, victoire remportée, dit l'officiel *Panorama de la Corée*, « *sous le commandement direct du camarade Kim Il Sung, Grand Leader. Cette victoire a démontré au peuple coréen que la restauration de la patrie était une certitude absolue. Elle a énergiquement impulsé la lutte antijaponaise de libération nationale* ». Le quartier nippon a été conservé, et il est d'autant plus facile d'imaginer la scène que cent tableaux l'ont immortalisée. Devant le monument, des pionniers, par dizaines, écoutent au garde-à-vous.

Un peu plus loin, au détour de la route, une station de flottage du bois et un village dont les habitants se terrent aussitôt que nous montrons le nez. Visiblement, on n'a guère l'habitude ici de recevoir des étrangers. Mais c'est bien souvent que nous constaterons ce même réflexe, auquel font exception pionniers et pionnières, qui manquent rarement de saluer au passage d'une voiture officielle, les garçons en se découvrant et en s'inclinant, les filles en faisant le salut des jeunes, la main perpendiculaire au front, ce qui signifie, paraît-il, « *toujours prêt* ». Baden-Powell a fait école dans ce pays, d'où le geste du poing levé a disparu depuis longtemps.

Musées en plein air

La route monte sous le soleil tandis que la forêt s'épaissit. A gauche, un monument, un de plus, marque l'entrée d'un des camps de la guérilla. C'est un *véritable musée en plein air*, dont l'installation a dû prendre beaucoup de temps et de patience. On est allé jusqu'à entourer de verre les cendres d'un foyer ou des troncs d'arbres que les partisans avaient revêtus de mots d'ordre patriotiques. Il y a plusieurs camps de ce genre, jalonnant la voie sacrée et recevant, jour après jour, sauf en hiver, car il fait dans ces parages jusqu'à moins 40 degrés, des fournées de visiteurs et de visiteuses aussi respectueux qu'attentifs, consignant dans un grand cahier relié de rouge les explications reçues et leurs propres observations. Près du lac de Samdjiyeun, au bord duquel nous allons coucher, le monument n'est pas encore construit, mais des dizaines d'ouvriers travaillent, qui avec de bonnes vieilles pelles, qui avec des excavatrices du dernier modèle, à aplanir le rectangle qui enserrera, dans deux ans, *un immense cortège* de personnages de bronze dont on peut voir les maquettes en contre-plaqué, grandeur nature. Le régime ne lésine pas lorsqu'il s'agit d'exalter ses origines.

Vendredi. — Réveil sous une pluie battante, de mauvais augure pour monter les pentes du Baïktou. Il fait un froid de canard et il a fallu faire appel à l'armée *pour déblayer, en plusieurs* endroits, la route enneigée. Nous grelottons en grimpant la courte distance qui sépare l'aire de stationnement des voitures de la crête la plus proche. Mais, quand nous l'atteignons, c'est un enchantement. Un grand lac de volcan, d'un bleu profond, s'étale sous *nos yeux, et* le soleil, *qui se montre* soudain, illumine les cimes neigeuses qui se mirent sur ses eaux. La rive d'en face est chinoise. Le spectacle est grandiose, le calme absolu du lac contrastant avec la violence des arêtes déchiquetées, et l'on comprend qu'il occupe une place de choix dans l'imagerie *d'un régime soucieux d'*exalter la gloire du passé pour mieux stimuler l'enthousiasme du présent.

Retour sous la pluie à Hyesan, où nous reprenons l'avion, cette fois pour Hameung, dans la plaine côtière de l'Est. Le temps, ici, est magnifique et le vert éclatant des rizières compose, avec la mer, sous le soleil qui décline, un paysage enchanteur. Nous filons tout droit vers le combinat chimique où est fabriqué, en grande série, le vinalon, fibre synthétique tirée du charbon et du calcaire, que le pays produit tous deux en abondance, et inventée par un Coréen, dans l'esprit du Djoutché, qui veut que l'on ne compte que sur ses propres forces. On l'a surnommé le « coton coréen ». Mélangé à la laine, au nylon, au coton, il fournit une grande partie de la consommation nationale de tissu et contribue à expliquer que la population soit, dans son immense majorité, aussi nettement et proprement vêtue. On fabrique également avec le vinalon, qui résiste à l'acide et absorbe l'eau, des tissus industriels, de même que des filets pour la pêche, des chaussures et des équipements sportifs et militaires.

Pas d'impôts

L'usine illustre la volonté d'automation proclamée par le camarade président, qui a mis au nombre des objectifs nationaux prioritaires la suppression, dans toute la mesure du possible, des travaux pénibles. Il y a encore à faire, et nous avons vu, par exemple, de vieilles femmes accroupies pour replanter un à un des piments, de même que des ouvrières d'un combinat textile, qui n'étaient plus toutes jeunes, passer des journées dans une atmosphère d'étuve ou dans un bruit strident. Il reste que l'exemple du vinalon est loin d'être unique et que, même un peu averti, on est sidéré par l'effort d'équipement industriel que ce pays du tiers-monde, ravagé il y a un quart de siècle par une guerre impitoyable, a été capable de réaliser. Il y faut un esprit de mobilisation nationale auquel l'exaltation constante des vertus du Leader, quelque agacement qu'elle puisse inspirer au scepticisme et à l'individualisme occidentaux, a certainement contribué.

Partie d'un combinat beaucoup plus grand, l'usine de vinalon n'occupe que mille personnes, et les vastes ateliers où s'accomplissent les diverses phases du processus de production sont pratiquement déserts. De surcroît, là aussi, les gens ont tendance à se cacher dès qu'ils aperçoivent un étranger. Près du tiers des employés ont des diplômes d'ingénieur ou de technicien. Les salaires vont de 70 wons (1) par mois à 200 pour le directeur. Mais il y a de fortes primes pour récompenser l'effort, et elles atteignent facilement, quand elles ne les dépassent pas, les 100 %. De surcroît, la Corée du Nord a totalement aboli les impôts. La semaine est de quarante-huit heures et il faut encore compter avec les heures supplémentaires fréquentes et rémunérées au tarif normal, comme avec le travail *exceptionnel des jours* chômés, payé, celui-là, au double. Ce n'est pas tout : le Leader a posé le principe que la journée du Coréen devait se décomposer en trois parties, dont huit heures pour l'étude ; on ne fait pas de difficulté pour reconnaître que ce dernier objectif n'est pratique*ment jamais atteint. L'étude peut* d'ailleurs consister éventuellement dans la lecture de romans. Il n'en reste pas moins qu'on peut estimer à deux heures par jour, en moyenne, le temps qui lui est consacré. Il y a peu de pays sous le ciel où l'on travaille autant d'heures et où l'on consacre tant *de temps à se perfectionner* professionnellement et idéologiquement. La productivité est-elle à la mesure de cette mobilisation permanente ? Il est difficile de répondre à cette question, mais il nous a *semblé plus d'une fois que*, dans telle ou telle entreprise, une partie au moins du personnel ne manifestait pas une activité extrême.

Les congés ? Quinze jours par an pour les ouvriers, un mois au maximum pour les cadres. Retraite à *soixante* ans pour les hommes, à cinquante-cinq pour les femmes. Mais, très souvent, on continue à travailler au-delà, en cumulant le montant de la retraite avec le salaire.

Sur le chemin du retour en ville, la maison qu'occupait jadis un roi de Corée déposé par son fils. Images de raffinement et de paix : un pavillon, à l'entrée, au milieu des jardins, abritait sous sa terrasse des poètes qui s'y réunissaient tous les jours. C'est tout ce qui reste de l'ancienne Hamheung. Le reste a disparu sous les bombes, pour céder la place au décor *familier* des villes socialistes : vastes artères bordées d'immeubles de quatre ou cinq étages, dont le revêtement de briques et de céramique a parfois tendance à se dégrader. Derrière s'étendent des quartiers de maisons sans étage, constructions provisoires qui attendent sage*ment leur relève par les H.L.M.*

L'esprit « djoutchéen »

Samedi. — Nous sommes réveillés à 6 heures du matin par un groupe de pionniers qui défilent sous nos fenêtres. La journée commence tôt pour les petits Coréens. Il pleut. Sous l'effet du « front froid », ennemi public presque aussi souvent dénoncé que l'impérialisme américain, la température moyenne, sur la côte est, est inférieure de 7 ou 8 degrés à la normale. Mais, grâce à la clairvoyance du Leader, nous répète-t-on partout — et jusque dans un spectacle que nous verrons dans quelques jours, — les mesures nécessaires ont été prises à temps, et la production agricole a connu un niveau très satisfaisant, alors que les récoltes, dans de nombreux pays de la terre, se trouvaient compromises.

La première visite est pour une *usine de constructions mécaniques* qui exécute des travaux à la commande pour l'industrie coréenne. Le directeur, au visage couvert de cicatrices, est manifestement un ouvrier sorti du rang. Il nous apprend que, pendant la guerre, une ou deux bombes sont tombées sur chaque mètre carré *de l'usine, qui a reçu dix-neuf fois* la visite du camarade président. Il nous montre avec orgueil les machines, toutes *made in Korea*, dont il dispose, parmi lesquelles un *tour* vertical de 8 mètres et une énorme presse. Il nous donne comme une preuve de l'esprit « djoutchéen » qui anime ses *compatriotes le fait que le* Japon, puis l'Allemagne fédérale, ayant refusé — sous la pression des Américains alertés par Séoul — de livrer à l'entreprise un certain type de haut fourneau, les ouvriers, exaltés par le défi qui leur était ainsi lancé, l'ont réalisé eux-mêmes en trois mois. La même aventure *s'est* répétée à propos d'un tour de 20 mètres qui avait été commandé à l'Italie, ce qui a permis au pays de réaliser une économie de 600 000 livres sterling.

Après une brève visite à une poissonnerie, nous reprenons l'avion. Vingt minutes de vol et nous nous posons à Weunsan, au bord de ce que nous appelons la mer du Japon et les Coréens la mer de l'Est. Une grosse *tchaïka* soviétique, à rideaux blancs, housses blanches et tapis d'Orient par terre, nous conduit, à deux heures de là, dans un hôtel de tourisme qui constitue le point de départ de l'excursion vers un autre *must* coréen, le mont Keumgang, alias montagne de Diamant, dont l'une des particularités est de changer de nom à chaque saison. Hautes protubérances schisteuses plantées de pins qui émergent des nuages, cascades que séparent des vasques d'eau couleur d'émeraude au hasard des rochers arrondis par le courant, chutes vertigineuses, ce massif où l'on compte quelque mille espèces végétales resplendit au printemps de l'éclat des azalées, des cerisiers en fleur et des magnolias, pour se transformer, sous le soleil de l'*automne*, en une mer de feu. Nous l'escaladons sous la pluie, mais, bien qu'elle dissimule les sommets, le spectacle reste enchanteur, dans la tradition délicate de la peinture extrême-orientale, et l'on ne s'étonne pas d'entendre presque à chaque détour d'un sentier particulièrement escarpé les récits du monde des fées et de dragons qui régnaient jadis en ces lieux.

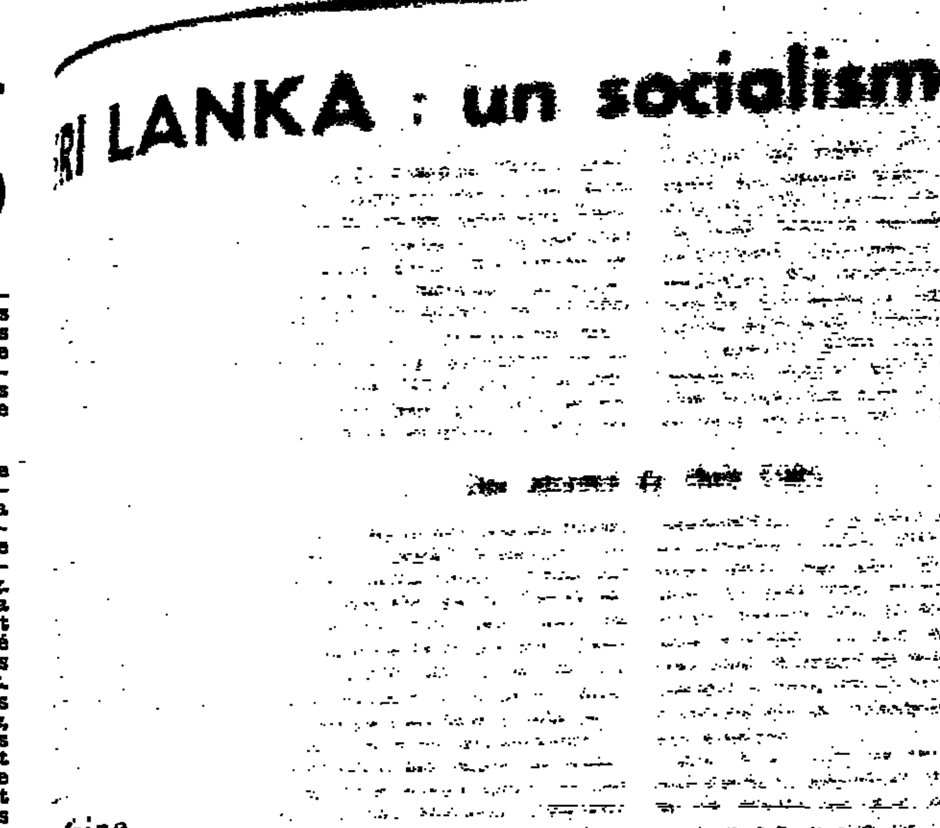
La guerre, depuis, est passée par là. On s'est battu avec acharnement dans cette région aujourd'hui très proche de la ligne de démarcation, et la route pittoresque que nous emprunterons le lendemain a été construite par l'armée pendant les combats, pour permettre aux convois d'échapper au pilonnage de la route côtière par l'artillerie de marine. Depuis lors, le Leader a voué cette région au tourisme, et notre guide, l'extase dans la voix et le regard, rapporte qu'il est venu trois fois en personne veiller à l'exécution de ses instructions.

Prochain article :

AVEC LE RESPECTÉ LEADER

(1) Au cours du change avec le yuan chinois, le won du Nord se situe à environ 2 F ; compte tenu du caractère autarcique de l'économie nord-coréenne, cette indication ne signifie pratiquement rien pour le marché intérieur.





RI LANKA : un socialisme

ASIE

SRI LANKA : un socialisme en panne

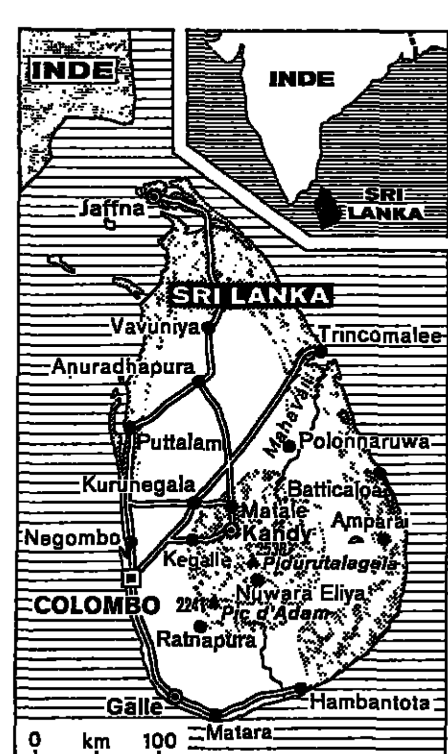
(Suite de la première page.)

A bord de la seule voiture de police en vue, quatre hommes somnolent : après sept semaines de campagne, ils en ont entendu bien d'autres... Car, pour violent qu'il puisse paraître, ce genre de discours, qui résume bien des griefs, est plutôt la règle que l'exception. Il y a seulement quatre mois que l'état d'urgence a été levé, et chaque tribun en profite largement. Certains bonzes, dont l'appui n'est pas à négliger dans une société où les valeurs traditionnelles du bouddhisme, ainsi que les castes et les clans familiaux, jouent encore un rôle prépondérant, font de même.

Quelques heures plus tôt, dans un quartier semblable de la capitale, près de la gare de Maharaddna, d'où partaient des trains surchargés de grappes humaines, le Parti de la liberté (S.L.F.P., Sri-Lanka Freedom Party) avait aussi rassemblé des foules. Avec moins de jeunes, cependant. Dans l'un de ses quatre ou cinq meetings quotidiens, Mme « B », comme on l'appelle ici, défendait ses réformes. Elle dénonçait les velléités de retour au « *capitalisme réactionnaire* ». La puissance de sa voix force l'attention. Elle possède, avantage qui fait défaut aux ténors adverses, le don de fasciner les foules, et c'est un atout qui pèsera lourd dans la bataille. Pour l'heure, elle en profite pour faire un tableau particulièrement avantageux de son septennat. Ses opposants, en revanche, noircissent à plaisir une réalité déjà assez sombre. L'avenir n'apparaît guère plus radieux, lorsqu'on mesure l'ampleur de la crise économique d'où le pays ne parvient toujours pas à émerger.

Une absence de choix clairs

Il y a trente ans, lors de l'indépendance, Ceylan possédait l'un des plus hauts revenus d'Asie par tête d'habitant. Le Sri-Lanka est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres de la planète... Sans doute, parmi les causes de ses maux, trouve-t-on celles qui, dans d'autres pays du tiers-monde, perpétuent le sous-développement : insuffisance des ressources naturelles, forte démographie, hausse des prix des matières premières et des produits industrialisés, dette extérieure, etc. Mais les grands thèmes de l'opposition



semblent indiquer que ces handicaps ont été sérieusement aggravés, ici, par l'absence de choix clairs, par le manque de planification, par le favoritisme et la corruption. L'un des mots-clés de toutes les conversations est *mismanagement* (mauvaise gestion). On est loin de ce paradis de carte postale que vantent les agences de voyages et les touristes, gavés, tout au long de circuits sélectionnés, d'un exotisme à bon marché.

Pourtant, l'élection triomphale, en 1970, de la coalition du Front uni (groupant le Parti de la liberté de Mme Bandaranaïke, le Lanka Sama Samaja Party, le L.S.S.P. parti trotskiste exclu de la IVe Internationale, et le parti communiste orthodoxe) avait fait passer, pour la première sur l'île, le vent de changements radicaux. Les réformes entreprises ont été importantes, mais elles restent limitées et inachevées. Des résultats ont été obtenus sur la voie du « *socialisme démocratique* », officiellement prônée, et cela en dépit de l'insurrection de 1971 (année où la croissance fut proche de zéro) et, par la suite, de la crise économique mondiale.

Cependant, depuis 1975, la progression du socialisme s'est arrêtée, victime des ambiguïtés de la coalition et des intérêts contradictoires de ses composantes. Il s'en est suivi un sérieux coup de barre en faveur de la relance du secteur privé. « *Les manœuvres politiques l'ont emporté sur la rigueur économique sur laquelle tout reposait. La planification s'est transformée en improvisation au jour le jour. La mauvaise gestion et les intérêts personnels ont fait le reste. On continue, officiellement, à parler de socialisme, mais on ne fait pas le socialisme avec seulement quelques nationalisations. C'est la volonté politique qui manque.*

Aujourd'hui, il y a deux fois plus de mendiants qu'en 1970. Il y a aussi deux fois plus de riches mais ils sont bien moins nombreux. Appelez cela socialisme, si vous le voulez... En fait, nous restons sous la coupe de deux cents familles », nous dit un haut fonctionnaire du gouvernement, plus que désabusé.

Bref, à la veille de ces huitièmes élections générales, le niveau de vie moyen est plus bas qu'il y a sept ans, le nombre des chômeurs a doublé, approchant le million et demi, soit près du quart de la population active. Le socialisme est en panne. Il est même menacé d'être placé sur une voie de garage après le 21 juillet. L'échec de l'expérience novatrice de 1970 a d'abord des causes politiques. Car, que reste-t-il du « *programme commun* » à l'heure où les anciens alliés exhalent leurs rancœurs sur la place publique ?

Dès le début, placée à la tête du plus grand parti, le premier ministre a su tirer avantage des conflits internes du Front uni, manœuvrant habilement entre la gauche de la coalition, qui la tirait vers l'avant, et la droite de son parti, qui freinait les réformes. Il n'est pas sûr que celles-ci eussent jamais vu le jour sans l'insurrection de 1971. Elles furent alors mises en place hâtivement et dans de mauvaises conditions : état d'urgence et atmosphère de « *grande peur* ». Mais il fallait lâcher du lest. « *L'explosion imprévue des frustrations d'une partie des jeunes qui avaient voté pour nous fut un défi à notre orthodoxie marxiste* », nous explique M. Hector Abhayavardhana, l'un des fondateurs du L.S.S.P. « *Mais*, ajoute-t-il, *son premier effet fut, sous l'impulsion de l'aile droite du Parti de la liberté, la constitution d'une bureaucratie répressive qui s'est développée depuis lors.* »

Une réforme agraire, qui n'avait pas été prévue par le « *programme commun* », fut mise en œuvre dès 1972. Son but était de transformer les structures rurales encore empreintes de féodalisme et même de colonialisme dans les grandes plantations appartenant à des compagnies étrangères, essentiellement britanniques. La réforme devait du même coup réduire sensiblement les inégalités et fournir du travail aux chômeurs : déjà sept cent mille à l'époque, ils sont aujourd'hui le double. Sa première partie, qui fixait un plafond de 50 acres (1 acre : 0,4 hectare) à la propriété privée individuelle, a porté sur environ 10 % des terres cultivables. L'établissement de coopératives, les Janawassas, fut confiée à l'une des filles du premier ministre, Chandrika, ancienne étudiante à Paris, jadis considérée comme « *gauchiste* ».

Une première crise eut lieu en 1973. Une fraction du P.C. quitta alors le gouvernement, l'accusant de « *s'écarter de la voie socialiste* » et de freiner les réformes. Sur l'intervention de Moscou, l'affaire fut arrangée, mais les dissensions internes ne devaient pas cesser. Elles aboutirent, fin 1975, à l'expulsion de la coalition du L.S.S.P., qui s'opposait à l'indemnisation des grandes compagnies britanniques récemment nationalisées. Le P.C. maintenait sa collaboration, mais le gouvernement perdait son élément le plus réformiste. Immédiatement après cette crise, M. Félix Dias Bandaranaïke, neveu du premier ministre et chef de l'aile droite du Parti de la liberté, obtenait le portefeuille des finances et présentait un budget orienté vers une relance du secteur privé. Des avantages fiscaux étaient consentis au capital national et étranger pour relancer l'économie. Ils semblent avoir surtout servi à enrichir une clientèle du pouvoir au train de vie ostentatoire.

Même la droite...

L'une des premières conséquences de l'éclatement du front uni fut la relance des revendications salariales. C'en était fini de la période de relative tranquillité sociale, répit dû au fait que les trotskistes, influents au sein des syndicats, avaient contenu la montée du mécontentement lorsqu'ils étaient au gouvernement. Les manifestations n'ont pas cessé depuis lors, ainsi que les grèves, toujours sévèrement réprimées. A tel point d'ailleurs que le P.C. finit lui aussi par quitter le gouvernement en février dernier.

Paradoxalement, c'est pendant les deux années pendant lesquelles elle a prolongé son mandat initial de cinq ans — par le biais d'une nouvelle Constitution de type américain adoptée en 1972 — que Mme Bandaranaïke aura connu les plus grandes difficultés. Privée de la majorité des deux tiers à la Chambre après le départ de ses alliés, le premier ministre, en dépit des invites de certains de ses proches, n'a pas voulu engager l'épreuve de force qu'aurait constitué un report des élections. L'état d'urgence a donc été levé en mars dernier.

Ces déchirements, joints à des difficultés internes et extérieures, ont eu des répercussions négatives non seulement sur les réformes mais encore sur la situation économique. En dépit des déclarations faisant état de progrès économiques et sociaux, l'accroissement du produit national brut n'a été en 1976 que de 2,9 %. Sa moyenne a été de 2,8 % de 1971 à 1976, soit moins de la moitié des prévisions du plan quinquennal. Etant donnée l'inflation, un taux d'accroissement réel de 2 % paraît toutefois plus réaliste, nous a-t-on dit.

Fait particulièrement grave, la production de thé, principale ressource, indispensable au financement des autres secteurs économiques, est tombée, en 1976, de plus de 8 % : c'est le plus mauvais résultat depuis 1959. Cela alors que, pour la première fois depuis trois décennies, les cours sont en hausse du fait de la crise du café. Faut-il en voir la cause dans la façon dont les nationalisations ont été conduites ? Le gouvernement, pour sa part, rend la sécheresse responsable de cet état de choses. Mais il a plu depuis et les premiers résultats de 1977 ne sont pas meilleurs.

En dépit d'un effort de diversification des cultures vivrières et de l'entrée en service du grand barrage du Mahaveli pour l'irrigation des zones arides du Nord-Est, il a encore fallu importer en 1976 quelque cinq cent mille tonnes de riz, quatre cent mille de farine et quarante-cinq mille de sucre. Cela représente une ponction de 33 % du budget.

Secteurs public et privé confondus, la production industrielle s'est accrue en quantite de 1,2 % seulement en 1976. Là encore, le programme de prise de contrôle par l'Etat n'a pas donné les résultats attendus.

A défaut de statistiques précises de la Banque centrale, on estime, dans les milieux compétents, la hausse du coût de la vie à près de 25 %. Les salaires, par contre, n'ont augmenté dans la fonction publique que de 6 % et 2,5 % ailleurs...

Quelles qu'aient pu être par ailleurs les difficultés de la conjoncture internationale, un pareil bilan donne des armes redoutables aux adversaires de Mme Bandaranaïke. Il pourrait même les rendre circonspects à l'égard de son « socialisme ». Il n'en est rien, bien au contraire. Il est vrai que le concept même est ici très élastique.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Prochain article :

AU-DESSUS DU VOLCAN

Chine

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS SERAIENT RÉUNIS A PÉKIN POUR PRÉPARER LE PROCHAIN CONGRÈS DU PARTI

Pékin *(Reuter, A.F.P.)*. — Les dirigeants chinois seraient actuellement réunis à Pékin pour préparer le onzième congrès du parti communiste, qui doit se tenir avant la fin de l'année, annonce l'agence Reuter. On ignore toutefois s'il s'agit d'une réunion du bureau politique élargi ou du comité central.

D'autre part, l'agence Chine nouvelle a lancé une violente attaque contre les Etats-Unis, tout en s'en prenant plus longuement et plus violemment encore à l'Union soviétique, dans une dépêche consacrée à la dernière conférence des Nations unies sur le droit de la mer. L'agence accuse les deux superpuissances d'« *insister sur leur hégémonie maritime* » et « *de jouer de diverses ruses (...) pour maintenir la vieille loi de la mer sous une forme déguisée. A l'intérieur et à l'extérieur de la salle de conférence, la délégation américaine a essayé de séduire certains pays développés* ». Elle dénonce le « *cynisme* » des Etats-Unis, qui « *essaient de subordonner une conférence internationale de plus de cent quarante Etats souverains à l'emploi du temps de son Congrès. Son arrogance a mis à nu ses véritables desseins de puissance hégémonique* ».

DIPLOMATIE

MARDI SOIR, PRÈS DE STRASBOURG

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing s'entretiendront des exportations nucléaires

Le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt dîneront en tête à tête, mardi 19 juillet, près de Strasbourg, annonce un communiqué de l'Elysée. Ils regagneront leur capitale respective le soir même.

C'est aux affaires nucléaires que sera principalement consacrée la conversation, indique-t-on dans les milieux bien informés. La rencontre fait suite au « sommet » franco-allemand des 16 et 17 juin à Bonn et aux entretiens que M. Schmidt a eus à Washington du 12 au 14 juillet. A Bonn, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing avaient pris d'importantes décisions. La République fédérale d'Allemagne avait aligné sa position sur celle de la France en matière d'exportations nucléaires et décidé de ne plus vendre d'installations dangereuses telles que les usines de retraitement de combustible irradié. La France et la R.F.A. n'ont cependant pas, en principe, renoncé aux contrats de vente déjà conclus avec le Pakistan et le Brésil. Le 5 juillet, Paris et Bonn ont signé un accord de coopération pour le développement des surrégénérateurs. Si la décision concernant les exportations est approuvée par les Américains, ceux-ci, en revanche, sont hostiles à la construction des surrégénérateurs. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt discuteront essentiellement de ce que M. Carter a dit au chancelier sur l'ensemble de ces questions.

M. Andreotti à Paris

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE CHEF DU GOUVERNEMENT ITALIEN

M. Andreotti, président du conseil italien, a eu ce mardi matin 19 juillet un entretien avec le président de la République, qui l'a reçu ensuite à déjeuner.

Arrivé lundi à Paris en fin d'après-midi, M. Andreotti a eu un entretien avec M. Barre, premier ministre. La conversation a porté sur les problèmes économiques franco-italiens et les questions européennes, notamment celles que pose l'élargissement de la Communauté à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. Les questions politiques italiennes auraient également été évoquées.

● *La conférence de Belgrade.* — Au cours de la séance plénière du lundi 18 juillet de la réunion préparatoire de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), vingt-cinq orateurs sur trente-cinq participants se sont prononcés sur le point de divergence le plus important : la durée de la conférence principale, prévue pour l'automne. Les positions sont restées inchangées : les pays de l'Est, excepté la Roumanie, veulent que la durée soit fixée à l'avance ; les autres pays n'entendent pas fixer un terme à la conférence. — *(A.F.P.)*

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

● **M. Brunet à Bonn**
● **M. Dauge à Tokyo**
● **M. Boidevaix à Varsovie**
● **M. Dupuy à Dublin**

Le *Journal officiel* de ce mardi 19 juillet publie la nomination de quatre ambassadeurs : M. Jean-Pierre Brunet, jusqu'à présent ambassadeur à Tokyo, succède en République fédérale d'Allemagne à M. Wormser, qui a quitté le service diplomatique en juin. M. Brunet est remplacé à Tokyo par M. Louis Dauge, jusqu'à présent ambassadeur à Varsovie, auquel succède M. Serge Boidevaix, ancien conseiller de M. Chirac premier ministre. *(Le Monde* du 4 juin a publié les biographies de MM. Brunet, Dauge et Boidevaix.)

Le même *Journal officiel* du 19 juillet publie la nomination de M. Jacques Dupuy comme ambassadeur à Dublin en remplacement de M. Pierre de Menthon.

[Né en 1920, M. Dupuy a été aux affaires économiques de l'administration centrale de 1945 à 1948, puis directeur de l'information au haut-commissariat en Sarre de 1948 à 1949. Il a ensuite été en poste à New-York, Washington, Berne, Rabat, Londres, Hongkong et Alger. Il a été ambassadeur à Yaoundé de 1972 à 1974, puis a regagné l'administration centrale, où il a été chef de service de l'aide militaire, et enfin directeur général adjoint des relations cluturelles, scientifiques et techniques depuis mars 1975.]

A travers le monde

Ethiopie

● LE FRONT DE LIBERATION DE LA SOMALIE OCCIDENTALE, basé à Mogadiscio, affirme avoir détruit, samedi 16 juillet, neuf avions militaires éthiopiens sur l'aéroport de Dire-Daoua (province du Harrarghe) et en avoir abbatu un autre au cours des violents combats qui ont opposé les maquisards pro-somaliens et l'armée éthiopienne. Selon le Front, ces combats auraient fait sept cent cinquante morts parmi les soldats éthiopiens. Le dépôt de carburant de l'aéroport et douze camions auraient également été incendiés. Dire-Daoua est la principale gare ferroviaire sur la ligne, aujourd'hui coupée, qui relie Addis-Abeba à Djibouti. — *(Reuter.)*

Namibie

● L'APPROVISIONNEMENT EN EAU d'une large partie du nord de la Namibie est coupé depuis le 9 juillet, à la suite d'une série de sabotages, a-t-on annoncé lundi 8 juillet, à Windhoek. Les lignes électriques approvisionnant la station de pompage de Calueque, dans le sud de l'Angola, station qui dessert une partie de l'Ovamboland, en Namibie, ont été sabotées deux fois en une semaine par les guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO). — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LES AUTORITES ROUMAINES ont accordé des visas de sortie à l'épouse et au fils d'un Allemand de Roumanie, M. Mathias Kirich (soixante-deux ans), qui avait « campé » durant les deux premières semaines de juin devant la résidence de l'ambassadeur de Roumanie en R.F.A. Cinq autres germanophones de Roumanie restent installés devant la maison du diplomate, pour obtenir la venue de leurs proches. — *(A.F.P.)*

Turquie

● LE GOUVERNEMENT TURC a récemment protesté auprès du gouvernement grec contre le harcèlement dont aurait été victime un avion de patrouille participant à des manœuvres aéro-navales, en mer Egée, de la part de la chasse aérienne hellénique. L'incident aurait eu lieu le mercredi 13 juillet, a révélé un porte-parole officiel à Ankara, qui a ajouté : « *Le gouvernement turc est déterminé à protéger ses droits en mer Egée et dans l'espace aérien de cette mer.* » — *(A.F.P., U.P.I.)*

● DES AFFRONTEMENTS ENTRE GROUPES EXTREMISTES OPPOSES ont fait trois blessés, dont deux très gravement, et d'importants dégâts, lundi 18 juillet à Ankara. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● UN NOUVEAU CODE ELECTORAL a té promulgué lundi 18 juillet, au Zaïre, par décret signé du président Mobutu. Il institue le suffrage universel, direct et à scrutin secret pour l'élection pour cinq ans des commissaires politiques, des commissaires du peuple et des membres des conseils de zones urbaines. Le nouveau code rappelle que le mouvement populaire de la révolution, parti unique, demeure l'unique cadre politique du pays. Les futurs candidats devront axer leur campagne sur des thèmes conformes aux grandes orientations du mouvement. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

L'interview de M. Giscard d'Estaing à « Newsweek »

L'agence Tass souligne l'hommage rendu à la politique de détente des Soviétiques

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing à l'hebdomadaire *Newsweek* (*le Monde* du 19 juillet) font, tant en France qu'à l'étranger, l'objet de nombreux commentaires de presse. Ce sont surtout les passages sur la détente *« mise en cause »* par M. Carter qui retiennent l'attention.

● A WASHINGTON, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat se sont refusés à toute réaction, indiquant que M. Carter n'avait pas encore lu le texte intégral de l'interview.

● A MOSCOU, l'agence Tass a rendu compte longuement de l'interview, mettant l'accent sur l'hommage du président aux efforts de l'U.R.S.S. en faveur de la détente. L'agence a relevé les passages critiques à l'égard de M. Carter et ceux qui concernent Concorde. Sur le Proche-Orient et l'Afrique, Tass indique que M. Giscard d'Estaing *« a de nouveau exposé ses opinions déjà connues qui se résument en la défense des intérêts de l'Occident sur ce continent et visent à soutenir les pays africains orientés vers les Etats occidentaux »*.

● A LONDRES, sous le titre : *« Une critique bismarckienne »*, l'éditorialiste du *Times* écrit : *« Le style et une grande partie du contenu de l'interview viennent souligner la singularité du point de vue de la France. Alors que la plupart des gouvernements européens ont des divergences de vues avec les Etats-Unis, seuls les Français en font systématiquement état publiquement. Il est parfois difficile de résister à l'impression que, aux yeux des Français, l'Amérique ne peut rien faire de bien (...).*

» Maintenant que le président Carter risque de déplaire aux Soviétiques en insistant sur les clauses de l'accord d'Helsinki concernant les droits de l'homme, la France semble penser que cette attitude est mauvaise et que la détente est devenue un acquis qui ne doit pas être mis en danger (...). L'amour-propre de M. Brejnev a peut-être été inutilement froissé. Mais, sur un plan stratégique, l'attitude de M. Carter a une grande valeur, et il ne serait pas bon de l'abandonner. »

● A BONN, le quotidien *General Anzeiger* (libéral) estime que, lors de la rencontre de ce mardi soir, près de Strasbourg, entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, le chancelier aura quelque difficulté à persuader le président que la campagne de M. Carter en faveur des droits de l'homme favorise la détente. « *Le miracle de l'entente serait complet*, estime le journal, *si le président français, jusqu'à présent si défiant envers la politique du président Carter, se laissait persuader à son tour du caractère inoffensif, voire de l'utilité, de la campagen américaine en faveur d'une plus grande humanité dans le bloc oriental.* »

Dans la presse parisienne

L'HUMANITÉ : on attend des initiatives.

Dans *L'HUMANITE*, Yves Moreau, relevant que M. Giscard d'Estaing ne met pas en cause la « *sincérité* » de M. Carter, écrit :

« S'il est amené à reconnaître que la politique de l'administration Carter compromet la détente, il n'en tire jusqu'ici aucune conclusion concrète pour l'action que la France devrait entreprendre. N'avait-il pas annoncé pourtant, lors de la visite de Brejnev, des initiatives décisives en direction du désarmement ? On les attend encore. Passivité coupable, à l'heure où le climat international, du fait des Etats-Unis, se détériore et où l'accumulation des périls est telle qu'elle risque à brève échéance d'échapper à tout contrôle. »

LE MATIN : leur volonté de statu quo.

LE MATIN souligne que M. Giscard d'Estaing « *attire l'attention du public américain par le danger que comporte à ses yeux l'arrivée de la gauche au pouvoir en France* » et conclut :

« Ce qui ressort finalement de cette interview, c'est que Valéry Giscard d'Estaing, en l'attente des résultats d'élections législatives qui pourraient faire basculer la France vers une gauche acceptant de gouverner avec les communistes, suggère à son grand allié américain de ne rien faire qui puisse bousculer un équilibre difficilement maintenu en Europe. »

LA LETTRE DE LA NATION : des propos étonnants.

Dans *LA LETTRE DE LA NATION*, bulletin du R.P.R., P. Charpy trouve « *étonnants* » les propos de M. Giscard d'Estaing et ajoute : « *Il ne s'agit pas de savoir si, oui ou non, le président Carter a « compromis le développement de la détente ». Le président de la République, qui a parlé avec M. Brejnev, est mieux placé que nous pour le savoir. Le problème est plutôt celui de la « non-ingérence » dans les affaires des autres. Appartient-il à la France de juger du comportement des Etats-Unis dans la compétition idéologique avec l'U.R.S.S. ? Après tout, en protestant contre l'expulsion de six coopérants français, le gouvernement français ne se mêle-t-il pas des affaires intérieures soviétiques ? Et ne se mêle-t-il pas des affaires intérieures des Etats-Unis en dénonçant, à propos de l'affaire Concorde, certaines « faiblesses de structure » dans le système américain ? Au demeurant, le gouvernement français a tout à fait raison dans ces deux cas, mais Jimmy Carter n'a pas tort non plus. Alors ?* »

LIBÉRATION : Giscard légitime le totalitarisme.

« Le « principe de non-ingérence dans les affaires intérieures » de l'U.R.S.S. mis une fois de plus en avant par Giscard, reprenant en cela l'argumentation soviétique, ne tient pas au regard des accords d'Helsinki que les deux pays ont officiellement signés. La non-ingérence n'est valable que lorsqu'il s'agit du soutien d'activités « terroristes ou subversives » stipulent les accords. C'est évidemment loin d'être le cas de ceux qui luttent pour le respect des droits de l'homme même si dans une société totalitaire ce simple combat peut être subversif. Plutôt que de non-ingérence il faut donc parler de complaisance, car en reprenant l'argument soviétique on accepte de fait la conception de Moscou à ce sujet et on légitime surtout de droit de totalitarisme. »

A l'initiative de la C.D.U. ouest-allemande

PLUSIEURS FORMATIONS DÉMOCRATES-CHRÉTIENNES ENVISAGENT DE CONSTITUER UNE INTERNATIONALE

Bonn (A.F.P., Reuter). — M. Geissler, secrétaire général de la C.D.U. ouest-allemande (chrétiens-démocrates), a indiqué, lundi 18 juillet, dans la capitale fédérale, que les partis démocrates-chrétiens de différents pays allaient essayer de constituer une véritable internationale.

Il venait de s'entretenir durant quelques jours, à Rome, avec des représentants de la démocratie chrétienne italienne, dont M. Mariano Rumor. Ce dernier préside l'Union mondiale démocrate-chrétienne, qui a récemment publié un manifeste politique à Bruxelle (« le Monde » daté 8-9 mai), et il a assuré la future internationale du concours de cette union.

Dans un premier temps, la C.D.U. s'est déclarée disposée à assurer une large part du financement de l'internationale. M. Geissler espère y faire adhérer des partis latino-américains, dont il doit rencontrer les principaux dirigeants les 21 et 22 août au Venezuela.

L'objectif de cette nouvelle tentative de regroupement des formations de la famille démocrate-chrétienne, a précisé M. Geissler, est de « soutenir les peuples victimes de l'oppression politique, économique et culturelle », de « combattre le collectivisme des communistes de même que le capitalisme sans aspect social ». A propos du récent accord de gouvernement conclu par la démocratie chrétienne italienne avec cinq autres formations, dont le P.C.I., M. Geissler a affirmé qu'il permettrait à la D.C. de mettre en œuvre sa politique, mais qu'« aucune nouvelle concession » ne devait être faite aux communistes.

● *L'Espagne fera « dans un proche avenir » une demande d'adhésion à la C.E.E.*, a annoncé lundi 18 juillet à Bruxelles le porte-parole de la Commission des communautés européennes. Le gouvernement de Madrid se réunira mercredi pour prendre une décision au sujet de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. Le ministre espagnol des affaires étrangères est attendu le 27 juillet à Bruxelles. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Une vingtaine d'intellectuels ouest-allemands,* dont les écrivains Heinrich Böll, prix Nobel, et Günther Grass, et le chanteur Rolf Biermann, récemment expulsé de R.D.A., ont publié, le lundi 18 juillet, à Hambourg, une protestation contre l'attitude du gouvernement polonais à l'égard des dissidents. Les signataires de la déclaration écrivent notamment : « *Nous sommes déçus et indignés par l'incarcération, depuis la mi-mai, de dissidents polonais. (...) De plus en puls d'hommes de gauche européens n'obéissent plus à la logique selon laquelle le mal qui est combattu dans un pays en tant que répression politique devrait porter un nom plus flatteur dans un pays socialiste.* » — *(A.P.)*

● *Le Conseil de sécurité* des Nations unies a recommandé, lundi 18 juillet, l'admission du Vietman réunifié au sein de l'organisation. — *(A.P.)*

POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing et les solutions « non-partisanes »

Le président de la République a choisi Orléans, « *symbole*, a-t-il dit, *d'une France paisible, forte et sûre d'elle* », pour célébrer, lundi 18 juillet, l'entrée en application de la loi de décembre 1976 sur l'aide au logement (*le Monde* du 19 juillet).

Cette ville et son département avaient été retenus pour le taux d'expansion démographique qu'ils connaissent (le second de France) et pour la politique de l'habitat qu'y mènent la municipalité et le conseil général. M. Thinat, maire radical, a saisi l'occasion qui lui était offerte de rappeler qu'il n'y a pas de « *liberté sans moyens* » et d'attirer l'attention du chef de l'Etat sur les difficultés financières des collectivités locales. M. Giscard d'Estaing l'a assuré que l'Etat aiderait celles-ci « *dans toute la mesure du possible et en tenant un compte éclairé de la conjoncture* », dont il a affirmé que les contraintes n'étaient pas toujours négatives. Il a indiqué d'autre part que la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales viendrait en aide à la municipalité d'Orléans pour l'emprunt obligataire qu'elle a demandé l'autorisation d'émettre.

Mais, dans cette ville du Centre, proclamée « *capitale de la réforme du logement* », le président de la République devait revenir sur sa conception de la réforme, du rôle des élus locaux et du sien propre. M. Thinat avait émis le souhait qu'il soit mis fin aux « *divisions et querelles politiques* » et appelé de ses vœux une « *société nouvelle* » à laquelle, avait-il dit, « *nous aspirons tous, giscardiens et non-giscardiens* ».

« *Vous êtes tous des élus, comme moi-même*, a répondu M. Giscard d'Estaing, *et nous savons bien que les élections supposent un débat, que la discussion des idées politiques est une nécessité en France. Le caractère démocratique de nos institutions, dont je suis le garant, a pour objet de permettre ce débat. Mais qui dit débat ne dit pas nécessairement affrontement ni dénigrement des positions différentes de la sienne. La démocratie française doit progresser dans la voie d'un dialogue plus ouvert, plus confiant, plus normal. Il y aurait paradoxe, pour la France, à appeler les autres pays au dialogue et à ne pas savoir instaurer, en son sein, la concertation et le dialogue.* »

Après avoir quitté l'hôtel de ville, où il était acclamé par environ deux cents personnes, quelques porteurs de banderoles revendicatives ayant été écartés par la police, le chef de l'Etat se rendait au théâtre municipal, où il présidait à l'installation du Conseil national de l'accession à la propriété, institution due, a-t-il souligné, à son initiative. Il prononçait ensuite, devant un auditoire d'élus et de fonctionnaires de l'équipement un discours dans lequel il définissait cet « *urbanisme à la française* », « *naturel, quotidien et démocratique* », qui est à la fois, pour le président de la République, un des principaux axes qu'il entend donenr à son action réformatrice et un modèle de « *solution non partisane aux problèmes qui préoccupent les Français* ».

Evoquant les commentaires qu' lui sont favorables et qui, relevant l' « *opiniâtreté méritoire* » avec laquelle il « *contribue à faire des appels à l'unité* », « *laissent entendre qu'il s'agit là d'une croisade à la fois respectable et inaccessible* », M. Giscard d'Estaing s'est demandé : « *L'unité, est-ce impossible ?* » Il a répondu : « *Eh bien ! Mon sentiment, c'est que l'unité nous l'atteindrons. Et je vous dirai même — j'irai plus loin, — l'unité je l'atteindrai. Mais, naturellement, il faut un effort persévérant, portant sur une longue période, pour atteindre cette unité, et je pense qu'une des manières d'y tendre, c'est de rechercher des solutions communes, c'est-à-dire des solutions non partisanes aux problèmes qui préoccupent les Français.* »

Le chef de l'Etat a cité, en exemple, le débat sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel qui, « *abordé dans la division* », s'est conclu par une approbation. « *Personne*, a-t-il dit, *je dis bien personne n'a voté contre (...), je dirai grâce, sur ce point, à l'action du président de la République.* » De même, a-t-il poursuivi, la réforme du logement aurait pu être menée « *d'une manière aboutissant à une coupure entre ceux qui, jusqu'ici, ont conduit une certaine politique et les opposants (...). Le gouvernement a préféré proposer une réforme du logement qui soit acceptable pour tous* ». Enfin, la réforme des collectivités locales, qui fait actuellement l'objet d'une consultation des maires, se présentera, elle aussi, comme une « *solution commune à tous les Français, qui apporte, le moment venu, sa contribution à l'unité* ».

M. Giscard d'Estaing a ainsi rappelé, une nouvelle fois, la différence qu'il établit entre une politique qui ne serait que le reflet des ambitions partisanes et une politique qui s'efforce de répondre aux aspirations sociologiques des Français. Dans cette conception, il appartient au président de la République de diriger le débat vers ces « *solutions communes* » qui doivent réunir, et non diviser en vainqueurs et vaincus, les tenants de thèses contradictoires. C'est à cette dernière issue qu'aboutirait, selon lui, le programme commun de la gauche.

On peut toutefois se demander si la prétention de l'opposition à exprimer les vœux, de plus de la moitié des Français si l'on en croit les sondages, est moins légitime que celle de la majorité. Pour reprendre les exemples choisis par le chef de l'Etat, on peut remarquer que la réforme de l'aide au logement, vivement discutée au Parlement, apporte au problème de l'habitat, en privilégiant la propriété individuelle, une solution dont la neutralité politique n'est pas évidente. Quant au débat sur l'élection de l'Assemblée européenne, on sait bien qu'il faut attribuer non pas à un réel « *consensus* », mais à la menace d'une dissolution de l'Assemblée nationale, l'absence de motion de censure après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité sur ce texte refusé par le R.P.R. et accueilli avec défiance par le parti communiste. Reste la réforme des collectivités locales dont il appartiendra à l'Assemblée nationale, issue des prochaines élections, de faire ou non la pierre d'angle de la politique décentralisatrice voulue par M. Giscard d'Estaing.

PATRICK JARREAU.

A Lyon

UNE CINQUANTAINE DE FRANÇAIS MUSULMANS OCCUPENT UN BUREAU DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Une cinquantaine de Français musulmans ont occupé, lundi après-midi 18 juillet, à Lyon, les locaux du « bureau d'information administratif et de conseil pour les Français de confession islamique », relevant du ministère du travail, en signe de protestation contre l'incarcération, depuis le 8 juillet, de l'un de leurs coreligionnaires, M. Brahmi Hafid, arrêté à la suite d'une querelle avec les forces de l'ordre à Givors (Rhône). Le Front national des rapatriés français de confession islamique (F.N.C.R.I.) indique que M. Brahmi — qui doit comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel de Lyon — a été appréhendé parce qu'il n'était pas en mesure de présenter une carte de résident étranger, et pour cause puisqu'il est citoyen français.

Dénonçant *« les agissements de certains qui continuent d'assimiler les Français musulmans à des étrangers »*, le F.N.C.R.I. demande l'ouverture d'une enquête et la libération immédiate de M. Hafid.

Au cours d'une conférence de presse, les occupants des locaux lyonnais se sont élevés contre les humiliations dont ils sont victimes. Ils ont quitté les lieux, sans incident, dans la soirée de lundi après avoir reçu des apaisements du directeur du cabinet du préfet.

● ERRATUM. — A propos des résultats des nouvelles élections municipales de Calvi (Haute-Corse), nous avons indiqué par erreur dans nos éditions du 19 juillet, que la liste conduite par M. Xavier Colonna (indép. gauche) avait été élue au second tour du mois de mars. Ce résultat avait été acquis dès le premier tour du scrutin.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Variations sur un thème connu

Au moment où les principales formations de la majorité se réunissent pour entamer la concertation électorale qui doit en principe aboutir à la rencontre « au sommet » prévue pour septembre par le premier ministre, et tandis que les partenaires de l'union de la gauche progressent pas à pas dans l'actualisation de leur programme commun de gouvernement, la plupart des observateurs politiques ont mis à profit le bref répit du week-end du 14 juillet pour faire le point de la situation en multipliant les variations sur un thème connu : et si la gauche gagnait les élections ?

A défaut de pouvoir tirer de leurs supputations quelques feux d'artifice de la plume, nos confrères de la presse hebdomadaire présentent à leurs lecteurs divers « bouquets » composés en utilisant les arrière-pensées qu'ils décèlent chez les parties en présence, et notamment dans le comportement des deux principaux leaders de la vie politique française, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

Dans les colonnes de *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), Arlette Laguiller n'y va d'ailleurs pas par quatre chemins pour lier dans une même gerbe ces deux « ténors », dont elle se demande si, *en vérité, ils sont « adversaires ou partenaires »*. Elle penche plutôt pour une certaine complicité entre eux, et le dit : « *Tout (...) illustre de façon démonstrative, d'une part, le fait que les petites et grandes phrases de Giscard et de Mitterrand ne sont que les répliques de deux partenaires de la même pièce; d'autre part, le caractère antidémocratique des institutions et ce qu'il y a d'escroquerie derrière cette façade du parlementarisme.* » Rappelant les données des problèmes constitutionnels qui pourraient se poser en cas de victoire de la gauche, Arlette Laguiller ajoute : « *Que fera Giscard ? Que fera Mitterrand ? Que fera le Sénat ? Non seulement personne ne le sait, mais les spéculations autour de ce qu'ils feront sont autant de moyens de chantage ou de propagande, selon que l'on veut effrayer d'avance l'électeur ou le rassurer.* »

Michel Mousel, l'éditorialiste de *TRIBUNE SOCIALISTE* (P.S.U.), a dépassé ce stade de réflexion, et a déjà tranché : « *Quelle pusillanimité y aurait-il à se laisser impressionner par ce personnage qui n'a que l'« unité des Français » à la bouche, mais se comporte en chef de clan !* écrit-il. *La seule conclusion logique du discours de Giscard, c'est d'exiger son départ dès qu'il aura été désavoué. De s'affranchir de ce régime prétorien, centralisateur, où les partis de droite n'ont pas seulement le pouvoir mais se sont purement et simplement approprié les institutions.* »

Pour André Chambaud, dans *LE POINT*, la situation est un peu plus claire dans la mesure où, « *par-delà les invectives, le « dialogue » Giscard-Mitterrand a apporté une révélation essentielle sur une question clef : que se passera-t-il entre le président et le leader de la gauche si celle-ci l'emporte ?* » André Chambraud souligne, toutefois, que cet éclaircissement ne s'accompagne pas d'une baisse de tension, bien au contraire : « *En annonçant que la réforme constitutionnelle serait considérée comme prioritaire par la gauche, le leader socialiste a fixé la date de l'épreuve de force — ou de la tentative de conciliation — qui surviendra inéluctablement entre le président et lui. Certes,* ajoute André Chambraud, *il ne sera pas obligé de proposer la réduction du mandat de Giscard à cinq ans, mais il le pourra. C'est un nouvel élément de dramatisation des législatives de mars.* »

Sous la plume de Jean-François Revel, *L'EXPRESS* estime néanmoins « *encourageant de constater que les deux personnalités politiques les plus influentes du pays ont l'une et l'autre pour but de promouvoir une politique réformatrice de centre gauche* » (...). Mais pour J.-F. Revel, il est également « *décourageant de voir qu'aucun des deux ne semble vraiment disposer des atouts nécessaires à la réalisation d'une telle politique* ».

Quant à Georges Mamy, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, s'il met en évidence l'optimisme affiché par Valéry Giscard d'Estaing dans le domaine économique et social, c'est pour mieux souligner que « *un doute insidieux doit tout de même trotter dans les têtes « majoritaires », puisqu'il a suffi d'une réplique brutale de François Mitterrand pour que s'estompe le triomphalisme imprudent que la droite affichait encore quelques jours plus tôt, parce que la gauche se chamaillait* ».

Pierre Pujo, le directeur d'*ASPECTS DE LA FRANCE*, l'hebdomadaire de l'Action française, estime, pour sa part, que toutes ces considérations sont dépassées et que « *la grande erreur de M. Giscard d'Estaing est de rêver à un système politique impossible où la démocratie aurait des vertus qui ne sont pas les siennes* » alors qu'il existe, selon lui, « *un autre « modèle » politique où le chef de l'Etat dispose de l'autorité nécessaire pour gouverner sans pour autant apparaître comme l'élu d'une moitié de Français contre une autre* ». Pierre Pujo veut parler bien entendu de « la monarchie héréditaire ».

« *Tout cela ressemble à l'affrontement de l'élection présidentielle de 1974*, fait observer André Lesueur dans *VALEURS ACTUELLES*. *Deux hommes face à face, les mêmes, auprès desquels la diversité de la classe politique française se perd dans l'ombre de la figuration. Et derrière eux, une France coupée en deux. Ce tableau simplifié cache mal une double équivoque. Dans chaque camp.* » Et André Lesueur de dénoncer « *deux unités factices* ».

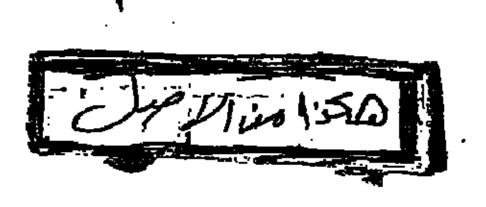
Sur ce point, tous les observateurs paraissent d'accord.

APRÈS LA SESS

Une politique élab

LES MESURES ADOPT

RADIO ALICE
RADIO LIBRE



APRÈS LA SESSION DU CONSEIL DE PARIS

Une politique élaborée au coup par coup

La première session du nouveau Conseil de Paris, présidée par le maire, M. Jacques Chirac, s'est achevée lundi 18 juillet par une séance consacrée notamment au vote d'une aide exceptionnelle aux sinistrés du Sud-Ouest, à l'approbation des comptes de la ville pour l'exercice 1976 et au relèvement du plafond de ressources applicable à l'attribution de l'allocation « Ville de Paris » aux personnes âgées. Cette dernière mesure fait partie d'une politique d'ensemble, élaborée au coup par coup, destinée, dans l'esprit du premier magistrat de la capitale, à améliorer rapidement la « qualité de la vie » et le sort de certaines catégories sociales et professionnelles. Les premiers projets ont été soumis à l'approbation de l'assemblée municipale au rythme de deux séances par mois ; nous en publions ci-dessous le catalogue.

Ce programme, qui paraît ambitieux au regard des déclarations d'intention qu'il comporte, se caractérise par la continuité. Les grandes orientations du précédent Conseil, régi par l'ancien statut, n'ont pas été sensiblement infléchies, qu'il s'agisse de la place réservée à l'automobile ou des principes qui guident la rénovation urbaine. Toutefois, les innovations existent : elles concernent notamment la quantité de logements qu'il est prévu de construire. Mais elles sont, le plus souvent, appliquées à des mesures de détails qui, si elles ne doivent pas être négligées en raison de l'agrément immédiat qu'elles peuvent apporter (fleurissement, illuminations, reconquêtes des trottoirs, etc.), n'en sont pas moins d'une portée limitée.

Si M. Jacques Chirac n'a rencontré aucune difficulté au stade de la discussion et du vote des textes, en revanche il se heurte à plusieurs obstacles au niveau de la réalisation. Certes, la discipline des groupes de la majorité (R.P.R., C.D.S., C.N.I.P., P.R. et radicaux) confère à l'approbation des projets du maire un caractère automatique que les protestations, les critiques et les contre-propositions de l'opposition ne peuvent entamer. De plus, le maire ne laisse rien échapper de la « toute-puissance » que lui accorde le droit commun municipal ; il a donc écarté du règlement de la nouvelle assemblée toute procédure trop proche de celles qui caractérisent le fonctionnement du Parlement (telles les questions écrites et les questions orales avec débat). Le Conseil a ainsi gagné en « efficacité », mais les débats ont cédé la place à une juxtaposition de monologues, les élus d'un des camps donnant lecture de leurs mémoires, les élus de l'autre énonçant leurs critiques sans pouvoir faire admettre le moindre amendement.

Pour le maire, les obstacles se situent au niveau de l'application : ils sont d'ordre financier et administratif, et touchent à la répartition des compétences entre la Ville et l'État. Il faut, en effet, que ce dernier consente à la réalisation de certains objectifs, tels que le renforcement de la sécurité ou l'arrêt de la désindustrialisation de la capitale, par exemple. L'expérience montre que le consentement *actif* du gouvernement n'est pas nécessairement acquis, même si sa qualité de maire élu et son poids politique permettent au président du R.P.R. tantôt de « bousculer » tel ou tel ministère, pour faire valoir le point de vue municipal, tantôt d'espérer régler à l'amiable le contentieux entre la Ville et l'Etat. A cela s'ajoute que, comme le précédent Conseil était à la merci du gouvernement, l'administration de l'Hôtel de Ville a conservé une tradition d'attentisme que la nouvelle équipe municipale a parfois du mal à surmonter. Enfin, M. Chirac ne peut dépasser les limites budgétaires qui ont été fixées en *1976* par l'ancienne assemblée : aussi est-il contraint soit d'annuler certaines opérations programmées pour financer les projets qu'il met en avant, soit de *limiter* son action à la définition de grandes orientations (ainsi en matière de logements) ou à l'énoncé de promesses (dans le domaine culturel, notamment).

Au-delà de la gestion municipale, se prof.. e la lutte pour les élections législatives, le maire ne pouvant méconnaître l'impact au niveau national d'une réussite ou d'un échec de sa gestion municipale. A Paris, le dialogue entrepris avec certaines catégories socio-professionneles (commerçants, artisans, taxis, etc.) par l'intermédiaire de commissions extramunicipales de concertation peut, à l'occasion, apparaître comme un moyen de donner satisfaction à autant de « clientèles » susceptibles d'appuyer les candidats du R.P.R. De plus, soucieux d'assurer l'unité de la gestion de la capitale, il a nommé au sein des commissions d'arrondissement, des personnalités favorables à la majorité et choisi parmi elles, et non parmi les élus, son représentant : sans doute une telle homogénéité pourra-t-elle être mise à profit à l'occasion de la prochaine campagne électorale par ceux des candidats que M. Chirac aura décidé de soutenir. Enfin, le président du R.P.R. attend de l'unité d'action et du partage des responsabilités réalisés à Paris, notamment avec les centristes, qu'ils aient valeur d'exemple pour l'ensemble des circonscriptions. Dans ces conditions les groupes de l'union de la gauche mettent en cause la « mainmise de M. Chirac sur Paris », dénoncent « l'illusion » d'une politique menée, selon eux, dans la précipitation. Ils considèrent que les commisions d'arrondissement ont été transformées en « véritables officines de la majorité », et estiment que le maire a, en fait, les « mains liées » à la fois par le plan d'austérité du gouvernement dont il est le « serviteur zélé » et par la politique menée par la majorité de l'ancien Conseil. Dès lors, la plupart des mesures annoncées revêtent, à leurs yeux, un « caractère publicitaire » et relèvent de « la seule volonté d'occuper le *terrain* ».

L'opposition rendrait sa critique plus percutante encore si elle mettait en évidence que, peut-être, M. Chirac gère Paris comme il souhaiterait gérer l'Etat.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES MESURES ADOPTÉES

● Action sociale

PERSONNES AGEES. — Etude pour évaluer les besoins et le coût de l'installation du téléphone chez les personnes âgées peu valides ; relèvement au 1er juillet de l'allocation supplémentaire versée par la Ville de Paris dans la même proportion que le relèvement de l'allocation de l'Etat.

Le minimum vieillesse garanti par l'Etat est actuellement de 833 francs par mois. A Paris, il est de 1 175 francs, auquel s'ajoute la prise en charge du loyer jusqu'à 250 francs, ce qui porte à 1 425 francs par mois le plafond de l'aide aux personnes âgées à Paris. La gauche a demandé que cette allocation soit égale au SMIC.

Les sorties-promenades offertes aux personnes âgées pendant l'été ont été multipliées ; neuf mille cent vingt et une places leur sont offertes cette année.

Pendant les mois de juillet et août, des permanences fonctionnent dans tous les arrondissements pour venir en aide aux personnes âgées et handicapées. Une permanence centrale, place de l'Hôtel-de-Ville, fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

LOGEMENT. — Lancement d'un programme devant aboutir à la construction de dix mille logements. Pour ce faire, mise en vente de logements de standing appartenant à la Ville : le produit de la vente servira au remboursement d'un emprunt consacré au financement de logements sociaux.

L'opposition a contesté le caractère social du programme projeté ; elle estime que, au total, cinq mille logements seulement seront construits, et juge insuffisant le nombre d'H.L.M. prévues.

Mise en place d'une commission destinée à éviter les expulsions de locataires de bonne foi. (La gauche, souhaitant garantir le droit au logement et éviter les expulsions, demandait un moratoire et la réquisition des logements appartenant aux banques et aux grandes sociétés, vides depuis plus de six mois, et l'utilisation des logements de la Ville de Paris en faveur des mal-logés.)

SANTÉ. — Crédit supplémentaire de 5 millions pour la réalisation d'un programme complémentaire d'humanisation et de modernisation dans divers hôpitaux de l'Assistance publique : suppression des dernières salles communes, amélioration des locaux d'accueil du public, acquisition de matériel médical.

● Environnement et vie quotidienne

PROPRETE DE PARIS. — Expérience de collecte en sacs des ordures ménagères dans les quatre premiers arrondissements. Premier bilan à la fin de cette année, pour décider ou non de la généralisation de cette méthode.

Crédits destinés à lutter contre l'affichage sauvage.

Opération de nettoiement intensif dans certaines voies parisiennes par l'action coordonnée de plusieurs services (nettoiement, centre d'action pour la propreté de Paris, parcs et jardins, police).

SECURITE. — Sécurité dans les parkings par la création d'un corps de vigiles, la mise en place de signaux d'alarme. (La gauche a protesté contre la « création d'une milice privée »).

Le renforcement de l'éclairage dans 109 kilomètres de voies parisiennes.

DECENTRALISATION. — Décentralisation dans les mairies annexes de certaines formalités administratives : délivrance de cartes d'identité, passeports, cartes grises. Ce réseau, fondé sur l'information, fonctionne déjà dans dix arrondissements. Il sera étendu à tout Paris d'ici la fin de l'année.

Vote de principe en faveur de la décentralisation de la justice, par la mise en place de permanences juridiques au niveau des mairies d'arrondissement.

Création d'un médiateur chargé de régler les litiges entre les citoyens et l'administration de la Ville de Paris.

ESPACES VERTS. — Création de 26,5 hectares d'espaces verts (le jardin du port Saint-Bernard, l'espace vert prévu sur les abattoirs de Vaugirard).

Aménagement d'espaces verts existants : création d'importantes zones piétonnes dans les bois de Boulogne et Vincennes, plantations nouvelles (la gauche a jugé insuffisantes les surfaces consacrées aux espaces verts).

PLANTATIONS de cinq mille six cents arbres supplémentaires, reconquête des trottoirs, fleurissement des Champs-Elysées, remises en état des fontaines, interdiction du stationnement sur l'esplanade des Invalides, limitation de l'affichage publicitaire (panneaux de M. Jean-Claude Decaux).

MARCHES. — La préservation de l'actuel marché du Carreau du Temple ; la restauration du marché Secrétan ; la rénovation du Marché aux fleurs ; un programme d'électrification, sur cinq ans, de cinquante-six marchés découverts. (La gauche a demandé que des équipements socio-culturels soient prévus dans les opérations de restauration et de rénovation.)

CIRCULATION. — La voie radiale Vercingétorix (allant de la porte de Vanves à la gare Montparnasse) a été supprimée et remplacée par une simple rue (la gauche avait plaidé pour cette suppression).

Toute amélioration de la circulation se fera essentiellement par l'aménagement du réseau existant. Diverses mesures prévues au plan de circulation ont été votées : début d'organisation d'un réseau principal, aménagements de carrefours difficiles, régulation des feux par un système informatique.

● Action culturelle

PROCHAINE NOMINATION. — Le maire va nommer un directeur des affaires culturelles pour Paris (jusqu'alors culture et sports étaient réunis dans une même direction). Ce directeur sera M. Marcel Landowski. Mise en place d'ateliers de création, permettant aux artistes de travailler, favorisant les rencontres avec le public, et animant les quartiers. (Une expérience est actuellement tentée, axée surtout sur le domaine de l'audiovisuel. Ces ateliers fonctionneront en symbiose étroite avec le Centre Georges-Pompidou.) Création d'un musée de l'affiche. Prise en charge de la restauration des orgues de Saint-Eustache. Projet de créer un musée dans la crypte de Notre-Dame, qui pourrait accueillir les têtes des statues récemment retrouvées et actuellement exposées au musée de Cluny (le P.S. s'est élevé contre la suppression de subventions de la Ville de Paris à certains théâtres).

● Urbanisme

Approbation du projet de rénovation du quartier des Halles (le P.S. a proposé un contre-projet détaillé dans nos colonnes par MM. Dayan et Lang, *le Monde* du 19 juillet).

Vote de principe en faveur du réaménagement des terrains Citroën (*le Monde* des 6 et 13 juillet).

A Beauvais

UN FEU D'ARTIFICE... QUI SÈME LA RÉVOLUTION !

(De notre correspondant.)

Beauvais. — *Le spectacle pyrotechnique (dit* « *pyrosymphonie* ») *donné à l'occasion du 14 juillet à Beauvais (Oise) a suscité une vive polémique dirigée contre la nouvelle municipalité de gauche dirigée par M. Amsalem (P.S.). L'union R.P.R. locale s'est émue du fait que les spectateurs du feu d'artifice aient eu droit à* « une leçon à haute dose de propagande marxiste » *au lieu d'une* « soirée familiale et sympathique » ; *les socialistes-démocrates (tendance Hintermann) se sont indignés de* « l'utilisation de l'argent de tous les Beauvaisiens » *au service d'une* « propagande haineuse ». Le Parisien libéré, *dans ses éditions locales, a publié une protestation indignée :* « Ah ! la belle rouge ».

La mairie de Beauvais a répliqué en diffusant l'intégralité du scénario de cette soirée. Conçu autour du thème « Ils ont semé la liberté », *le spectacle en quinze tableaux brossait en quelques phrases déclamatoires, selon la règle du* « *son et lumière* », *les grandes révoltes de l'histoire depuis Spartacus jusqu'à mai 68. Le dernier tableau, consacré à* « *l'Avenir* », *était moins anodin dans la mesure où, faisant explicitement référence aux résultats des dernières élections cantonales et municipales, il affirmait notamment :* « Le peuple de France veut que l'Etat soit au service des hommes, des femmes et des enfants de France et non des monopoles d'un monde capitaliste écrasant de dirigisme », *ou encore :* « Oui, le peuple n'a qu'à serrer le poing pour savoir combien il est invincible. »

Si dans l'ensemble cette « *leçon d'histoire* » *ressemblait plus à un recueil de morceaux choisis puisés dans les manuels scolaires qu'à un discours politique moderne, les conditions de la mise en scène — excellente aux dires de tous — ont jeté l'émoi chez certains, habitués à plus de platitude en pareille occasion.*

A huit mois des élections législatives, le feu d'artifice du 14 juillet lui-même n'est plus innocent... — M. L.

L'A.R.B. SUSPEND LES ACTIONS DE SA « BRIGADE ANTICOMMUNISTE »

Jugeant « *puériles* » les accusations portées contre lui par le bureau politique du Front de libération de la Bretagne, qui dénonçait en ses activités « *de troubles manœuvres de provocation* » (*le Monde* du 23 juin), le « Kuzul Meur » (grand conseil) de l' « *armée républicaine bretonne* » (A.R.B.) annonce qu'afin d'éviter les « *fausses interprétations* » il « *suspend toute action de la B.B.A.C.* (Brigade bretonne anticommuniste) *jusqu'en mars 1978, hormis cas exceptionnel qui serait signalé et revendiqué comme tel* ».

L'A.R.B. ajoute qu'elle « *n'accorde d'authenticité, comme bureau politique, qu'au comité de la Bretagne libre de Dublin (Eire), et de représentativité réelle qu'à son secrétaire général, Yann Goulet* ».

LA SÉANCE DE CLOTURE

• Les comptes de l'exercice 1976
• Les premiers budgets modificatifs pour 1977

Réuni lundi 18 juillet, le Conseil de Paris a approuvé l'envoi aux présidents des conseils généraux des départements sinistrés du Sud-Ouest d'une aide exceptionnelle de 250 000 francs. Un compte sera ouvert pour aider à l'indemnisation des victimes des inondations. Le maire a également précisé que les pompiers de Paris se tiennent prêts à se rendre sur place. Les conseillers de la capitale ont ensuite voté à l'unanimité la délibération relevant le plafond de ressources applicable à l'attribution de l'allocation « Ville de Paris » aux personnes âgées (porté à 1 175 francs par mois). A l'occasion du vote des comptes d'investissement et de fonctionnement de la Ville pour l'exercice 1976, les orateurs de l'opposition ont critiqué la gestion de la précédente majorité.

Mme Schwartzbard (P.C.) a notamment déclaré : « *Cent quinze millions ont été économisés ; ainsi des dépenses n'ont pas été exécutées. Ce retard pris dans l'exécution d'opérations programmées est scandaleux et touche des équipements sociaux. Nous avons affaire à une mauvaise gestion.* » M. de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, a répondu : « *L'excédent réalisé est minime et prouve que le budget 1976 a été réalisé avec précision. Aucun dossier n'a été freiné pour des raisons financières.* » De son côté, M. Chirac a souligné : « *Les observateurs étrangers s'accordent pour dire que la Ville de Paris a été jusqu'à présent gérée de façon exemplaire.* »

L'assemblée municipale a également approuvé (avec les seules voix de la majorité) les budgets modificatifs d'investissement et de fonctionnement pour 1977. Le budget d'investissement 1977 est fixé à la somme de 975 millions en ce qui concerne les autorisations de programme. Les nouvelles autorisations de programme prises par la nouvelle municipalité s'élèvent à 18 millions.

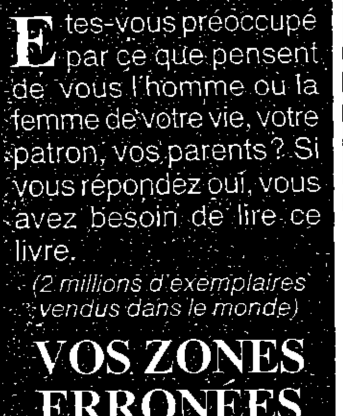
Enfin, les conseillers municipaux ont approuvé la modification, en hausse, des crédits d'investissements de l'Assistance publique.

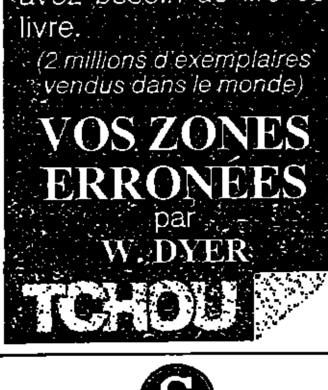
Au cours de la séance réservée lundi après-midi aux questions orales sans débat, M. Georges Dayan, conseiller socialiste des deuxième et troisième arrondissements, a protesté contre l'autorisation accordée par le maire de Paris à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, de tenir des permanences dans les mairies annexes de ce secteur. M. Dayan a déclaré :

« *Si le maire de Paris ne fait pas cesser cet état de choses dans la quinzaine qui vient, les élus socialistes déposeront un recours devant le tribunal administratif, car M. Dominati n'est plus ni député ni conseiller du secteur.* »

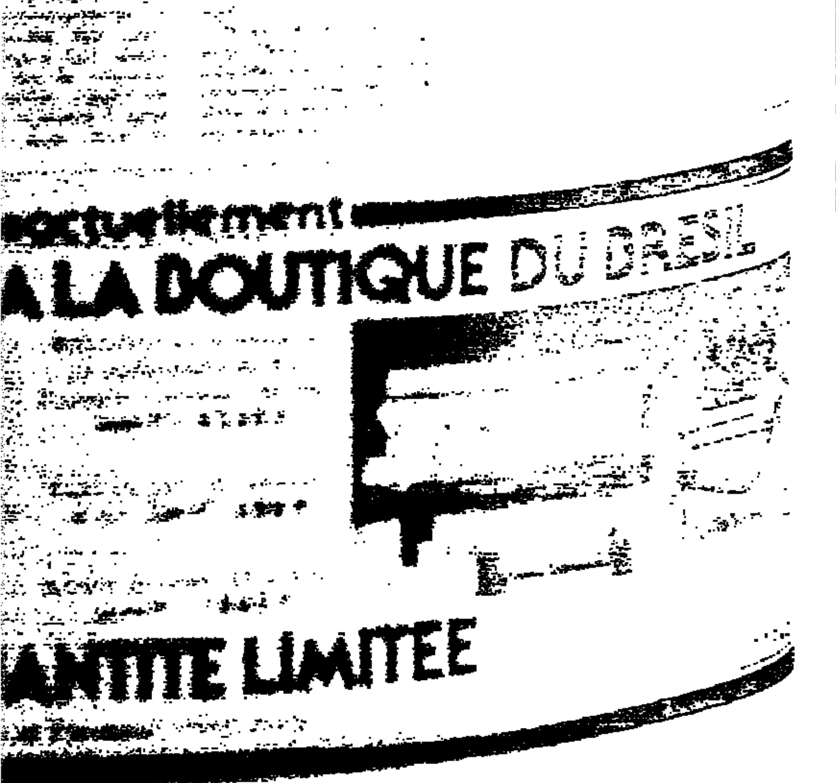
M. Jean Chérioux, maire adjoint chargé de la vie locale, a indiqué : « *La tradition veut que les élus nationaux soient autorisés à tenir des permanences dans les mairies. Le décès du suppléant de M. Dominati crée, dans ce secteur, une situation particulière.* »











DÉFENSE

— Libres opinions —

Indépendance ou neutralité ?

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LE ralliement du parti communiste à l'armement nucléaire de la France a été salué comme un événement remarquable. Et sans doute l'est-il, mais ce qui retiendra désormais l'attention sera moins le revirement en lui-même que les motifs qui l'expliquent et les idées et les propositions qui l'accompagnent.

1) L'armement nucléaire est-il dit par le comité central du P.C.F., dans le document approuvé le 11 mai, est devenu *« le seul moyen de dissuasion réel dont disposera pour un temps le pays »*. Et cela, en raison de la dégradation des forces classiques qui ne sont plus à-même d'assurer une véritable défense. Peut-on vraiment croire que nos forces conventionnelles auraient pu jamais intimider une grande puissance ? Même au prix d'un effort budgétaire (qu'aucun parti n'a réclamé et dont il n'est pas sûr que le P.C. l'aurait voté) qui aurait absorbé une part prohibitive de notre revenu national. Ce serait oublier que dans les deux derniers conflits nous n'avons pas été en mesure de faire face avec nos seules forces à un adversaire pourtant plus à notre échelle que les super-puissances de nos jours. Hier comme aujourd'hui, la vérité a toujours été que seul l'armement nucléaire peut avoir un effet dissuasif face à un adversaire qui en est doté.

2) Les propositions du P.C. à l'égard du développement technologique de nos systèmes d'armes mériteraient d'être un peu précisées. Elles prévoient le gel du nombre des sous-marins et l'abandon de la force aérienne stratégique et se prononcent pour la *« maintenance »* de 'arme nucléaire définie comme son entretien en bonne condition de marche avec l'inclusion des progrès scientifiques et techniques. Mais cela veut-il dire que l'amélioration de la portée et de la précision des vecteurs et le développement des ogives à têtes multiples seraient poursuivis ?

Dans un ordre d'idées voisin, le rapport de M. Kanapa demande que notre pays se dote de satellites d'observation et *d'avions-radars, c'est-à-dire d'un système national de détection* et d'alerte antiaérienne et anti-missiles. L'affirmation que ces réalisations ne sont pas hors de nos capacités technologiques est probablement fondée : mais estimer que cela peut se réaliser sans augmentation de la part du revenu national affectée à la défense paraît relever du même optimisme qui propose d'augmenter les dépenses économiques et sociales de 450 milliards de francs sans inflation.

3) Plus importante sur le plan du concept de la défense, et par conséquent de la sécurité du pays, est l'affirmation que la *dissuasion sera assurée par l'abandon de la stratégie anti-cités* et l'adoption de missions anti-forces. Cela mériterait quelques explications. Jusqu'à démonstration du contraire, il faut admettre que le possesseur d'une centaine de charges n'est guère en mesure de désarmer un adversaire qui en détient plusieurs milliers. Aurions-nous détruit une cinquantaine de silos à fusées ou d'aérodromes chez notre ennemi (soit moins de 5 % de son infrastructure offensive) que nous aurions épuisé nos capacités de représailles alors qu'il lui resterait des milliers de vecteurs pour menacer nos villes et nous imposer sa volonté.

Le général de Gaulle disait qu'il nous suffisait de pouvoir *« arracher un bras »* à l'adversaire pour qu'il ne nous attaque pas. Ce qu'on nous propose aujourd'hui, c'est de lui arracher le bouton d'une manche.

4) *« La doctrine militaire nucléaire redeviendra une stratégie de dissuasion au sens strict »*, c'est-à-dire une *« stratégie tous azimuts »*.

En langage clair, cela signifie que les forces françaises doivent être en mesure d'opérer contre celles des Etats-Unis (nous laisserons de côté l'hypothèse d'une guerre avec la Chine dans l'espoir que notre indépendance retrouvée nous mettra à l'abri des conflits que feraient naître les querelles théologiques entre Moscou et Pékin). A supposer que le peuple français accepte l'idée d'un conflit avec une nation dont il a été trois fois l'allié en moins de deux siècles et à laquelle l'unissent des traditions politiques qui lui sont chères, l'on doit se demander en quoi la menace d'une action anti-forces nous protégerait contre le type d'atteinte à notre indépendance que le document analysé paraît redouter de la part des Etats-Unis : celui d'entraves à la *« réalisation des objectifs de démocratie économique et politique »* du programme commun. Contre cette forme de menace à notre souveraineté, la force *nucléaire est totalement inopérante, quelle que soit la doctrine d'emploi* retenue.

5) L'utilisation de l'arme nucléaire résultera d'une décision collégiale. Il est compréhensible de ne pas vouloir laisser à un homme seul une si terrible responsabilité. Mais la dissuasion repose sur la crédibilité de l'emploi de l'arme. Il n'est pas sûr que cette crédibilité serait renforcée par une multiplication du nombre des décideurs.

6) Enfin, le P.C. demande qu'il soit *« mis fin à toutes les mesures qui ont abouti à une réinsertion de fait dans l'OTAN, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie »*.

Rappelons, tout d'abord, que la lettre et l'esprit des décisions de 1966 avaient pour but d'assurer que la France ne soit pas automatiquement engagée dans un conflit ne la concernant pas, mais annonçaient aussi la volonté de *« déterminer les conditions dans lesquelles les forces françaises... participeraient en temps de guerre, si l'article 5 du traité de Washington était appelé à jouer, à des actions militaires communes, tant en ce qui concerne le commandement que les opérations militaires proprement dites (1) »*.

La France est restée membre du réseau de défense aérienne NADGE (ce qui implique qu'elle n'envisageait pas de se doter d'un réseau indépendant) et des systèmes de transmission existant à l'époque. Des missions ont été établies auprès de tous les commandements intégrés. Nous n'avons jamais cessé de participer au groupe Live Oak chargé des opérations qui devraient, le cas échéant, défendre la position des trois puissances occidentales à Berlin. Et les accords Ailleret-Lemnitzer ont fourni le cadre des arrangements nécessaires à la coopération de nos forces avec celles de nos alliés.

La question est simplement de savoir s'il faut continuer à prévoir notre engagement au cas où viendrait à jouer l'article 5 du traité de l'Atlantique. Dans l'affirmative, cela suppose une préparation qui ne nuira nullement à l'indépendance de nos décisions aussi longtemps que nous ne retournons pas dans le système de l'intégration, que nous n'occupons pas un créneau aux frontières orientales de la R.F.A., et que nous restons maîtres d'accorder ou non notre concours logistique à nos alliés. En l'absence d'une telle planification, la France serait condamnée à l'inaction et à l'impuissance en temps de crise, c'est-à-dire à subir les événements au lieu de pouvoir les incliner dans le sens favorable à ses intérêts et à ceux de l'Europe.

Il n'est pas exact, par conséquent, que ce document traduise une évolution rapprochant le P.C. de l'orthodoxie gaulliste. Car la rupture des liens avec l'organisation militaire de l'alliance, y compris dans le domaine de la défense antiaérienne, le refus de préparer des actions coordonnées avec les forces alliées, l'adoption d'un concept anti-forces, seraient contraires à l'héritage du général de Gaulle.

Cela n'est pas pour surprendre. La France gaulliste restait fidèle à l'alliance atlantique, et l'on sait la fermeté des positions prises lors des crises de Berlin et de Cuba. Tandis que le seul concept politique cohérent et logique, avec le rapport de M. Kanapa, est celui de neutralité.

Il faut que le choix soit clairement posé devant le peuple français, qui doit savoir que la neutralité c'est l'incapacité pour lui d'exercer une influence sur le déroulement des événements lors d'une crise mettant en cause son avenir et celui de l'Europe.

Enfin, il faut rappeler qu'à la réunion des P.C., qui s'est tenue à Berlin, en juin 1976, le parti français a approuvé la recommandation de dissolution simultanée de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie. Or cette proposition, bien loin de constituer une mesure équilibrée, jouerait à l'avantage exclusif de l'U.R.S.S., puisqu'elle pourrait *garder ses forces chez ses satellites aux termes des traités* bilatéraux qu'elle a conclus avec eux, tandis que les forces américaines, privées de la base juridique et politique de leur présence en Europe, devraient repasser l'Océan.

(1) Aide-mémoire du gouvernement français aux quatorze gouvernements membres de l'alliance atlantique (8 et 10 mars 1966).

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France auprès du conseil atlantique.

Le prochain comité directeur du parti socialiste devrait fixer la date de la convention sur les problèmes militaires

Le comité directeur du parti socialiste se réunit, le samedi matin 23 juillet à Paris, pour mettre en œuvre les décisions du récent congrès de Nantes, notamment en matière de politique de défense. A cette occasion, le comité directeur du P.S. devrait déterminer la date et l'ordre du jour — restrictif ou très général — de la convention qui sera convoquée avant les législatives sur la défense.

On sait que le premier secrétaire du P.S., M. François Mitterrand, a confirmé, le mardi 12 juillet à Paris, qu'une convention serait organisée pour fixer le programme socialiste dans le domaine militaire.

Pour ou contre l'arme nucléaire, le débat reste, en effet, ouvert au sein du parti socialiste. Pour l'illustrer, la revue *« Faire »* que dirige M. Gilles Martinet, secrétaire national du P.S., publie, *dans son dernier numéro*, une discussion entre MM. Dominique Taddei, secrétaire national, et Jacques Huntzinger, membre de la commission de la défense nationale.

Partisan du maintien d'une force nucléaire minimum au nom de l'indépendance du pays et de l'efficacité de la défense nationale, M. Huntzinger estime que les socialistes doivent aujourd'hui *« s'adapter et tenir compte de la réalité de la dissuasion »*, dissuasion qui est à ses yeux *« la loi du moindre mal par rapport à la guerre »*.

« Encore faut-il prendre conscience que la dissuasion doit reposer avant tout sur une volonté de défense du peuple et sur la manifestation de cette volonté de défense », ajoute-t-il.

En revanche, M. Taddei estime que la force nucléaire *« n'est ni efficace ni démocratique »*. Pour lui, *« il est politiquement et psychologiquement non plausible qu'un gouvernement de gauche exerce cette dissuasion. On ne pourra jamais croire qu'un chef du gouvernement, qu'un président de la République socialiste, poussera le chantage jusqu'à appuyer sur le bouton. (...) La dissuasion nucléaire a forcément pour corollaire le pouvoir personnel. »*

La chaîne de grand carénage des sous-marins classiques sera transférée à la fin de 1977 de Toulon à Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Etudié depuis plusieurs mois par la direction technique des constructions navales, le projet de transfert de Toulon à Cherbourg des chaînes de grand carénage de sous-marins classiques vient de faire l'objet d'un arbitrage favorable du ministre de la défense, qui a fixé à la fin de cette année la mise en service des nouveaux ateliers. Ceux-ci seront prêts en novembre pour la carénage de la *Doris*, un sous-marin de chasse à propulsion classique du type Daphné.

Cette mesure, favorable à l'arsenal de Cherbourg, a été annoncé quelques semaines après la décision de l'état-major de la marine de faire moderniser — également à Cherbourg, mais à compter de mi-1978 — cinq dragueurs océaniques actuellement en service à Brest.

Ces transferts répondent au souci des responsables de l'arsenal de Cherbourg d'assurer le plein emploi de leurs personnels soumis à une première mesure de compression d'effectifs en 1976, à la suite de la décision du gouvernement de suspendre la construction du sixième sous-marin stratégique. En 1977, l'établissement a préservé son plan de charge en poursuivant deux programmes en cours (le sous-marin stratégique le *Tonnant* et le prototype des sous-marins nucléaires d'attaque). Mais la construction des sous-marins classiques de 1 200 tonnes, type *Agosta*, est sur le point de s'achever, ainsi que la refonte en chasseurs de mines des cinq dragueurs du type *Dompaire*.

L'espoir d'obtenir des commandes étrangères, un moment caressé par l'arsenal, ayant été déçu, il fallait absolument trouver un complément de plan de charge pour maintenir à Cherbourg son potentiel de spécialistes en attendant la prochaine décennie. Celle-ci devrait être, en effet, à nouveau marquée par une forte activité pour le port spécialisé dans la réalisation de sous-marins à propulsion nucléaire, d'une part, avec l'accélération du programme de sous-marins d'attaque, d'autre part, avec les grandes refontes des sous-marins lanceurs de missiles (type le *Redoutable*), et la définition d'un nouveau modèle de sous-marins stratégiques à propulsion nucléaire.

Bien accueillie à Cherbourg, l'annonce du transfert de l'une des deux chaînes de carénage des sous-marins classiques ne satisfera sans doute pas les Toulonnais, qui perdront à leur tour un certain nombre d'heures de travail. On fait toutefois remarquer, sur les bords de la Manche, que l'arsenal de Toulon avait largement bénéficié en 1976 du passage de l'Atlantique à la Méditerranée des porte-avions dont il faudra maintenant assurer la maintenance. Ramener les Daphné dans la Manche est une décision logique, dans la mesure où c'est l'arsenal de Cherbourg qui a construit la majorité d'entre eux, de 1957 à 1967. Enfin, c'est à Toulon que les quatre sous-marins de 1 200 tonnes, actuellement en cours d'achèvement à Cherbourg, seront admis au service actif avant la fin de l'année.

L'opération, toutefois, n'est pas seulement critiquée par les syndicats *toulonnais. Pour les équipages des sous-marins de la Méditerranée*, le grand carénage à Cherbourg signifiera désormais un *« exil »* d'une année à l'autre bout de l'Hexagone, alors que leurs familles sont pour la plupart installées dans le Midi. Sensible à cet aspect du problème, l'état-major de la marine s'est incliné à contrecœur, conscient sans doute que la mobilité des militaires armant les sous-marins est plus grande que celle des ouvriers qui les construisent. Mais il aurait certainement préféré une accélération des programmes des constructions neuves susceptibles d'apporter aux spécialistes cherbourgeois le complément d'activité qui leur est aujourd'hui indispensable.

RENÉ MOIRAND.

« NUCLÉAIRE, DANGER IMMÉDIAT » NE SERA PAS SAISI

A la suite de l'assignation en référé de Serge Poljinsky, réalisateur du film *Nucléaire, danger immédiat* (*le Monde* du 8 juillet), le tribunal de grande instance de Paris a jugé que, contrairement aux affirmations de M. Claude Bienvenu, directeur adjoint des études et des recherches d'Electricité de France, les propos tenus par le porte-parole d'E.D.F. au cours d'un débat organisé par « Que choisir » et filmé par le Collectif Grain de sable ont été fidèlement rapportés, sans aucune manipulation. Le film ne peut donc être saisi. Toutefois M. Bienvenu a obtenu que soit supprimée une phrase qu'il prononce dans le film et qui risquerait de prêter équivoque sur sa position au sujet du « virage commercial d'E.D.F. ». *La Société des réalisateurs de* films (S.R.F.) dénonce à ce propos *« toute mesure visant à établir une censure par le biais d'actions en justice »*.

ÉDUCATION

A STRASBOURG

Sept cents participants à la Rencontre mondiale des départements d'études françaises

De notre correspondant

Strasbourg. — Plus de sept cents universitaires, venus de quatre-vingt-dix-huit pays, sont réunis cette semaine à Strasbourg pour la deuxième Rencontre mondiale des départements d'études françaises, organisée par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

Au cours de la séance d'ouverture, lundi 18 juillet, dans le grand hémicycle du Palais de l'Europe, M. Etienne Trocmé, président de l'université des sciences humaines de Strasbourg, M. Sy, recteur de l'université de Dakar et président de l'AUPELF, et M. Bammaté, directeur du département de la culture à l'UNESCO, ont successivement mis l'accent sur la nécessité d'un renouveau des études françaises à l'Université.

Cette deuxième Rencontre a pour thème : *« Quels doivent être les objectifs et quelles sont les conditions d'un enseignement efficace du français ? »* C'est cette interrogation que les congressistes s'efforceront de résoudre au cours d'échanges dans des « ateliers-rencontres » organisés à l'université des sciences humaines de Strasbourg, jusqu'au 22 juillet.

Le gouvernement français n'était pas représenté à la séance inaugurale, contrairement à ce qui avait été prévu. Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, était retenue à Paris pour l'ouverture du congrès des sciences physiologiques, et M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, était également retenu à Paris. De même, le message du président de la *République française* n'a pu être acheminé à temps : il sera cependant lu lors de la séance de clôture que présidera vendredi M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. — J.-C. P.

MM. JACQUES THUILLIER ET ANTOINE GUILLAUMONT PROFESSEURS AU COLLÈGE DE FRANCE

MM. Jacques Thuillier, professeur à l'université de Paris-IV, et *Antoine Guillaumont, directeur* d'études à l'Ecole pratique des hautes études, sont nommés au Collège de France, le premier professeur titulaire de la chaire d'histoire de la création artistique en France, le second professeur titulaire de la chaire de christianisme et gnoses dans l'Orient préislamique.

[Né le 18 mars 1928 à Vaucouleurs (Meuse), M. Jacques Thuillier est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé des lettres et docteur ès lettres, il est d'abord pensionnaire à la Fondation Primoli de Rome (1955-1956), puis à la Fondation Thiers de Paris (1956-1959). Il est ensuite assistant à la faculté des lettres de Paris (1959-1962), chargé d'enseignement puis maître de conférences d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Dijon (1962-1970), et enfin professeur d'histoire de l'art moderne à l'université de Paris-Sorbonne depuis 1970. M. Jacques Thuillier est l'auteur de nombreux ouvrages sur la peinture classique française (Le Brun, Fragonard, Poussin, de la Tour, etc.).]

[M. Antoine Guillaumont est né le 13 janvier 1915 à L'Arbresle (Rhône). Agrégé des lettres, docteur ès lettres, il est d'abord professeur au lycée de Monaco (1943-1945). Attaché puis chargé de recherche au C.N.R.S. (1946-1951), il devient directeur d'études pour l'hébreu et l'araméen (1952-1974) et, depuis 1957, pour les christianismes orientaux à l'Ecole pratique des hautes études. Depuis 1964, il a activement participé aux travaux archéologiques entrepris sur le site des Kellia, en Egypte. Cotraducteur de la Bible de la Pléiade, M. Antoine Guillaumont a participé à l'édition ou à la traduction de nombreux textes coptes et syriaques.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE DES AFFAIRES DE PARIS

Mlles et MM. Amsalem, Arbus, Guillaume Astier, Balaguier, Alain Barbet, Barruol, Belloni, Bizeray, Bourdil, Breuneval, Butticaz, Capbern-Gasqueton, Carabeux, Philippe Chazal, Coffinier, Coris, Isabelle Cousin, Croci, Nicolas Delaporte, Delavenne, Delzenne, Delille, Destre, Anne Dupin, Béatrice Frossard, Béatrice Gaud, Gendre, Goubely, Hoffstetter, Dan Horowitz, Monique Huet, Ing, Joudioux, Jupillat, Robert Lambert, Marianne Launay, Jacques Le Maître, Lerner, Lesourd, Michel Liberman, de Madre, Marmillod, Patrick Menard, Monteville, Musselin, Naffa, Nardin, Hervé Nisky, Paparghyriou, Papillier, Peiffer, Thierry Peugeot, Pidault, Pignon, Sibylle Quere, Ricordeau, Olivier Robin, Rocheron, Chantal Simone, Sourang, Sthemer, Tran Dinh Le, Vanlerberghe, Claire Vericel, Viard-Gaudin, Vigel, Weyne.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article « La sélection par le sprint » (*le Monde* daté 17-18 juillet), il était écrit : *« Mieux valait le diplôme* (du baccalauréat) *obtenu de justesse, sans mention, mais sans oral, qu'une mention après oral. »*

Or, les candidats sont dispensés du second groupe d'épreuves dites « orales » lorsqu'ils ont obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'issue du premier groupe. C'est dire qu'ils ont alors au minimum la mention « assez bien ». Il aurait fallu écrire : *« Mieux valait le baccalauréat mention « assez bien » obtenu sans oral, que mention « bien » après oral. »*

● *L'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avant de se mettre en vacances, a entendu un exposé de M. Azzedine Beschaouch sur les résultats de nouvelles recherches sur les sodalités de l'Afrique romaine et sur les hypothèses qu'elles permettent, attribuant à ces confrères un rôle également économique.

M. FRANCIS DUBUS DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

Par décret publié au *Journal officiel du 19 juillet*, M. Francis Dubus, directeur de l'I.U.T. de Nice, est nommé directeur de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.

[Né en 1932 à Leers (Nord), M. Dubus a fait ses études secondaires à Roubaix. Elève de classes préparatoires aux lycées Faidherbe de Lille et Chaptal à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, il est agrégé de sciences physiques en 1957. Assistant à la faculté des sciences d'Orsay, en 1960, il est docteur ès sciences en 1967, avec une thèse sur les méthodes de diagnostic dans les gaz ionisés. En novembre 1965, il est chargé, un an avant la création des Instituts universitaires de technologie, d'une expérience préliminaire. Depuis cette année-là, M. Dubus est animateur de la commission pédagogique des I.U.T. Nommé maître de conférences en 1968, il est directeur de l'I.U.T. de Cachan (Val-de-Marne) de 1968 à 1970. Professeur titulaire à l'université de Nice en 1970, il est directeur de l'I.U.T. de cette ville depuis 1975. M. Dubus est président de la commission des moyens de l'assemblée des directeurs d'I.U.T. et président de la 23e section (électronique, électrotechnique et automatique) du comité consultatif des universités depuis 1975.

M. Dubus a créé en 1970 à Nice un laboratoire des signaux et systèmes, associé au C.N.R.S. en 1973.]

POUR ÊTRE CRÉDIBLE LE SOCIALISME DOIT ACCEPTER LE PLURALISME DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

déclare le président du Syndicat des enseignants chrétiens

M. Louis Tourancheau, vice-président de la C.F.T.C., président-fondateur du syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) a adressé une lettre ouverte à M. François Mitterrand. Il écrit notamment :

« Vos déclarations, qui se veulent rassurantes concernant le problème scolaire, ne trompent personne. Le programme commun n'a rien modifié de ce chapitre et toutes les écoles, qu'elles reçoivent une part du budget de l'Etat ou non, seraient intégrées si votre parti et ses alliés arrivaient au pouvoir. (...) D'autre part, les parents qui choisissent l'école catholique appartiennent à tous les courants politiques et à toutes les catégories sociales (militants communistes, riches et pauvres, cadres, manœuvres) et même au corps enseignant public. Si, hélas, elle doit demander aux parents une participation, c'est que la loi scolaire du 31 décembre 1959, malgré son apport indispensable à leur survie, n'a pas résolu toutes les difficultés, ni la justice absolue. Avec 16 % des élèves, elles reçoivent, ces écoles, 9,8 % du budget (gros avantage pour l'Etat et non gaspillage des fonds publics). »

« Pour que le socialisme français soit crédible, ajoute M. Tourancheau, *il faut qu'il accepte le pluralisme dans le domaine de la culture et de l'éducation, c'est-à-dire qu'il ne cède pas aux pressions de groupes irresponsables et sectaires ; il faut qu'il respecte et les droits de la famille et l'article 2 de la Constitution, à savoir que chaque foyer reçoive de l'Etat la même aide financière quelles que soient ses conceptions philosophiques et religieuses. »*

ÉQUIPEMENT

— A PROPOS DE... —

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

L'État pousse au mariage

Le gouvernement doit fixer, ce mardi 19 juillet, au cours d'une réunion interministérielle le régime des aides financières qui sera appliqué par l'Etat aux chantiers navals. Ce secteur connaît dans le monde entier une grave crise à laquelle la France, qui occupe dans cette branche trente mille salariés, n'échappe pas puisque son carnet de commandes s'est dégonflé en 1976 de 38 % par rapport à 1975.

Si de nouvelles commandes ne sont pas enregistrées dans l'immédiat, des ruptures de plans de charge et un sous-emploi inquiétant de la main-d'œuvre apparaîtront à partir du printemps de 1978.

Le gouvernement est conscient de ces difficultés mais il n'a pas été pressé d'intervenir jusqu'à maintenant car les résultats financiers de 1976 font ressortir pour la quasi-totalité des grands chantiers des bénéfices confortables ; ces bénéfices correspondent à la livraison de navires commandés dans les années 1972-1973, à une époque où le marché était très soutenu. Aujourd'hui, en revanche, les chantiers « seraient prêts à tout » pour prendre des commandes.

L'Etat a exigé, de plus, que la profession présente un progamme de restructuration industrielle et financière. Il a lié son aide à l'application de ce plan de regroupement, ce qui a provoqué de la part de certains chefs d'entreprise concernés des jugements très sévères sur « les erreurs, l'incompétence et l'irresponsabilité » *des pouvoirs publics et des « technocrates ».* « Considérer la restructuration comme un préalable à l'institution d'un régime d'aide exceptionnel revient à inverser l'ordre des priorités », *a dit M. Edouard Rerolle, président des Chantiers navals de La Ciotat et président de la chambre syndicale.*

Après une « escalade » entre les pouvoirs publics et les professionnels qui a duré plusieurs mois, il semble que la situation se soit aujourd'hui quelque peu détendue. Les six grands et moyens chantiers mettent au point un projet de regroupement en deux ensembles. Le premier rassemblerait les Chantiers de La Ciotat, de France-Dunkerque et peut-être la Société des ateliers et chantiers du Havre et de La Rochelle-Pallice. Dans le second groupe d'importance à peu près comparable, seraient associés Alsthom-Atlantique, les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) et Dubigeon-Normandie.

Ces rapprochements ne prendraient toutefois pas la forme de fusions mais celle de participations croisées au capital, ou la création de holding financier. On sait déjà qu'un projet est prêt d'une prise de participation de 37 % de Alsthom Atlantique dans les C.N.I.M. mais il ne se réalisera que « sous réserve d'une aide importante de l'Etat ».

Sur le budget de l'Etat, l'aide à la construction navale représente chaque année une enveloppe d'environ un milliard de francs, constituée quasi exclusivement de ce qu'on appelle la garantie de prix, c'est-à-dire la fixation d'un régime d'aides exceptionnel... différence de prix de revient entre le moment de la commande et celui de la livraison. Pour aller plus loin et pour se rapprocher des politiques unilatérales décidés par ses principaux partenaires européens, le gouvernement français compte non seulement maintenir ce régime à des conditions avantageuses, mais faciliter les crédits aux pays en voie de développement qui passeraient des commandes en France.

L'Etat envisage surtout de rétablir l'aide de base, c'est-à-dire la subvention (supprimée le 1er janvier 1976) et de la fixer à 15 % au minimum du prix du navire à la commande. En même temps, l'aide aux petits chantiers qu'en décembre dernier on avait fixée à 10 % serait, elle aussi, relevée.

Des contraintes budgétaires du plan Barre ou de la sauvegarde immédiate d'un important secteur de l'industrie française, quelle sera la priorité « la plus prioritaire » ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

DÉBAT — Faut-il modifier le système de rémunération des ingénieurs de l'État ?

Faut-il modifier le système de rémunération des ingénieurs de l'État, notamment lorsque ces derniers travaillent pour les communes ? « Le Monde » des 16 et 17 avril a fait état à ce propos des propositions du rapport Martin. Des organisations syndicales ont réagi dans « le Monde » des 25 et 26 juin. Le Syndicat national autonome des ingénieurs des ponts et chaussées et le Syndicat national des ingénieurs des travaux publics de l'État apportent à leur tour leur point de vue dans ce débat.

Il faut d'abord préciser que la loi du 29 septembre 1948 a rétabli des dispositions centenaires supprimées par le gouvernement de Vichy, en 1941. Le concours des ingénieurs des services publics est autorisé exclusivement pour les équipements collectifs et ouvrages d'intérêt public. Chaque intervention fait l'objet d'une autorisation particulière (pas forcément accordée) délivrée par le ministre ou le préfet.

Par leur implantation territoriale diffuse et leur présence permanente auprès des collectivités locales, notamment celles de faible ou moyenne importance, les services techniques de l'Etat sont à même de leur apporter une collaboration précieuse dont elles sont le plus souvent satisfaites, et c'est donc très naturellement qu'elles font appel, pour la réalisation de leurs travaux, à ces services qui sont d'ailleurs irremplaçables dans bien des cas, et en particulier dans de nombreux secteurs géographiques.

En dépit de ses imperfections, qui peuvent être corrigées, ce système engendre un type de relations particulièrement ouvert et dynamique entre les élus et les ingénieurs maîtres d'œuvre, qui ne pourrait exister si l'administration et ses ingénieurs étaient confinés dans une stricte fonction de contrôle, certes indispensable, mais sclérosante pour le contrôleur et contraignante et mal perçue pour le contrôlé.

En conclusion, il nous paraît que, dans le contexte administratif actuel, le principe des activités accessoires des services techniques de l'Etat « ne doit pas être supprimé » ainsi que l'a confirmé dans son rapport au premier ministre M. Martin, ancien président de la section des travaux publics au Conseil d'Etat.

Pour ce qui concerne les honoraires versés au fonds de concours national, il faut distinguer le calcul de leur montant, le mode de répartition entre les fonctionnaires concernés et le niveau de rémunération des ingénieurs obtenu par ce système.

Dans l'immédiat, les ingénieurs de l'Etat acceptent la réforme proposée par le rapport Martin. Elle devrait apporter un certain nombre de correctifs aux imperfections du système actuel. Elle permettrait l'actualisation des rémunérations des services techniques de l'Etat, qui n'ont pas été modifiées depuis près de vingt ans. Elle atténuerait l'écart de rémunération avec les bureaux d'études et entreprises privés. Elle apporterait aux interventions de l'ingénierie publique l'esprit de la réforme de l'ingénierie privée (coût d'objectif, abattement sur la rémunération en cas de dépassement de ce coût).

Le système de répartition est régi par des textes réglementaires parfaitement connus et d'ailleurs publiés dans les bulletins officiels du ministère. Ils conduisent à répartir automatiquement au moins 85 % des ressources. La répartition du solde est réservée essentiellement, et en tant que besoin, à régler des problèmes particuliers et est soumise pour avis à une commission locale où chaque catégorie de personnel est représentée. Il ne paraît pas aberrant que l'examen des cas individuels soit fait par les représentants du grade considéré et des grades supérieurs. Il convient de signaler à ce sujet que les traitements des fonctionnaires font l'objet dans chaque ministère de rémunérations complémentaires qui, nous croyons le savoir, sont rarement réglementées et contrôlées par des textes et commissions aussi développés que ceux qui concernent les fonctionnaires techniques de l'équipement.

4 500 F par mois

L'examen des rémunérations accessoires doit être replacé objectivement dans le contexte général des traitements des fonctionnaires de l'Etat, et il est nécessaire de comparer les revenus globaux : traitement principal plus indemnités accessoires.

A cet égard, il est exact que depuis 1948 les traitements principaux des ingénieurs de l'Etat n'ont pas suivi la progression constatée, toutes choses égales par ailleurs, pour d'autres catégories de fonctionnaires, leurs demandes de reclassement ou d'amélioration des statuts ayant toujours été freinées en raison de l'existence des rémunérations accessoires. A titre d'exemple, une étude faite en 1972 a mis en évidence que, malgré les « honoraires », le rapport entre les revenus globaux des cadres techniques et administratifs de l'Etat n'était pas privé, ce qui détruit l'impression d'inégalité qui pourrait apparaître à la seule comparaison des rémunérations accessoires.

S'il est vrai que des différences « géographiques » existent pour des personnels d'un même grade, il faut préciser que, du fait d'une péréquation nationale, l'éventail entre services est ramené dans un rapport voisin de 1 à 2. A l'intérieur d'un même service, l'application des coefficients individuels fixés par les textes peut conduire dans des cas extrêmes à un rapport de 1 à 2 pour des fonctionnaires de même grade, mais cet éventail est en fait très exceptionnellement utilisé.

Compte tenu de ces divers éléments et du rapport des indemnités accessoires au traitement principal, le revenu global des ingénieurs de même grade et de même ancienneté, occupant des fonctions identiques, n'excède pas en pratique le rapport de 1 à 1,3. Ces précisions nous semblent de nature à atténuer le caractère excessif d'une présentation des rémunérations qui, limitées aux « honoraires », pourrait laisser croire à des disparités injustes et arbitraires.

Malgré l'existence de ce régime à recrutement, compétence et fonctions équivalents le revenu moyen des ingénieurs de l'Etat subit un écart minimum de 30 à 40 % avec ceux des ingénieurs du secteur nationalisé et privé, comme le montre une étude récente parue dans *l'Expansion* du mois de juin. A titre d'exemple, il apparaît scandaleux qu'un ingénieur des T.P.E., après cinq années de fonctions dans des postes de responsabilité, ne perçoive au titre de son traitement principal que 4 500 francs par mois aux conditions économiques de janvier 1977. L'examen du traitement d'un ingénieur des ponts et chaussées ferait apparaître un résultat semblable.

En définitive, les syndicats d'ingénieurs du ministère de l'équipement estiment que si le maintien du principe de leurs activités pour le compte des collectivités locales est souhaitable dans l'organisation administrative actuelle, il devient par contre nécessaire de revoir le système des rémunérations dans une triple perspective :

1) Nécessité d'assurer aux fonctionnaires un revenu équivalent à celui de leurs homologues des secteurs parapublic et privé ;

2) Nécessité de garantir un revenu qui ne serait plus soumis à des décisions conjoncturelles ;

3) Nécessité d'inclure toutes les formes de rémunération dans l'assiette des revenus servant de base au calcul des pensions de retraite.

PÊCHE

LES « NEUF » CONCLUENT UN ACCORD PROVISOIRE SUR LE HARENG

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La discussion sur les droits de pêche applicables à chacun des Etats membres de la C.E.E. dans la zone de 200 milles communautaires *n'a pas progressé* d'un pas lors de la session ministérielle réunie lundi 18 juillet à Bruxelles. Les Neuf se sont bornés à prendre une décision de procédure : une réunion ministérielle spéciale, consacrée à la pêche, se tiendra les 24 et 25 octobre à Luxembourg.

Ils ont tous insisté sur la nécessité politique de parvenir à définir alors un nouveau « régime interne ». C'est toujours le problème de la répartition des droits de pêche au large des côtes anglaises et irlandaises — les plus poissonneuses — qui soulève le plus de difficultés. Les Irlandais continuent à réclamer une zone de pêche exclusive de 50 milles au large de leurs côtes. Les Britanniques, au moins en apparence, font preuve d'une certaine souplesse : ils se déclarent prêts à renoncer, au moins partiellement, à la notion de zone exclusive, mais à la condition que leurs pêcheurs se voient reconnaître, par un autre biais, au moment de la répartition des quotas, une situation nettement privilégiée.

En revanche, les Neuf se sont mis d'accord pour interdire, jusqu'au 30 septembre prochain, la pêche au hareng dans la zone communautaire de la mer du Nord, entérinant ainsi la décision prise unilatéralement par la Grande-Bretagne le 1er juillet. Mais cet accord n'est qu'un demi-succès puisque deux propositions étaient sur la table de négociations : une interdiction totale de la pêche au hareng jusqu'à fin juin 1979 proposée par la Commission de la C.E.E., ou la fixation de quotas très limités pour les Etats membres qu'avait proposée le gouvernement de Copenhague.

● R.F.A. : 6 600 KILOMETRES D'AUTOROUTES EN 1980. — Le gouvernement ouest-allemand construira d'ici à 1980, 1 340 kilomètres supplémentaires d'autoroutes et élargira à trois voies 470 kilomètres d'autoroutes déjà en service, annonce le ministère de la circulation à Bonn.

L'Allemagne de l'Ouest disposera alors de 6 600 kilomètres d'autoroutes. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG REFUSE LA CENTRALE DE FLAMANVILLE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — La centrale nucléaire de Flamanville ne figurera pas au Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Nord-Cotentin (SDAU). C'est ce qu'a décidé, lors de sa dernière réunion, le nouveau conseil de la communauté urbaine de Cherbourg (à majorité socialiste) en refusant la modification qui aurait permis de rendre légale la réalisation de ce projet qui divise la population du Cotentin. Le vote, acquis à l'unanimité, ne remet cependant pas automatiquement en cause la construction de la centrale de Flamanville. *Mais comme* la communauté urbaine de Cherbourg représente à elle seule plus du quart de la population concernée, par le SDAU, la décision finale devra être prise par décret après avis *du Conseil d'Etat. Celui-ci sera* donc amené prochainement à examiner le nouveau schéma d'aménagement.

Dans la résolution qu'il a adoptée pour *motiver sa décision*, le conseil indique que son refus d'inscrire la centrale de Flamanville au SDAU du Nord-Contentin, s'appuie sur l'absence d'un véritable débat démocratique à propos du programme nucléaire français et sur le manque de garantie du projet en matière de sécurité. Ce n'est donc pas tant la centrale elle-même qui est visée que le programme nucléaire. Le gouvernement, de M. Louis Darinot, député de la Manche (P.S.) et maire de Cherbourg et président du conseil de la communauté urbaine, a en effet obtenu qu'une résolution jugée « trop antinucléaire » soit abandonnée au profit de celle — beaucoup plus nuancée — qu'il défendait et dans laquelle le conseil pend la précaution de se déclarer « non hostile à l'utilisation de l'énergie nucléaire civile ».

Pendant ce temps, et en dépit de la décision de la communauté urbaine de Cherbourg, les travaux continuent à bon rythme sur le site de Flamanville. — *(Intérim.)*

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le virage de la Forclaz

De notre envoyé spécial

Chamonix. — Le col de la Forclaz, un obstacle où s'illustrèrent Anquetil, Poulidor et Pingeon, a donné lieu, lundi 18 juillet, aux premières attaques sérieuses du Tour de France, qui trouve enfin son rythme sportif. Sur ces pentes de fort pourcentage — 1 100 m de dénivellation en 13 kilomètres, — le démarrage de Zoetemelk, la riposte de Van Impe et le « contre » de Thévenet ont ouvert dans le peloton une brèche que Thurau *est parvenu à colmater mais que* Merckx n'a pu réduire.

L'Allemand a gagné au sprint à Chamonix après avoir rejoint le groupe de tête dans la descente vers Vallorcine. Le Belge a perdu, pour sa part 2 mn 37 sec. et, à moins d'un coup de théâtre, il a aussi perdu la possibilité de remporter l'épreuve une sixième fois. Son expérience et sa volonté n'ont pas pesé du même poids que la jeunesse et l'enthousiasme de son adversaire, distancé comme lui à 6 kilomètres du sommet.

Il n'y a pas si longtemps, Merckx aurait eu ce sursaut qui a permis à Thurau de renverser une situation momentanément compromise. Mais son punch s'est émoussé, sa résistance s'est amoindrie et, de surcroît, il est souffrant depuis deux jours. Ce qui donne à penser que ce champion exemplaire, septième au classement général à 3 mn 02 sec. de Thévenet, n'occupe pas aujourd'hui sa vraie place.

La lutte reste très ouverte puisque les quatre premiers du classement général — Thévenet, Thurau, Van Impe, Kuiper — sont toujours groupés en 49 secondes, et que Zoetemelk, cinquiène, ne compte que 1 min. 13 sec. de retard. Tout doit se jouer désormais en deux temps : dans la montée de l'Alpe-d'Huez d'abord, dans l'exercice contre la montre de Dijon ensuite : une étape relativement longue (50 kilomètres) qui risque de modifier l'ordre établi, à quarante-huit heures de l'arrivée.

Notre longue patience sera-t-elle récompensée ? Après deux semaines de course et trois mille kilomètres de rodage, le Tour devient intéressant. On n'osait plus l'espérer.

JACQUES AUGENDRE.

***

Classement de la seizième étape Morzine-Chamonix (121 km). — 1. Dietrich Thurau (R.F.A.), 3 h. 29 min. 52 sec. ; 2. Pozo (Esp.), 3. Zoetemelk (P.-B.), 4. Thévenet (Fr.), 5. Van Impe (Bel.), 6. Vallet (Fr.), 7. Martins (Port.), 8. Agostinho (Port.), 9. Kuiper (P.-B.), 10. Galdos (Esp.), tous même temps, etc.

Classement général. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 91 h. 34 min. 50 sec. ; 2. Thurau (R.F.A.), à 11 sec. ; 3. Van Impe (Bel.), à 33 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), à 49 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 13 sec. ; 6. *Galdos (Esp.), à 1 min. 56 sec.* ; 7. Merckx (Bel.), à 3 min. 7 sec. ; 8. Delisle (Fr.), à 3 min. 40 sec. ; 9. Laurent (Fr.), à 4 min. 7 sec. ; 10. Villemiane (Fr.), à 11 min. 16 sec., etc.

Papy

De notre envoyé spécial

Chamonix. — *Il est comblé, Papy. Pensez donc : quarante ans qu'il attendait ça, sans rien dire, fidèle mais discret. Puis un beau jour, c'est venu, comme dans son rêve. Il est monté dans la voiture. Cyrille conduisait. Et lui, Papy, il a vu. Il a tout vu : les gars sur leur vélo, le peloton, la foule, les pancartes. Il a tout entendu : Cyrille qui papote, le mécano qui s'amuse, Radio-Félix qui nasille. Il a tout eu : même le petit qui est tout seul et qui a tenu bon jusqu'au bout. Ce n'était plus le 58, c'était Quilien. Quelle fête !*

Papy est rentré en coulisses, maître dans son royaume. Désormais, il peut songer à la retraite, sans regret : il a fait les avant-scènes un soir de générale. Roland Mignot, soixante-quatre ans, trente-cinq Tour de France, sait maintenant ce qui se passe sur la route quand il n'est plus là. C'était il y a trois jours dans les bosses du Jura : il ne l'oubliera pas. Le triomphe modeste, la joie timide, il est retourné à ses pommades. Il effleure, il pétrit, il tripote. Et il calme quand les nerfs affleurent, cajole quand le moral est en baisse, bichonne quand tout est au beau fixe.

La mère poule des « Gitane » tâte le jarret de la France cycliste depuis qu'en 1936 un certain Pélissier l'a présenté au « père Desgranges », l'inventeur du Tour. Pas un faux bond en quarante et un ans de service, et toujours le même œil qui vous regarde sous cape mais dénichera le moindre bouton à vocation de furoncle. Le moindre pinçon aussi qui, naissant gros comme une lentille en ces parties sensibles qui frottent le bec de selle, se transforme en abricot si Papy n'y prend garde.

Il s'est marié au Tour et ne veut plus le quitter. Il pourrait bien, pourtant. A Paris, sa clientèle est assurée. Mais « ceux de la haute » qui viennent chez lui soigner leur cellulite sont assez riches pour prendre de longues vacances. Alors, autant en profiter. Il a connu longtemps, dans un cercle des beaux quartiers, les grands, les banquiers, les deux cents familles et autant de nobliaux qui s'étaient retrouvés sur la jante mais gardaient des principes ». *Ici, pendant trois semaines, c'est plutôt la roture, mais tout nu sur la table, où est la différence ? Il sait ce que c'est, la souffrance sur deux roues, lui qui n'est là que pour la faire oublier.* « Les footballeurs à côté de ça, c'est de la rigolade. Ils boivent, ils fument, ils. Des charlots, quoi ! »

Soigneur, c'est son titre, mais Papy est tout autant cuistot et déménageur. Levé vers les 5 heures, quand les coureurs partent en milieu de matinée, il remplit ses bidons et prépare ses musettes, réveille la troupe et la met à table avant de la mettre en selle. Après quoi « que vogue la galère », *lui, fait les bagages, charge la camionnette et prend les raccourcis pour gagner la prochaine étape. Il y arrive deux ou trois heures avant les « petits ».*

Le temps de décharger, de trouver des chambres au calme, de faire le plein chez le pharmacien, et ils sont là, sur la table, les jambes lourdes et les reins en compote. Entre les paumes de Papy. Dites lui encore après trois heures de pétrissage que le Tour prend des allures d'hypermarché ambulant, et il vous fera taire gentiment, le temps de jurer sur ses grands dieux et sur ses quarante ans de métier, que s'il y a des marchands de soupe, même haut placés, ses petits gars, quand ils grimpent à en crever, « ils n'ont pas l'air de boutiquiers ».

DOMINIQUE POUCHIN.

VOILE

Cowes-Dinard en préface à l'Admiral's Cup

Parmi les deux cent cinquante concurrents qui viennent de disputer Cowes-Dinard se trouvaient de nombreux bateaux qui participeront, à partir du 28 juillet, aux cinq épreuves de l'Admiral's Cup. Les résultats de cette course font donc l'objet d'un examen attentif.

Certes, compte tenu des marées et des « passages à niveau », Cowes-Dinard laisse une large place à la chance, surtout lorsque le vent est faible comme ce fut le cas. Il reste que le palmarès peut préoccuper quelques-uns des dix-neuf pays engagés dans la Coupe, à commencer par la Grande-Bretagne.

En effet, en classe I, *Moonshine* est le seul bateau de l'équipe anglaise à tirer son épingle du jeu avec sa place de deuxième. Il est cruellement devancé par *Brother-Cup*, qui, écarté de la sélection britannique, fait maintenant partie de l'équipe autrichienne ! *Morning-Cloud*, à Edward Heath, non retenu également, termine troisième devant bien des voiliers admis à l'honneur de représenter leur pays...

La France peut se réjouir de voir, une fois encore, *Révolution* l'emporter en classe II. Ce sera décidément le bateau vedette de l'équipe française et l'un des plus en vue de l'Admiral's Cup.

Le fait le plus marquant de Cowes-Dinard est sans doute la démonstration fournie par des équipes qu'on aurait tort de considérer comme de second plan. Première en classe I, l'Autriche est quatrième en classe II. Hong-Kong obtient la quatrième place en classe I et la deuxième en classe II. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis trouveront à qui parler à la fin de ce mois...

YVES ANDRÉ.

D'un sport à l'autre...

CANOE-KAYAK. — *Les Français Catherine et Gérard Mollard ont gagné, lundi 18 juillet, l'épreuve des paires « canadiennes » mixtes dans les championnats du monde de canoë-kayak, qui se disputent à Spittal (Autriche).*

ESCRIME. — *Une étudiante en éducation physique du Spartak de Moscou, Valentina Sidorova, est devenue championne du monde du fleuret féminin, lundi 18 juillet, à Buenos-Aires. Elle devance sa compatriote Elena Belova et la championne olympique, la Hongroise Ildeko Schwarzenberger. La Française Véronique Trinquet est cinquième.*

Le Monde de L'ÉTÉ

RENCONTRES...

Les «messieurs serviables» de la gare Montparnasse

CURIEUX comité d'accueil, à la gare Montparnasse, que ces hommes accoudés à l'appui en imitation de marbre — en haut de l'escalier du hall, face aux guichets d'arrivée — avec leur faux air d'attendre quelqu'un et leur regard qui évalue la marchandise. En l'occurrence, les produits qu'ils examinent, ce sont les femmes en général, et en particulier les jeunes filles qui « débarquent » des trains en provenance de Bretagne.

Ces hommes, et ceux qui arpentent le hall entre deux visites au bar, ne sont pas venus pour se faire plaisir à peu de frais en « *taquinant les filles* » dans l'espoir, comme le disait un jeune homme, que quelques-unes se montrent « *gentilles et compréhensives* ». Certains de ces spectateurs, calmes et sérieux, semblent bien être là pour affaire plus que par jeu. Chercheraient-ils des recrues pas chères pour leur commerce, naïves et inconscientes à souhait ; leur provision d'été en quelque sorte ?

Pour en être convaincue, il suffisait de devenir, pour quelques heures, une de ces jeunes Bretonnes. A 19 h. 50, le samedi 16 juillet, j'ai donc franchi les guichets de Montparnasse, en même temps que les voyageurs qui descendaient du train de Quiberon, munie d'un ticket de quai et encombrée d'une lourde valise. Après avoir scruté la foule, comme pour y reconnaître des visages familiers, installée un peu à l'écart, appuyée le long du mur, j'ai commencé d'attendre, regardant fréquemment ma montre. Des hommes, des couples passaient, un rien moqueurs devant mes yeux inquiets et mon air perdu.

Vers 20 h. 30, un homme de taille moyenne, à l'embonpoint d'une quarantaine bien nourrie, élégant sans ostentation, mais dont l'allure trahissait une certaine vulgarité, est venu, avec beaucoup de gentillesse, demander s'il pouvait m'être utile.

— *Je vais à Nanterre*, ai-je expliqué timidement. *On devait venir me chercher. Si ces amis n'arrivent pas, je crois que je vais prendre le métro.*

— Vous tombez bien ; je vais à Saint-Germain-en-Laye avec une amie qui m'attend dans la voiture. Je venais acheter des cigarettes. Si vous voulez, nous vous accompagnons. Nanterre, c'est notre direction.

— *Non, ce n'est pas la peine. En métro, il faut changer ?*

— Oui, et il est bien tard pour aller seule en métro à Nanterre. Puis, après la sortie, vous ne trouveriez pas le chemin.

Sensible en apparence à ses conseils, j'ai commencé de le suivre mais, au bas de l'escalier, je me suis ravisée. En effet, j'étais vraiment venue seule et il me paraissait risqué de monter en voiture.

— *En fin de compte, je préfère prendre le métro.*

— Auriez-vous peur ?

— *Non, mais...*

— Vous savez, cela se fait souvent de conduire une jeune fille chez elle.

Comme le jeu avait assez duré, j'ai repris une voix ferme pour lui lancer :

— *Ainsi, vous imaginiez que j'allais suivre quelqu'un qui m'aborde dans une gare !*

— Tu t'es payé ma tête, petite garce ! Toutes des putes, toutes des...

Sans attendre le reste des insultes je suis remontée en courant vers le couloir où se trouve un commissariat de police. Il ne m'a pas suivie.

C'est délicat

Le lendemain, retour à la gare, la démarche et le regard assurés d'une habituée des grandes villes. Femme seule en promenade, j'ai dû subir les « *Tu viens, chérie* » habituels et quelques gestes à propos desquels on peut difficilement parler de délicatesse ; cependant, aucun conducteur bénévole ne s'est présenté. En revanche, j'ai rencontré Marie-France, âgée de vingt ans, qui arrivait de Pontorson (près du Mont-Saint-Michel) s'attendant à trouver au bout du quai ses cousins de Vitry-sur-Seine et qui s'est approchée pour demander : « *Madame, est-ce que vous pouvez me conduire au métro et m'expliquer comment le prendre ?* ». Elle n'aurait pas posé cette question à un homme car, assure-t-elle, elle « *aurait trop peur* » ; pourtant, les femmes ne semblent jamais disposées à s'arrêter. Alors, finalement...

Effrayée par la grande ville, par le métro dont elle ignorait le fonctionnement, elle était, pour les guides amateurs, une proie toute désignée. Comme ces jeunes filles que voit chaque jour l'employé du bureau des voyageurs.

— *Si elles viennent ici*, raconte-t-il, *je les aide, soyez-en sûre. Mais je ne vais tout de même pas, moi, les aborder. Certaines se font embarquer, j'en suis persuadé. Comment savoir, quand elles partent avec un homme, s'il n'est pas leur ami et, même avec un inconnu, peut-être sont-elles consentantes. C'est délicat, vous comprenez.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

POUR CEUX QUI RESTENT

PEUT-ON bénéficier d'un air de vacances dans sa propre ville au mois d'août lorsque l'on ne peut la quitter ? La ville de Dijon dont le maire est M. Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement, tente une expérience dans ce sens avec une opération « Vacances pour ceux qui restent ». Le but de cette expérience est de permettre aux Dijonnais qui ne partent pas d'utiliser très largement les ressources culturelles et sportives de leur ville, grâce à l'assistance de guides ou de moniteurs compétents et disponibles.

A cet effet, une carte sera mise en vente à la mairie, et donnera droit à une visite guidée de la ville, une visite guidée des musées, une réduction de 5 F à tous les spectateurs de l' « Estivade » du mois d'août, une entrée pour deux personnes dans une piscine de la ville, une promenade en voilier, une séance de tir ou une leçon de tennis, une sortie pique-nique, une visite de la base aérienne militaire. Le tout pour 15 F. La carte sera valable durant trois semaines, du 1er au 21 août. — (Corresp.)

LA MOSTRA DEL LARZAC

Le Beaubourg d'Occitanie

« LA Mostra del Larzac est à Beaubourg ce que l'Occitanie est à la France. » *Ainsi se présente* cette étonnante exposition d'été organisée chaque année depuis 1969 hors des circuits commerciaux et loin de toute agglomération, en rase campagne, au lieudit « Les Infruts », dans un ancien relais de poste, entre Rouergue et Languedoc.

Les promoteurs de cette manifestation artistique ont choisi à dessein ce haut lieu qui « occupe géographiquement le centre du pays occitan » pour « témoigner d'un art du Sud dont la tradition ininterrompue, née avec la civilisation romane, *s'est renouvelée sans cesse* à travers les âges ».

A la *Mostra* 1977, ils sont cent vingt artistes, peintres, sculpteurs, photographes, décorateurs, tous issus du midi de la France, de Nice à Bayonne, de Limoges à Perpignan, administrant la preuve d'une « présence occitane sur le chantier de l'art contemporain ».

Il ne s'agit pas ici de cultiver des tendances, mais de stimuler une recherche plasticienne intense, audacieuse. Aussi bien entre-t-on à la Mostra, sélection d'œuvres *d'avant-garde, un peu* comme on entre dans une cage aux lions. La règle, c'est la « contradiction dynamique », la libération d'une énergie « *qui se* divise contre elle-même et rougeoie comme une forge aux mille *marteaux* simultanés ».

Le mouvement artistique occitan se définit à la Mostra comme un creuset critique et *théorique* : « Les arts plastiques, dit M. Félix Castan, un des animateurs de la *Mostra*, ont la capacité de montrer simultanément toutes leurs contradictions en un même lieu et de rendre tangible l'unité d'un champ de recherche. »

Aucune tricherie

Il préconise une confraternité de haut niveau avec les autres domaines culturels occitans, car « jamais les régions du Midi n'équilibreront l'intense activité parisienne si elles ne mettent en ligne que des productions d'intérêt moyen ou mineur. »

La seconde caractéristique de la Mostra, c'est le souci de démontrer qu'entre l'art paysan et l'art moderne occitan il n'y a pas de rupture. Autour de l'innombrable famille des corbeilles et paniers anonymes, ils *sont là aussi en foule, ces objets* de production traditionnelle « aux formes claires, épanouies, définitives ». « *La Mostra del Larzac, dans la rusticité* de ses bâtiments, trouve la force de rejeter les bricoleurs de bijoux et objets d'artisanat inconsistants et sans attache qui encombrent les plages, les villes balnéaires et les rues de Lourdes, dit encore M. Castan. Elle donne à voir ce que l'on croyait *déjà aboli... Aucune tricherie* à l'intention des touristes. La meilleure tradition pour un public souvent mal préparé aux innovations plastiques. C'est un bain d'art paysan qui lave l'esprit des préventions, détend le regard, sécurise la sensibilité. »

L'exposition 1977 de la Mostra del Larzac a été ouverte *le dimanche 17 juillet par une rencontre aux* « *Infruts* » avec le concours du groupe folk catalan Roc i foc (roc et feu) et du poète catalan Jordi Peire Cerda. Elle se prolongera jusqu'au 15 septembre. Le lundi 15 août, il y aura une rencontre-débat sur le thème Existence et signification des tendances à la Mostra del Larzac.

YVON MAYNADIER.

★ Les Infruts se trouvent au bord de la route nationale 9, entre Millau et Lodève. Tél. (65) 60-70-93.

BRÈTAGNE (suite)

Le cheval explosé

Après les livres de Pierre-Jakez Hélias, auteur du célèbre Cheval d'orgueil, *qui vient de publier* les Autres et les Miens *(Plon), et l'ouvrage de notre collaborateur Xavier Grall* le Cheval couché *(Hachette), après l'émission d'* « *Apostrophes* » *qui leur fut consacrée (voir* le Monde *daté 10-11 juillet), un autre écrivain, homonyme, au prénom près, de l'un des deux auteurs et sans lien de parenté avec lui : André Grall, qui dirige à Quimper les éditions de l'Universeau, nous adresse à son tour son « cheval » :*

LES brisants miroitent au soleil de minuit. Accroupi sur le roc, je regarde la mer qui prie sur son chapelet d'écume. Derrière mon dos, les hôtels clignotent, les feux papillotent et les phares pincent une parcelle de fausse nuit comme autant de couvées de braises naufrageuses. Je pense à leurs chevaux. L'Orgueilleux a fait bouillir le sang de mes racines, le Couché a embrasé mes hymnes de jeunesse et d'espoir. Avec eux, je suis allé à la mer.

L'acte final est-il joué, le rideau celte pailleté d'hermines va-t-il tomber sur la scène de mes identités qui se joignent ? Non. Mon cheval à moi est explosé. Je suis celte, je suis français, je suis européen, mais je suis surtout un Terrien embarqué sur une boule cosmique qui file dans les espaces, tourne dans les dimensions. Pour moi, être celte est un moteur, bielles de mon caractère, bougies de mes gènes, carburant de mon hérédité, de mon éternité. Peu m'importe comment tout ça fonctionne et m'emporte.

Je cours, je nage, j'explose dans ma soif de comprendre et d'agir. Mon cheval est en Sologne, en Berry et en Provence, mais aussi en Ukraine, au Tibet, dans l'Ohio et les Carpates ; mon cheval est là où se trouvent les hommes méfiants envers les pouvoirs, le cœur gonflé de poésie et le poing tendu contre les bombes à neutrons et les centrales nucléaires. Mon cheval est explosé comme le cosmos est explosé, jaillissement de multitudes, constellations d'espoirs dispersés qui se joignent et se fondent peu à peu sous l'enthousiasme des êtres non pollués.

Car nous, les Bretons, ne sommes pas encore trop pollués dans nos têtes... Parce que nous étions des impies, on nous a harcelé de pleuseries à tous les carrefours, parce que nous sommes encore propres de cœur, on veut nous pervertir dans l'atome aux conséquences insoupçonnées. Mon cheval est allé vers la mer. Il l'a trouvée ivre des déchets pourris de l'Auguste Politique.

Attention, citadin, mon cheval revient avec la rage au ventre !

ANDRÉ GRALL.

FEUILLETON - N° 8 — 20 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya s'est cachée dans l'armoire de sa chambre pour échapper à la scène de jalousie de son fiancé. Elle y retrouve Waltchak, qui, pour se venger de la méchanceté de la jeune fille, avait décidé de voler de l'argent. Une brève étreinte, que Maya ne se pardonne pas et pour laquelle elle se méprise, les a unis un court instant.

MAYA était certaine que Waltchak avait voulu dérober l'argent dans l'armoire. Oui, tout simplement voler et prendre la fuite avec l'argent. Un vulgaire voleur, voilà ce qu'il était !

Maya s'étonnait que la subite découverte de la véritable nature de Waltchak, que l'indélicatesse, la trivialité, la bassesse de son acte eût pu tant la bouleverser. Le garçon lui inspirait une telle aversion qu'elle avait dû faire effort pour lui proposer de jouer.

Elle en frémissait. Peut-être devait-elle précisément à cette ressemblance qui les rapprochait d'être touchée directement par sa misérable et grossière malhonnêteté, comme si elle la sentait dans sa propre peau !

***

De prime abord, quand elle avait fait sa connaissance, il ne lui avait paru ni malhonnête, ni grossier ou cupide. Elle l'avait bien trouvé un peu fruste, mais convenable. Et voilà qu'à présent...

« Il ne doute de rien ! S'imaginer que moi... »

Pourtant quelque chose de semblable devait arriver, cet instant de faiblesse auquel elle avait hier inexplicablement succombé avait dû tourner la tête au garçon, l'enhardir, le rendre effronté et familier, elle n'en était que trop convaincue.

Elle le savait pour la bonne raison... qu'elle-même, à sa place, aurait réagi de la sorte. Mais de là à se permettre...

« Il n'a eu que ce qu'il méritait, pensa-t-elle avec satisfaction. J'espère qu'il aura compris ! »

Et, pour couronner le tout, ils étaient aujourd'hui *tous les deux* pâles et défaits, plus que jamais semblables l'un à l'autre, mais cette fois pour *avoir partagé une même expérience.*

Ces deux femmes avaient-elles remarqué leur commune pâleur ? Avaient-elles associé leur fatigue ?

« Je dois demander son départ, se dit-elle, laisser entendre à maman que sa conduite à mon égard n'a pas été irréprochable. Elle trouvera bien le moyen *de se débarrasser de lui*, dès aujourd'hui, avec tact et discrétion. Un mot, je n'ai qu'un mot à dire, et il ne sera plus là aujourd'hui. Il le faut ! Maman ne me posera pas de question. »

Mais ce mot, Maya savait pertinemment qu'elle ne le dirait pas. Non ! Elle ne pouvait se faire à l'idée d'avoir pu, la veille, s'oublier jusqu'à...

Le souvenir de cet instant l'emplit d'une *telle colère contre elle-même* qu'elle se mordit les lèvres jusqu'au sang, serra les poings... Dans une armoire ! Dans une armoire avec ce Waltchak. C'était le comble du ridicule !

Et ils étaient restés longtemps... peut-être dix minutes — jusqu'au départ de Kholawitski... dix minutes ! Si encore ils s'étaient embrassés... un baiser peut n'être qu'un caprice, une fantaisie plus ou moins scandaleuse... Mais non, ils étaient restés la main dans la main, dans l'ivresse et le ravissement... C'était plus grave... Cela ressemblait à l'amour...

Aimer Waltchak !

Et, de surcroît, il n'avait pu manquer d'entendre la scène que lui avait *faite son fiancé et être ainsi mis* au courant de leur ressemblance, — s'il ne s'en était pas déjà aperçu de lui-même.

Il ne fallait donc pas précipiter les choses. Il devait rester au manoir encore quelques jours, le temps de rattraper tout ce qu'elle avait fait. De leur montrer à lui, aux autres et à elle-même le peu de cas qu'elle faisait de lui.

« Il s'en repentira ! »

***

Elle se passa le visage à l'eau froide et descendit, indifférente et résolue. Comme elle s'attardait près d'une fenêtre de la salle à manger, quelqu'un lui prit délicatement le bras.

Elle se retourna et rencontra le regard soucieux et incertain de sa mère.

« Maya, fit Mme Okholowska en baissant les yeux, il me semble que tu as peu de profit de ton entraîneur, et j'avais pensé installer Mariette dans la chambre qu'il occupe. »

Elle rétorqua :

« J'aimerais qu'il reste encore quelques jours. »

Mme Okholowska soupira. Quel souci de tous les instants qu'une fille si belle et si difficile... Au point qu'elle eût même parfois souhaité son mariage avec Kholawitski, tant l'effrayait ce caractère indépendant, renfermé et volontaire.

Mais elle n'osa rien demander et retourna aux occupations domestiques, qui absorbaient le plus clair de son temps. Elle vit de loin que Maya lisait un billet, lentement, et réfléchissait. Ah ! d'où venait cet abîme entre elles, qu'elle ne pût parler à sa fille, ni l'aider, ni la conseiller !

***

Or Maya relisait pour la troisième fois la lettre de Kholawitski. Irait-elle ou non au rendez-vous ? Dans des conditions normales, elle eût simplement haussé les épaules... Mais elle avait des raisons, cette fois, de ménager son fiancé.

Elle désirait se réconcilier, rétablir leur bonne entente, pouvoir compter sur son appui. Après tout, Kholawitski était élégant, du même monde qu'elle — et Maya ressentit le besoin impérieux de cette réconciliation avec un homme si correct, et de sa condition.

De toute façon, elle n'en pouvait plus de rester à ne rien faire. Il lui fallait agir. Telle était sa nature. Tout choc, toute émotion, devait trouver un exutoire immédiat dans l'action. Elle résolut de se rendre au château, et, après le dîner, la nuit venue, elle s'échappa de la maison, enveloppée dans une gabardine, une lampe électrique en poche.

Elle n'avait pas à avoir peur des chiens, qui la connaissaient, et elle pouvait rentrer même à une heure avancée de la nuit sans attirer l'attention, car il était entendu que Mariette, la bonne, qui était bien disposée à son égard, lui ouvrirait la fenêtre quand elle frapperait.

Maya s'enfonça entre les masses noires des conifères. Elle avançait en sifflotant, d'un pas vif et nerveux, parmi les secrets nocturnes de la forêt. Elle se sentait d'excellente humeur.

La nuit et la forêt éveillaient en elle une agréable excitation et en même temps l'apaisaient, calmaient la brûlure de son ambition et de son amour-propre blessé.

Mais, quand elle émergea de la forêt au bord des vastes marécages qui cernaient le château, elle frissonna. La désolation des lieux était saisissante.

Des brouillards flottaient au-dessus des eaux largement épandues du fleuve, sur les marais couverts de joncs et les buissons d'arbustes. C'était à perte de vue un mélange de terre, d'eau, de brume, où le regard plongeait et enfonçait sans trouver appui.

Les nappes blanchâtres gagnaient déjà le pied des murailles plus que jamais grandioses et solitaires. Des aboiements retentirent au loin, terrifiants comme un cri de souffrance.

Dans la vie, Maya n'avait peur de rien, mais elle craignait la mort. Et ce château désert, perdu parmi les eaux, les brumse et la tourbe, était pour elle l'image même de la mort, d'une existence touchant à son terme, condamnée, percluse d'années et de grandeur — moribonde.

Ce n'est pas sans effroi qu'elle vit la petite lumière solitaire briller à la fenêtre d'une tour d'angle. Malgré tout, elle poursuivit son chemin.

Elle allait maintenant le long d'une digue et fut aussitôt enveloppée par l'humidité caractéristique de la brume. Ici, il lui fallait être particulièrement vigilante. Il n'était pas difficile de perdre son chemin sur ce sol traître, bourbeux, qui, par endroits, s'enfonçait insensiblement dans les marais — et d'y trouver la mort.

***

Au bout de trois quarts d'heure d'une marche harassante, elle était parvenue sur les pentes du mont. *En fait de* mont, il ne méritait guère ce nom que sur le fond uni de la plaine qu'il dominait. C'était en vérité un monticule, une butte qui n'excédait pas 50 mètres. Mais au moins c'en était fini de la boue qui s'attachait aux semelles.

De près, *le château surgissait de* la brume plus étrange encore. Il y avait quelque chose d'irréel dans cette fantastique bâtisse médiévale avec ses ressauts, ses créneaux, ses meurtrières, ses tours couvertes de bardeaux. Çà et là, on apercevait une petite fenêtre et ses carreaux de banale maison habitée, ainsi que d'autres détails laids et sans style qui laissaient deviner le *grand âge du bâtiment vermoulu.*

Maya redoubla de précautions. A mesure que le sol s'élevait, les brumes se faisaient plus rares, et dans la clarté de la Lune on aurait pu distinguer sa silhouette.

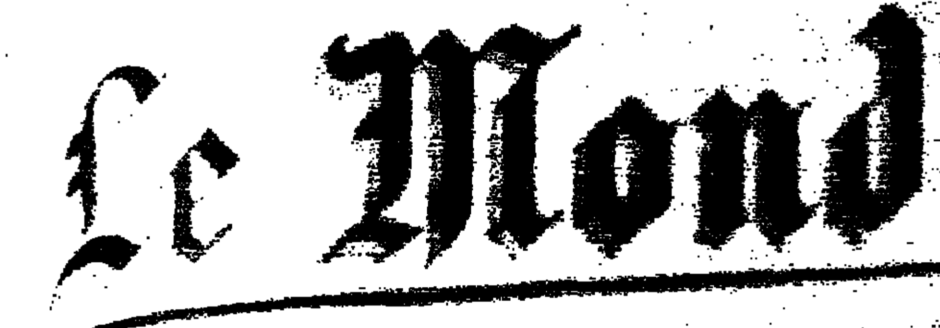
Par bonheur, elle reconnut juste devant elle le fourré qui marquait l'entrée du souterrain qu'elle devait emprunter. Kholawitski lui avait un jour, pour l'amuser, fait découvrir cette curiosité. Le passage, qui aboutissait à l'une des caves du château, s'ouvrait à vrai dire beaucoup plus loin, dans la forêt, mais depuis des temps immémoriaux ce tronçon-là était devenu impraticable. A une époque récente, l'un des propriétaires du château l'avait relié à l'air libre en cet endroit parfaitement masqué par les buissons et presque inaccessible.

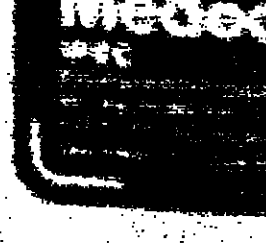
« Pour quelle raison ? pensa Maya. Peut-être une femme le rejoignait-elle par là ? »

Elle s'enfonça dans les broussailles, parvint à un étroit escalier et alluma sa torche. Elle se trouvait dans l'antre obscur et suintant. Elle avança du plus vite qu'elle put, chassant les rats sur son passage. Un escalier à gravir et elle débouchait sous les voûtes de la cave. Kholawitski courut à elle.

« Merci », murmura-t-il.

(A suivre.)





Le Monde DE LA MÉDECINE

TRENTE-SIX MORTS, CENT MALADES, HUIT INFIRMES A VIE

Procès à l'automne pour le talc à l'hexachlorophène

DES dizaines de médecins français ont vu, durant tout le printemps et l'été de 1972, souffrir et mourir sous leurs yeux des enfants devant lesquels leur science était impuissante.

Le syndrome que présentaient ces enfants était analogue à celui qui en avait emporté d'autres durant les années précédentes aux Etats-Unis.

Dû à la pénétration cutanée d'un bactéricide, l'hexachlorophène, il avait justifié, le 7 décembre 1971, l'envoi par la Food and Drug Administration d'une lettre de sévère mise en garde adressée à 600 000 praticiens américains.

Le fait que les médecins français n'aient pas bénéficié à l'époque de cette information que ni le ministre de la santé, ni l'industrie pharmaceutique, ni l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) n'étaient préparés à leur fournir illustre bien les failles de nos dispositifs de surveillance, de protection et de sécurité en matière sanitaire.

Un talc anodin est certes, en raison d'une terrible erreur de préparation, à l'origine du drame. Mais plusieurs spécialités d'hygiène et pharmaceutiques contiennent de l'hexachlorophène qui, au titre de bactéricide, et bien que préparé et livré par des fabricants de produits chimiques, eût dû faire l'objet non d'une navrante légèreté, mais d'une rigoureuse surveillance.

Il est permis de souhaiter que le Centre national de pharmaco-vigilance qui vient de commencer ses travaux ne les conçoive pas dans le sens restrictif d'un contrôle pharmaceutique, mais qu'il se perçoive aussi et à l'avenir comme responsable, au sens le plus large du terme et à l'instar de l'autorité américaine équivalente, de la sécurité et de la santé des citoyens.

De la lavande au poison

DEUX cent quatre enfants intoxiqués, dont trente-six sont morts et quatre-vingt-dix-huit ont présenté, à des degrés divers, des atteintes du système nerveux central qui laissent à huit d'entre eux des invalidités motrices et mentales très graves et définitives.

Tel est, après cinq ans d'études, d'enquêtes et d'expertises diverses, le bilan navrant des imprudences qui, durant le printemps et l'été de 1972, transformèrent un inoffensif talc à la lavande en un toxique d'autant plus redoutable qu'il était insidieux.

Les indemnités réclamées par les victimes du talc Morhange et par leurs proches s'élèvent à 25 millions de francs, mais, cinq ans après le drame et en dépit des affirmations répétées des ministres concernés, selon lesquelles tout serait mis en œuvre pour un prompt règlement de l'affaire, le procès des responsables n'a toujours pas eu lieu. La clôture de l'instruction laisse à penser qu'il pourrait s'ouvrir cet automne.

C'est dès les mois d'avril et mai 1972 que d'étranges symptômes (éruptions, diarrhées, convulsions, coma) furent observés *chez des nourrissons dans les* Ardennes et dans l'Aube. Les médecins de Troyes et de Charleville notamment, observant des cas isolés, s'efforçaient de répertorier les causes possibles allant du virus aux médicaments qui pouvaient les expliquer. Les recherches causales restant vaines, plusieurs de ces enfants furent adressés à Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, où le professeur Thieffry alertait, *le 1er juillet, le ministère de la* santé sur la nécessité de rechercher d'urgence les causes possibles de ces graves affections.

Tout le mois de juillet devait être consacré à cette recherche, en vain..., jusqu'à ce que, le 17 août, grâce à la perspicacité d'une assistante sociale, l'analyse du talc Morhange utilisé par les mères des trois nourrissons hospitalisés à Charleville indique qu'il contenait non seulement, comme il était prévu, du talc et de l'essence de lavande, mais une concentration énorme d'hexachlorophène (6,39 % au lieu des 0,1 %, *dose maximale autorisée pour* d'autres produits d'hygiène).

Un appel national était alors lancé pour que le talc maudit soit immédiatement apporté aux autorités sanitaires et, dès le 25 août, une plainte était déposée, le juge d'instruction de Pontoise étant saisi de l'affaire.

Ce dernier inculpait d'homicide et blessures par imprudence le 23 novembre 1972, M. Berty, le président-directeur général de la firme Morhange, qui commercialisait le talc en question, mais qui se contentait d'expédier à un fabricant, un conditionneur, l'essence de lavande, qu'il fallait ajouter à la poudre de talc avant de l'empaqueter.

Les dirigeants de la firme de conditionnement Setico (MM. Maillard et Brunet) où s'était produite la contamination par l'hexachlorophène, étaient également inculpés, ainsi que leur directeur de fabrication et un de leurs employés.

La firme Morhange à laquelle aurait dû, s'il s'était agi de produits pharmaceutiques, incomber les contrôles de conformité (et donc d'inocuité) n'était pas équipée pour cela, et aucun de ses animateurs ne possédait la moindre compétence d'ordre toxicologique. Que serait venu faire d'ailleurs la toxicologie, voire la pharmacie, dans un simple mélange de talc et de lavande ?

La firme de conditionnement Setico (en liquidation depuis 1974) ne disposait, elle non plus, d'aucun moyen de vérification des mélanges qu'elle mettait en poudreuses. Le secret des parfumeurs étant sacré, elle n'avait à vrai dire aucune notion très précise sur le contenu de ces mélanges. Ce qui aurait été sans grand inconvénient à l'échelle des essences de lavande...

Mais Setico utilisait également (pour d'autres spécialités que le talc Morhange) de l'hexachlorophène, largement employé à faible concentration depuis près de trente ans, et que commercialise la firme suisse Givaudan. Les vendeurs de ces autres spécialités, sachant que Setico n'avait pas de laboratoire, n'acceptaient leurs préparations qu'après analyse.

Précaution utile, si l'on sait, comme l'a montré l'enquête, que les sacs et les fûts — certains crevés — de produits les plus divers voisinaient dans les locaux du conditionneur, le carbonate de sodium à côté de l'oxyde de zinc ou de titane, ou du G 11 (hexachlorophène). Une couche épaisse de ces poudres mélangées couvrait le sol, à proximité des pétrins ou des trémies servant à la confection des produits finis (1). Et 36 kilos de G 11 avaient été mélangés à 600 kilos de talc Morhange.

Où les accusés sont insolvables

Les responsables de Morhange, pas plus que ceux de Setico, n'étaient solvables ou même assurés pour une catastrophe de l'envergure de celle du printemps 1972...

Les multiples enquêtes et expertises conduites à la diligence du juge d'instruction (près de 1 600 cas furent étudiés) *permirent d'incriminer formellement* l'hexachlorophène, dont la toxicité à de telles concentrations et chez le très jeune enfant, avait pu se trouver accrue par le fait que le talc examiné était également souillé par des poudres alcalines.

Dès lors, en mai 1976, soit quatre ans après les faits, le directeur de la société Givaudan, fournisseur de l'hexachlorophène, était inculpé à son tour. Seul assuré dans cette affaire, il est l'ultime espoir de recours et d'indemnisation pour des familles, dont certaines ont à faire face *aux plus affreuses infirmités...*

Les assureurs de Givaudan ont déjà pris contact avec les familles des victimes : faut-il tenir une telle démarche pour une reconnaissance implicite de responsabilité ? Pas nécessairement, si l'on en juge par le seul précédent connu, à savoir l'indemnisation, par un importateur, des familles des victimes britanniques de la Thalidomide. La responsabilité de cet importateur n'étant, en droit, pas engagée en Grande-Bretagne, les accords d'indemnisation s'accompagnaient dans son cas d'une clause spécifiant ce fait.

Il appartiendra néanmoins aux tribunaux de dire si la firme Givaudan aurait dû frapper ses fûts d'hexachlorophène — qui ne portaient que la mention G 11 U.S.P. — d'une tête de mort, ou signaler qu'ils contenaient une substance vénéneuse.

Or, à l'époque, l'hexachlorophène n'était pas classé en France *dans la liste des substances vé*néneuses en question. Des dispositions officielles datant du 2 septembre 1972, puis du 9 et du 20 septembre 1973 ont remédié, en le soumettant à des règles rigoureuses, à cette situation.

Dès l'été 1971 cependant, une polémique passionnée avait partagé aux Etats-Unis les adversaires et les défenseurs de ce bactéricide, apparemment irremplaçable pour la lutte contre les redoutables staphylocoques, mais dont la toxicité chez le nourrisson avait été démontrée dans certaines *conditions par deux études* retentissantes rendues publiques par la Food ans Drug Administration.

Le directeur de la société Givaudan-France déposait les 27 janvier, 22 février et 3 mars 1972, auprès de M. Boulin, ministre de la santé, des dossiers d'information à ce sujet et, estimant « *qu'il convenait de bien informer l'opinion publique française* », demandait des directives à cette fin.

Urgence toxicologique et routine administrative

A une question écrite posée le 26 février 1972 par M. Daniel Benoist, député de la Nièvre (P.S.), concernant l'effet toxique de l'hexachlorophène mis en évidence aux Etats-Unis, le ministre de la santé répondait le 5 mai 1972 (alors que les premiers enfants des Ardennes et de l'Aube étaient déjà morts) qu'il avait « *demandé une étude à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en liaison avec le service central de la pharmacie et des médicaments* » ; et cela « *bien qu'aucun inconvénient majeur ne semble pouvoir résulter d'un usage raisonnable et strictement externe de ce produit* ».

Rien, pas même l'urgence toxicologique, ne peut ébranler la routine de l'administration... En toute hypothèse, l'hexachlorophène eût-il été considéré comme vénéneux, le talc Morhange, qui ne devait pas en contenir, ne relevait pas de ces dispositions. C'était, à vrai dire, toute l'industrie des cosmétiques et des produits d'hygiène, son laxisme et son anarchie, que mettait en cause le drame de l'été 1972.

La loi du 10 juillet 1975, suivie de tout un train d'arrêtés et de décrets, devait en tirer la leçon et imposer à la fabrication, au conditionnement ou à l'importation de ces produits des normes de contrôle, d'information, de qualité ou de compétence professionnelle jusqu'alors inexistantes.

Mais eût-elle existé en 1972, cette législation, hautement bénéfique pour la santé publique, n'aurait sans doute et malheureusement pas changé grand-chose ; censée ne contenir que du talc pur et parfumé, la poudre Morhange, eût, en effet obtenu *sans difficulté son autorisation de* mise sur le marché. Au-delà des lois, c'est la rigueur et la conscience professionnelle de chacun qu'interpellent deux cents victimes innocentes.

L'invasion de notre vie quotidienne par une technologie sans cesse plus perfectionnée implique une véritable éducation, dès le plus jeune âge, des règles de prudence et de responsabilité individuelle et collective sans l'observance desquelles les risques des conforts nouveaux dépasseraient, et de loin, leurs avantages ou leur commodité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTE.

(1) En 1952, l'introduction accidentelle dans un talc pharmaceutique, la poudre Baumol, d'anhydride arsénieux à la place de l'oxyde de zinc prévu avait conduit, en France, à l'intoxication de deux cent quatre-vingt-dix enfants et à la mort de soixante-treize autres.

Peser les avantages et les risques

COMME la plupart des substances chimiques douées d'une certaine efficacité, l'hexachlorophène est toxique. De multiples travaux ont indiqué, depuis 1969, qu'il pouvait passer au travers de la peau (et celle des nourrissons est particulièrement perméable) vers le courant sanguin.

Si des doses considérables sont utilisées en applications locales, ce passage peut conduire à l'apparition de lésions du système nerveux se traduisant essentiellement par une destruction de la substance blanche (ou *myéline*) qui entoure les nerfs.

Les accidents relatés aux Etats-Unis *concernaient* des *nourrissons* baignés quotidiennement dans des solutions d'hexachlorophène à 3 % (cas *de brûlures ou de lésions* cutanées) et qui présentèrent un syndrome strictement analogue à celui observé en France. L'autopsie de ces enfants avait montré les lésions très caractéristiques de vacuolisation par plaques du cerveau qui furent retrouvées deux ans plus tard dans les cas français.

Pourquoi, dans ces conditions et connaissant le très large usage des solutions d'hexachlorophène dans les maternités et les services de pédiatrie, ce produit *n'a-t-il pas été interdit* par les très sévères et très rigoureuses autorités américaines ?

Tout le problème des technologies modernes consiste à peser les avantages et les inconvénients des substances chimiques contestées.

En l'occurrence, l'hexachlorophène est le meilleur moyen de lutte contre une infection particulièrement redoutable et redoutée des pédiatres : celle que provoquent les staphylocoques dorés.

La polémique américaine (et australienne) a porté essentiellement sur les conséquences qu'aurait un retrait de ce bactéricide puissant sur la mortalité infantile Ces conséquences ont été jugées sérieuses, et c'est pourquoi l'usage de ce produit a été maintenu.

Les *rapports* australiens indiquent d'ailleurs que sur plus de trente-cinq mille enfants lavés avec des solutions d'hexachlo*rophène à 3 % aucun* accident n'a pu être signalé en dix ans, et aucune infection staphylococcique n'a *ravagé* les maternités. Inversement, cent quarante-deux hôpitaux américains qui avaient abandonné l'hexachlorophène à la *suite* des avertissements lan*cés en 1971 par la* Food and Drug Administration ont signalé dans l'année qui suivait une *recrudescence* des cas *de staphylococcie, accompagnée* d'une augmentation de la mortalité néonatale.

Ce sont ces faits qui ont conduit les autorités américaines à maintenir l'usage de ce bactéricide, tout en multipliant les avertissements et les informations sur la toxicité qu'il présente à doses excessives, ou s'il est volontairement ou accidentellement ingéré.

Il n'aurait certes pas été inutile que la société Givaudan, qui connaissait bien sûr tous ces faits, ne se contente pas de se suspendre aux basques ou aux parapluies ministériels et qu'elle les diffuse elle-même, sans retard, tant auprès de ses clients grossistes, qu'en le notifiant sur ses fûts, ses sacs ou ses boîtes, ou en prévenant le corps médical français.

Il n'aurait pas été inutile non plus que le service central de la pharmacie agisse de même et sans retard au ministère de la santé, sans passer par cet autre parapluie, et cette autre routine qui est la « demande d'étude à l'INSERM », étude qui, au demeurant, eût été dérisoire au regard des gigantesques enquêtes et expertises déjà accomplies outre-Atlantique.

Dr E. L.

LIVRES

★ **QU'EST-CE QUE LA PSYCHIATRIE ?, de Franco Basaglia, traduit de l'italien. Editions italiennes 1973, un volume, 317 pages, PUF éditeur, 1977, 59 F, collection « Perspectives critiques ».**

LES propos de Basaglia sont peu révolutionnaires. La réputation de l'auteur en France comme représentant d'une tendance « dure » de l'antipsychiatrie apparaît excessive à la lecture de son texte et de ceux qu'il a rassemblés dans ce volume collectif. Tels sont les paradoxes et les contradictions de l'antipsychiatrie.

La maladie mentale, dans ce livre, est non pas niée mais affirmée comme maladie (page 22) ; la communauté thérapeutique préconisée (pages 39 et suivantes) est celle de Maxwell Jones. Les traitements *ne sont pas des* « gadgets », mais des moyens avec lesquels peut se développer « une nouvelle capacité de contact » (page 237). La maladie mentale n'est donc pas un mythe (Szasz) ou *une pure et simple* invention de la *société* (Cooper), mais une conduite douloureuse qu'il s'agit bel et bien de soigner, et de bien soigner, en tenant compte de toutes ses dimensions.

Propos classiques dont on ne s'étonne pas, car ils font exactement référence aux psychiatres anglais et français qui ont depuis la dernière guerre entrepris une profonde réforme des conditions de soins.

En revanche, ce qui est dénoncé, c'est la « condition asilaire » que les auteurs italiens condamnent à juste titre, avec des arguments semblables à ceux qui ont été bien souvent employés ailleurs. L'originalité du propos apparaît dans l'étude historique par G. Jarvis et L. Schittar du fait psychiatrique. Un texte français de 1896 montre une critique de l'asile étonnamment actuelle dans sa précision. Le thème des « *fabrications de chroniques* » s'y trouve déjà. Que l'asile ait été la conséquence de la condition positiviste de l'homme « *Issu du Siècle des Lumières* » est repris par la médecine du dix-neuvième et du vingtième siècle.

« *La psychiatrie est mal née* », mais la « *destruction de l'asile* », à laquelle veulent parvenir les auteurs et à laquelle tend la politique psychiatrique de la plupart des pays, ne pourra résulter que d'un très long effort dont les psychiatres, s'ils en sont les inspirateurs, ne sont pas les maîtres.

Ici, il manque quelque chose à ce livre : si les critiques contre le système asilaire sont violentes, on ne voit pas les *propositions positives nécessaires qui leur feraient suite.* Les auteurs ne sont pas assez naïfs pour croire que la « *révolution* » suffirait à régler des problèmes aussi lourds. Certains exemples sont là pour nous montrer que la condition asilaire s'accommode, et même très bien, de divers *régimes* politiques et sociaux. Il serait naïf aussi de laisser croire que l'on puisse se passer complètement de lieux d'hospitalisation.

Dr CHARLES BRISSET
(Paris).

★ **L'HOMME MALADE, du professeur H.-P. Klotz. Mercure de France, 189 p., 36 F.**

LA pratique du professeur Klotz a toujours revêtu une triple orientation médicale, psychologique et sociale, et les thèmes dans lesquels il s'est spécialisé relèvent des multiples aspects si caractéristiques de la médecine psychosomatique. La méditation cultivée, lucide, humaine, qu'il livre aujourd'hui au public est le reflet de cette tendance entre toutes proche des préoccupations d'aujourd'hui.

L'homme et la maladie, l'homme et la vieillesse, l'homme et la mort, le médecin et la société, font successivement l'objet de réflexions originales, étayées sur une expérience médicale exceptionnellement riche.

Un « *essai sur les besoins de l'homme* » termine ce livre pétri d'intelligence et de liberté, où sont abordés avec une rare indépendance d'esprit et une compréhension exceptionnelle de la psychologie certains des thèmes les plus complexes de la médecine et de la société moderne.

L'écoute de soi, la recherche de la cohérence et de l'unité *intérieure de chacun, les maladies de la raison ou celles de la* spiritualité, les rêves de justice, d'égalité, de liberté, autant de thèmes, autant de besoins spirituels évoqués ici par une analyse pénétrante assimilable à une « *biopsie de l'homme d'aujourd'hui* ». Livre de bon sens, de culture, d'espérance, livre de foi dans l'avenir, dans la compréhension, dans la générosité.

Un souffle d'air pur au milieu de l'immense cacophonie des critiques, des accusations, des déceptions et des amertumes qui emplit l'édition médicale moderne. — Dr E.-L.

★ **LA STERILITE ET SES REMEDES, du docteur David Elia. Hachette, 170 p., 34 F.**

Vingt pour cent des couples en âge de procréer sont, ou se croient, stériles. C'est par cette affirmation que le docteur David Elia *ouvre le livre qu'il vient de consacrer à la stérilité et à ses remèdes.* Ce livre, explique l'auteur, est une tentative de « *dédramatisation* » de ce problème. Pour ce faire, sont décrits de façon simple et schématique les appareils reproducteurs masculin et féminin, ainsi que les principales causes de stérilité chez les deux sexes. Le livre est suivi d'un chapitre consacré à l'adoption et des principales adresses (services de stérilité, à Paris et en province, banques de sperme, centres d'orthogénie du Planning familial) nécessaires.

★ **L'ACCIDENT, CE QU'IL FAUT FAIRE, CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE, MON COMPORTEMENT, du docteur Laurent et J. Sage. Editions Foucher, 24 p., 6 F.**

A l'approche des grands départs en vacances, chacun devrait lire ce petit fascicule, dans lequel, à l'aide de schémas clairs et simples, l'auteur explique les règles essentielles qui doivent permettre au témoin d'un accident de se comporter judicieusement vis-à-vis d'un blessé grave.

★ **PREVENIR ET SOIGNER LES MALADIES DE LA FEMME, du professeur Yves Malinas. Elsevier, Multiguides de santé, 196 p., 39 francs.**

Le professeur Malinas a écrit cet ouvrage de bon sens, bien vulgarisé, dans le but de simplifier les relations entre la femme et le gynécologue, en la mettant à même de comprendre le sens des explorations qu'il propose et des traitements qu'il prescrit, de lui éviter des angoisses inutiles quand elle se croit atteinte d'une maladie grave ; et, inversement, de pousser celle qui ne prend pas des symptômes au sérieux à consulter en temps utile.

★ **PORTE ENTROUVERTE CHEZ UN MEDECIN, du docteur Pierre Cornut. Editions La Glaneuse, 69850 Saint-Martin-en-Haut, 380 p., 39 F.**

Au terme de trente-cinq ans d'exercice, l'auteur nous livre ses réflexions, émaillant son texte de nombre de faits vécus, depuis sa formation à l'ancienne jusqu'au stade de médecin considéré de la grande cité. Il évoque le singulier face-à-face malade-médecin, qu'il a vécu, aimé, jugé, dans le respect de la personne humaine.

Un ouvrage sincère, plein de vie et de sensibilité.

★ **ELEVER NOTRE ENFANT, du docteur Jean Ratel, et une équipe d'une vingtaine de personnes. Seghers, 344 p., 69 F.**

La matière de cet ouvrage pratique, agréable à consulter, a été rassemblée sous forme d'encyclopédie dans les trois premières parties, chacune concernant une tranche d'âge : avant la naissance, de la naissance à dix-huit mois, de dix-huit mois à la puberté. La quatrième partie énumère les maux et leurs remèdes. Un court appendice traite enfin de la législation sociale, des droits et des devoirs des jeunes parents.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Un symposium à l'IRCAM

Réconcilier l'acoustique et la musique

Un symposium s'est tenu récemment à l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique), ou plus précisément au centre Georges-Pompidou puisque le bâtiment souterrain qui doit abriter l'IRCAM est encore en chantier. Organisé en association avec le Centre national de la recherche scientifique et le Groupement des acousticiens de langue française, le symposium était consacré à une discipline encore peu développée en France, malgré l'action de quelques pionniers : la psycho-acoustique musicale. Son objectif était d'abord de permettre une rencontre entre psychologues, acousticiens, musiciens, et de faire le point d'une floraison de travaux, américains en majorité, qui portent sur tous les aspects de la perception du son et de l'organisation de la musique. A long terme, ces travaux pourraient fonder une nouvelle théorie de la musique, ou tout au moins fournir des informations qui auront un large impact sur la création musicale.

Les acousticiens et les musiciens ont longtemps vécu dans deux mondes séparés. Jusqu'au vocabulaire, tout leur était différent. Les premiers parlaient de fréquence, d'amplitude, de spectre là où les seconds utilisaient les termes hauteur, intensité, timbre. A certaine époque, on voulut identifier ces deux séries de termes. Le résultat fut catastrophique : d'une part les lois physiques établies par les acousticiens se révélaient souvent fausses, au sens musical du terme, quand les musicens voulaient en faire usage. D'autre part, elles étaient toujours insuffisantes pour justifier si peu que ce soit l'ensemble des règles, assez mal formalisé, que *suivent les musiciens pour exercer* leur art.

La raison de cette incompréhension est simple. En étudiant le son, c'est-à-dire les modes de vibrations de l'air et de quelques objets (cordes, anches, tuyaux), les acousticiens ne s'intéressaient qu'à une infime partie du phénomène musical. Même en tenant compte des propriétés de l'oreille, de son rôle de filtre et d'amplificateur, ils étaient loin du compte. *La musique* est un phénomène complexe, qui part du cerveau d'un compositeur pour aboutir à celui d'un auditeur, en transitant le plus souvent par le cerveau de nombreux interprètes. Les lois *de la perception y jouent* un rôle au moins égal à celles de la transmission du son, et la musique ressortit à la psychologie tout autant qu'à l'acoustique.

Lorsque ceci fut compris, l'acoustique musicale devint une psycho-acoustique. C'est sans doute le renouvellement des techniques sonores caractéristiques de la musique contemporaine qui a été le moteur principal de l'intérêt porté à la psycho-acoutisque : les musiciens, défrichant un domaine vierge de l'espace sonore, sentaient le besoin de lois musicales pour l'organiser. L'acoustique « classique » ne pouvait leur être d'aucun secours, comme ils s'en rendirent vite compte : en mélangeant bruits blancs, fréquences pures, et tous ces sons que l'acoustique définit précisément et que l'électronique leur permettait de produire, en disposant d'une richesse de moyens inconnue de leurs devanciers, ils obtenaient une musique d'une pauvreté désolante.

Les techniques mises au point par les psychologues pour étudier la perception ont permis d'expliquer cet échec. Deux sons très différents peuvent être perçus comme presque identiques ; le timbre, la hauteur, l'intensité d'un son sont des notions relatives. *Elles dépendent de l'état* psychique de l'auditeur, de son degré de fatigue ou de concentration, de sa culture musicale ; et, bien entendu, elles dépendent des sons voisins. Pour tout dire, elles dépen*dent du contexte dans lequel ce son* est perçu, et ceci a tant d'importance que ce terme de contexte est revenu comme un leitmotiv dans de nombreuses communications de symposium de l'IRCAM.

Il fut beaucoup question de la perception de la hauteur du timbre, du rythme, de la relation de ces perceptions à divers paramètres, des anomalies de cette perception. L'exemple le plus frappant en est sans doute ces sons étudiés par Shepard et Risset, qui semblent, quand on les répète, former une suite de notes toujours plus graves ou toujours plus aiguës. Mais d'autres résultats, moins spectaculaires, ne sont pas moins paradoxaux.

D'autres communications portaient sur la psycho-acoustique du chant, sur l'éducation musicale, sur l'acoustique des salles. Shroeder et Gohlob, de l'université de Göttingen, ont ainsi construit un modèle permettant de simuler à l'aide d'un ordinateur les transformations du *son causées par les murs et le* plafond d'une salle, et de déterminer ce que percevra chaque auditeur suivant son emplacement. Il faut d'ailleurs que les deux oreilles reçoivent des signaux sonores assez différents *l'un* de l'autre *pour* que l'acoustique soit bonne.

La psycho-acoustique est certainement plus proche de la musique que ne l'était la « vieille acoustique ». Peut-on dire que le fossé est *comblé ? Ce n'est pas — encore* — l'opinion des musiciens. Les études des psycho-acousticiens auront une influence sur la création musicale. Mais il reste beaucoup à faire. Gerald Benett, directeur du *département « diagonal »* de l'IRCAM, remarquait que les musiciens manipulent des complexes et jouent sur plusieurs niveaux simultanément, et que les scientifiques étudient *un* niveau. Le colloque « *devrait les convaincre qu'on peut parler de plusieurs choses en même temps* ». Phrase sans doute un peu optimiste, car si les hommes de science ont presque toujours une approche réductionniste des problèmes qu'ils abordent, c'est que l'expérience leur a enseigné que cette approche est presque toujours la seule possible.

MAURICE ARVONNY.

LE CANAL DE PROVENCE : régulation dynamique et utilisation des déchets urbains

Le canal de Provence : 150 millions de mètres cubes de l'eau du Verdon répartis également chaque année entre des usagers agricoles, urbains et industriels ; 211 kilomètres de canaux, galeries et aqueducs amenant l'eau en six heures par simple gravité depuis les 355 mètres d'altitude à la prise de Gréoux jusqu'à Toulon ; deux cents capteurs de niveau, de débit et de position des vannes ; six cents capteurs de vérification des appareillages ; cent télécommandes de vannes. Et pour faire marcher tout cela, deux ingénieurs et deux techniciens supérieurs. En effet, l'ensemble du canal est régulé depuis Le Tholonet (dans la banlieue d'Aix-en-Provence) par un ordinateur.

Le plus difficile a été de faire les programmes. Ceux-ci doivent tenir compte, en effet, de soixante mille paramètres, les uns fixes (longueur des quarante biefs, temps de réponse par exemple), les autres variables (niveaux, débit, position des vannes, besoins prévisibles selon la saison ou l'heure, etc.). Toutes les cinq secondes, l'ordinateur interroge les différents capteurs, répartis sur tout le réseau, stocke les informations recueillies, en contrôle la cohérence. Et tous les quarts d'heure il envoie ses ordres aux vannes et aux pompes, qui assurent la régulation. Si un incident quelconque survient, l'information d'alarme, qui a priorité absolue, intervient immédiatement pour orienter les ordres de l'ordinateur de façon à en minimiser ou à en effacer les conséquences. Au total, l'ordinateur traite quelques dizaines de milliers d'informations par heure.

Un tel système de régulation dynamique représente une dépense d'environ 4 % des investissements globaux (950 millions de francs pour les deux premières tranches, qui sont achevées, 800 millions de francs pour la troisième tranche, dont la réalisation vient de commencer). Mais on estime qu'il réduit de 10 % la note du génie civil qui, à lui seul, assure 85 % des investissements.

Dans quelque temps, des paramètres de qualités physiques de l'eau (pH, matières en suspension, oxygène dissous, conductivité, température) indicateurs de diverses pollutions devraient s'ajouter, sous forme d'alarmes, aux paramètres liés au débit. Une partie de l'eau qui est destinée à Marseille est stockée dans la réserve du Vallon-Dol, d'une capacité de 3 millions de mètres cubes. La qualité est surveillée en continu à son arrivée dans le lac artificiel et autour de la sortie qui conduira l'eau à l'usine de traitement.

L'aménagement des alentours de la réserve du Vallon-Dol a été, pour le canal de Provence, l'occasion d'expérimenter la création d'espaces verts. Sur le sol calcaire de ce plateau de La Mure (dans la chaîne de l'Etoile), il ne poussait guère que des chênes kermès. La première chose à faire était de *créer* un sol plus favorable à la végétation. On a donc apporté des déblais provenant du creusement du métro de Marseille (et aussi des chantiers de démolition) et des ordures ménagères compostées. Depuis 1974, 1 hectare ainsi « *amélioré* » permet à de la luzerne, à des pins, à des cystes et à des genêts de pousser. Cette année, une nouvelle expérimentation a été entreprise sur 3 hectares, qui ont été plantés de seize espèces d'arbustes et de graminées. On espère ainsi créer, peu à peu, un parc de nature de 500 hectares qui seront bosselés de petites collines artificielles hautes d'une quinzaine de mètres et destinées à agrémenter le paysage et aussi à couper le vent.

Autre activité pour la Société du canal de Provence : l'étude des boues résiduelles de la future station d'épuration que la ville de Marseille veut enfin installer pour traiter ses rejets. Que faire des boues ? Fertiliser et transformer en espaces verts les plateaux de La Mure et de Carpianne ? Que faire des effluents liquides ? Irriguer des terres cultivées ? Les études doivent commencer à l'automne de façon à concevoir la station d'épuration en fonction des usages que l'on fera de ses effluents solides et liquides.

YVONNE REBEYROL.

La pollution de la Méditerranée

Trois ans de plongée autour d'un égout

Pour rencontrer enfin un reste de vie — une holoturie isolée — le plongeur a dû s'avancer, par 17 mètres de fond, *jusqu'à 500 mètres du débouché de l'émissaire.* Photos et films (1) le montrent évoluant « dans la désolation » : l'eau est un brouillard sale, le fond est mort, et les seules taches claires émergeant de la grisaille sont dues à « des amas de papier hygiénique et de déchets divers ».

Le grand émissaire, qui rejette à la mer les effluents de l'agglomération toulonnaise, a détruit « sur plus de 100 hectares tous les peuplements vivant au fond. L'herbier de posidonies — dont on sait maintenant l'importance capitale pour le maintien de la vie sous-marine — est pratiquement anéanti ». Quand elles ne sont pas totalement effacées, les « mattes » ne recèlent plus que des rhizomes morts appelés à disparaître.

Telle est la conclusion brutale de trois années de plongées, conduites dans la baie de Sicié par le commandant Tailliez et M. Astier, professeur de biologie, avec le concours de plongeurs-démineurs et de techniciens de la marine. Cartes des fonds, résultats des analyses, tableaux, documents photographiques, donnent au rapport final une réalité terriblement concrète. La « désolation » y surgit sous tous ses aspects : images du désert spectaculaire et mesures de son extension, relevés par espèces des destructions, analyses des « sédiments putrides », dispersion de la pollution par les courants, et enfin étude générale des effets accumulatifs des rejets sur la vie marine, dont celui-ci : « Les rejets se concentrent dans les tissus d'organismes marins, puis, véhiculés à distance, d'espèce en espèce, de prédateur en prédateur, jusqu'à l'homme, en particulier. »

En même temps que les images du désert, plongeurs et scientifiques mettent littéralement sous nos yeux « l'insouciance des poissons » absorbant les substances toxiques « non biodégradables, non recyclables ». Elle n'a d'égale que celle des pêcheurs « alignés le long des rochers, de part et d'autre de l'émissaire ». Le plus troublant est sans doute que dans ce « brouillard toxique » certaines espèces à importantes potentialités écologiques échappent non seulement à l'anéantissement, mais prolifèrent : là où meurent les posidonies se *multiplie* le paracentrotus lividus, c'est-à-dire l'oursin comestible...

Si la moule se tient à quelque distance — 200 mètres à peine, — les poissons des alentours viennent se nourrir, « sans toutefois s'attarder », *à même la nappe polluée. Espèces* relevées : daurades, sars, bogues, mulets, loups, rougets, soles. Attirées par les savoureux immondices et relativement protégées par leur accoutumance au poison, ces espèces recherchées font les délices des pêcheurs, eux aussi accourus.

En revanche, à 400 et 700 mètres de l'émissaire, on trouve morts, par 15 et 30 mètres de fond, des poissons de pleine eau. De passage, ils n'ont pas résisté.

Le contenu percutant de ce rapport donne un poids singulier à l'appel d'Ecomair pour des mesures urgentes et concertées. Encore apprend-on que, en raison des grandes profondeurs très proches, l'émissaire du cap Sicié « constitue un véritable paradis écologique » par rapport à beaucoup d'autres qui se déversent en Méditerranée, et ailleurs.

JEAN RAMBAUD.

(1) Documents établis par Ecomair, 2, boulevard Frédéric-Mistral 83200 Toulon.

JUSTICE

« L'affaire Alpalategui met en question l'évolution du régime espagnol vers la démocratie »

déclare un défenseur du militant basque emprisonné

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La demande d'extradition du militant basque Michel-Ange Apalategui Ayerbe, vingt-deux ans, présentée par le gouvernement espagnol, ne sera vraisemblablement pas examinée mardi 19 juillet par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (*le Monde* daté 17-18 juillet). En effet, les documents du dossier ne sont toujours pas arrivés, et l'affaire ne pourra, dans le meilleur des cas, être examinée que mardi prochain 26 juillet, si toutefois les pièces sont transmises d'ici là. En attendant, M. Apalategui est détenu — depuis le 21 juin — à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille.

La première demande d'extradition, le 5 juin dernier, était formulée contre le militant politique, « *suite à séquestration, en juin 1976, de José-Luis Arresate, et à séquestration suivie d'assassinat le 8 avril 1976, à San-Sebastian, du ressortissant espagnol Berazadi* ». Une seconde demande d'extradition a été lancée le 25 juin pour « *une tentative d'assassinat par arme à feu commise le 14 décembre 1974 à Bezain contre un membre de la guardia civil* » (il s'agirait d'un agent de la police politique surnommé el Chino (le Chinois). Cette demande a été notifiée à la cour d'Aix-en-Provence le 8 juillet par le procureur de la République de Marseille.

Après l'arrestation de M. Apalategui, un mouvement de solidarité s'est déclenché. En Pays basque Euskadi, les meetings se multiplient chaque jour dans des villes différentes. En Espagne comme en France, des organisations politiques attachées à la lutte des minorités nationales apportent leur soutien à celui qui est devenu un héros de la nation basque « Abertzale eta Guari Iraultzaile » (patriote et soldat révolutionnaire). Une centaine de télégrammes arrivent sur le bureau d'un de ses avocats, Mᵉ Jean-Claude Sebag du barreau d'Aix-en-Provence.

Un autre de ses défenseurs, Mᵉ Michel Castells, du barreau de San-Sebastian, de passage à Aix, nous a déclaré :

« *L'affaire Apala met en question l'évolution même du régime espagnol vers la démocratie et sa volonté déterminée de couper avec le franquisme. L'amnistie Suarez a consisté à vider les prisons espagnoles, mais on n'hésite pas à poursuivre des opposants en terre française. Des parlementaires, des maires, des comités politiques ou syndicaux proclament non à l'extradition et disent : « Apala » Herria Zuerkin » (le peuple est avec toi). Une commission ouvrière qui négocie en ce moment les conventions collectives dans la métallurgie pour la province de Guipuzcoa a voté à l'unanimité une motion contre l'extradition d'Apala. En fait, Apala est le bouc émissaire de la police, qui n'arrive pas à identifier les auteurs de plusieurs meurtres et dont elle charge ses épaules, peut-être sous la pression de certains oligarques collaborateurs.* »

S'appuyant à la fois sur la convention judiciaire franco-espagnole de 1877 et sur la loi française de 1927 relatives à l'extradition, les avocats de M. Apalategui ont demandé sa mise en liberté, dans la mesure où le gouvernement français n'a pas reçu, dans les délais voulus, les documents du dossier d'extradition.

PAUL CHOVELON.

POINT DE VUE

L'acte politique, le juge et l'extradition

par GUY CARCASSONNE (*)

PENDANT plus de cent cinquante ans le Conseil d'Etat a considéré comme tabou tout ce qui, de près ou de loin, concernait la police des étrangers, qu'ils parlent ou qu'ils écrivent, qu'ils agissent, qu'ils existent. Rompant, en moins de cinq ans, avec cette tradition, il rappelle le droit des non-nationaux à un minimum de garanties et de libertés fondamentales. Le juge investit *alors le domaine de la presse, puis* des expulsions et pénètre aujourd'hui dans celui, particulièrement protégé parce qu'engageant les relations entre Etats, de l'extradition.

Il y a quelques jours tombait — et avec quel fracas — l'un des derniers bastions inviolés, qui paraissait inviolable aux yeux même des plus libéraux. L'extradition, acte de solidarité répressive, a quitté les sphères souveraines des rapports internationaux pour être soumise au contrôle de droit commun.

Le 24 juin, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux en formation d'Assemblée, sur observations de Mᵉ Waquet et conclusions du commissaire du gouvernement genevois, a annulé *le décret d'extradition* pris à l'encontre d'un ressortissant espagnol, M. Astudillo, à la demande du gouvernement de Madrid.

M. Jacques Chirac, en effet, sur avis favorable de la chambre d'accu*sation de la cour* d'appel de *Paris,* avait signé, avant la mort du général Franco, un décret prévoyant que l'intéressé, coupable en France de délits de droit commun et en Espagne de délits politiques et communs, serait remis aux autorités de Madrid dès l'achèvement de la peine à laquelle l'avaient condamné les tribunaux français.

Devant le Conseil d'Etat aussitôt saisi, M. Astudillo a invoqué l'article 5, alinéa 2, de la loi du 10 mars 1927, qui précise que lorsque « *le crime ou le délit a un caractère politique, ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique* », celle-ci ne doit pas être accordée.

En décidant qu'il ressortait « de l'ensemble des circonstances de l'affaire que l'extradition (...) a été demandée dans un but politique », la Haute Assemblée rompait tant avec une jurisprudence qu'avec ses habitudes.

A l'avancée prudente que proposait M. Genevois, elle a préféré le bond audacieux, au long délibéré une exceptionnelle rapidité, et n'a pas hésité à assortir l'affirmation d'un principe nouveau d'une annulation *solennelle. Autant de pratiques* inusuelles qui mettent en relief le caractère extraordinaire de cette affaire.

* * *

Comment expliquer des choix aussi spectaculaires ? La volonté d'étendre le contrôle n'y saurait suffire. Il a été maintes fois élargi en nuance, au détour d'un motif anodin.

Peut-être alors faut-il chercher la réponse dans l'actualité récente et plus particulièrement dans la convention européenne sur la répression du terrorisme, signée le 27 janvier 1977 par la France et seize autres pays *membres du Conseil de l'Europe.*

Si l'on doit souhaiter que soit mis un frein à la multiplication des actes de terrorisme, il serait cependant très grave de sacrifier à cette préoccupation ou d'ailleurs à quelque autre, des libertés aussi fondamentales que celles, par exemple, de l'opinion ou de l'expression.

C'est pourtant l'économie de la convention. Elle ne donne de définition ni de l'acte de terrorisme qui entraîne l'extradition impérative ni de l'acte *politique* qui est, par nature, incompatible avec celle-ci. Elle préfère vider de sa substance la notion même d'acte politique en supposant, par postulat, le caractère « a-politique » de tout attentat. Qui*conque se rendra désormais coupa*ble de tels agissements sera automatiquement remis aux autorités du pays qui en fut la victime.

Il y a plus grave, et de loin. Aux termes de ce texte, pourront également n'être pas considérés politiques tous les actes contre les personnes ou contre les biens s'ils présentent un danger collectif.

L'acte politique a vécu. Le texte est si large qu'il écrase la notion et que tout ce qui, auparavant, la *nourrissait* relèvera à l'avenir du délit ordinaire.

Il suffit de penser que, si un tel traité avait en d'autres époques existé, la France aurait été obligée d'extrader Santiago Carrillo vers *l'Espagne de Franco, Mario Soares* vers le Portugal de Salazar, sans parler du général de Gaulle, terroriste par excellence au regard du texte, que le gouvernement britannique aurait dû, dès 1940, remettre aux autorités de Vichy !

Ce n'est pas seulement une tradition d'asile *qui* est en cause, c'est un aspect essentiel de la lutte pour la liberté. La solidarité internationale de la répression primera, opprimera la solidarité internationale de la démocratie.

L'article 5 de la convention, il est vrai, et cela n'a pas échappé à l'attention, sinon à l'intention, du Conseil d'Etat, a toutefois maintenu le principe selon lequel le gouvernement *requis peut* (et non *plus « doit »*) refuser l'extradition s'il a le sentiment qu'elle est demandée dans un but politique.

Des deux cas où l'extradition était impossible — mobile politique des faits reprochés ou but politique de la demande, — seul subsiste le second.

N'est-ce pas précisément pour cela que le Conseil d'Etat a tenu, solennellement et préalablement, à démontrer qu'il s'imposait de compenser par un approfondissement du contrôle la réduction du domaine où il s'exerce? Il n'existe plus qu'un seul barrage ; il le faut plus difficile à franchir.

* * *

Si telle est bien l'explication, et il est permis de le penser, la décision est belle.

On reste *pourtant* perplexe quant à l'appréciation du « but politique ». *De deux choses l'une, en effet,* ou il est manifeste, ou bien il ne l'est pas. Si, par exemple, la requête présentée par les autorités espagnoles contre M. Astudillo avait un but évidemment politique, comment expliquer que la chambre d'accusation ne l'ait pas reconnu et n'ait pas émis, comme la loi lui en faisait obligation, un avis négatif ? Comment expliquer que le ministre de la justice ensuite, puis le premier ministre, n'aient pas non plus relevé ce trait, aient préféré livrer à un régime impitoyable l'un de ses opposants ? Voilà qui est également inquiétant et il est heureux que le Conseil d'Etat ait opportunément rappelé leurs devoirs à la magistrature et au gouvernement d'un *pays qui passe pour une terre d'asile.*

Mais si l'on s'arrête un instant sur l'hypothèse inverse, si l'on suppose que le but politique était loin d'être certain, l'inquiétude n'est pas moindre.

Au *nom de quelle légitimité,* autre que celle qu'il doit à son prestige, le Conseil d'Etat peut-il (sans le secours de l'évidence), sur un problème politique posé en termes politiques, substituer son opinion à celle des autorités politiquement responsables devant le Parlement et, indirectement, devant le peuple ?

Le chemin est étroit qui sépare le contrôle inexistant à force d'insuffisances du contrôle étendu à l'excès.

De plus, en étendant son examen, en annonçant son intention d'examiner effectivement le respect de l'article 5 de la convention, la Haute Assemblée rend tolérable ce qui ne l'est pas. Ne donne-t-elle pas ainsi moins mauvaise conscience au Parlement qui ratifiera ce texte d'exception ?

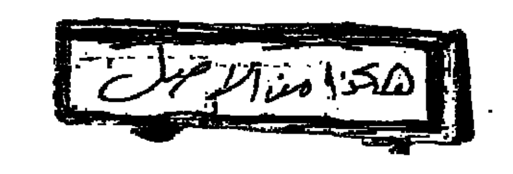
Qu'importe, *dira-t-on,* puisque le juge est là qui fera garde-fou. Mais s'il fait garde-fou, qui donc seront les fous ?

*Oui, c'est le rôle du juge de sanc*tionner les atteintes aux libertés. Mais c'est au pouvoir politique de *les* garantir.

La personne dont l'extradition est demandée n'aura plus la *protection de la loi mais ne pourra s'en remet*tre, pour seule sécurité, qu'à l'appréciation que le juge portera dans une phrase lapidaire.

Le Conseil d'Etat a préféré un contrôle discutable à l'absence de *contrôle. Et c'est bien. Mais la satis*faction que procure une décision libérale ne doit pas faire oublier qu'elle est peut-être le résultat d'une carence du pouvoir politique. Dans la perspective de textes tels que la convention européenne sur *la répression du* terrorisme, il serait alarmant de voir un juge, quel qu'il soit, contraint, dans un domaine où sa compétence ne devrait être que secondaire, de devenir le seul garant *des libertés. L'importance du rôle* du troisième pouvoir, par définition, ne donne-t-elle pas la mesure des insuffisances des deux premiers ?

(*) Assistant en droit à l'université de Paris-X.



JUSTICE

TÉMOIGNAGE

La liberté ou la grâce

D'un lecteur de Nancy, nous avons reçu le témoignage suivant :

En janvier 1977, je suis condamné à quatre mois de prison (pour tentative de vol) par le tribunal correctionnel de Nancy avec toutefois la possibilité de les passer en semi-liberté.

Il faut vous dire que, comme 90 % des pensionnaires des prisons françaises, la vie ne m'a pas gâté.

Je n'ai pas connu mon père qui m'a laissé tomber, j'ai passé mon enfance soit dans des pensions, soit chez des nourrices, je suis handicapé (deux pieds creux), je n'ai aucune qualification professionnelle et surtout, je souffre d'une très curieuse maladie (dont j'ai perdu le nom qui est très compliqué) qui fait qu'à n'importe quelle heure du jour je suis sujet à de très violentes envies de dormir (une hypnolepsie.)

Comme vous le voyez, il m'est très facile de trouver du travail... et quand on n'a plus d'emploi, plus un sou, quand on crève de faim et qu'on risque de se retrouver à la rue parce qu'on n'a pas payé son loyer, qu'est-ce qu'on fait ? des conneries.

Donc, début juin 1976, je suis surpris en flagrant délit pour tentative de vol. Je suis inculpé mais laissé en liberté (depuis le 15 juin 1976, j'ai trouvé un emploi que je tiens encore actuellement).

Après la condamnation dont je vous ai parlé, pensant avoir des circonstances atténuantes, j'introduis un recours en grâce auprès de M. le président de la République. M. Sauzay, son chef de cabinet, me répond que mon dossier a été transmis à M. le garde des sceaux.

Entre-temps, mon dossier avait suivi son cours. La semi-liberté m'avait pratiquement été accordée (ma date d'entrée au centre était fixée au 6 août).

Voici que mon recours en grâce bloque le dossier. Et voici ce qui m'amène à vous écrire. Le service d'application des peines me convoque pour me dire : *« A partir du moment où vous avez introduit un recours en grâce, c'est que vous renonciez à la semi-liberté. Si la grâce est refusée (ne rêvez pas, ils en accordent une tous les dix ans) vous ferez quatre mois de prison ferme ! »*

[N.D.L.R. : le handicap des pieds est probablement une maladie de Friedreich, la « maladie du sommeil », décrite correspond vraisemblablement à une narcolepsie, dite aussi hypnolepsie.

FAITS ET JUGEMENTS

Le MRAP reçu place Beauvau.

Une délégation du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'anti-sémitisme et pour la paix) — composée de MM. Pierre Paraf, président du Mouvement; Charles Palant et l'abbé Jean Pihan, vice-présidents ; Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, membre du bureau exécutif du P.S. et Dominique Frelaut, député communiste des Hauts-de-Seine — a été reçue lundi 18 juillet au ministère de l'intérieur, après que le cabinet de trois avocats, Mes René Blum, Roland Rappaport (membre du bureau national du MRAP) et Bernard Andreu, qui ont plusieurs fois plaidé pour cette organisation, eut été l'objet d'un attentat (*le Monde* du 16 juillet). La délégation du MRAP entendait attirer *« une nouvelle fois l'attention du gouvernement sur les agressions criminelles, dont les membres du Mouvement ne cessent d'être victimes »* (huit attentats en un an).

D'autre part, le Collectif des droits de l'homme ainsi que les organisations syndicales et partis de gauche (M.R.G., P.C.F., P.S., P.S.U., C.F.D.T., C.G.T., FEN) appellent à une manifestation de soutien, mercredi 20 juillet, à 18 heures, devant le siège du MRAP, 120, rue Saint-Denis, Paris-2e.

Pas de Parisiens à l'assemblée générale des avocats.

Le barreau de Paris ne participera pas à l'assemblée générale des avocats annoncée pour les 16, 17 et 18 septembre prochain, et dont l'initiative revient à M. Gérard Savreux, coprésident, avec le bâtonnier de la capitale, de la conférence des bâtonniers.

Cette décision, rendue publique ce mardi 19 juillet, a été prise une semaine auparavant par le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Paris. Le conseil estime qu'il ne peut donner son accord à la composition et aux pouvoirs de cette assemblée générale, puisque « *la désignation de délégués des barreaux par la voie d'une élection telle qu'annoncée est contraire aux textes législatifs régissant la profession* ».

C'est une position voisine qu'a adoptée le Syndicat des avocats de France, qui déplore que « *les avocats ayant moins de cinq ans d'ancienneté* (aient) *été dès le départ exclus* ». Le Syndicat des avocats de France estime que « *les assises ne seront pas représentatives de la profession* » et voient dans cette manifestation un « *rassemblement mandarinal qui tourne à l'opération politique* ».

M. Savreux avait été reçu, le 5 juillet, par M. Valéry Giscard d'Estaing et avait invité le président de la République à la séance inaugurale de l'assemblée générale (*le Monde* du 6 juillet).

● *Les auteurs du hold-up meurtrier de Corfou* (*le Monde* du 19 juillet) se sont aussi emparés de nombreux bijoux dont la valeur est difficile à évaluer et de quelque sept cents pièces d'identité. On a appris, d'autre part, qu'un hold-up avait été simulé dans le village, deux semaines avant l'agression, en manière de canular. C'est ce qui a d'abord fait croire, le 16 juillet, à une plaisanterie du même genre.

Contrairement à ce que nous avons, sur la foi d'une dépêche d'agence, laissé entendre dans nos dernières éditions du 19 juillet, les auteurs du hold-up n'ont encore été ni retrouvés, ni identifiés.

● *Inculpation du gangster d'Annecy.* — Denis Smaniotto, âgé de vingt et un ans, auteur d'une prise d'otages le vendredi 15 juillet à Annecy, après une tentative de hold-up à la B.N.P. (*le Monde* daté 17-18 juillet) a été présenté, dimanche 17 juillet, au parquet d'Annecy. Inculpé de tentative de vol à main armée et de séquestration, il a été écroué à la maison d'arrêt de Bonneville (Haute-Savoie).

FAITS DIVERS

LES MESURES EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS

Après la désignation par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, de M. Edouard Lacroix, sous-préfet, chef de mission dans la région Midi-Pyrénées, afin de *« coordonner et animer »* l'action gouvernementale dans les départements du Sud-Ouest touchés par les récentes innondations (nos dernières éditions), M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine, a proposé au préfet de région, M. Paul Masson, que *« la région prenne en charge une partie des dégâts du domaine public »*. Dans ce but, nous indique notre correspondant, la prochaine réunion de la commission permanente du conseil régional devrait prendre connaissance de la liste des dommages causés à des installations publiques.

De son côté, M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, maire de Nice, a rendu publique l'initiative prise par la ville afin d'accueillir pendant un mois cinquante adolescents gersois.

Les groupes communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat estiment, pour leur part, *« dérisoires »* les sommes débloquées par le gouvernement et demandent l'ouverture immédiate d'un crédit d'un milliard de francs. Une délégation de parlementaires communistes se rendra à 11 h. mardi 19 juillet à l'hôtel Matignon pour entretenir M. Raymond Barre, premier ministre de ce sujet.

M. Raymond Barre avait annoncé, samedi 9 juillet, qu'il demanderait au gouvernement le déblocage d'un premier crédit d'un million de francs destiné aux secours d'extrême urgence, ce chiffre devait être porté à 2,5 millions dans les jours qui suivirent (*le Monde* du 16 juillet).

Enfin, comme nous l'indique notre correspondant régional à Toulouse, le conseil général de la Haute-Garonne, présidé par M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste, a décidé d'apporter aux sinistrés du secteur privé une aide au moins égale à celle qui sera accordée par l'Etat.

● *Le nombre de délits* de toute sorte a diminué aux Etats-Unis de 9 % par rapport à 1976, au cours du premier semestre de cette année, indique un rapport du F.B.I. publié jeudi 7 juillet. C'est la plus forte baisse enregistrée *depuis dix-neuf ans. Cependant,* le F.B.I. note que cette réduction de l'activité criminelle pourrait être la conséquence d'un hiver particulièrement rigoureux. Le nombre des vols de petite importance a baissé et, dans une moindre mesure, celui des vols qualifiés, cambriolages, meurtres et vols de voitures. En revanche, le nombre de viols a augmenté de 5 % et celui des agressions de 1 %. — *(A.P., U.P.I.)*

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale irakienne, l'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Mundhir Tawfik Al-Wandawi ont offert une réception lundi 18 juillet.

Naissances

— M. et Mme Gérard Delcour ont la joie d'annoncer la naissance de leur second fils

Julien,

né le 16 juillet 1977 à Paris (8e).

— M. El-Arbi Moubachir et Mme, née Chantal Kremer-Genin, Yasmina, Ismaël et Marwan sont heureux d'annoncer la naissance de

Myriam,

le 9 juillet 1977,
44, boulevard Victor-Hugo,
06000 Nice.
Villa Hayat, 3, rue Temara
(Maroc).

— Le docteur et Mme Daniel Layani et leur fille Sophie ont la joie d'annoncer la naissance de

Rafaele,

le 11 juillet 1977.
55, rue de Passy, 75016 Paris.

Décès

— La comtesse Henri du Boisrouvray,
Le comte du Boisrouvray,
Mlle du Boisrouvray,
M. et Mme Georges Casati,
M. François Xavier Bagnoud,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Henri du BOISROUVRAY,

survenu à Paris, après une cruelle maladie, le 17 juillet, dans sa soixante-douzième année.

Une messe sera dite en la chapelle du cimetière de Picpus (35, rue de Picpus), le mercredi 20 juillet, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille

Bois Malagny,
39, chemin de Malagny,
1294 Genthod, Genève (Suisse).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Betty BRUNSCHVICG,
avocat honoraire
à la cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur.

[Me Betty Brunschvicg était inscrite au barreau de Paris depuis 1922. Elle fut, dès avant la guerre et jusqu'à ces dernières années, secrétaire du groupe des avocats socialistes et, au moment de son décès, président de la dixième section de la Ligue des droits de l'homme. Me Betty Brunschvicg fut, en 1956 et 1957, chargée des fonctions de directeur du cabinet de M. Jean Minjoz, alors secrétaire d'Etat au travail et à la Sécurité sociale (cabinet Guy Mollet).]

— Maryvonne, Marie-Claire, Patrick et Jean-Claude Coué, ses enfants,
Dominig, Valérie, Gwenaële, Pascal, Morgan, Guirec et Tanguy, ses petits-enfants,
Mme René Coué,
M. et Mme Pierre Mailloux,
Les familles Coué et Mailloux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COUÉ,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
ancien professeur
à l'Ecole navale de Brest
et aux classes préparatoires
aux grandes écoles,
spécialiste des termes nautiques
franco-anglais,
précurseur de l'utilisation
de la phonétique linguistique
dans l'enseignement de la langue
anglaise,
créateur
d'un des premiers mouvements
de Résistance, dès 1940,
puis responsable régional de l'O.C.M.
jusqu'en 1945,

survenu à Rennes le 14 juillet 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 16 juillet après-midi à Brignogan-Plages (Finistère).

— On nous prie de faire part de la mort de

M. Eugène DECKERS,
peintre flamand,

qui habitait l'île Saint-Louis à Paris depuis vingt ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 20 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre (5e).

Il sera inhumé ensuite au cimetière du Père-Lachaise.

— M. et Mme Jacques Isidor ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien FALLEK,

survenu à Paris, le 15 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Léon Herman,
M. et Mme Maurice Réfrégier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Carron,
Mme Anne-Marie Gemon, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emile Gemon, leurs enfants et petit-enfant,
Mme Marie Guillou,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Mme Paul GEMON,
née Cécile Herman,
veuve de Paul Gemon,
administrateur général
de « Paris-Soir »,
mort pour la France en 1940.

Une bénédiction religieuse sera donnée le mercredi 20 juillet 1977, à 10 h. 15, en l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, 75012 Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.

70, rue Michel-Ange, 75016 Paris.
41, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.

— Mme Jeanne Goudot,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Goudot et leurs enfants,
M. Dominique Goudot,
Le docteur et Mme Bernard Goudot et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Goudot,
Le docteur et Mme André Goudot et leurs enfants,
M. et Mme Roland Rubi et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Goudot et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean GOUDOT,

survenu à Fréjus, le 17 juillet 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées dans la plus stricte intimité le mercredi 20 juillet, à 16 heures, en la cathédrale Saint-Léonce de Fréjus, où l'on se réunira.

Pas de serrements de mains.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Wacongne, sa mère,
Ses onze frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses trente-six neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à Paris, à l'âge de trente-huit ans, de

M. Pierre WACONGNE.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Paramé, le 12 juillet.

Paramé,
30, boulevard Châteaubriand.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait
Charles COHEN-ZARDI.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée pour lui.

Communications diverses

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de la traversée aérienne de l'Atlantique-Sud par Dieudonné Costes et Joseph Le Brix, et en préparation des cérémonies marquant le cinquantenaire de la première liaison Paris-New-York par Dieudonné Costes et Maurice Bellonte, vient de se constituer un comité provisoire Souvenir Dieudonné Costes, 2, square Emmanuel-Chabrier 75017 Paris.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Marais ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du quartier du Marais ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, Mme Bonnard : « Carrières et catacombes de Montrouge » (Connaissance de Paris).

15 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

14 h. 45 : pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de la Roche).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Ateliers et tapisseries des Gobelins » (Paris et son histoire).

15 h., Grand-Palais : « L'islam » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : accroître son énergie et ses réalisations » (entrée libre).

RELIGION

EN AMÉRIQUE LATINE

La tournée de Mgr Lefebvre suscite peu d'échos favorables

Santiago-du-Chili (A.F.P. - A.P.). — *M. Lefebvre poursuit sa tournée en Amérique latine. Après avoir visité la Colombie il est arrivé le dimanche 17 juillet à Santiago-du-Chili, où il a été reçu par les traditionalistes locaux malgré l'opposition du clergé chilien.*

Répondant aux critiques du cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago, Mgr Lefebvre a déclaré : « Il est triste de voir que la tête de l'Eglise dans ce pays a été l'ami de celui qui a été le chef du marxisme ». Le prélat a confirmé son intention de se rendre en Argentine, bien que le gouvernement de Buenos-Aires ait jugé sa visite innoportune.

Officiellement, c'est pour un motif privé que Mgr Lefebvre vient de traverser l'Atlantique — comme il l'a d'ailleurs fait à plusieurs reprises dans le passé : une sœur de l'ancien évêque de Tulle, mariée à un industriel français, vit à Pereira, une ville située à 500 kilomètres de Bogota. Néanmoins, tout en se déclarant *« dégoûté »* par le bruit fait, en Amérique latine, autour de ce déplacement à caractère familial, le prélat n'en a pas moins profité pour exercer quelques actes de son ministère.

Le 11 juillet, par exemple, il a, au passage, consacré une église traditionnaliste à Dickinson, au Texas. Il entendait, sur le chemin de la Colombie, s'arrêter au Mexique, où il était invité par des catholiques intégristes. Mais les autorités civiles l'ont jugé indésirable. En Colombie, Mgr Lefebvre, accueilli par des traditionnalistes, s'est abstenu de toute activité publique. En revanche, il a profité de sa présence sur le continent américain pour aller voir de plus près ce régime chilien dont il a fait l'éloge deux fois au moins. Le 17 juillet, il a célébré, devant quelques centaines de personnes, la messe dans les salons d'un des plus grands hôtels de Santiago. Il comptait, enfin, faire une escale, le mercredi 20, en Argentine — autre pays selon son cœur, comme il l'a également expliqué. Mais le gouvernement du général Videla lui a fait savoir qu'une telle visite serait *« inopportune »*, et de nature à *« troubler les bonnes relations existant entre Buenos-Aires et le Saint Siège »*.

Beaucoup de bruit, donc, pour un « voyage privé » ! Mais, s'il s'agissait, comme tout le fait penser, de la réalité religieuse du *« plus grand continent catholique »* de la planète, ses résultats sont bien décevants pour le supérieur d'Ecône. Celui-ci a, en effet, été éconduit dans deux pays, par des autorités civiles peu désireuses de se mettre à dos des hiérarchies religieuses fidèles au Vatican. Le camouflet est énorme quand il vient de l'Argentine — un pays dont le prélat avait fait l'apologie et qui s'agite dans toutes les directions pour briser l'isolement où le place sa politique répressive.

L'ancien évêque de Tulle n'a pas eu beaucoup plus de succès du côté des ecclésiastiques. Certains prêtres colombiens avaient, certes, adressé un message de soutien au prélat ; mais le cardinal Anibal Munoz — représentant d'une des Eglises les plus conservatrices du continent — a déclaré que *« ceux qui sont loyaux envers Mgr Lefebvre sont déloyaux envers le pape »*. A Santiago, le supérieur d'Ecône a été acclamé par quelques centaines de représentants du groupe intégriste Tradition-Famille-Propriété (T.F.P.) ; mais le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago — il est vrai récemment dénoncé par le prélat français comme « communiste » — a interdit aux fidèles chiliens d'assister à toute cérémonie religieuse présidée par Mgr Lefebvre.

Un terrain favorable à l'intégrisme

Mgr Lefebvre pouvait-il attendre beaucoup plus de sa tournée ? L'Amérique latine — où des minorités sclérosées s'arc-boutent à leurs privilèges et aux pompes qui leur paraissent les symboliser — est, certes, le continent de prédilection de l'intégrisme catholique. T.F.P., née au Brésil au début des années 60, a aujourd'hui des ramifications dans de nombreux pays. Ce groupe est, en particulier, influent au Chili et en Argentine. Sans doute n'est-ce-pas hasard — ni conséquence d'une mauvaise information, comme d'aucuns avaient pu d'abord le croire — si, très tôt, le prélat français a fait l'apologie de ces pays — dont les dirigeants, de surcroît, se proclament *« chrétiens »*, *« anti-communistes »*, et ont une vision du monde *« réactionnaire »*. Si schisme il devait y avoir, une partie de ses troupes se recruterait, sans aucun doute, sous ces latitudes.

Mais si Mgr Lefebvre entendait sonder la résistance des appareils ecclésiaux latino-américains, voire y chercher des alliés, il allait au-devant d'une déconvenue. Deux situations se présentent, en effet, sur le continent. Dans les Eglises du Nord de l'Amérique latine, ce sont les éléments conservateurs qui dominent. Mais la fidélité au pape est, précisément, l'un des éléments les plus fermes de leur tradition. Dans le Sud, au contraire, le poids des éléments progressistes ou « pastoraux » — pour reprendre une distinction désormais classique — grandit comme croît la répression menée par les régimes militaires. Et la tyrannie exercée par ces derniers est si manifestement contraire aux normes de l'Evangile que les prélats les plus réactionnaires ont une marge de manœuvre beaucoup plus limitée qu'on ne pourrait d'abord l'imaginer.

Toute prédiction est hardie : mais gageons que l'Amérique latines a plus de chances de donner à la catholicité un pape qu'un anti-pape.

JEAN-PIERRE CLERC.

SOCIÉTÉ

Une maison des femmes à Paris

Les conquérantes de l'« espace »

Une rue grise, assoupie au cœur du onzième arrondissement de Paris. Sur le trottoir étroit, de grands sacs de plastique bleu s'enflent et se plissent sous le poids de gravats. Des mains diligentes s'affairent à redonner un air fringant à une ancienne échoppe de serrurier. La porte s'orne d'une annonce publicitaire à la gloire d'un alliage métallique où figure une croix à l'extrémité d'un cercle blanc.

Ce signe est aussi le symbole du Mouvement des femmes, qui, dans plusieurs villes d'Europe, annonce les lieux de rencontre et d'expérimentation que sont les Maisons des femmes. Mais, de projet mort-né en tentative avortée, longtemps Paris fut en retard par rapport à Lyon, Toulouse, Bruxelles, Amsterdam, Copenhague — dotées d'institutions semblables.

Le 23 mars dernier, un « squat » raté organisé par deux cents femmes dans un immeuble de Saint-Germain-des-Prés fut la première manifestation de la revendication d' « un lieu d'accueil pour les plus solitaires, pour les femmes de province et de l'étranger, pour celles qui ne connaissent pas encore le Mouvement » *et surtout d'* « un lieu de réunion, de confrontation, de multiplication des forces et d'information » *s'insérant dans la lutte pour l'émancipation.*

Depuis le début du printemps, des femmes se sont réunies pour réfléchir au moyen de faire surgir de terre ce lieu. Quelques-unes ont sillonné la capitale à la recherche d'un local qui ne soit ni trop cher ni trop petit et qui ne soit menacé par aucune démolition. Elles dénichent, non loin de la Bastille, un atelier de serrurerie et un appartement dont le loyer s'élève à environ 2 000 F par mois.

Soixante-dix femmes s'étant engagées à verser chaque mois, pendant une durée d'un an au moins, une contribution financière, le bail peut être rapidement signé. Il est décidé que « les comptes de la Maison seront ouverts au contrôle de toutes les femmes qui la fréquenteront, sans exception » *et que les sommes versées pourront être remboursées. En outre, il est prévu que l'animation sera faite de manière* « autogestionnaire » *par un collectif de femmes qui sera* « tournant ». *Celui-ci ne sera lié* « à aucun groupe particulier du Mouvement, quelle que puisse être l'appartenance de chacune » *et* « s'engagera à rester neutre par rapport aux divisions internes du Mouvement ».

L'argent manque pour les travaux. Alors, on nettoie, on meuble, on aménage dans la fébrilité. Au début de l'été, l'espadrille au pied et la truelle à la main, elles ont pris possession de ce qu'elles nomment leur « espace-femmes ».

MICHÈLE SOLAT.

★ 58, rue Saint-Sabin, 75011 Paris. Réunion le mercredi, à partir de 21 heures à « la Cave », 41, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.

● *En Belgique, une clinique d'Anvers* a été accusée par le quotidien *Gazet van Antwerpen*, dans son numéro du 18 juillet, de servir de lieu d'hébergement, aux frais de la Sécurité sociale belge, à des enfants bien portants que leurs parents y laisseraient pour les vacances. Le parquet et le ministère de la santé publique ont ouvert une enquête.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER



(Croquis de MARCQ.)

SPOOK : manteau croisé à grandes manches en drap de laine noire de Jenast bordé d'une ganse fauve, porté avec un grand feutre noir.

RABANNE : robe-écharpe à grand corsage noué sous la poitrine et jupe longue révélant les jambes à la marche, dans un taffetas de soie imprimé de grandes fleurs or, grenat et vert foncé sur fond noir de Chatillon-Mouly-Roussel.

ESTEREL : grand manteau coulissé au cou, aux épaules et aux poignets, dans un jersey de laine bouclé de Véron.

A la recherche d'un nouveau public

A la veille de la presentation à la presse internationale et aux acheteurs de leurs collections d'hiver, les couturiers parisiens s'interrogent sur la façon de moderniser les structures de leur profession et de renouer avec le public français, qui ne les perçoit qu'à travers les images, parfois déformées pour les besoins du spectacle, qu'en donne la télévision. Comment ne pas s'étonner que la présentation des collections parisiennes remplisse trois fois le Palais des sports de Tokyo, le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, par exemple, alors qu'en France ces manifestations se limitent au mieux à quelques galas.

La Chambre syndicale, sous la présidence de Mme Grès et de Jacques Mouclier, dédlégué général, prévoit d'abord de demander à ses adhérents de présenter leurs collections aux clientes particulières, avec au moins un atelier à demeure où seraient exécutées les commandes. Certains, en effet, se contentent de dessiner des modèles qu'ils font réaliser par des façonniers. Les syndicats ouvriers sont, de leur côté, très attachés à cette réforme.

Déjà se dessinent quelques initiatives heureuses dans ce sens. Dans ses nouveaux salons du 27, avenue de Marigny, Pierre Cardin ouvrira tout grand ses portes dès le 25 juillet, moyennant un ticket d'entrée de 50 F. Il vient de lancer une nouvelle ligne « prêt-à-couture » de modèles simples, en tailles normalisées, avec retouches, mais exécutés dans ses propres ateliers avec les finitions impeccables, en mélanges de couleurs caractérisées, dans des tissus exclusifs (de 1 200 à 3 000 F). Depuis quelques saisons, Christian Dior propose à ses clients une sélection de vingt modèles de la collection, en tissus plus simples, aux mesures avec deux essayages (à partir de 2 200 F). De même, la collection de Serge Lepage-Schiaparelli sera présentée en plein air, les lundi 25 et mardi 26 juillet, à 19 heures, place Vendôme, dans ce cadre bien fait pour mettre en valeur les robes habillées qui lui valent sa célébrité.

La couture parisienne compte désormais une maison nouvelle : celle de Per Spook, le plus Parisien des Norvégiens. Ancien élève de l'école de la chambre syndicale, il fait des stages chez Dior et Saint-Laurent avant d'entrer chez Louis Féraud, de qui il devient vite le bras droit, véritable « maître Jacques » de la création, des tissus aux accessoires et naturellement aux modèles. Il présente sa collection dans ses salons et sa boutique, au 5, rue de l'Université. Beaucoup de noir dans sa première présentation qu'il mêle de tons fauves et, naturellement, des jacquards en tricot et en imprimés contrariés, d'une recherche subtile. *Des ensembles à pantalons* et vestes ajustées, des manteaux croisés à grandes manches gigot et, pour le soir, des blouses romantiques et des caracos bicolores coulissés à l'encolure.

De l'autre côté de l'abbaye, Paco Rabanne propose des détails « punk » sur une silhouette longue, enveloppée et sécurisante qui, pour lui, convient à notre période de crise. Il habille ses élégantes de pelisses de fausses fourrures. Ses robes « écharpes » se drapent et s'enroulent entre les jambes gainées de collants noirs avant de se coulisser en corsages « papillon », à taille haute, séduisantes et allongeantes à souhait.

Chez Jacques Esterel, on est emmitouflé, des pieds à la tête, avec de nombreux vêtements à transformation, passant du bloomer ou de la tunique à la robe à volants quand vient le crépuscule. Les jambes sont gaies et vives pour le jour, avec des bas de laine jacquards, précieuses, le soir, avec des incrustations de dentelle sur du noir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

ÉCHECS

LES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Dans les demi-finales du tournoi des prétendants, comme *le Monde* l'a annoncé dans son dernier numéro, Victor Kortchnoï a remporté sa quatrième victoire, à Evian, contre Lev Polugajevski, et mène par 5 point à 1. A Genève, Boris Spassky a battu Lajos Portisch. Les deux grands maîtres comptent 3 points chacun.

TOURNOI DES CANDIDATS
Sixième ronde

Blancs : SPASSKI
Noirs : PORTISCH

1. d4	Cf6	32. Dd2	Dd7
2. Cf3	é6	33. f5	F×f5
3. ç4	b6	34. Té7	D×é7
4. Cç3	Fb7	35. T×é7	F×b1
5. Fg5	h6	36. T×a7	Cé6
6. Fh4	Fé7	37. h4	Fé4
7. é3	0-0	38. Db4	Tç2
8. Fd3	ç5	39. Dé7	Fg6
9. 0-0	ç×d	40. Ta4	Td2
10. é×d	d5	41. Dé8 +	Rh7
11. F×f6	F×f6	42. Ta8	Fh5
12. ç×d5	é×d5	43. Dg8 +	Rg6
13. Té1	Cç6	44. Ta7	Rf6
14. Fb5	Cé7	45. g4	C×d4
15. Cé5	F×é5	46. Dd8 +	Ré5
16. T×é5	Cg6	47. Db8 +	Ré4
17. Té3	Dg5	48. g×h5	Td1 +
18. Tg3	Df6	49. Rf2	Td2 +
19. Dd2	Tad8	50. Ré1	Cf3 +
20. Té1	Fç8	51. Rf1	Ch2 +
21. Dd1	Df4	52. Rg1	Cf3 +
22. Tgé3	Fé6	53. Rh1	Ré3
23. g3	Dd6	54. T×f7	Td1 +
24. Fd3	Cé7	55. Rg2	Tg1 +
25. Fb1	Tfé8	56. Rh3	Th1 +
26. Dç2	Cg6	57. Rg4	Tg1 +
27. Cb5	Db4	58. Dg3	T×g3 +
28. Cç7	Cf8	59. R×g3	Cd2
29. C×é8	T×é8	60. Té7 +	Cé4 +
30. Dç3	Db5	61. Rg4	Aband.
31. f4	Tç8		

TOURNOI DES CANDIDATS
Sixième ronde

Blancs : POLUGAJEVSKI
Noirs : KORTCHNOI

1. d4	é6	31. Ta8	R×f5
2. ç4	b6	32. T×a7	d6
3. é4	Fb7	33. a4	Ré6
4. Dç2	Dh4	34. a5	b×a5
5. Cd2	Fb4	35. T×a5	f5
6. Fd3	f5	36. ç5	Th7
7. Cf3	F×d2 +	37. ç×d6	ç×d6
8. Rf1	Dh5	38. b5	h4
9. F×d2	Cf6	39. g×h4	T×h4
10. é×f5	F×f3	40. Ta8	Tb4
11. g×f3	Cç6	41. Tb8	Rd5
12. Fç3	0-0	42. Rf3	Tb3 +
13. Té1	Dh3 +	43. Rf4	Rç5
14. Ré2	Taé8	44. Tç8 +	R×b5
15. Rd1	é5	45. R×f5	Té3
16. d×é5	C×é5	46. Rf4	Té1
17. Fé2	C×f3	47. Td8	Rç5
18. Dd3	T×é2	48. Tç8 +	Rd4
19. T×é2	Dg2	49. Rf3	d5
20. Thé1	C×é1	50. Rf2	Té5
21. R×é1	D×h2	51. Ta8	Rç3
22. Té7	Dg1 +	52. Ta3 +	Rb4
23. Ré2	Dg4 +	53. Ta1	d4
24. Ré1	h5	54. Tç1	d3
25. Dg3	D×g3	55. Tç8	d2
26. f×g3	Tf7	56. Tb8 +	Rc3
27. F×f6	g×f6	57. Tç8 +	Rd3
28. Té8 +	Rg7	58. Td8 +	Rç2
29. Rf2	Rh6	59. Tç8 +	Rd1
30. b4	Rg5	60. Aband.	

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Antibes engourdi

Le Festival de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins s'est réveillé engourdi, à demi-conscient qu'il devait modifier son apparence et sa réalité. Pendant le week-end, il fut boudé malgré Stan Getz, Shirley Scott et l' « Euro Jam » (la rencontre au sommet de Martial Solal et de Philippe Catherine). On voudrait qu'il échappe à sa léthargie, jusqu'ici médiocrement secouée, mais ce sera difficile, parce que le système, condamné l'an passé, n'a pas cherché authentiquement à se détruire et à renaître transformé.

Lundi 18 juillet, au moment où Cab Calloway ajoutait une conclusion sans doute superflue aux soirées niçoises, le spectacle « rétro » s'effectuait tour de même en plein air dans le square Albert-1er. A Juan, un autre héros des années 30, Stéphane Grappelli, musicien de génie au même titre que Django — on oublie souvent de le dire — s'enfermait avec son public au Palais des Congrès, alors qu'il faisait si beau dehors. Il faut revoir ce Festival, dans son principe même, car il garde des qualités estimables. On y attend du reste ces prochains jours des artistes qui ne parurent ni à Montreux ni à Nice : Nina Simone, Art Blakey, Max Roach, Archie Shepp, Gay Burton, Gato Barbieri.

LUCIEN MALSON.

Découverte d'un chef à Aix-en-Provence

Le festival d'Aix-en-Provence nous a offert la joie rare, surtout à notre époque, de découvrir un chef d'orchestre ; et la diversité des œuvres qu'il a dirigées en une seule journée invite à penser que l'on ne sera pas déçu à l'avenir par cet Autrichien de trente-sept ans, Ralf Welkert.

Dans le chœur de la cathédrale Saint-Sauveur aux fines lancettes ogivales, sous le regard de huit saints personnages colorés et charmants dans leur niche, l'English Chamber Orchestra étincelle de brio sous la direction de ce jeune homme blond qui ressemble un peu à Mozart avec ce nez très droit et autoritaire et cet œil de colombe. Le geste prompt et précis, sans effet spectaculaire, confirme cet équilibre de la poésie et de la rigueur, et l'on est d'emblée conquis par une interprétation idéale de la première symphonie de Beethoven à la fois légère et pondérée.

Dans le Magnificat *de Bach, nous retrouvons les belles Fiordiligi et Dorabella de l'avant-veille, Valérie Masterson, sage comme une vierge méditative de Botticelli en robe verte, et Sylvia Lindenstrand dans une longue robe noire soulignant le tendre visage aux yeux de biche et la voix ourlée d'ombre, encadrées par Francisco Araiza, et Robert Lloyd, le bon géant barbu à la voix de Commandeur, brillant de sombres feux. Welkert efface le côté un peu scolastique et cloisonné du* Magnificat, *qui resplendit comme une fête de la lumière tour à tour bondissante et mystérieuse : jardins séraphiques où s'épanouissent les effusions des solistes, éclat cosmique de ses vastes convocations humaines à l'appel des voix gonflées d'enthousiasme de l'ensemble vocal de Provence.*

*Dans l'*Exultate Jubilate, *de Mozart, Valérie Masterson efface ses petites défaillances de* Cosi. *La voix délicieuse au timbre d'or fin et chaleureux se détache sur le radieux décor des violons, s'élance et tourbillonne avec une générosité, un charme et une grâce inépuisables, s'envole enfin sur les ailes de l'Alleluia.*

La perfection d'un tel concert a peut-être porté un peu d'ombrage à l'amusant spectacle présenté, le soir, sur la place des Quatre-Dauphins, par Jean Le Poulain, dont le talent se meut en d'autres univers. Il s'agissait de donner, pour la première fois en France, depuis plus de cent ans, un « mélodrame soigné » de Donizetti, Il Campanello di notte *(la sonnette de nuit), dans un délicieux décor de Roger Harth où, autour d'une minuscule placette, se déploient symétriquement les armoires et les rangées de flacons de l'apothicaire Annibale Pistacchio. Deux distributions également symétriques, l'une de comédiens parlant en français, l'autre de chanteurs chantant en italien.*

Mais avant que Donizetti commence, Le Poulain a imaginé un hold-up, une prise d'otage commise sur la personne du chef d'orchestre par un aspirant maestro avide de prodiguer ses talents. Le Poulain est passé maître dans cette danse acrobatique au bord du gouffre de la vulgarité, à coup de grosses facéties et de calembours horribles où il entraîne l'excellent Jean-Christophe Benoît, un peu débordé par la quadruple obligation de jouer, de parler français, de chanter en italien et de diriger l'orchestre dans ce Maestro di cappella *qu'il interprète avec tant de brio... quand on ne l'oblige pas à tout faire. Malgré sa drôlerie, le minuscule chef-d'œuvre de Cimarosa en souffre, ainsi que l'orchestre du Capitole de Toulouse, soudain désaccordé et désuni.*

Mais il suffit que Ralf Welkert saute sur la scène, remplaçant « au pied levé » le prétendu chef agressé et le malheureux Benoît emmené par des infirmiers, pour que l'orchestre retrouve, comme par magie, cohésion, sonorité et dynamisme.

Le livret de Donizetti est amusant, encore qu'un peu trop prévisible : une toute jeune fille épouse un vieil apothicaire, par dépit de voir son amoureux courir après toutes les femmes ; mais le jeune homme, furieux, interrompra sans cesse la nuit de noces en sonnant à la porte du barbon, sous des déguisements divers, pour l'obliger à soigner des maux imaginaires. Le Poulain entrelarde de sketches burlesques cette comédie anodine qui annonce Don Pasquale *et dont la jolie musique assez facile, avec beaucoup d'effets comiques à la manière de Rossini, met en valeur les voix brillantes et solides de Stafford Dean, Lajos Miller, et surtout de Faye Robinson (la mariée), dont les vocalises rayonnantes de gaieté et d'adresse estompent une certaine rudesse du timbre.*

Dans cette comédie bouffonne rondement menée, avec le désopilant Jean-Simon Prévost, dans le rôle parlé du pharmacien, le mime Jean-Paul Tomasi met une touche de poésie rafraîchissante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 27, 31 juillet et 4 août.

■ Le pianiste Witold Malcuzynski est mort dimanche 17 juillet, d'une crise cardiaque, à Palma-de-Majorque, où il devait donner un concert mercredi prochain.

Le mérite d'oser

En contrepoint d'une série de concerts-hommages à Guillaume de Machaut à la Conciergerie, une séance de musique contemporaine au théâtre Récamier par l'Ensemble de l'Itinéraire et le Groupe de recherches musicales. Pourquoi pas, même si le public de l'été, avec son contingent de vacanciers paisibles, préfère sans doute les séductions du baroque aux charmes secrets du XIVe ou du XXe siècle? Le mérite d'oser en revient au Festival estival, mais aussi aux curieux, venus là en pleine connaissance de cause.

L'Etude sur piano-espace, *de Michaël Levinas part de la constatation que l'instrument, avec son aptitude à réverbérer le son (ne serait-ce que par le jeu de la pédale droite), est le premier à avoir introduit, dès le siècle dernier, la notion d'espace qui nous est si chère : le piano est une grotte et les sons percutants des marteaux sur les cordes en sont les fontaines jaillissantes ; d'où l'abondance de jeux d'eau dans la littérature de l'instrument depuis Liszt. Pour rendre plus sensible l'essence du timbre pianistique, Michaël Levinas dispose des micros sur les cordes et, après passage au synthétiseur, plonge l'auditoire dans le corps du piano. Si, pour l'instant, le résultat semble un peu mince — l'œuvre, assez brève, reste trop liée au propos qu'elle illustre, — on peut souhaiter que, fort de ce premier essai, le compositeur décide d'écrire une partition de longue haleine où le projet initial sera poussé à ses ultimes conséquences.*

Tout à l'opposé, Lost Paradise *de Thomas Kessler, donné également en création, se perd dans la recherche de sons « presque paradisiaques » et, faute de laisser entrevoir les règles du jeu, développe chez l'auditeur cette passivité résignée si contraire à une véritable écoute musicale.*

« Des chronomètres emmêlés, des tremblements de cordes, des ébauches mélodiques glissées, des grappes irrégulières, des espacements calmes et stables, des soupirs, des poussières... » *François Bayle parle de sa musique (il s'agissait de* Personnage multiple-divisé*) avec la sûreté d'un compositeur-auditeur soucieux précisément de ce que l'on perçoit. Soigneusement juxtaposé, différencié dans l'espace et par le grain, chaque élément de cette composition sur bande est une pièce d'un discours sonore qui s'adresse aussi bien à l'esprit qu'à l'oreille.*

Au programme de ce concert figurait également la première Région *et* Hymnen *de Stockhausen, dans la version, partiellement fixée par le compositeur, avec solistes (ici piano, ondes Martenot, alto et percussions). Jouant sur la durée et conçue dans de vastes proportions — l'ensemble des quatres* Régions *dure près de deux heures, — la première partie de cette œuvre, avec ses bourrasques, les brusques contrastes qui brouillent la perception immédiate, écrasait les interventions des instrumentistes, ne leur laissant que de rares occasions de s'affirmer. Il n'est pas exclu que le groupe de l'Itinéraire affronte un jour l'ouvrage entier, et c'est à ce moment seulement qu'on pourra vraiment apprécier les caractéristiques propres de cette interprétation.*

GÉRARD CONDÉ.

Danse

Noureev à Londres

Pour la deuxième année consécutive, Rudolf Noureev vient de se produire au Coliseum de Londres, comme récemment au Palais des sports, dans trois programmes différents. Un marathon de quarante-quatre « performances » avec le Festival ballets, toutes données à bureaux fermés.

Il est de bon ton aujourd'hui dans les milieux de la danse, si portés à l'indulgence pour des spectacles de pacotille, à faire la fine bouche à propos de Noureev. « Il est devenu lourd, il ne saute plus, il s'essouffle, il « marque », il joue les grandes coquettes, tout se ramène à lui... » En attendant, « Rudi », comme l'appellent ses cohortes d'admiratrices anglaises, aura dansé tous les soirs avec un succès complet, sans ménager ses forces, sans s'écouter malgré des répétitions harassantes, sans quitter pratiquement le théâtre : à trente-neuf ans, seul un Russe de sa trempe, né au pied de l'Oural, peut le faire !

Le premier spectacle consistait *dans la version intégrale du* « Roméo et Juliette », de Prokofiev, que Noureev a chorégraphié lui-même. Je n'ai pas été toujours tendre dans le passé avec les « arrangements » dont il a assaisonné les ballets de Petipa style « Raymonda » ou « la Belle au bois dormant ». Mais ici, l'expérience m'intéressait d'autant plus qu'elle se situait dans le temps, entre deux chorégraphies soviétiques : celle, magistrale, que Leonide Lavroski était venu présenter avec le Bolchoï sur la scène de Covent Garden en 1956, et la version moscovite que Youri Grigorovitch doit remonter pour l'Opéra de Paris à la fin de l'année. La version Noureev surprend agréablement.

Peu de variations à effets dans ce « Roméo » où Shakespeare ne s'exprime qu'en contrepoint et où les défis des Montaigu et des Capulet (« Quels fléaux que vos deux maisons ! » dit Mercutio dans un dernier soupir) l'emportent sur le lyrisme de la plus belle légende d'amour de tous les temps. Le procédé du flash-back, où des visions à l'aide de sosies permettent d'heureux raccourcis, réduit au minimum les pérégrinations du Frère Laurent, le plus funeste embrouilleur du répertoire avec le Père Duval. Une scène originale : la mort de Mercutio, loin d'être une agonie interminable, provoque jusqu'à la dernière minute le fou-rire des Montaigu incrédules.

Tout au long des trois actes, où Vérone est somptueusement figurée dans des décors saisissants d'Ezio Frigerio, les danseurs en chausses et pourpoints du Quattrocento, comme les personnages de Carpaccio ou de Piero della Francesca, se montrent aussi bons comédiens qu'acrobates, singulièrement Noureev dont s'imposent la jeunesse d'allure et la rapidité de réflexe dans son duel à mort avec Tybalt, l'insupportable bravache qui a appris l'escrime dans les livres d'arithmétique. Juliette n'est plus ici « la colonne neigeuse au milieu d'oiseaux gris » dont Galina Oulanova nous avait donné une image poétique inoubliable, mais une petite personne énergique qu'interprète avec autorité Patricia Ruanne, naguère soliste de Covent Garden, entourée par l'excellente troupe du London Festival Ballet, que dirige supérieurement la grande Beryl Grey.

Deuxième spectacle : « Giselle » dans une version britannique, que Mary Skeaping a tirée de Petipa et surtout dans l'interprétation de Natalia Makarova aux côtés de Noureev. Les deux transfuges du Kirov, que nous avons vus réunis en février dans « la Sylphide » sur le plateau du Palais des Sports, n'en sont toujours point à incarner le couple idéal de la danse, chacun ayant à part un très fort rayonnement d'étoile, pour ne pas dire un culte de la personnalité résolument affirmé. On ne peut oublier leur brouille retentissante en juillet 1973, à la suite d'un « Lac des cygnes » polaire où la cour Carrée du Louvre avait été transformée en patinoire. Aujourd'hui, les deux partenaires sont officiellement réconciliés, mais leur « Giselle » manque encore d'harmonie. Au premier acte, Makarova, filiforme comme un sarment et mal maquillée, écourte la fameuse diagonale sur la pointe, tandis que Noureev, reprenant son interprétation de coureur de cotillons désinvolte, triomphe d'une variation inédite toute en batterie et jetés-coupés. Au second acte, elle est la willi idéale avec une légèreté et une vitesse d'exécution sans pareilles, tandis que lui ne cherche qu'à terminer impeccablement ses élans saltatoires.

« Il faut nous donner le temps de l'entente sur scène », m'a dit Noureev au cours d'un medianoche dans son appartement de Chelsea. « La danse est difficile : elle réclame du sang, de la sueur et des larmes. Déjà seul vous n'êtes jamais content de vous-même. Alors, comment voulez-vous à deux ? »

La réponse a été donnée publiquement au cours du troisième spectacle. Margot Fonteyn est venue pour quelques représentations de « Marguerite et Armand » ressusciter avec Noureev le couple romantique qui illustra de si nombreuses années le Royal Ballet, et Natalia Makarova s'est montrée sous un jour modeste, tout nouveau, absolument ensorcelant, à ses côtés dans le ballet d'Ionesco au titre symbolique : « la Leçon »...

OLIVIER MERLIN.



ARTS ET SPECTACLES

Exposition

La petite musique de Paul Klee
à Saint-Paul-de-Vence

« La couleur me possède. Je n'ai plus besoin de la rechercher. Elle me possède à jamais, je le sais... Je suis peintre... », *écrit Paul Klee dans son journal lors de son voyage tunisien, à Kairouan. Cette « révélation » de la couleur qui déclenche chez lui un nouveau départ, intervient au moment où, à trente-cinq ans, sa peinture, refusée autour de lui, commence à prendre la tournure typique qu'on lui connaît avec cette faculté de provoquer l'émerveillement, à travers des moyens simples et frais.*

Il est bon que Klee, dont le père était allemand et la mère suisse d'origine française — provençale ? — mais dont l'œuvre s'est allumée au soleil méditerranéen, soit présenté sur les collines des Gardettes de Saint-Paul-de-Vence, à la Fondation Maeght : cent soixante-dix peintures et aquarelles, soixante-dix dessins offrent un très plaisant panorama sur l'aventure de cette peinture poétique faite de rien, de lignes, de plans et de couleurs et qui est un univers. Il ne s'agit pas d'une rétrospective, mais d'un ensemble qui convient bien à l'esprit varié et inattendu d'une œuvre venue sans crier gare, comme une succession d'apparitions qui chaque fois réinventent de nouvelles manifestations d'un même songe.

Klee porte un monde que le spectacle du quotidien alimente inlassablement. Il le peint comme s'il l'écrivait sur le ciel. Jamais de perspectives, mais un espace sans commencement ni fin où éclate une imagerie cosmique, qui lorsqu'il est terrestre, semble habité par les elfes. Un tableau est un poème. La peinture n'est pas, pour Klee, affaire visuelle, mais chose mentale. Il cherche l'expressivité d'un état psychique, et nous la donne à voir : « L'art ne refait pas le visible... Il rend visible. »

Cette expression du moi, Klee avait d'abord tenté de la véhiculer par la musique. Ayant appris à jouer du violon dès l'âge de sept ans, il ne cessait, en peignant, de faire de la musique. Sa peinture est une musique, la petite musique de nuit d'un peintre qui, comme Mozart, avait ses couleurs gaies, et ses tonalités tragiques.

A ses débuts, Klee vient du symbolisme et va vers la découverte de nouveaux charmes de la peinture. On voit, ici même à la Fondation Maeght, où expose régulièrement Miro, la dette du Catalan envers le Bernois, pour une peinture qui soit une expression de poésie pure et de plastique pure, dans ces écritures noires limitées dans l'espace de petits tableaux chez Klee et démesurément agrandis chez Miro ; et, à travers Miro, celle de Tapiès qui, à l'occasion de cette exposition, prend la plume pour parler d'un créateur-créditeur. Rien n'annonce l'art de Klee dans ses propres dessins du début : petits paysages classiques, du Barbizon presque. Contrairement à un Chagall dont le « monde » éclate soudain, comme un volcan, dès ses débuts, Klee erre d'abord dans le maquis de la peinture ancienne, à travers les musées italiens, puis le Louvre. Il préfère l'ancien au moderne. Les événements se précipitent vers 1911 avec la rencontre des peintres du « Blaue Reiter » qui cherchaient à transcender les couleurs et à y faire passer quelque chose de la vie mentale de l'artiste : parmi eux, August Macke et Kandinsky.

Au moment où l'art de Klee prend son envol, vers 1920, l'école du Bauhaus l'invite à venir enseigner. Le Bauhaus, à Weimar puis à Dessau, est un creuset de l'art contemporain. On y rêve d'art total, *de synthèse des arts où la peinture compléterait l'art majeur de l'architecture selon les principes de Gropius pour lequel art et artisanat ne font qu'un dans la civilisation industrielle, l'artiste étant en réalité un « artisan inspiré ».*

Architecture magique

Inspiré ? Nul ne l'était plus que Paul Klee avec son petit monde qui, chaque fois, fusait dans ses toiles, sa fièvre mentale, son attitude quasi religieuse devant les voies nouvelles de l'art. Le période du Bauhaus — de 1921 à 1933 — est largement évoquée ici et c'est tant mieux, puisque ces années sont parmi les plus riches de l'œuvre de Klee. Avant que l'œil ne s'aventure dans ces espaces que les muses de la poésie souvent fréquentent, mieux vaut lire les titres. Ils disent beaucoup sur les tableaux. Ces lambeaux de poèmes nous mettent sur la voie d'un contenu pictural — qui ne serait, par un étrange retournement, que l'illustration plastique, en couleurs et lignes rythmées des titres que Klee prenait toujours le soin d'écrire lui-même au dos de la toile, de sa fine écriture d'archiviste allemand. Dégel arctique ; Accostage miraculeux ; Chameaux dans un paysage rythmé d'arbres ; Lions, observez-les ! *La peinture est une allégorie. On y retrouve cette variété stylistique qui a tant étonné.*

Durant les dernières années de cette école d'avant-garde ouverte aux idées de progrès (mais qui fut fermée par la réaction d'une droite montante en 1933), le Bauhaus bouillonnait d'idées dans le domaine de l'architecture, au service de laquelle devaient se mettre la peinture et la sculpture. Klee est au centre de cette aventure. Longtemps un des thèmes majeurs de sa peinture est justement l'architecture, non pas l'architecture comme l'imaginait Gropius, avec sa rigueur tout industrielle, ni même le décor de cette architecture, mais une représentation quasi naïve, magique, de l'ordre urbain.

La synthèse des arts chez Klee, c'est p l u t ô t *l'appropriation des signes architecturaux pour en faire un thème pictural. Ainsi, ces « petits carrés » magiques dont chacun est une couleur. On y retrouve ces jaunes, qui font penser au « petit pan de mur jaune » en Delft de Vermeer vu par Proust. Les titres annoncent la couleur :* « Architecture », « Place en L en construction », « Trois Tours »... *Des architectures construites avec d'intangibles matériaux : lignes, couleurs, chacune ayant son sens, comme chez Kandinsky,* « l'amitié polaire » *du bleu,* « couleur passe-partout », *le rouge qui toujours tend au sombre et le jaune au clair.*

L'architecture donne à Klee un thème dont il ne se lassera pas. Jusqu'à la fin, il peindra ces « quadrillages » d'où émergent des images d'architecture où parfois la couleur a une qualité toute « vermeerienne », illustrant en cela l'idée que « la seule technique picturale possible est une sorte d'architecture plate colorée ».

Révélation bénéfique pour beaucoup de peintres des années 20, la peinture des asiles psychiatriques — ce que Jean Dubuffet appellera plus tard l'art burt *— publiée par le Dr Prinzhorn apporta une source nouvelle d'inspiration. Le terrain était favorable chez Klee, s'y ajoutaient l'humour, l'ironie, le charme,* qui sourd naturellement avec une *intarissable fraîcheur enfantine et les vertus magiques des simples. Klee n'en était, certes, pas un, mais son monde poétique avait pris forme en ces années-là.*

Son art est nourri de poésie goethienne, de Rilke aussi, son ami. Il en infusait sa peinture et transformait le moindre signe — ligne, flèche ou carré — en médium musical. « C'est la couleur qui fait cela, *écrivait-il à sa femme ;* vrai, je ne cesse de chercher et de rechercher ces sons qui sommeillent en moi, une petite ou une grande aventure de couleurs. » *Faire en peinture quelque chose qui soit comparable à la musique, mais en couleurs et en images. Souvent les anges dansent dans les tableaux de Klee, mais « l'Ange de la mort » (en 1940) prend soudain une tournure dramatique avec son plus large graphisme noir, où le charme se mue en angoisse. La même année, alors que son œuvre s'était tournée vers une plus grande simplicité et de plus grands formats, le monde illuminé de Klee devait s'éteindre.*

JACQUES MICHEL.

(*) Peintures et dessins de Paul Klee, à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence. Jusqu'au 30 septembre. Exposition organisée par Jean-Louis Prat.

(**) Voir *Paul Klee et le Bauhaus*, par Christian Gellehaar. Bibliothèque des Arts, Paris. Ed. Ides et Calendes. 174 pages. Illustr. noir, couleurs.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Mouffetard, 20 h. 30 : le mime Virchez.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre de la Péniche, 20 h. : Jean-Paul Farré, concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Michel Roques Trio.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : H. Gremy-Chauliac, clavecin, et G. Jollis, basse (Buxtehude, de Brossard).
Conciergerie, 20 h. 30 : Ensemble Guillaume Machaut.

Mardi 19 juillet

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : Ivan le Terrible.

La danse

(Voir Opéra et Festival du Louvre)
Salle Martin-Luther-King, 20 h. 30 : Indiens yaquis et apaches (dernière).
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta flamenca.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. : Sonates et cantates (Vivaldi, Frescobaldi, Carissimi).
Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Musique électronique et synthétiseurs.
Esplanade de la Défense, 22 h. : Musique et eau (Gershwin, Ravel, Carl Orff).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale Paul Kuentz (Bach : Oratorio de Noël).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie Sing Jazz Band.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Teca et Ricardo ; 22 h. : J.-F. Pauvros.
Lucernaire Forum, 23 h. : Bobby Few et Michael Allmeck.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : North West Coast Jazz, avec Chance Evans.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h., Jules César, de J.-L. Mankiewicz ; 18 h. 30, Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30, Madame Bovary, de J. Renoir ; 22 h. 30, Marie Stuart, de J. Ford.

Les exclusivités

AIDA (Fr.), La Pagode, 7e (707-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : le Paris, 8e (359-53-99), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : S-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Haussmann, 9e (770-47-55), Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRASH (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (508-94-14), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE, SIMONE (Ang., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (Ang., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE (It., v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64).
LE MAESTRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Angl., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

LA SENTINELLE DES MAUDITS, film américain de Michaël Winner (XX). VF : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; VF : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, film américain de Don Taylor : VO : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; VF : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
STARDUST (Ang., v.f.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr., v. ang.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LE CID (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.f.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MASH (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Haussmann, 9e (770-47-55), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Balzac, 8e (359-52-70).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
WICHITA (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les *Temps modernes* ; 15 h. : *the Kid* ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : les Feux de la rampe ; 20 h. 30 : le Dictateur ; 22 h. : les Lumières de la ville.
CARNE-PREVERT-RENOIR : La Pagode, 7e (705-12-15) : le Testament du docteur Cordelier.
M. BROTHERS (v.o.) Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre ; 15 h. 45 : la Marche sur Rome (v.f.) ; 17 h. 30 : Parfum de femme ; 19 h. 45 : le Sexe fou ; 22 h. : les Poupées.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.) Studio 28, 18e (606-36-07) : l'Année dernière à Marienbad ; Le Seine, 5e (325-95-99) : Ne vous retournez pas.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Mondwest.
PANFILOV (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 15 : le Début ; 20 h. : Je demande la parole ; 22 h. 30 : Pas de gué dans le feu.
BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : Toutes ces femmes.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway (527-41-16) : Jésus-Christ Super-Star.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : le Faux Coupable ; l'Inconnu du Nord-Express.
H. BOGART (v.o.), Action-La Fayette 9e (878-80-50) : African Queen. — Action-Christine, 6e (878-80-50) : Stand In.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50), I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches ; 20 h. : le Lauréat ; 22 h. : Lenny. — II : 13 h. : Phantom of the paradise ; 14 h. 30 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14) (v.o.) : I : 11 h. 50 v.f.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Bal des vampires ; de 16 h. à 22 h. 30 : les Valseuses. — II : 11 h. 50 : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 et 18 h. 5 : Cria Cuervos ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 25 : le Dernier Tango à Paris.

Les séances spéciales

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sauf sam. et dim.).
BREWSTER Mc CLOUD (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 21 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
THE LAST DETAILS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE CALENDRIER DES CONCERTS

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 19 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon. Le secret d'Ulysse, prod. A. Bombard, réal. J. Floran.

Alain Bombard oppose à la thèse universitaire, selon laquelle Ulysse aurait parcouru la Méditerranée avant d'aborder à Ithaque, sa propre théorie : « l'Odyssée » aurait eu pour théâtre l'océan Atlantique. Premier numéro d'une série de dix récits qui font suite à une première série diffusée en juillet 1976.

21 h. 35, Variétés : Une fois sur cinq. (Soirée québécoise.)

Avec Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Marc Ferland, Félix Leclerc, Claude Léveillé.

22 h. 30, Littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Annick Geille présente : le Nouveau Désordre amoureux, *de Pascal Bruckner et Alain Finkielkrault ; Juliette Boiriveaux :* l'Albine, *de Fernand Dupuy ; Gilles Lambert :* Réédition de Jack London ; *Charles Le Quintrec :* le Temps des amours, *de Marcel Pagnol ; Maurice Bernard :* Henri IV, *de Gaston Bonheur ; Rémo Forlani :* les Fruits de la passion, *de Jacques Perry ; Pierre Demeron :* Louisiane, *de Maurice Denuzière ; Armand Lanoux :* Rocsidour, *de Jacqueline Bruller.*

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : SAUL ET DAVID, de M. Baldi (1964), avec N. Wooland, G. Garko, L. Marquez, E. Cegani, V. Teixera, P. Clemens.

La rivalité de Saül, roi d'Israël, et de David, qui vainquit le géant Goliath et qui est l'élu de Dieu. Une reconstitution biblique à l'italienne qui date de la mode des « films à péplum ». Celui-ci est inédit en France.

Vers 22 h., Débat : Les premiers rois d'Israël.

Avec MM. Zwe Werblowsky, professeur à l'université de Jérusalem, André Caquot, professeur au Collège de France, Ernest Laperrousaz, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, le Père Michel Lestienne, ancien élève de l'Ecole biblique, licencié en théologie et Ecriture sainte, et le rabbin Eisenberg. (Lire ci-contre l'article de Claude Aziza).

Vers 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES LANCIERS NOIRS, de G. Gentilomo (1962) avec M. Ferrer, Y. Furneaux, L. Roman, J. Claudio, F. Silva.

A la fin du treizième siècle, la rivalité amoureuse de deux frères dont l'un s'allie à la reine des Kirghizes pour s'emparer du royaume de Kharkov. Amour, aventures, chevauchées et batailles dans le style baroque italien des années 60.

22 h. 5, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogue : L'homme et la tradition, avec J. Servier et G. Pascal ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 45, Soirée lyrique : « The Midsummer Marriage », de M. Tippett, par le Welch National Chorus : le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, J. Treleaven, F. Lott, R. Herincx, direction R. Amstrong ; 23 h., Autour de Michael Tippett ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Festival de Saintes : œuvres de Tallis et de Byrd, par The Clerks of Oxford ; 1 h. 30, Trêve.

MERCREDI 20 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 16 h. 55, Spécial jeunes (à 17 h. 45, les Infos) ; 18 h. 25, Série : Cosmos 1999 (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Téléfilm : Histoire d'une salamandre, de C. Paysan. Réal. R. Guez, avec C. Menetrier, Y. Brian, D. Volle.

Filmée dans le style « roman-photos », la bien tragique histoire d'une épouse passionnée qui, devenue veuve, tente de ne pas mettre en péril le bonheur de sa fille. La diffusion est suivie par la présentation, en Titre courant, *de* Pour le plaisir, *de Catherine Paysan.*

Vers 22 h. 10, Médicale : Le médecin d'ici et d'ailleurs, prod. I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou.

Les émigrations massives, du sud au nord, et du nord au sud, provoquent un déplacement des maladies « tropicales ». Un service spécial a été créé à l'hôpital de la Pitié, à Paris, en vue d'enrayer cette pathologie.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Animaux : l'Opéra sauvage, de F. Rossif (rediffusion) ; 15 h. 50, Tour de France ; 16 h. 45, Série : Bonanza ; 17 h. 35, Feuilleton : le Monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h., Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeux : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, les Détours de France.

20 h. 30, Série : Joe Forrester ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Question de temps (la santé des Français), prés. L. Bériot, reportages M. Allain-Regnault, B. Rapp, M. Atlan, P. Champetier.

(Voir Tribunes et débats.)

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux ; 20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : LA FILLE AU VIOLONCELLE, d'Y. Butler (1972), avec M. Lonsdale, A. McDonald, J.-L. Bideau, K. Sem, M. Simon.

Un bourgeois suisse, quadragénaire, rencontre une jeune Anglaise un peu hippie et remet, à cause d'elle, sa vie en question.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Salah Stetie (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Quand le peuple prend la parole (l'expression littéraire à travers les métiers, (rediffusion) ;

Avec MM. Jacques Bandière, Alain Faure, auteurs de la Parole ouvrière, *et Michel Ragon, auteur de* la Littérature prolétarienne en France.

A 8 h. 30, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h 7, Les matinées des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le théâtre musical : Musique et récit, par G. Charbonnier ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : le Brésil ;

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Lord B », de J. Ristat ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi-jeunesse ; 17 h. 32, Le théâtre musical : spécialisation et permutation, par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Présence d'Andersen : « Sous le saule » ; 19 h. 25, Sciences : Pétrole fiction, par N. Skrotsky ;

20 h., Le théâtre musical : « Da Capo », de F.-B. Mache (reprise du Festival d'Avignon 1976) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : Jasha Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : « Mélodies » (Schubert, Brahms) ; 9 h. 30, La règle du jeu : Haendel, Mozart (reprise à 10 h. 45) ; 10 h. 15, Répétition : Symphonie « Linz » (Mozart), direction B. Walter ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Massenet, Helsted, Mirouze, Schein, Mozart, R. Strauss, V. d'Indy, P. Hindemith, R. Loucheur ; 17 h. 30, Ateliers musicaux, par R. Pfeiffer ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz : le Festival de Juan-les-Pins ; 19 h. 45, Conversation souterraine, par Szersnovicz : Haydn, Webern, Brahms, Haydn ;

20 h. 30, En direct du Royal Opera House de Londres : « Icebreak », opéra en trois actes de M. Tippett, avec J. Shirley-Quirk, H. Harper, T. McDonnell, l'Orchestre du R.O.H. de Londres, direction C. Davis ;

Vers 23 h., Festival de Saintes ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Relais, par A. Almuro ; 1 h. 15, Trêve.

VU

La belle Emma

On se copie de chaîne à chaîne, peut-être l'avez-vous remarqué, on se chipe les bonnes idées en les modifiant, en les camouflant un peu pour ne pas que ça se voie. Ainsi essaie-t-on de reprendre, mine de rien, le lundi sur TF 1, la formule des Dossiers de l'écran : un film suivi d'un débat ou d'un exposé le cas échéant. On n'a tout de même pas osé ouvrir l'antenne aux appels téléphoniques, aux questions du public transmises par S.V.P. Cela aurait senti le plagiat à plein nez. Mais l'on s'efforce d'éclairer au mieux, quand faire ce peut, notre lanterne. Cette initiative — elle tente, soit dit en passant, certains de nos voisins — n'est pas superflue. Il s'en faut.

Les responsables de nos programmes mesurent mal, c'est leur défaut, le degré de notre ignorance. Elle est vertigineuse. Surtout sorti de l'Hexagone. Et même au chapitre le plus glorieusement sinistre de notre histoire : le Premier Empire. Pour la plupart d'entre nous, Nelson, c'était un manchot, c'était Trafalgar, c'était lady Hamilton. Et lady Hamilton, c'était Nelson. Un point c'est tout.

Ainsi sommes-nous tombés des nues en la voyant escalader lundi de lit en lit, avec l'agilité et la lubricité d'un ouistiti, les barreaux de l'échelle sociale. Fille de forgeron enfin devenue femme d'ambassadeur, Michèle Mercier, pardon Emma Lyons, retrouvera Horatio Nelson à la cour de Naples. Elle l'avait déjà croisé auparavant et à chacune de ses brèves rencontres de célestes accords nous signalaient, émouvant crescendo, la naissance et les promesses d'un amour rédempteur.

Retour d'Aboukir où il a laissé un bras et un œil, l'amiral, pourtant bien abîmé, arrache sans difficulté la belle Emma aux bras de la reine des Deux-Siciles... — oui, le film de Christian-Jaque était interdit aux moins de treize ans — lui fait un enfant, meurt en héros, vainqueur de Trafalgar, et la laisse plongée dans une affliction aussi profonde que notre perplexité.

Etait-ce possible ? Lady Hamilton, une cocotte, une nana, une Otéro ? Eh bien oui. Elle a même fait de la prison pour dettes après la disparition de son amant, Jean Duché nous l'a raconté ensuite sur le ton désinvolte et assuré d'une conversation de salon. Elle est morte dans le dénuement à Calais et les restes de tant de beauté ont été tout simplement jetés dans la fosse commune.

CLAUDE SARRAUTE.

SAUL ET DAVID AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Des juges aux rois d'Israël

Tous les anciens d'Israël se réunirent, allèrent chez Samuel à Rama, et lui dirent : « Vois, tu » es âgé, et tes fils ne suivent pas » tes voies ; donne-nous donc un » roi pour nous gouverner, comme » en ont tous les peuples. » *(I Samuel 8, 4-5.) Moins de trois siècles après la conquête de la Palestine par Josué (vers — 1270), les Hébreux adoptent un mode de gouvernement qui leur est étranger : la monarchie. Pour faire face à l'ennemi cananéen, hittite, moabite, philistin, mais surtout pour étouffer rivalités internes et tendances schismatiques. Dernier juge d'Israël, le prophète Samuel ne peut que s'incliner devant le désir des anciens, non sans avoir d'abord consulté l'Eternel.* « Cède à la voix de ce peuple, fais ce qu'ils te disent ; ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi-même, dont ils ne veulent plus pour leur roi. » *(I Samuel 8, 7.) Telle est la parole divine. Ainsi ceux qui ont eu le privilège d'avoir un destin différent veulent-ils rentrer dans le rang, devenir semblables aux autres. Entreprise renouvelée tout au long des siècles, vouée à l'échec.*

La monarchie débute vers 1020 av. J.C. (ou — 1033) avec Saül. Un siècle plus tard, en — 930, le schisme est consommé : le royaume de Juda, au sud, s'oppose au royaume d'Israël, au nord. En — 722, celui-ci sera ravagé par les Assyriens ; celui-là succombera en — 586 devant Nabuchodonosor. Pourtant Israël n'a jamais été plus puissant que sous ses trois premiers rois. A la fois conquérants et bâtisseurs, ils restent, avant tout, des chefs charismatiques, porteurs de la parole divine. « L'esprit divin s'emparera de toi et tu prophétiseras... » *(I Samuel 10,6.) C'est ainsi que Samuel annonce au jeune Saül, descendant obscur d'une tribu obscure — celle de Benjamin — son destin royal. Saül devenu infidèle à l'ordre de Dieu, c'est vers un autre inconnu que l'Eternel dirige Samuel :* « Samuel prit la corne d'huile et oignit David au milieu de ses frères » *(I Samuel, 16, 13).*

Dès lors, l'affrontement entre le roi vieillissant et son jeune rival, devenu son gendre, dépasse le cadre d'un simple complot de palais. C'est l'esprit de YHWH qui a permis au jeune David de triompher du géant philistin, c'est le même esprit qui le fait échapper à deux reprises aux attentats de Saül, le protège dans sa fuite et lui donne, après le suicide de son ennemi, la victoire finale. Le reste relève de la chronique : il faudra plus de sept ans encore à David pour refaire l'unité d'Israël. Mais, lorsqu'il meurt, après quarante ans de règne (vers — 970), il laisse entre les mains de Salomon, le fils qu'il eut de Bethsabée, un puissant royaume que ni les scandales (adultère avec Bethsabée) ni les tragédies intimes (rébellion et mort d'Absalon) n'avaient pu affaiblir. Jérusalem, la cité que David a conquise sur les Jébuséens, est devenue le coeur de la nation ; son Temple, bâti par Salomon, rayonne, dans le monde antique, d'un éclat incomparable. Déjà, pourtant, derrière les splendeurs du règne de Salomon, se profilent quelques ombres : lourdeur de l'appareil étatique, poids des impôts et, surtout altération de la pureté du culte de YHWH. C'est là, sans doute, le drame du Peuple élu : les triomphes le ravalent au rang des nations, alors qu'il n'est jamais aussi grand que dans les épreuves.

CLAUDE AZIZA,
assistant à l'université de Nice.

PIERRE MEUTEY A RADIO-MONTE-CARLO

● Pierre Meutey, directeur de la rédaction de *la Vie française*, ancien collaborateur d'Europe 1 et du *Point*, assurera, à partir du 1er septembre, vers 7 h. 45, une chronique quotidienne sur Radio-Monte-Carlo.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 JUILLET

— *MM. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., et *Pierre Joxe*, député socialiste de Saône-et-Loire, participent à R.M.C.-Choc, à 8 h. 30.

— *M. Jean Briane*, député (Réf.) de l'Aveyron, est l'invité de Marcel Paganelli sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., répond aux questions de la rédaction de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, participe au magazine « Question de temps » consacré à la santé des Français, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

UN ATELIER VIDÉO A ANGERS

● L'Institut national de l'audiovisuel vient de mener à Angers, dans le cadre du Festival d'Anjou, une expérience originale d'atelier vidéo. Quatorze jeunes pratiquants de l'audio-visuel, pour la plupart animateurs de M.J.C. ou d'organismes socio-culturels, ont réalisé chaque jour un journal de vingt à trente minutes, véritable chronique des activités du Festival, diffusé au centre de la ville. Et cela en vraie grandeur, c'est-à-dire avec tous les impératifs du genre, y compris ceux de l'horaire. — *(Corresp.)*

● Des accords de coopération viennent d'être signés entre TF 1, Antenne 2 et la chaîne nationale japonaise Nippon Hoso Kyokai, d'une part, entre Antenne 2 et la station commerciale Asahi National Broadcasting, d'autre part. La « semaine japonaise », qui aura lieu sur la première chaîne en octobre, sera présentée de Tokyo par M. Jean Cazeneuve.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

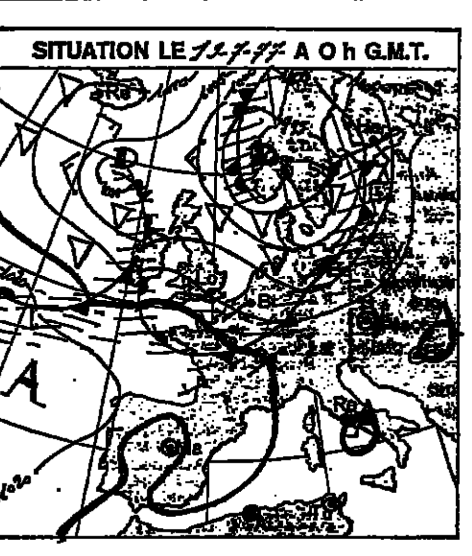
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

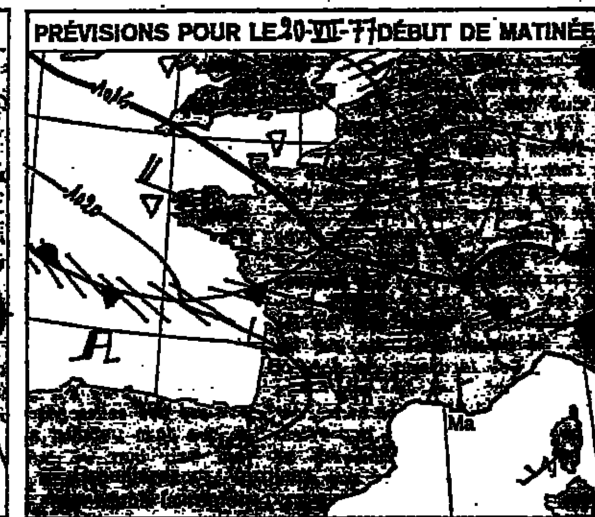


Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 juillet à 0 heure et le mercredi 20 juillet à 24 heures.

Un courant d'ouest à nord-ouest perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale. Les perturbations de ce courant, relativement faibles, seront peu actives dans le Midi.

Mercredi matin, une bande très nuageuse avec quelques pluies passagères se situera approximativement de la Vendée aux Ardennes et aux Vosges. Le soir, elle atteindra les régions comprises entre le Bordelais et les Alpes du nord. Au nord de cette zone, le temps deviendra plus variable avec des éclaircies passagères et des nuages parfois accompagnés d'averses. Ces dernières s'atténueront sur les régions de l'Ouest. Au sud de cette zone, le temps sera nuageux avec des éclaircies, plus belles près de la Méditerranée. Quelques formations brumeuses matinales seront observées dans le Sud-Ouest.

Les vents resteront faibles dans le Midi, où les températures resteront au même ordre que celles de la veille ; ailleurs, les vents seront modérés d'ouest à nord-ouest et les températures resteront plutôt inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

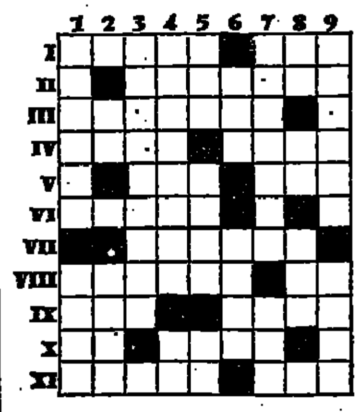
Mardi 19 juillet à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 014,1 millibars soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 juillet) : Ajaccio, 26 et 15 degrés, Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 25 et 13 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 12 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 26 et 20 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 32 (max.) ; Berlin, 19 et 14 ; Bonn, 18 et 13 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 13 ; Genève, 24 et 23 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 23 et 12 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 22 et 10 ; New-York, 34 et 25 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 14 et 10 ; Téhéran, 37 et 25.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1818



HORIZONTALEMENT

I. Se reconnaît à certains signes ; Se montra intraitable. — II. Instruments à vent. — III. Modifient le profil de certaines gorges. — IV. Passerait inaperçue si elle ne réfléchissait pas ; A donc un but. — V. Temps variable ; Largement ouvert par des oisillons affamés. — VI. Mont de piété. — VII. Cherchées à faire briller. — VIII. Confiée temporairement ; Nombre. — IX. Invite à prendre connaissance ; Tranchés. — X. Abréviation ; Tombe de haut. — XI. Pour les petites tailles ; Ecourte considérablement un rôle.

VERTICALEMENT

1. Sont souvent difficiles à interpréter ; A ne pas conserver quand ils sont mauvais ! — 2. Conjonction ; Trace d'usure sur un tissu. — 3. Des crêtes et des croupes. — 4. Tiendrait compte ; Sigle. — 5. Cité ; L'Irlande ; Cri inhumain. — 6. Terme de jeu ; Succès impérial. — 7. Point sérieuse ; Vient d'être. — 8. Nombre restreint ; Terme musical ; Flûte ! — 9. Séduit quand il est bon ; Pieuses initiales.

Solution du problème n° 1817

Horizontalement

I. Magnum ; Eu. — II. Agouti. — III. Lés ; Star. — IV. Insistera. — V. Noël ; Ossu. — VI. Erseau ; Ut. — VII. Tifa. — VIII. Bétel ; Ut. — IX. Vile ; Erne. — X. As ; Al (synovie). — XI. Seignosse.

Verticalement

1. Malines ; Vas. — 2. Agénor ; Bise. — 3. Gosses ; El. — 4. Nu ; Ilette. — 5. Ut ; Aïs ; On. — 6. Mistoufle. — 7. Tés ; Ras. — 8. Eparse ; Unis. — 9. Raucité.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 18 et 19 juillet 1977 :

DES DECRETS :

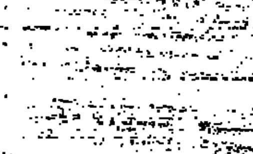
● Modifiant le décret n° 73-598 du 29 juin 1973 fixant les modalités d'application des sections II, III, IV, VI, VIII et IX du chapitre premier du titre III du livre VII du code rural relatives aux prestations de l'assurance des travailleurs salariés de l'agriculture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ;

● Modifiant diverses dispositions du décret n° 73-600 du 29 juin 1973 relatif aux formalités et à la procédure en matière de réparation des accidents du travail survenus aux salariés agricoles ;

● Autorisant la création par le commissariat à l'énergie atomique d'un réacteur expérimental dénommé Phebus, sur le site nucléaire de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Colloques

● « *Les droits de l'homme, nouvelle espérance ou nouvelle déception* », tel sera le débat d'un colloque international « *au plus haut niveau* », qu'organisera, au printemps 1978, l'Institut international des droits de l'homme.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE FABRIQUANT DES PIECES DE SÉRIE
propose un poste de

Chef du service méthodes

Nous cherchons un candidat :
• Ingénieur ayant déjà une expérience pratique, de préférence acquise en atelier.
• Un homme ayant le sens des responsabilités et capable de diriger efficacement son équipe.
• Ayant de bonnes connaissances dans l'emploi des machines outils.

Nous offrons :
• Un cactus : il y a une situation difficile à remettre sur ses rails
• Un travail très vivant dans une entreprise qui se développe, leader de sa branche en Europe.
• La vie dans une ville moyenne à moins de 200 km de Paris, située dans une région agréable.

Écrire avec C.V. et prétentions s/réf. 8758 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Société 250 personnes
PAYS DE LOIRE
100 km. de l'Atlantique,
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

I.E.G. OU EQUIVALENT.
ANGLAIS INDISPENSABLE
Ce poste, directement rattaché à la direction technique, aura la charge dans le cadre du produit (appareils de palettisation automatique) :
— De coordonner les projets, études et développements ;
— D'assister l'équipe commerc.;
— D'assurer le contrôle de la fabrication, des mises en route et de l'assistance clientèle.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ayant une formation secondaire technique et, si possible, 2 ou 3 années d'expérience industrielle.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à 7.328 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vous êtes diplômé d'une
GRANDE ECOLE
d'ingénieur ou commerciale
Vous avez 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle dans un premier emploi
Vous avez
ENVIE D'ENTREPRENDRE
Vous vous sentez un
SENS COMMERCIAL
développé
Nous créons une
SOCIETE INDEPENDANTE
dans une activité nouvelle liée à l'habitation
Vous pouvez être son
« PATRON »

Envoyer photo, C.V., prétent. à no 7.324, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Une Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ouest

cherche un

CHEF DE DEPARTEMENT INFORMATIQUE

Rattaché directement à la Direction, il doit être capable de s'imposer à un service de 50 personnes par sa compétence technique et son souci de travailler avec des méthodes efficaces à tous les niveaux de ses responsabilités directes (Etudes - Systèmes - Exploitation).

Il aura notamment à diriger la réalisation de projets importants, ce qui nécessite au moins 8 ans d'expérience ayant comporté :
• la responsabilité d'une équipe d'environ 25 personnes
• si possible un passage dans le milieu bancaire
• la gestion de l'exploitation
• la réalisation de projets
• des relations et des négociations avec les constructeurs.

Une expérience du télétraitement serait un atout supplémentaire.

Envoyer votre dossier (lettre, CV, photo) sous référence S2 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en recrutement
9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris

LTP

CENTRE DE RECHERCHES
près de NANCY recrute
pour son laboratoire
D'ANATOMOPATHOLOGIE

VÉTÉRINAIRE
ou
DOCTEUR 3e CYCLE BIOLOGIE

(expér. préalable histopathologie indispensable).
Il devra assurer la lecture des coupes histologiques et seconder le responsable du laboratoire dans la conduite des études.

Adresser C.V. dét. et prét. à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, s/réf. 948, qui tr.

Importante Sté installations de Manutention continue rech. pour MULHOUSE (68)

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

AM - ENSI ou autodidacte de valeur.
MISSION : projets de machines et installations de manutention, devis, négociations techniques et financières avec Engineerings, sociétés minières, portuaires, etc.
Déplacements courts.
Expérience souhaitée : une dizaine d'années projets ou réalisation d'installations de manutention ou B.E. trav. neufs.
Entretien concerné par la Manutention (en Cimenterie, Mines, Chimie lourde).
Anglais parlé efficacement très souhaité.
Poste d'avenir stable.
Rémunération motivante.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous la référence 690

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

CAEN

recherche

INGÉNIEUR

Etudes électroniques ou radio - T.V.

ayant quelques années d'expérience dans l'industrie, capable de guider un

GROUPE DE RECHERCHE
de travail ou de lancer un projet

Ecrire à HAVAS CAEN No 5983, qui transmettra

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUELLE DU SUD-EST A LYON-9e

recherche

DEUX INGÉNIEURS

pour son service informatique équipé d'un ordinateur IBM 370/158 système OS/VS 1 moniteur T.P. I.M.S.

— INGENIEUR SYSTEME
Mission : assistance technique exploitation.
• études des performances ;
• étude et mises en place des nouveaux matériels.

— INGENIEUR pour son service étude informatique
Mission : normalisation des procédures.
• conseils à l'analyse et à la programmations ;
• étude de produits programmes.

Adresser lettre, C.V., photo, prétent. à C.R.C.A.M. du Sud-Est - B.P. 9156 Lyon 09 - 69263 Lyon Ced. 1

emplois internationaux emplois internationaux

We are a major U.S. Corporation with a multi-million dollar Product in hand contract for the realization of a vertically integrated TV, Radio, stereo manufacturing complex in a country in North Africa. We are expanding our training facilities in that country. The programm will prepare over 1000 trainees for administrative and skilled positions over a period of almost 4 years. To be involved in the development and implementation of this program, an industrial-training manager is sought to be designate.

TRAINING SCHOOL DIRECTOR

The candidate should be experienced in managing a large factory or vocational training school and preferably, will have overseas experience in a developing country.

We also need a creative, experienced person who has developed vocational training programs covering a variety of disciplines. The emphasis is on Electronic Industry related jobs. The position of

CURRICULUM COORDINATOR

will be responsible to the Director for developing classroom and workshop training programs based on the needs of the complex.

For these challenging positions, evidence is needed of ability to deal skillfully with people, of overcoming frustrations and adaptability to new situations of a high degree.

A detailed C.V., with photograph, salary requirements and stated position applied for should be forwarded in strict confidence to Pierre Lichau S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 who will forward - No 6695

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

manager, cost accounting

5-8 years experience in Manufacturing Cost Accounting at plant level, preferably in Electronics field. Degree. Fluency in French and English.

administration manager

5-7 years experience in Financial or Administrative capacity in Manufacturing Facility. Degree.

Exciting opportunities with GTE International now involved in implementing a multi-million dollar contract to build, equip and initially operate a unique manufacturing complex in Algeria. The plant will manufacture TV's, radios, cassette players, stereos, and related components.

Successful candidates will relocate to the plant site in Sidi-Bel-Abbes, Algeria for a period of 3 years. French fluency required.

Excellent starting salary and benefits with relocation and overseas allowance package

Send resume, including salary requirements to :

GTE INTERNATIONAL
Personnel Dept. - 32 Third Avenue - Burlington, Massachusetts 01803 - USA

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche le

directeur général

de sa filiale au **CAIRE.**

Pour assurer ce poste il est nécessaire :
• d'être capable de travailler en anglais,
• de très bien connaître l'organisation et la gestion d'une banque autonome,
• d'avoir une solide expérience du montage et de la négociation des crédits.

Il est souhaitable de parler arabe.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo sous réf. M 718 à F. MAZEAU - 83 av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY qui transmettra.

SOCIETE INGENIERIE PARIS
recherche
pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
spécialisé ds les techniques de
PONTS PRÉCONTRAINTS ET METALLIQUES

Cet ingénieur diplômé fera état d'une expérience professionnelle de 10 années minimum acquise pour partie à l'étranger dans le domaine des travaux publics. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui sont confiées. Les ingénieurs intéressés sont invités à écrire (C.V. + dernier salaire annuel) sous référence 758/114 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui tr.

BUREAU D'ETUDES
(Société Economie Mixte Paris)
désire entrer en contact avec

INGÉNIEUR ÉTUDES PLANIFICATION URBAINE

L'ingénieur recherché, issu d'une grande école, a une large expérience professionnelle (au minimum 5 années en études urbaines) acquise par exemple dans une agence d'urbanisme ou dans un groupe d'études et de programmation. La pratique de l'anglais est nécessaire.
La disponibilité de cet ingénieur lui permettra de travailler soit à Paris, soit à l'étranger.
Les candidatures des ingénieurs intéressés seront traitées avec la discrétion d'usage.
Veuillez écrire (joindre un C.V. et indiquer votre dernière rémunération annuelle) en mentionnant sur l'envel. la réf. 829/106
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui tr.

DUMEZ

SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

recherche pour assurer la scolarité des enfants de son personnel expatrié

ENSEIGNANTS

FORMATION UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE

Anglais (lu et parlé) indispensable.
Expérience enseignement secondaire.

POSTES A POURVOIR AU MOYEN-ORIENT
POUR RENTREE SCOLAIRE 1977

Fonctions : répétiteurs toutes disciplines auprès des enfants du personnel français, inscrits au C.N.T.E. pour lesquels les mathématiques demandent une attention particulière.

Adresser lettre de candidature + curriculum vitae détaillé + photo et prétentions à :
DUMEZ, Service des Relations Humaines
325/345, av. Georges-Clemenceau, 92000 NANTERRE.

NE PAS SE PRESENTER — NE PAS TELEPHONER.
INGENIEURS S'ABSTENIR.

Groupement Vente, Exportation, spécialisé dans le BOIS
recherche

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

chargé d'assurer
son développement rapide et durable

• Il prospecte, fait les études et prend les contacts nécessaires pour découvrir les marchés potentiels, tant pour les produits actuels de la gamme que pour ceux pouvant rapidement s'y ajouter ;
• Il négocie les contrats ;
• Il met sur pied et anime le réseau de vente ;
• Il conçoit les actions publicitaires et promotionnelles nécessaires ;
• Il assure en outre la Direction administrative du Groupement (suivi clientèle, administration finances) et en accord avec son conseil d'administration en fixe les objectifs.
C'est un homme dynamique devant faire preuve d'imagination et ayant le sens des contacts.
— Formation supérieure.
— Age : 35 ans minimum.
— ANGLAIS INDISPENSABLE.
— Allemand et connaissance bois souhaités.
— Lieu de travail : SUD-OUEST.

Envoyer C.V. et prétentions ss le no T 75.548 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
recherche
pour l'un de ses établissements (300 personnes)
situé dans le SUD-OUEST de la FRANCE

UN CHEF DE PERSONNEL

ayant une expérience pratique réelle de la fonction.

Rattaché au Directeur de l'usine,
il assumera l'intégralité de la fonction personnel.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous no 21.689
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

T.P. AFRIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités en AFRIQUE, une importante Entreprise de T.P. (5.000 personnes)
recherche pour travaux canalisations.

RESPONSABLE de CHANTIER

Ingénieur ou Conducteur de Travaux, ayant acquis une solide expérience de la conduite d'importants chantiers, si possible à l'Étranger.

Représentant les intérêts de l'Entreprise dans les Pays concernés, il devra prouver de réelles aptitudes à la négociation, en même temps que les qualités d'autonomie et d'animation indispensable à la fonction.

Connaissance de l'Anglais INDISPENSABLE.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 361 M au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

SOCIETE FRANÇAISE MULTINATIONALE
recherche
pour ses filiales de SUEDE, BRESIL, ESPAGNE

3 INGÉNIEURS

pour Direction Technico-Commerciale pouvant aboutir rapidement à la Direction Générale.

Profil :
— bonne expérience de la mécanique et si possible des vibrations,
— bonne connaissance du Français ou de l'Anglais et de la langue du pays,
— aptitude à l'animation d'une équipe de vente et à la gestion d'une P.M.E.,
— une expérience antérieure dans le pays considéré et la connaissance du marché national peuvent valoriser la candidature.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
OGEP Publicité, Denise FRIQUET,
209, rue de l'Université, PARIS (7e), qui transm.

Recherchons pour Afrique de l'Ouest

UN DIRECTEUR d'agence transit

Bonne formation de gestionnaire
Expérience confirmée de direction générale
Bonnes connaissances transit, douane, transports
Expérience africaine indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 6699 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

GENEST S.A.

recherche pour son secteur
Distribution Grandes Surfaces

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Homme de vente, il sera responsable, dans plusieurs départements de l'Ouest, de la promotion d'une nouvelle marque dans la gamme des produits d'animalerie et de jardin.

Pour ce poste, en relations avec les Chefs de Rayon ou de groupe des GMS, la connaissance du circuit de la distribution serait appréciée.

Lieu de résidence : de préférence BORDEAUX

Pour ce poste, écrire avec curriculum vitae et photo sous le no 7.320 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
en forte expansion
recherche pour renforcer ses équipes

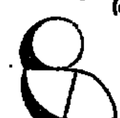
INGENIEURS INFORMATICIENS

(dégagés O.M.) Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats devront justifier une expérience de 2 à 4 ans dans la mise en place de systèmes de gestion à base de mini-ordinateurs. Connaissance des systèmes DEC 300 et DEC 500 particulièrement appréciée.

INGENIEUR INFORMATICIEN Technico-Commercial

Cette personne chargée d'animer un département d'Assistance technique Régie (programmation, exploitation, saisie) devra avoir occupée des fonctions similaires pendant au moins 2 ans.

Envoyer CV détaillé, photo, prétentions (discrétion assurée) à :



INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
16 rue Boileau
92120 MONTROUGE

(Siège Social prochainement transféré à Orsay)

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE PARIS SUD
recherche

PLUSIEURS JEUNES INGÉNIEURS ou ANALYSTES SYSTÈME CONFIRMÉS

pour la programmation de terminaux intelligents.

Les candidats(tes) s'intégreront dans de petites équipes chargées de l'analyse, l'écriture et la mise au point de logiciels orientés télécommunication et/ou saisie de données.

UN INGÉNIEUR SYSTÈME CONFIRMÉ

ayant 4 à 5 années d'expérience pour encadrer une équipe réalisant des logiciels de terminaux intelligents intégrés dans des réseaux de télécommunication.
Une bonne connaissance des problèmes de temps réel — si possible sur mini-ordinateur — et la pratique du langage d'assemblage sont indispensables.

Env. C.V. avec photo et prét. sous le n° 21.493 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



AAF-SA

Société d'Equipements Industriels spécialisée dans le dépoussiérage et l'épuration de l'air, recherche

VENDEUR
(REGION PARISIENNE)

Le candidat, technicien supérieur aura plusieurs années d'expérience dans la branche, soit dans la vente, soit en bureau d'études (Ventilation - chauffage ou conditionnement de l'air.)

- Connaissance en aéraulique appréciée
- Déplacements limités à la semaine
- Résidence PARIS ou BANLIEUE.

Adresser candidature (C.V. + photo et prétentions) à
A A F — S A — Service du Personnel
Rue William Dian - 27620 GASNY-

IMPTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche d'urgence

AGENT IMPORT EXPORT

Il établira les commandes de transport et les factures d'exportation.

Il suivra et contrôlera chaque expédition, jusqu'à la livraison sur le chantier, et assurera les relations avec les transitaires et les transporteurs.

Le poste, basé à PARIS, nécessitera quelques voyages à l'étranger de courte durée.

Bonnes connaissances de l'Anglais indispensables.

Ecrire avec C.V. no 21077, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - Cedex 01

---

emplois régionaux

Société Travaux Publics Région Nord (350 pers.), rech.
DIRECTEUR Administratif
Plusieurs années d'expérience dans Travaux Publics souhait. Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.323, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS DE BRETAGNE, Ets de BREST
recherche
ARABOPHONE
niv. supér. (maitrise ou équiv.) pr enseignement arabe à des élèves ingénieurs. Exp. audio-visuel souhaitée. Ecr. B.P. 37, 22301 LANNION ou : 96-37-97-78.

URGENT ch. orthophonistes. Ecrire avec C.V. à Y. H. KIM, 14 bis, rue Thiers, 76000 Rouen.

Société de Négoce de Grands Vins BOURGOGNE
recherche
ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE
Responsable gestion administrat. et commerc. ayant trois à cinq ans d'expér. dans l'administration des ventes et la gestion. Le candidat doit avoir une formation sup. et parl. cour. l'angl et sa rémunérat. antér. ne doit pas avoir été inf. à 60 000 F. La rémunérat. proposée, fonct de l'expér. et de la format., comprendra un fixe élevé + intéressement et pourra évol. rapidement suivant les résultats. Déplacem. courte durée France et étranger.
Résidence CHALON-SUR-SAONE
Adr. C.V. référ. et prétentions à n° 7.321 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

Entreprise moyenne en pleine expansion (+ 30 % en 1976 ; + 35 % en 1977 ; 250 personnes) Ville universitaire de Province - 300 km de Paris recherche pour étoffer sa structure technique

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(A.M., Centrale, E.N.S.I., I.N.S.A., C.E.S.T.I., ...)

2 à 4 ans d'expérience
(de préférence Production ou Bureau Méthodes)
Débutant éventuellement
pour créer et prendre la responsabilité d'un

SERVICE INDUSTRIALISATION ET MÉTHODES

Ce poste, directement rattaché au Directeur Général, consiste notamment à :

- organiser le lancement industriel des nouveaux produits après leur mise au point par les Services de Recherche ;
- réaliser les études visant à améliorer les prix de revient, la qualité et les conditions de travail.

Il offre une large autonomie, et peut être un tremplin privilégié pour un homme ayant le goût de l'action et de l'efficacité.

Une formation au poste est prévue, en collaboration avec un Cabinet d'Organisation spécialisé.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite, photo, prétentions) seront traités confidentiellement.

Ecrire sous le n° 66.658 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade Paris-8e, qui transmettra.

LA VENTE VOUS ATTIRE

Vous êtes diplômé de l'enseignement secondaire ou supérieur court et/ou vous avez l'expérience de la vente.

Nous sommes la filiale française d'un groupe solidement implanté dans le monde entier ; nous voulons pénétrer de nouveaux marchés en créant pour cela des équipes de vendeurs confirmés. Leur rôle sera de promouvoir nos équipements dans des secteurs encore inexplorés.

Nous offrons :
- un fixe de 2.100 ou 2.650 F + commissions non plafonnées + frais de déplacements
- de nombreux avantages sociaux
- une formation de 1 à 3 semaines rémunérée permettant une bonne connaissance des produits techniquement élaborés de notre gamme.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et sa Banlieue, MARSEILLE et NANTES.

Adresser C.V. + photo sous réf. J 63 Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris qui traitera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

CHEF DE ZONE EUROPE
100.000/120.000 F

Nous appartenons à un Groupe important et notre spécialité c'est l'outillage.

Le poste consiste à animer, conseiller, épauler un certain nombre d'agents et distributeurs dans des pays tels que l'Italie, la Scandinavie, la Grande-Bretagne, etc.

Il vous faut une expérience certaine de quelques années dans le commerce international et l'habitude de traiter avec des représentants de nationalités différentes. Bien sûr, vous avez participé personnellement à des négociations à l'exportation et vous êtes habitué à voyager.

La pratique courante de l'Anglais est nécessaire. De très bonnes connaissances en Espagnol ou Italien sont très souhaitables. Un diplôme d'études supérieures de commerce sera un atout incontestable.

Ce poste peut être évolutif. Nous comptons beaucoup, de notre côté, sur votre capacité à vous conduire de manière autonome.

Merci d'envoyer votre C.V sous la référ. 3.454 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Etablissement Bancaire Paris 8e
recherche pour ses
SERVICES COMPTABLES

UN CADRE

ayant acquis une bonne expérience de plusieurs années en matière de Comptabilité Générale dans la Banque

Ecrire avec lettre manuscrite + Cur. Vitae n° 43.214 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris qui transm.

BANQUE IMPORTANTE
recherche
pour secteur : Est Ile-de-France et Hte-Normandie.

DES ATTACHÉS COMMERCIAUX

répondant au profil suivant :
- baccalauréat ;
- expérience commerciale (2 ans souhaités);
- sens de la négociation ;
- attirés par la prospection et les performances dans ce domaine.

Après un plan de formation adapté, ils auront la RESPONSABILITE de :
- RECHERCHER une clientèle nouvelle ;
- CONSEILLER et DEVELOPPER la clientèle existante.

L'évolution de carrière — qui peut être rapide — sera fonction des résultats.

Adr. C.V. et photo sous la réf. 7.315 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

SOCETEC

Société d'engineering, spécialisée en utilités et offsites des industries de base et production d'énergie, située proche La Défense, souhaite rencontrer pour compléter ses équipes des :

ingénieurs diplômés

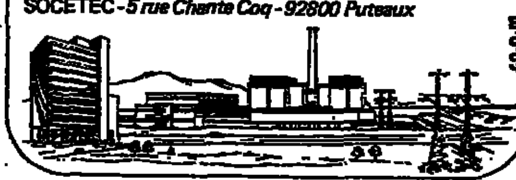
spécialistes en :
- thermique, traitement d'eau, production et distribution de fluides divers.
- production, transport et distribution d'énergie électrique.

Leur qualification dans chacune de ces spécialités se situe à un bon niveau et est complétée par des compétences techniques d'engineering.

Excellente connaissance en anglais exigée.

Ces postes peuvent exiger des déplacements fréquents de courte durée, ou des déplacements de moyenne ou longue durée en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence M à : SOCETEC - *5 rue Chante Coq - 92800 Puteaux*



INGÉNIEUR COORDINATION RECHERCHES NUCLÉAIRES

INGENIEUR: vous avez une expérience industrielle solide, acquise en bureau d'études.

Vous maîtrisez les problèmes relatifs à la technologie mécanique, nucléaire éventuellement, et vous avez de bonnes compétences en calcul de résistance des matériaux.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION NUCLEAIRE en forte expansion, nous vous proposons de valoriser votre acquis au sein de notre direction études.

Votre fonction : suivre et coordonner l'ensemble des actions de recherches concernant les pompes primaires et les mécanismes de grappes.

Connaissance de l'anglais au moins lu et de la Sec. III du code ASME nécessaires.

Ecrire sous la référence 6.799 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transm.

---

ingénieurs technico-commerciaux PARIS

Nous sommes : une société d'électronique d'une centaine de personnes, spécialisée en

Télécommunications et Télétransmissions.

Filiale d'un Groupe international important, nous offrons une surface financière et des débouchés de carrière qui ne sont pas à dédaigner. Nous ne vendons pas des produits sur stocks mais des systèmes conçus et réalisés à la demande.

Nous cherchons : des Ingénieurs Technico-Commerciaux capables de préparer et négocier des contrats importants avec des entreprises du secteur public et/ou privé.

Ces ingénieurs feront partie d'une équipe active où la cohésion est basée sur le dynamisme, l'entraide et l'autonomie de chacun dans le cadre de sa mission.

Une expérience professionnelle similaire (même fonction, même secteur) nous paraît indispensable pour atteindre à une rapide efficacité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 8782/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING MULTINATIONALE
recherche
pour sa filiale française

CADRE FINANCIER EXPORT

ADJOINT DU RESPONSABLE DES AFFAIRES COMMERCIALES
25 ans minimum

SES RESPONSABILITES SERONT :
- coordonner les relations avec les banques et administrations compétentes ;
- participer à la préparation et au contrôle des dossiers de crédit pré-financement et financement, à l'établissement des documents à présenter.

EXPERIENCE SOUHAITEE :
- poste similaire dans une société exportatrice ou dans un service exportation d'une banque.

ANGLAIS PARLE INDISPENSABLE

Formation et carrière assurées dans un groupe international.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 075.556 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE D'ETUDES PARISIEN d'une Importante Société D'ELECTRONIQUE FRANÇAISE
recherche :

2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(E.S.E. - E.S.I.E.A. - E.N.I.C.A. ou équivalent)

Libérés des obligations militaires ayant une spécialisation en LOGICIEL SUR MICRO-PROCESSEURS

Ces postes sont à pourvoir immédiatement

Ecr. avec C.V., photo, prét., sous le n° 21.694 à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

S.F.E.N.A. - D.S.I.
DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES
pour faire face au succès de ses Co/Ordinateurs
recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

Responsable d'une équipe chargée de :
- démarrage des systèmes (terminaux lourds et Co/Ordinateurs) ;
- assistance logiciel client ;
- développements spéciaux ;
- formation des utilisateurs.

Formation : Ingénieur (diplômé de l'enseignement supérieur).

Expérience : plusieurs années en mini-ordinateurs et télétraitements ; expérience complémentaire dans le domaine des réseaux appréciée.

Lieu de travail : VELIZY-VILLACOUBLAY.

Ecrire : S.F.N.A., Aérodrome de Villacoublay, B.P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, (avec curriculum vitae et photo d'identité).

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance recherche pour son département EXPLOITATION

informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent
- expérience indispensable dans la fonction de pupitreur sur grosse configuration IBM avec environnement téléprocessing.
- travail en équipe
- postes de responsabilité

Envoyer C.V. et photo sous réf. 12.465

Havas Contact 156, Bd Haussmann 75008 PARIS

LE MINISTERE DE LA DEFENSE DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES recherche pour ses SERVICES INDUSTRIELS

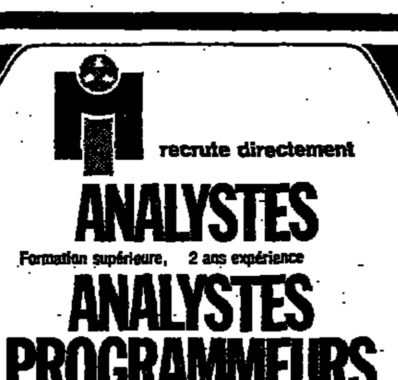
1) UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(Référence T.A.)

pour étude, intégration et mise au point de sous-ensembles et de systèmes dans les domaines de l'électronique de l'informatique et de l'automatique.
Libéré des obligations militaires.

2) UN PROGRAMMEUR
(Référence T.I.)

titulaire D.U.T. ou B.T.S., débutant ou ayant quelques années de pratique professionnelle.
Libéré des obligations militaires.

Adresser les candidatures sous la référence correspondante à :
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX
Route de la Minière. — SATORY
78013 VERSAILLES.



recrute directement

ANALYSTES

Formation supérieure, 2 ans expérience

ANALYSTES PROGRAMMEURS

D.U.T. ou équivalent 1 an d'expérience

Connaissances I.C.L. appréciées

Adresser C.V. à
MÉTHODES et INFORMATIQUE
16 rue Ballu 75009 Paris
ou tél. 285.72.72 pour rendez-vous

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Leader dans sa technique — Plusieurs filiales étrangères (Europe, Etats-Unis)
recherche
POUR CONTROLE FINANCIER INTERNE
France et Etranger

CADRE DE HAUT NIVEAU

Formation souhaitée : ESSEC, HEC, DECS, Expertise Comptable, ou équivalent.

Age mini. 27 ans. Expérience de quelques années dans cabinet d'audit, serait appréciée.

Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.

Base : Paris, proche banlieue ouest.

Discrétion absolue.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 3.797 à PUBLIPANEL — 20, rue Richer, 75441 Paris, Cedex 09, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
MOYENNE IMPORTANCE, 8e arrondissement
recherche

CHEF DE SERVICE Département Etranger

Env. C.V. manuscrit et photo ss réf. 4900 M à : O.C.B.P., 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadres"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

La Direction ORGANISATION et INFORMATIQUE d'une Importante Société (Groupe Multinational) de Constructions Mécaniques recherche UN

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

capable de prendre progressivement la responsabilité de l'ensemble des secteurs VENTE/MARKETING, APRES-VENTE RESEAU, PIECES DE RECHANGE.
De formation Supérieure (de préférence Ingénieur + Ecole de gestion) ou Commerciale (HEC, ESSEC), ce chef de projet confirmé a acquis une expérience de 5 à 7 ans dans le diagnostic et la mise en œuvre de systèmes informatiques.

Il est capable d'imaginer des solutions modernes avec l'utilisation de l'outil informatique.

Anglais courant (les liaisons avec la Direction Européenne sont fréquentes).

Les dossiers de candidatures seront examinés soit immédiatement, soit après vos congés. Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous réf. 12512 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIETE INGENIEURS CONSEILS
Banlieue Ouest recherche

DEUX INGÉNIEURS

GENIE CIVIL

dont un confirmé en mécanique des sols et des roches appliquée,
l'autre en conception d'ouvrages.
3 ans d'expérience minimum.
Formation : Ponts et Chaussées, Centrale, Grenoble ou équivalent. Expérience dans domaines barrages travaux souterrains et ouvrages d'art appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et lettre man. à : SALFEGE, 76, rue des Suisses. — 92000 NANTERRE.

Ouverture le 1er sept. d'un foyer logement pour gds handicapés physiques adultes (myopathes), à St-Quentin-en-Yvelines (Elancourt). Recherch. hommes pour travail d'assistance. Possibilité de promotion en tant qu'aide médico-psychologique. Sal. net départ : 2.200 F.
Contacter G. Lorisa au 532-55-36, ou écrire à :
Association Vivre debout, B.P. 45, 75721 CEDEX 15.

SOGEP, filiale La Redoute recherche pour créer son exploitation mini-informatique

D.U.T. Informatique

Débutant ou 1 an expérience

Le candidat retenu participera à l'analyse du problème, au choix du matériel et au démarrage de l'application.
Nous demandons personnalité, et initiative.
Position agent de maîtrise, nombreux avantages.

Env. C.V., photo, prétentions à M. RENONCE SOGEP, 4, voie de Seine 94290 Villeneuve-le-Roi.

ENTREPRISE PUBLIQUE DE GRANDE DIMENSION
recrute

CHEF DE PROJET
de formation Grande Ecole

ayant acquis expérience d'au moins 6 ans dans l'utilisation des méthodes de l'INFORMATIQUE et de l'ORGANISATION et dans la conception et la réalisation de systèmes de gestion et d'information statistiques complexes.

Rémun. début 100 à 130 000 F. Possib. détach. pr fonctionnaire.

Adress. C.V. manus. + photo à no 21 264, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

BUREAU D'ETUDES à vocation internationale, siège Social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR-PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'exprim. en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'ann. au minim. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écrivant (joind. C.V. et indiquer dernière rémun. annuelle) sous référence 871-106 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

GROUPE FRANÇAIS D'IMPORTANCE NATIONALE (constructions mécaniques) rech. pr une de ses filiales

JEUNE INGÉNIEUR
X, MINES, CENTRALE, A.M.

libéré obligat. militaires
Le goût de l'organisation et de bonnes notions d'informatique de gestion sont souhaitables.

Le poste est susceptible d'évolutions intéressantes dans les secteurs techniques ou commerciaux de la société ou du groupe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 1.509 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION ELECTRIQUE GROS MATERIEL
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
Grandes Ecoles (ENSI ou équiv.)
pour
SERV. COMMERC. EXPORT.
Anglais courant
Seconde langue appréciée.

Adr. C.V. détaillé à no 21.650 Contesse Publicité, 20, av. Opéra PARIS-1er, qui transmettra.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
GAP II
E.T.T. - G. Inform. 280-47-48.

La Sté française d'un groupe international réalisant de grandes installations de manutention dans le monde entier recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Responsable de son bureau de Paris. A.M., E.N.S.I. ou similaire. Dix ans d'expérience. ANGLAIS courant indispensable, allemand souhaité.
MISSION : Homme de contact et d'action commerciale, il devra obtenir des consultations, informer les services techniques de la Sté qui élaborent projets et devis, négocier et conclure.
SES CLIENTS : Engineerings, Sociétés minières, portuaires. Son expérience l'aura familiarisé avec l'étude, la réalisation ou l'exploitation d'installations de manutention continue.
Poste d'avenir stable.
Rémunération motivante.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement. 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 689 B.

Entreprise bâtiment et T.P. filiale de groupe étranger recherche

LICENCIÉ EN DROIT
Age 26 ans minimum pour poste de CONSEIL JURIDIQUE
Nous offrons :
— Situation cadre.
— Salaire annuel d'environ 80 000 F.
Lieu de travail : PARIS.
Nous demandons :
— Expérience de quelques années dans le secteur.
— Connaissances anglais et italien souhaitées.

Ecrire avec C.V. no 46.029 P.A. S.V.P., 37, r. Gl-Foy, 75008 Paris

Société import-export recherche pour son département « travail du fil métallique » TECHNICO COMMERCIAL déplacements s/toute la France. Envoyer C.V. + prétentions : O.P.F. (no 2 084), 2, r. de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société Prêt-à-Porter, C.A. : 30.000.000 F dont 40 % export. recherche

JEUNE DIPLOMÉ E.S.C.
ASSISTANT DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET RESPONSABLE EXPORTAT.
Envoyer C.V. : M. Passot, ETS BERCHER
21, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

capitaux ou proposit. com.

A SAISIR. Prise de participation dans Sté en pleine expansion. Rentabilité importante et rapide. Ecr. à J.-P. COLLOT, 8, r du 4-Septembre 75002 PARIS.

Sur Côte d'Azur près gde ville participation financière à prendre ds Ets hospitaliers privés très importants, susceptibles intéresser toutes disciplines, plus spécial. cardiologue, psychiatre, radiologue, gérontologue, kinésithérapeute. Ecr. SEEGIM 19, r. Armenonville, 92 NEUILLY.

STE MOY. IMP.
en expansion
cherche participation ou investisseurs.
Ecrire à Bleu no 8181 B 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ingénieur bâtiment ou architecte recherché par dirigeant proche de la retraite, en vue cession participation dans société de construction de mais. individuelles à Paris. Ordre de grandeur de l'investissement : 500 000 F à 1 000 000 de francs. Ecr. s/no 66 876 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

secrétaires

Secrétaires de direction

Important Groupe de taille internationale recherche pour sa DIRECTION ÉTRANGER

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Outre les travaux de secrétariat, cette collaboratrice assurera la coordination entre les différents services de cette Direction et assistera le Directeur dans l'ensemble de ses fonctions.

Une bonne organisation, un goût pour les relations humaines et une expérience de 2 ou 3 ans dans un poste similaire sont des atouts supplémentaires pour ce poste.

Lieu de travail : Paris Banlieue Sud-Ouest

Adresser C.V. détaillé + photo et rémunération à CONTESSE Publicité sous réf. 21.710, 20 av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IBM FRANCE
recrute pour l'un de ses CENTRES INTERNATIONAUX

2 secrétaires bilingues anglais

titulaires du Bac G1.

Lieu de travail : LA DÉFENSE.

Les candidatures seront adressées à M. J. BOHL, Réf. NÉO Service ÉCO - 2, rue Marengo - 75001 PARIS.

IBM

HAVAS CONTACT

Cabinet Juridique Paris recherche SECRETAIRE ayant bonne expérience du Secrétariat Sociétés, pour tenue des dossiers, assemblées annuelles et formalités. Ecr. avec C.V. et prét. à Michel Tamisier, 32, av. de l'Opéra, Paris (2e)

TRES BONNE **SECRETAIRE**
avec notions comptabilité pour Agence Mercedez et British, Paris-6e. Bon salaire - 548-97-69.

SOCIETE PARIS-1er recherche
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
Env. C.V. + phto s/no 4.560 à : L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2, qui transm.

Organisme professionnel 17e recherche SECRETAIRE ADMINISTRAT. dactylo, angl., sachant rédiger 25 a. m., Adr. C.V., prét., photo Ecr. no T 075 582 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représentation offres

LABORATOIRES WELLCOME
département « RÉACTIFS »
recherchent

1 REPRÉSENTANT TECHNICO-COMMERCIAL
RÉGION PARISIENNE

- Technicien de laboratoire.
- Spécialiste de la vente en milieu hospitalier.
- Vendeur confirmé.
- Voiture fournie.
- Nécessité d'habiter sur le secteur.

Env. C.V. détaillé et photo à Laboratoires WELLCOME (Département Réactifs) 159, rue Nationale, 75013 PARIS

information divers

POUR

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

formation profession.

RENTREE SCOLAIRE 77/78
- SECRETAIRE STENO-
Cours du jour ou du soir.
- PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3 niveau Bac.
- OPERATEUR PUPITREUR D.O.S. niveau 1re ou B.E.P.C.
- MECANOGRAPHE COMPT. niveau B.E.P.C.
- SECRETAIRE STENO-DACTYLO niveau Bac.

FAX
Ecole privée, fondée en 1950, 6, rue d'Amsterdam, 874-95-69. 94, rue Saint-Lazare, 874-56-60.

occasions

EN SOLDE
moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100 000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre pianos droits modernes (1970 à 1974) excédent stock exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf avec garantie. Crédits possibles. Pianos Magne, 50, rue de Rome 75008 PARIS.
Métro Europe. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74, ouvert en août.

ACHAT TRES CHER OR
Bijoux, brillants, argenterie. Pierre PERRONO Tél. 770-17-25. Fermé samedi juillet-août, à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. A l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo, fermé lundi et tout août. Ventes en occasions. Echanges.

demandes d'emploi

35 ans, CADRE TOURISME ET HOTELLERIE RECH. POSTE RESPONSABILITE PARIS. Ecr. HAVAS CHAMBERY 5.774.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, 30 ans,
— Etudes supér. commerciales.
— Anglais courant, notions espagnol. Expér. AFRIQUE : 6 ans dont 4 IMPT.-EXPORT
recherche situation haut niveau et responsabilités, préférence métropole. Etudierait propositions intéressantes à l'ETRANGER.
Ecrl. no 21 303, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

ANGLAIS 30 a., parlant français Ingénieur électro-mécanique industrie du pétrole, systèmes de contrôle et machines tournantes, spécialiste montage, mise en route, dépannage, ch emploi stable ou temporaire. Bristow, chez Decker, 95, av. Cyrille - Besset, Cros - de - Cagnes, 06170.

VOTRE HOMME EN ALLEMAGNE
Français, 31 ans, lic. Sc. Eco. Homme de terrain, 8 ans exp. professionnelle, depuis 4 ans en R.F.A., 3 ans directeur général filiale allemande Société française de distribution (Gestion, marketing, administration) recherche position similaire au au sein équipe dynamique Branche indifférente.
MARREAU, GOSERIEDE 47, D-2833 HARPSTEDT.

DIRECTEUR. Diplômes supér. de commerce et de gestion. Connaissance promotion immob. et milieu second œuvre, cherche poste direction agence ou seconder direction générale. Ecr. no 1 330, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AMERIQUE LATINE ou AFRIQUE

CADRE COMMERCIAL ADMINISTRATIF (38 ans)
— Expér. 10 ans plusieurs pays d'Amérique latine.
— Parfaitement triling. anglais-espagnol, plus connaissance arabe parlé.
— Solides références cherche POSTE A L'ETRANGER dans Société à créer ou à développer.
Disponible immédiatement.

Env. propr. s/no 1.174 à C.P.E., 17, rue des Acacias, PARIS-17e.

CADRE COMPTABLE
Niv. D.E.C.S., 6 ans d'exp., libre fin septembre ch. poste de chef comptable dans P.M.E., de préférence en constitution.
Ecr. no T 75.573 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Etudiante anglaise 19 ans ch. poste au pair ou répétitrice à partir fin juillet, pour 4 à 6 sem., excel. réf. T. : 207-36-34.

ÉLECTRICIEN P3
rech. INTERIM sérieuse pour plate-forme mer du Nord. VAUTRIN, rue l'Etang 03170 Doyet.

Animat.-éducat. spéc. aéromodel cherche vacations août 77. Ecr., no 1 331, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Hme TUNISIEN, 38 a., cél., exp. enseign. représ., bachelier, langues : franç., arabe, anglais. Désire collab. Société pour Moyen-Orient ou Afrique
Er. no 1.333 « le Monde » Pu., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Direction excellente présentation, formation polyvalente commerciale, gestion magasin, administration, comptabilité, paie, etc., recherche poste dans P.M.E. Ecrire no 2.161 BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Ing. Infor., 10 a. expér. Progr., anal., chef projet, ch. sit. Paris. Ecr. à 1.334, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
Urbaniste Yale University, 30 ans, français, anglais, espagnol, 5 ans expérience, recherche situation PARIS ou SAO-PAULO, BRESIL. Ecrire François GUERIN, 3, rue Sextius-Michel, 75015 PARIS. Téléphone : 567-54-56.

travail à domicile

Demande

Pas de vacances
Dactylographie impeccable.
Ts trvx manuscr., thèses, etc.
FOURNIER - 948-01-39

bateaux

A VENDRE
KETCH 17 m « Mikado » CNSO (état neuf, 1 an)
1 moteur 106 CV, 2 cabines doubles dont 1 avec toilette privée, 1 toilette-douche dans couloir, 1 cabine 3 couchettes, 1 cabine équipage 2 couchettes, 1 grand carré (12/14 personnes), 1 cuisine équipée.
ENTIEREMENT EQUIPE et ARME
(Radio-téléphone V.H.F.)
Prix 620 000 F (neuf 750 000 F 2 ans délai).
Ecr. no 6 526, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. vend RENAULT 6, 1971, 59.000 km. Exc. état. Px 4.600 F. Tél le soir : 739-82-69, apr. 20 h

8 à 11 C.V.

BMW 320 1977 T. 628-08-71.

Part. à Part. : vend 504 TI, conduite Intér., cuir. Modèle 74, 64.000 km., parfait état. Pneus neufs, pare-brise feuilleté, ceinture à enrouleurs. Bleue mét. Px Argus. Tél. à part. de 20 h. : 723-43-92.

MATRA S, 76 Etat neuf 1.200 km
Part. vd. 578-82-98 et 705-47-58.

+ de 16 C.V.

FERRARI 308 GT 4
1977, état neuf. Tél. 628-03-71

divers

Conditions Spéciales Vacances
Livraisons Immédiates
LANCIA
Autobianchi
11 rue Mirbel Paris 5e
336-38-35

BMW OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528, 30 L Modèles 77, peu roulé, garantis. Auto-Paris-15e. Tél. : 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Directement Sur Jardin du Luxembourg

IMMEUBLE NEUF

Splendide 4 Pièces

127 m2 + balcon
Réception 70 m2 sur 2 niveaux.

Vis. s/ place tous les jours sauf Dimanche et Lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h

Madame DE VANSSAY
8 rue Guynemer - 75006 PARIS
Tél. 266.36.36

RUE DE SEINE. Vue unique sur square, 5 p. tt cft, 105 m2, 6e ét., ascens. Tél. : 325-76-97.

VIe AVEC JARDIN DANS HOTEL CLASSE
génial app. contemporain 220m2 belle lumière, parkg, 742-02-44.

MONTPARNASSE
atelier artiste, confort loggia 35 m2, 200 000 F. T. 542-49-26.

RUE DE VERNEUIL
très bel Imm. R.-DE-CH. 65 M2 REFAIT NEUF. Possibilité PROFESSION LIBERALE, 380 000 F. ts les mat. 770-73-77.

LUXEMBOURG BEAU 2 P.
tout confort, tél., soleil, calme. URGENT. Prix à débattre PROMOTIC : 325-10-74.

MAISON PARTICULIERE
calme, 3 studios + 2 appts 140 et 130 m2, jdin privé 100 m2 + terras., lux., ODE. 42-70 Charme.

UNIVERSITE SOLFERINO
170 m2, duplex, étg. élevé, asc., original - ODE. 95-10 LUX.

XVe - RUE DES BERGERS
Immeuble récent, studio 26 m2 + balc., calme, 4e étage. 158.000 F. 225-93-69.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMEDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques, ou téléphoner au 266-16-90.

DUROC. Bel Imm. pierre de T., étg. élevé, 6 p., tt conft, calme, 2 chambres service.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

S/VERDURE et MUS. CLUNY. 200 m2, sans vis-à-vis. SOLEIL. TRAVX IMPORT. ODE. 95-10.

ALESIA - Part. vd 3 pièces, ét. neuf, 6e ét., 70 m2 + parking. Immeuble 66 - Tél. : 540-52-75

CHAMBRES-DÉPUTÉS
IMM. DE CLASSE au 1er étage appt 6 p. principales, quelques travaux à prévoir. - 633-08-11.

3, RUE DES GOBELINS
2-3 P., cuis., bains, cft, 3e ét., 56 m2. Visite mercredi-jeudi, 13-19 h. Qualité. Tél. 331-89-46.

Résidence des Champs de Port-Royal, liv. + chbre tt cft, calme, verdure, IMMO 5 TEL. : 337-69-95.

Mo ODEON Bon immeuble ravalé
2 PIECES, ENTR., KITCHEN., s. de bains, wc, bien aménagé. PX INTERESSANT, 2e ETAGE 16, rue Grégoire-de-Tours Mardi, mercredi, 14 h à 17 h.

ALESIA - Part. vd Studio ou local professionnel av. tél. rez-chauss. Imm. 66. T. : 540-52-75

GOBELINS - Bon immeuble 3 Pièces. Balcon. Sud. 220.000 F - 331-89-46

15e, GD 4 P., 101 M2
+ loggias + tél. Avec 2 salles de bains. Dans immeuble neuf grand standing.
PRIX : 650.000 F
S/place tt ls jrs 14 h.-19 h. 30, sf mardi, 19-21, rue Cambronne. Tél. l'après-midi 783-64-32 ou sur R.-V. **766-25-32.**

6e - RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2.
227-91-45 ou 755-98-57.

QUAI VOLTAIRE
Imm. XVIIIe s., vue exceptionnelle. 40 m2, à aménager, 6e étage, asc. Tél. : 766-04-17.

VIe 1er ET. HOTEL CLASSE
belle récept., 4 fenêtres, 1 ch., luxueux sans travx. T. 325-10-56.

E. DUCLAUX, métro Pasteur, 120 m2, 5 p. gd cft, 3e étage, asc., pierre de taille, chambre de service. Téléph. : 567-22-88.

Dans COUR-PATIO
DUPLEX 44 m2 tout confort. Impeccable, exceptionnel. Px : 200 000 F. Tél. : 206-15-30.

PORTE D'ORLEANS
beau studio, poutres apparentes tout confort, 35 m2. Exceptionn. 110 000. T. 206-15-30.

PORTE D'ORLEANS
BEAU 3 p. tt cft plein sud. Impeccable, exceptionnel. Px : 215 000 F. Tél. : 206-15-30.

Près Parc **MONTSOURIS**
3 P., cuis., bains., tt cft 63 m2, très bon immeub. - 331-81-11.

13e GOBELINS - Imm. récent, tt conft. 3 p. 65 m2, 5e et dernier étage; s/jardin, cave Park. SEICAP. OPE 73-45.

UNIQUE A PARIS
Quai Voltaire, face au Louvre, 5 fenêtres sur Seine, plafond haut. Propriétaire vend directement appartement 130 m2 + parking. 1.500.000 F. Téléphone : 325-72-75.

JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICULIER, reste : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLENDIDE DUPLEX, 78 m2. Tout confort - 723-38-74.

Paris Rive droite

MARAIS, BALC., TERRASSE, duplex, gd sél., 2 chbres, gde cuis., bains, 340.000 F. 325-10-56

XVIe - TROCADÉRO
dans bel immeuble P. de T., 4e étage, ASC., tapis, escalier
GRAND 5 P., CONFORT
+ chambre service avec asc.
PRIX : 770.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., **20,** RUE SAINT-DIDIER ou 723-91-28.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2
227-91-45 ou 755-98-57.

MAGENTA-GARE EST, 160 m2 impeccable, 4e et ascenceur. Exceptionnel. 400.000 F. Tél. : 286-15-30.

PERE-LACHAISE
3 P. cuis., bains, wc, chauff. central. Prix : 192.000 F Crédit 80 %. - Tél. : 700-46-21.

6 P. PARC MONCEAU 3 bains. Classe. 240 m2. Peintures au choix. - 293-51-07.

138, AV. VICTOR-HUGO Imm. pierre de taille. Gd stand., balc., terrasse, appt de 160 m2 + chbre domest. + cave + Park. Ts les jrs, 16 h.-19 h.

EXCEPTIONNEL
RUE LEGENDRE - Bel immble clair, calme, très agréab. 3 pces, cuis., W.C., possib. bains TELEPH. - 155.000 F. - 387-27-60.

ILE SAINT-LOUIS 62 m2 ENVIRON
plein Sud 2e étage, calme. A rénover. - DAN 22-63.

FACE GARE DE LYON
Imm. p. de t. 1900 de classe 118 m2, tr. gd séjour, 2 chbres tout agencé, neuf, unique à voir 2, rue Michel-Chasles. 10 h.-20 h. mer., jeud. 208-52-43 - 307-45-16.

PYRAMIDES
vrai 4 P. 90 m2, possib. prof lib. bel immeub., 1er étage. 420.000 F RARE. - MED 99-80.

TROCADERO
PRIX INTÉRESSANT
315 m2. Services. 2 boxes. FRANK ARTHUR. - 766-01-69.

BOULEVARD VOLTAIRE
Bel appt 5 P., tout cont., balc., 140 m2 environ. Prix 490.000 F. Tél. : 357-86-35.

ILE-SAINT-LOUIS. Bel immeub. Double séj., 44 m2, cuis. équip., bains, poutres, air conditionné. 325-40-66.

CITE - Quai des Orfèvres Ravissant duplex, 3-4 pièces, tt cft, soleil - 325-49-89.

PLACE DES VOSGES (50 m.) Je vends petit GRENIER aménagé, confort, tél., cheminée, bel immeuble restauré. 531-85-56.

RUE LESUEUR. Dans immeub. s/cour, 3e étg. sans asc., 3 p., 70 m2, 395.000 F à débattre - 337-88-15.

O.R.T.F. IMM. STANDING TOUT CONFORT
Luxueux séj. dble + ch. 85 m2. Belle cuis. équipée. Impeccable. Px 560.000 F. VERNEL 526-01-50

EUROPE LUXUEUX 5 P
Cuisine équipée, bains, Imm. P. de T., tout confort, chambre service - 567-22-88

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND., ASC.
4-5 pces, libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19

MARAIS - 6e ét., entier. R.-V. : Michel Casati, 28, r. Charlot-3e

PRÈS ÉTOILE
except. Séj. + 2 ch., cuis., bns, moquette, impec., av. 100 000 F. comptant. Prix total 350 000 F. Me voir le 20 juil. de 13 à 16 h. 12, rue du Gal-Lanrezac, 17e.

Résidence PIXERECOURT
Standg, beau 3/4 p., gde cuis. équip., ét. impecc., moq., balc. Vue verdure, soleil. Park., dressing-room. Bas prix. URGENCE 523-24-50 (Poste 62)

BON 16e
5, rue Guy-de-Maupassant

Imm. stdg, pierre de taille. reste à vendre :
— 1 appartement de 2 pièces,
— 3 appartements de 4 pièces.

S/pl. les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 14 h. 30 à 18 h. Tél - 504-40-90. H.B. 261-56-52

A SAISIR MARAIS
6D Livg + chbre 60 m2. Caractère. Luxe. POUTRES. 265.000 F. URGENT. 225-75-42.

Région parisienne

BECON. 5 minutes gare, 4 pces, 105 m2, tout confort, 3e étage, bel immeuble. Prix 350.000 F. WEATHERALLS - 225-79-00.

BOULOGNE. Immeuble récent, 9e étage, séjour + 4 chambres, cuis., 2 s. de bains, 112 m2 + 100 m2 de terrasse, parking, 550.000 F - EUR. 05-55.

NEUILLY. Rue calme et tranquille, petite promotion reste à vendre 1 APPART. 120 m2 et 2 studios - 705-24-10.

VINCENNES
SOCIETE propriétaire vend : APPARTEMENT DE FONCTION
DUPLEX 130 m2 + terrasse 100 m2, état neuf.
PRIX : 615.000 F
Heures bureau : 254-46-05 et après 18 heures, 808-30-89.

Près VERSAILLES « Parc Montaigne », 2-3 p., parf. ét., jard. privatif, 190.000 F. — 460-31-22.

PARLY 2 TYPE 2, 3/4 pièces Belle décoration Loggia vitrée. Urgent. Prix 329.000 F. - Tél. 460-14-53.

PARLY 2 2/3 pièces type 1, tr. b. placé. Parf. état. 225.000 à déb. - 460-14-53.

Province

CARNAC Morbihan - Beaux studios - Jardin privatif, 30 m plage. Livrables de suite. HEUDES, 7, quai Lamennais, 35100 RENNES Téléphone : (99) 30-93-11

Montpellier (34), vds F-7 140.000 + 30.000 C.F. - Tél. (67) 54-21-78

PRES GRASSE. Ds parc 9 ha, résidence à service complet, pr cadre 3e âge, 2 stud. jumelés, ét. nf. s. de bs, toil., 2 w.-c., : 195 000 F. Riviera 2, SAINT-SEZAIRE 06780. Tél. à p. 20 h. (93) 60-22-72.

appartem. achat

Rech. 3 à 5 p., 8e, 9e, 10e, 17, 18e ou pavillon Asnières. M. Jean. T. 526-31-66/526-38-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

OUVERT pendant les vacances. Nombreux clients de province rech. appts Rive Gauche, toutes surfaces - PROMOTIC, 133, bd Montparnasse-6e - 325-15-89.

appartements occupés

POUR ACHETEURS AVISES
APPARTEMENTS OCCUPES
du studio au 5 pièces, tt conft, ds tr. beaux imm. P. de T., asc. TOUS QUARTIERS DE PARIS. URGENT. Téléphone : 225-89-19.

immeubles

Pour investisseurs
Achetez une ou plusieurs chambres d'hôtel en co-propriété. Prix 69.000 F. Rapport 5.000 F l'an. Bail 12 ans renouvelable. Documentat. Lyon transactions, 30, rue Ferrandière, LYON. Téléphone (78) 37-63-96.

locations non meublées Offre

Paris

ALESIA STUDIO tout confort. Tél. 956,75 F net - T. : POR. 03-83

Montparnasse ss intermédiaire. Gd 2 p. 75 m2 tt cft, imm. stdg, lib. déb. octobre, 2 000 F mens. + ch. Tél. le matin : 033-70-54.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue Saint-Charles 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. : 577-54-04.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76	L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04	"Placards encadrés"	34,00	38,89
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29	Double insertion	38,00	43,47
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08	"Placards encadrés"	40,00	45,76
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

pavillons

De part. à part. A vdre pavillon libre, dépend., dont 2 garag. jardin 500 m², centre Versailles. Exposition, calme exceptionnel. Tél. H. repas : 951-07-38.

BOISSY-St-LEGER, pavillon 4 p., cuis., s. de bns, gar., 1.400 m2 terrain, 395.000 F. Tél. 569-78-15.

COLOMBES Vend, urgent, PAVILLON 5 P., Tout conft. Gar. s/sol complet, 900 m2 terrain. Px 390.000 F. Large créd. possible. 526-88-50.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU
77720, prox. FONTAINEBLEAU MELUN Etablissem. de repos, grand confort, chambres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc. Calme, cuis. soignée régim. Valides, invalides, alités permanents. Courts et longs séj. Juillet chambres disponibles, réservation pour septembre, etc. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. Téléphone : 438-72-61

propriétés propriétés

PROVENCE

LUBERON - Gde Bastide pierre, gd confort, très belle vue. Bne exposition. 8 ha bois.. 1.400.000 F

AIX-EN-PROVENCE - 20 km centre ville, anc. ferme rén. ds propriété fruitière et bois 23 ha. 1.350.000 F

Ds village pr. AIX-EN-PROVENCE, Hôtel particul. gde surface et gd cft. Possibilité jdin. 1.300.000 F

Maison de campagne, 15 min. AIX-EN-PROVENCE. jardin 5.000 m2, 3 chambres, séjour, cheminée, salle de bains, cuisine, garage .... 335.000 F

Ancien Moulin à restaurer, village proche AIX-EN-PROVENCE. Affaire intéressante.. 95.000 F

JOHN CHEETHAM
Propriétés en Provence
13410 LAMBESC. — Tél. : (42) 28-00-14

ILE-DE-FRANCE
35 km Paris par autor. Ouest. Très belle propriété récente, tt cft, 10 pièces, 4 bs, gar., terr., parc, s/25.000 m², parfait état. Site et vue exception. 723-88-93, 10 à 12 heures.

EN POITOU
7 km NORD CHATELLERAULT
belle propriété bourgeoise XVIIIe s.
comprenant : maison de maitres composée de 12 pièces, 2 s. bs, 2 s. d'eau, 2 cabin. toil., 3 wc, ch. centr., CONCIERGERIE de 4 p., salle d'eau, wc. GARAGE, agréable parc clos de 3.000 m². Ensemble très bon état. Prix : 650.000 F.
AGENCE PIERRE
72, boul. Blossac,
86100 CHATELLERAULT.
Tél. (49) 21-22-45.

Proxim. BEAUVAIS, vers LE TREPORT, dans parc boisé 4.500 m² traversé par rivière, MAISON plain-pied « design », séj., 3 chbres, 3 sall. bains, chambre service, garage. PASTEYER, 266-35-84, matin, ou 870-62-10, après 20 heures.

90 km PARIS sur 1.500 m2, terrain paysagé cl., imp., fermette restaurée, salon, s. à m., cuis., s. bains, cellier, 2 ch., loggia, 380.000 F - Tél. : 734-96-12

SARTROUVILLE - Belle Ppté s/1.600 m2 terrain 170 m2 habit. S/sol total. Quart. très calme, 850.000 F - 913-07-44

CANNES
5' centre ville, dans magnifique parc, superbe villa récente, 300 m2, 2 niveaux, 8 pces pples, beau jard., calme, aff. excepl. Prix 950 000 F STAR CANNES, 18, rue Notre-Dame. - 39-39-00.

Au cœur des Alpilles
pour amoureux de la nature, dans site sauvage. Mas très isolé. Tout confort. 4 pièces. 3.000 M2 de terrain
Prix : 350.000 F

CABINET IMMOBILIER MORO
23, bd Victor-Hugo
SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Téléphone : (90) 92-14-75

Région UZES, vd PROPRIETE d'ELEVAGE av. VILLA F 3 nve Jardin. 4.200 m2 terrain + hangar 500 m2 pour élevage 5.000 poulets. Trav. assuré. 250.000 F M. Pignard Georges, St-Hippolyte-de-Montaigu - 30700 UZES.

TOURAINE 190 km de PARIS
Agréable DEMEURE Ancienne Caractère, parfait état. 8 pces, cft, dépend., joli jard. ombragé. CHATET 37150 FRANCUEIL.

JOUY-LE-COMTE
Prox. L'ISLE-ADAM, GENTILHOMMIERE 18e, 10 P., 2 bs, dépend. Magn. parc clos. Aff de caractère, sup. 6 000 m2. Prix : 780.000. Excl G. BOURGUET, 522-19-47.
86, bd Haussmann, 75008 PARIS.

A vdre à BIARRITZ jolie mais. neuve, 8 p. princ., gd standing. s/parc 45.000 m2, panorama impr. sur le lac Moriscot et la vallée, 500 m de la mer, quart. calme, prix à voir. Ecr. M. LIFROY, allée du Bois-de-Boulogne, 64200 Biarritz. ou tél. : 59-24-23-22.

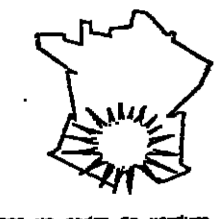
Près Bourg-Achard (Eure).
135 km. Paris par autoroute, part. vd a part gde chaumière de caractère à aménager, 160 m² au sol, 5 p., cheminées, poutres, vaste grenier aménageable, belle charpente, jolie grange transf., terrain 8.800 m² planté pommiers, 320.000 F Bocquet, Epreville-en-Roumois, 27310 Bourg-Achard. Tél merc. (35) 72-09-41, et à partir jeudi (32) 56-26-40

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil. Expertise. Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99



châteaux



Dans un cadre de verdure sur 1 ha 70 a, en bordure d'un cours d'eau.

CHATEAU
en état de 400 m2 h.o., 20 pièces aménagées, logement de gardien sur deux niveaux. Prix : 600 000 F

CARY STANDING
28, rue Sylvabelle, MARSEILLE (6e). Tél. : (91) 37-09-33/37-09-27.

chasse-pêche

SOLOGNE
Bons territoires de chasse de 10 à 100 hectares avec étangs ou possibilités. Prix intéressant. Tél. matin 9 à 11 heures (15-38) 05-00-58.

villégiatures

Playa-de-Aro, Espagne. Appt et studio à louer s/grande plage calme. Tél. Bruxelles 649-92-52.

A louer août mais. camp. (c., séj. rust., 2 ch., s. bs), en pl. nat. bois., 10' mer. Baie Douarnenez, Le Page, Le Grannec-Cast., 29150 Châteaulin, 86-12-83.

forêts

Recherche forêts toutes régions toutes surfaces.
Ecrire no 7.311 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

hôtels-partic.

Pour V.I.P. ou AMBASSADES, choix d'hôtels particuliers remarquablement situés PARIS-NEUILLY - VERSAILLES. PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles, 7, r. d'Aguesseau (8e).

fonds de commerce

Marché commun à Bruxelles à remettre taverne-restaurant 80 places. Libre de brasserie, coin 5 vitrines. Téléph. : 02-734-84-51 de 10 heures à 20 heures.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions LIIP
AXE 50-00 ou 834-09-24

A SAISIR CENTRE PARIS-1er, 9e ARR., TRES GR. PASSAGE MAGASINS + dépendances. BELLES FAÇADES. Tél. 551-68-39, préfér. matin.

bureaux

8e - SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX
sur un seu. niveau,
libres 1er septembre 1977.
Tél. Direction de l'immeuble
293-62-52

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F/mois
APEPAL - 228-56-50.

224-08-20
Domiciliation, courrier, secrét. permanence téléph., télex.

Boutiques

MAIRIE XVe vendons directem. BOUTIQUE aménagée en 3 BUREAUX avec tél. Très bel imm. p. de t., luxueusement aménagés. Exceptionnel placement. Téléph. : 531-85-56

Belle BOUTIQUE d'angle sur 3 rues, 50 m2, Tél., tous commerces, 2 500 F. T. 577-95-34

maisons individuelles

VALOGNES (50), 15 km mer, P. vd T 4, cft, gar., cour ferm., jdin, terrain 8 ares, 50 mètres ville, gare. C.E.S., lycée. Tél. : 16-47 - 50-22-21, juillet et sept.

fermettes

2 km Nord Melun, ds village résid., maison rurale construct. pierre, toiture tuile plate sur terrain clos de murs sur 650 m2 compr. bât. princip. avec séj., cuis., s. de bains, wc, 4 ch., grange attenante de 70 m2, maisonnette sur 2 nivx 76 m2 avec 3 caves voûtées + garage. 280.000 F - Tél. : 437-11-06

villas

GARCHES ppté de CLASSE 230 m2 habitables, rez-de-ch. salon 33 m2, s. à manger 24 m2 bureau, cuis. 1er ét. : 5 ch., 2 bains, s. d'eau ; 2e ét. : 1 ch, tr. b. jdin 800 m2, près gare, J.M.B. 970-79-79.

VERSAILLES Rive droite
Maison de standing, 180 m2, gd living, 3 chbres + 1 chambre. Garage. Jdin. Urgent. 266-56-50

VESINET RESIDENTIEL 600 m R.E.R.
VILLA Ile-de-France, P. de T. Récept., bur., 3 ch., ch. serv., bains, dches, greniers aménag. Tt cft. Gar. 3 voit. Jdin 950 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

35 km PARIS 7 km Arpajon
Magnifique maison 6/7 p. sur 3.400 m2. Vue exceptionnelle. Terrasse. Plein Sud. Gd gar. + dépendances. Tout confort. 630.000 F. Orgadis, 555-01-29

Près Lycée ENGHIEN Villa récente
Séj. + 4 ch., tt cft, gar. Calme. Jdin. Cadre verdure, exception. Résident. 870.000 - Tél. 989-31-74

DIRECTEUR GENERAL DE STE INTERNATIONALE recherche VILLA CONFORTABLE à GARCHES ou PROCHES ALENTOURS
Construct. neuve, 4 ch., salon, s. à manger, garage, jardin privatif ou terrasse. LONG BAIL. Téléph. heures bur. : 261-56-12.

maisons de campagne

Loiret : fermette à aménager. 4 pièces, dépend., 1 hectare. Fermette 10 pièces, tout confort, 8.000 m² terrain.
Fermette 6 pièces, tout confort, 2.400 m².
Très belle maison bourgeoise, 8 pièces, tout conft, impeccable. 3 ha. terre et bois.
COMPAGNE (38) 45-41-76.

10 km. BAGNOLS (30), maison village, 3 p. + dép., à rénover, avec 9 000 F cpt. Ecr. B.P. 44, 30200 BAGNOLS.

HERAULT
Dans joli village, arrière-pays, maison de caractère 17e siècle, entièrement rénovée, tout conf., calme, jardin, vue magnifique. Prix 220 000 F. Cabinet Reverbel, LODEVE (34). Tél. (67) 44-02-30.

Vds mais. pierre Sud-Ardèche. surf. 300 m2 cav., voût., amén., travx à f. Danielle Mercy, Le Chasseau 04300 FORCALQUIER.

terrains

105 km Paris, 6 km gare Sens trains dir. Ppté 2 850 m2 env. amén. fruitier, décorat. et clôt., garage, atelier, sous-sol en dur habit., eau, élect., tél., sanit. Pr visiter : Tél. 16-86-65-48-13.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Un « défi » d'Henri Bartoli

(Suite de la première page.)

Les espaces d'influence des vastes organisations de production et de crédit englobent des parties étendues de la population ou même la collectivité entière. De leurs « gouvernements » dépendent le niveau de l'emploi et, sous un certain contrôle des ministères, le niveau de prix-clés, qui pénètrent les coûts de production. On donne à certaines régions le nom d'une grande firme et nous vivons à l'âge des oligopoles. Ces monopoleurs en petit nombre sont souvent très dynamiques, disposant d'une recherche-développement puissante et introduisant des innovations stratégiques dans leurs industries. Quant aux entreprises nationalisées, leurs états-majors y savent pratiquer les techniques nouvelles.

Mais que dire de la coordination des entreprises nationalisées entre elles, avec le secteur privé et avec l'administration ? C'est bien *à cette charnière* que se prouverait la capacité de création collective d'une économie industrialisée. Une industrie, une région, une nation, vaut par ses créateurs sur tous niveaux et par une sorte de contagion de l'esprit de création en chacune de ses parties.

Maintenir un capital intact, même en cas d'évolution normale des prix, requiert une information tenue à jour et exige qu'on accepte les nouveautés dans la technique et l'organisation. Pour tenir son rang dans le rude sport de la compétition internationale, par le prix et hors prix, il faut innover souvent et en temps utile.

Une économie nationale deviendrait un foyer de création collective si les décisions importantes, coordonnées entre elles, demeuraient toujours accueillantes à la nouveauté et se révélaient capables d'allier les innovations de production aux innovations d'organisation et aux innovations sociales, dans le dessein et avec le résultat d'abaisser le coût-prix des produits courants ou de livrer au marché des produits nouveaux.

L'orthodoxie prise au dépourvu

Le grand ouvrage public et sa zone d'influence, la fondation de centres urbains, l'aménagement des villes par l'urganisation, l'animation d'une région, les rapports entre finances centrales et locales, sont autant de problèmes urgents devant lesquels la pensée orthodoxe est d'un assez faible secours. Elle s'intéresse en principe, on le sait, aux petites unités, informées par le prix seulement, dans un réseau de concurrence parfaite.

Or, dans les opérations citées, les calculs portent sur des ensembles structurés de populations et d'activités. Ils sont collectifs en ce qu'ils impliquent prise de position à l'égard des ressources qui débordent la sphère des décisions privées. L'analyse traditionnelle est gênée. Mais les politiques d'aménagement du territoire et de lutte contre la pollution et les nuisances les imposent. Les responsables des programmes et des plans assument une responsabilité collective ; il font des choix collectifs. On ne critique rien ni personne en disant que, danas ce cas, il est aussi fâcheux de suivre la pure logique du service, sans considération de coût ni de marché, que la pure logique des intérêts, armés de leurs calculs de rentabilité privée. Entre le privé, le public et le mixte, il faudra tôt ou tard concevoir un code de bonne conduite. Les créations collectives, qui n'ont pas encore défini leurs méthodes, sont à ce prix.

Henri Bartoli braque l'attention sur ces réalités précisément qu'occulte l'interprétation étroitement individualiste.

Ce n'est que l'un des mérites de son grand livre qui est, tout ensemble, une somme et une œuvre originale. Nous lui devrons de ne plus jamais oublier que les créations collectives de l'ordre économique prennent leur efficacité et leur signification dans le mouvement d'un renouveau social, dans une montée sociale qu'elles stimulent.

Le choix de société

La création collective est l'antidote des aliénations et des destructions sociales.

Quand le sort d'un grand nombre est en cause, l'organisation collective ne peut jamais éluder le choix de société. Dans un sens très précis qu'on atteint sur deux niveaux.

Le maximum d'un résultat sous contraintes ou le coût minimum d'un résultat donné *n'est* rien d'autre qu'une forme, un programme de calcul. Le recours aveugle et quasi mécanique à ce *procédé* ne renseignera jamais sur le domaine de ce qui est économique. Un exemple *douloureux le* fait voir. *Paul Durand*, l'une des hautes *figures* de notre université nous disait, en rentrant d'un camp de la mort, qu'il y avait observé une stratégie à triple objectif : dépersonnaliser les victimes, en tirer un travail d'esclave, enfin les détruire aux moindres frais. Avec quelque tolérance dans les qantifications, cette horrible opération pourrait b i e n s'armer des techniques rendements-coûts et se loger dans une programmation numérique, étendue jusqu'à la « récupération » des déchets humains, puisque le nazisme s'intéressait à l'or de la denture des cadavres.

Ne nous récrions pas. L'enseignement de l'exemple porte assez loin. A le bien comprendre, au-delà de l'indignation qu'il déclenche, il rappelle que, même dans les cités libres, une production de choses, un travail qui transofrme la matière, ne peut jamais être considéré, à coup sûr, comme engendrant une productivité nette, si l'on s'en tient au calcul routinier des coûts et des prix. Le coût, aujourd'hui, est évalué de façon incomplète et fallacieuse ; il ne tient pas toujours compte, malgré les grands progrès accomplis, de la détérioration, de la destruction lente de l'homme dans le travail, disons de l'« amortissement humain ».

Une comptabilité animée d'un esprit nouveau s'impose donc : elle excède le relevé actuel des coûts dits sociaux et considérés — à tort — comme inévitablement improductifs. En tous les cas, et surtout quand les techniques collectives de réduction des risques et de compensations sont courantes, il ne suffit pas de tendre à un résultat maximum *quel qu'il soit* au moindre coût *quel qu'il soit*. Le tout est d'obtenir un résultat humainement bénéfique ; on le reconnaît à ceci qu'il ne lèse pas l'intégrité *ni* ne compromet les potentialités des « acteurs » de la production — (comme dit Pierre Massé — au lieu de « facteurs » de la production). La différence de vocabulaire est décisive quant au fond.

C'est de santé, d'hygiène, d'instruction, de culture qu'il s'agit, et non pas, sans plus, d'égalité entre offres et demandes solvables. Autrement dit, pour faire lever partout le goût et le pouvoir de créer, il faut calculer d'abord et couvrir les coûts du statut humain de la vie. Cet énoncé, on le retrouve sous la plume de notre auteur, mais enrichi d'analyses minutieuses, d'évaluations chiffrées, de discussions critiques et positives, en plus de cent pages (p. 427 à 533).

La création collective est finalement celle de l'homme par l'homme, dans une société qui entreprend de dépasser progressivement l'antagonisme prétendu entre l'économique et le social.

La notion même d'économie se transforme : on le comprend en choisissant, maintenant, un éclairage un peu différent. Il n'est pas de programme économique d'envergure sans un projet social, sans une image de l'homme qui précède les calculs, qui les éclaire et les contrôle.

Bien plus précisément : la productivité de l'économie est, aujourd'hui, toute imprégnée d'innovation. L'esprit de nouveauté et ses œuvres réduisent la peine et affinent les désirs. Nos réseaux d'information et n o t r e monde de machines : nous savons bien qu'en fin de compte, ils ont surgi d'abord du cerveau du savant, avant de se déposer en esquisse ou en épure sur sa « table d'existence » (Bachelard). Il fallait que se formât l'image d'un « autre monde », en filigrane de la trivialité quotidienne, pour que ce monde-ci fut renouvelé.

Etre créateur, si peu et sous quelque forme que ce soit, c'est *secouer* les contraintes de chaque jour et participer à l'un des mouvements souverains de l'histoire. Créer. Créer ensemble. Céder à l'espoir de s'accomplir et d'aider les autres à s'accomplir aussi. Voilà un impératif qui passe en dignité et en fécondité la mobilisation la plus massive de travail, l'accumulation la plus persévérante de capital et les combinaisons les plus subtiles d'innovations économiques.

L'économie collective imprime sa marque sur la *praxis* de ce temps : elle est portée par l'aspiration à réaliser cette « intention radicale de l'humanité » (Jean Lacroix) qu'est l'épanouissement de la personne, sans que manque à l'appel un seul des quatre milliards d'humains.

★ Ed. Economica, 60 F.

FRANÇOIS PERROUX

FAITS ET CHIFFRES

Économie étrangère

● *En Grande-Bretagne, la production industrielle* a augmenté de 1,5 % en mai, après avoir baissé de 0,4 % en avril. En un an, par rapport à mai 1976, l'indice, qui s'est situé à 104,2 (base 100 en 1970), est toutefois en baisse de 0,2 %. Par ailleurs, l'indice du volume des ventes au détail s'est établi à 104,5 en juin contre 104,4 en mai. — *(Agefi.)*

● *Aux Etats-Unis, le produit national brut* a progressé au rythme annuel de près de 7 % durant le deuxième trimestre de 1977, selon les estimations provisoires du département du commerce. Cette croissance, du même ordre que celle enregistrée pendant le premier trimestre, fléchirait au troisième trimestre.

Syndicats

● *Force ouvrière et les élections professionnelles.* — Une comparaison des études annuelles réalisées par la Confédération force ouvrière sur les élections dans des entreprises industrielles, commerciales, agricoles ainsi que dans la fonction publique, révèle une progressinon de 6,6 % des suffrages obtenus par F.O., alors que la C.G.T. a reculé de 6,3 %. La C.F.D.T. pour sa part gagne 1,5 %, la C.F.T.C. regresse de 1,4 % ainsi que les autonomes de 1,5 %, tandis que les indépendants progressent de 0,9 %. F.O. souligne que son étude pour 1976-77 a porté sur deux millions trois cent mille inscrits (un million huit cent cinq mille suffrages exprimés).

AUTOMOBILE

Un nouveau modèle britannique

LA CHRYSLER SUNBEAM

Produite en Ecosse dès le mois prochain, lancée en Grande-Bretagne à l'automne et commercialisée l'an prochain sur les autres marchés européens, la Chrysler Sunbeam est une nouvelle berline moyenne équipée de deux portes et d'une large vitre arrière relevable. De conception classique (moteur longitudinal à l'avant et propulsion arrière, suspension de type Mac Pherson à l'avant et de type banjo à l'arrière), elle sera livrée en trois versions (LS, GL et S) et ses trois moteurs (928 cm3, 42 ch ; 1 295 cm3, 60 ou 70 ch ; 1 598 cm3, 70 ch) lui permettront de satisfaire au mieux les diverses réglementations fiscales européennes actuelles et futures.

Le moins que l'on puisse dire est que, sur le papier, la Chrysler Sunbeam n'incite guère à l'enthousiasme. De petite taille (3,83 m de long), sa largeur intérieure est également mesurée (1,33 m aux coudes à l'avant et 1,30 m à l'arrière). Et de ses trois moteurs, tous équipés de l'allumage transistorisé, seul le premier, 928 cm3, en alliage léger et à arbre à cames en tête, est vraiment moderne.

Mais la nouvelle Chrysler a pour elle quelques atouts : une importante surface vitrée malgré une coque apparemment très robuste (sa structure est basée sur le soubassement de l'Avenger), un équipement complet et bien présenté (le style des 1307-1308 a été conservé) et une banquette arrière rabattable en deux parties — une formule qui a fait la fortune des Ford Capri et de la LN Citroën.

La silhouette est élégante et l'aérodynamisme du nouveau modèle semble avoir été un souci du constructeur. Quant aux qualités des moteurs (la sobriété notamment) et au comportement routier du véhicule, nous pourrons en juger lors d'un prochain essai. — M. B.

LA VIE

RELANCES...



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RELANCES...

Tandis que la classe politique est tout absorbée à la préparation du rendez-vous électoral du prochain printemps, les milieux syndicaux et professionnels n'entendent pas s'abandonner à la démobilisation naguère traditionnelle au moment des congés payés. L'heure est plutôt aux relances.

Rarement, au lendemain du 14 juillet, avait-on vu deux importants leaders syndicaux être reçus, le même jour, par des ministres — dont le premier. Certes, il était souhaitable que le rendez-vous entre M. Barre et M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, ait lieu à une date laissant un délai suffisant pour appliquer les dispositions promises pour la rentrée scolaire en faveur des maîtres auxiliaires. En fait, les responsables gouvernementaux ont dû y « songer » sérieusement depuis un certain temps. Quant à l'insertion des jeunes dans la vie active, elle pose aujourd'hui des problèmes assez explosifs en permanence pour que les pouvoirs publics n'aient pas attendu la fermeture des écoles ou des universités pour s'en préoccuper.

En fait, de part et d'autre, on prépare la rentrée de septembre, mais dans une optique différente de celle des autres années. M. Barre sait bien que son image de marque, auprès des syndicats et des travailleurs, se dégrade de plus en plus.

Depuis des mois, il n'y avait pratiquement plus de dialogue entre le gouvernement et les syndicats en dehors de rencontres avec M. Bergeron, ce qui n'a pas empêché F.O. de faire grève le 24 mai. Les discussions dans le secteur public et nationalisé, pierre de touche incontestable de la politique contractuelle, se sont interminablement étirées sans résultat jusqu'à la mi-mai.

Après que M. Giscard d'Estaing, le 23 juin, puis M. Barre, eurent promis à M. Bergeron que les contacts allaient reprendre, les rencontres qui ont eu lieu dans la première décade de juillet, n'ont été que des faux-semblants. Les syndicalistes se sont seulement entendu dire que les négociations reprendraient en septembre.

Tout en sachant bien que le gouvernement ne veut rien lâcher avant la rentrée, de crainte d'accélérer le processus inflationniste, M. Bergeron a répété que si l'engagement explicitement pris par M. Barre de rouvrir des négociations sur les salaires n'étaient pas tenus, « tout serait remis en question ». *C'est aussi ce qu'a estimé M. André Henry en quittant, lundi 18 juillet, l'hôtel Matignon Le premier ministre, a déclaré M. Henry, a annoncé que des instructions seront données pour améliorer ces conditions.* « Il a soufflé le chaud alors que M. Ligot souffle le froid depuis des mois », *mais, a conclu le syndicaliste, il faudra de profondes modifications pour rompre avec la* « mascarade » *de ces derniers mois.*

Reçu, le 18 juillet également, par le ministre du travail, le président de la C.G.C., M. Charpentié, s'est montré moins sceptique. L'entrevue a porté sur l'emploi des jeunes et des chômeurs de plus de cinquante ans, sur les causes de retraite, sur la préretraite volontaire, etc. A défaut de recueillir des assurances catégoriques, du moins les cadres ont-ils reçus certains témoignages de considération alors qu'ils avaient été traités quelque peu cavalièrement depuis leur unique rencontre avec M. Barre, en septembre 1976. M. Charpentié va le revoir le 26 juillet et rendez-vous a été pris avec Mme Alice Saunier-Seïté et M. André Rossi.

Ces « bonnes façons » apporteront-elles une certaine détente ? Il n'y a guère de chance que la C.G.T. et la C.F.D.T. abaissent leur garde. MM. Séguy et Maire et la plupart des dirigeants prennent leurs vacances en juillet, pour se préparer en août, à l'offensive de septembre. Le ton de leurs communiqués s'efforce d'entretenir la pugnacité des troupes. Ce vient d'être encore le cas pour les cégétistes qui citent l'accord réalisé au Parisien libéré *comme la démonstration de l'efficacité des luttes.*

Mais, si dans d'autres entreprises l'action ouvrière parvient à différer ou à réduire le nombre des licenciements, la crise de l'emploi reste la préoccupation la plus pesante et les perspectives ne s'éclairent pas pour la fin de l'été. Des mesures de relance viennent d'être réclamées par M. Bergeron.

Le secrétaire général de F.O. a dit tout haut ce que le C.N.P.F. pense tout bas. Lors de leur récente rencontre, M. François Ceyrac, président de l'organisation patronale n'a pas caché au premier ministre les « préoccupations » des chefs d'entreprise, n'a pas caché au vité économique constaté depuis le mois d'avril — en partie corrigé par une petite reprise de la consommation en juin — inquiète. Pour le C.N.P.F., il convient de préparer dès maintenant la rentrée si l'on veut éviter que le climat économique, et partant le climat politique, objet de tant d'attentions patronales, ne se détériore gravement.

Un assouplissement du crédit, une baisse des taux d'intérêt, seraient très favorablement accueillis par les chefs d'entreprise, qui ont appris avec une grande satisfaction le report du paiement de la « serisette » et l'annonce de l'accélération des sommes dues par l'Etat aux P.M.E.

M. Barre est resté elliptique se contentant de déclarer à M. Ceyrac que « l'activité économique serait soutenue ». *A Matignon, on fait observer à ce propos que les différentes augmentations des protections sociales pour ces prochains mois (SMIC, allocations familiales, retraite des vieux) devraient entraîner une augmentation de 2 % de la consommation des ménages pendant le second semestre et que les mesures d'assainissement engagées devraient commencer à porter leurs fruits. Alors, relance ou pas ? C'est peut-être une querelle de mots. Chacun sait, en effet, que l'on peut annoncer une relance sans qu'elle s'amorce et, à l'inverse, l'amorcer sans l'annoncer.*

J.-R. Ph.-L.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 3/8	4 3/8	1 3/8	2	12 1/4	12 3/4
1 mois ..	5 1/4	5 3/4	3 1/2	4	2 5/8	3 1/8	11 3/16	11 7/16
3 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	3	3 1/2	11 1/8	11 3/8
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	3 1/4	3 3/4	11 1/4	11 1/2

HABITAT

APRÈS LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LE LOGEMENT

L'Union des H.L.M. : une réforme qui demeure incomplète

A l'occasion de l'installation officielle du Conseil national de l'accession à la propriété par M. Giscard d'Estaing (Le Monde *du 19 juillet), l'Union nationale des H.L.M., dans une longue déclaration, a rappelé les réserves que lui inspire la réforme du logement.*

« Le mouvement H.L.M. est favorable aux orientations générales de la réforme du logement. Il a cependant exprimé l'avis, à plusieurs reprises, que la réforme demeure à ses yeux incomplète et que les modalités d'application proposées doivent encore être améliorées pour donner entière satisfaction. C'est le cas pour l'accession à la propriété.

» Nous nous bornerons à exposer ici trois points qui suscitent les inquiétudes les plus vives. Nous nous réservons d'exprimer notre opinion plus détaillée et de proposer des modifications lors de la discussion des textes soumis à notre examen.

» La réforme ne permet pas aux ménages modestes d'accéder à la propriété.

» Les barèmes de l'aide personnalisée au logement ne sont pas suffisamment solvabilisateurs pour des ménages disposant de revenus inférieurs à 4 000/4 500 F par mois. Leur taux d'effort, de l'ordre de 35 %, demeure trop élevé, et ceci de façon durable avec le régime des annuités progressives. Tant que cette lourde contrainte ne sera pas allégée, il n'est pas possible de dire ou de laisser croire que les familles disposant de ces modestes ressources pourraient devenir propriétaires de leur logement. »

» En matière de qualité, en dépit des nombreuses améliorations apportées par la réforme, les superficies minimales sont trop basses. Elles doivent être relevées, car il n'est pas acceptable de proposer en 1977 un logement de 73 m2 à quatre personnes !

» Par ailleurs, le libre choix du ménage doit être préservé. Dans le système actuel, pour une taille de famille donnée, le choix est assez largement ouvert : entre un nombre de pièces égal au nombre de personnes et deux pièces de plus. La réforme doit nettement affirmer le maintien de cette possibilité, en donnant les moyens financiers nécessaires.

» La réforme fera intervenir de nouveaux organismes financiers. Elle fera peser une part accrue du financement du logement sur des circuits qui échappent totalement à la tutelle du ministère de l'équipement — et même parfois largement à celle du ministère des finances — tant pour les prêts aidés que pour les nouveaux prêts conventionnés.

» Dans ces conditions, le bon fonctionnement du secteur de l'habitat implique une cohérence dans le temps et dans l'espace — entre les décisions de préfinancement, de financement, d'aide de l'Etat, de lancement des programmes de construction ou d'amélioration, et les besoins des habitants.

» Pour le succès de la réforme, il faudra que la programmation permette, en tout état de cause, de garantir que le financement de l'activité de construction se poursuive de manière satisfaisante.

» La loi 77-1 du 3 janvier 1977 a prévu l'intervention d'un décret en Conseil d'Etat déterminant les conditions dans lesquelles les aides à l'investissement pourraient être reversées à l'Etat, en tout ou en partie, en cas de cession à titre onéreux du logement aidé.

» Nous regrettons que le Conseil national de l'accession à la propriété n'ait pas été consulté sur ce décret en même temps que sur les textes inscrits à l'ordre du jour de la première réunion. »

LE P.C. : des difficultés plus grandes pour accéder à la propriété

« *L'aide au logement consacrera les hausses importantes intervenues dans la construction* », a déclaré le 18 juillet à France Inter, M. Christian Hernandez, chargé du dossier Cadre de vie au P.C.F. Selon M. Hernandez, l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) entraînera « *des difficultés plus grandes pour accéder à la propriété et donc une politique plus dure pour les gens qui auront le plus besoin de se loger mieux ou d'accéder à la propriété* ».

200 MILLIONS DE FRANCS POUR AIDER LES COMMUNES A CONSTITUER DES RÉSERVES FONCIÈRES

La plupart des dispositions nouvelles annoncées par le président de la République en faveur du « nouvel urbanisme » sont contenues dans la loi du 31 décembre 1976 portant réforme de l'urbanisme et dans ses dix-neuf décrets d'application dont le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a récemment commenté le contenu et la signification. (*Le Monde* du 14 juillet.)

Une précision s'impose à propos des subventions nouvelles que l'Etat accordera aux communes pour couvrir les surcharges foncières.

A l'automne, a annoncé M. Fourcade, sera mis en place un nouveau mode de financement à moyen terme des réserves foncières des collectivités locales. Ce mode de financement s'ajoutera aux dispositions en vigueur en matière de prêts à court et à long terme. Les prêts qui pourront être consentis à ce titre par la Caisse d'aide pour l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) le seront aux conditions suivantes : durée, 10 ans ; intérêt : 8,75 % ; différé d'amortissement, 4 ans ; quotité, 100 % du prix du terrain acquis.

Dans certains cas, a ajouté M. Fourcade, en particulier si une collectivité locale a des difficultés financières, la durée du différé d'amortissement pourra être portée de quatre à six ans et une subvention pourra être accordée à titre de bonification d'intérêt.

Pour 1977, avait encore indiqué M. Fourcade, 200 millions de francs seront consacrés à ce mode de financement. Cette somme pourra être éventuellement augmentée par la suite.

AFFAIRES

Shell-Chimie va investir 2,5 milliards de francs dans la construction d'un vapocraqueur sur la plate-forme de Berre

La société Shell-Chimie, filiale à 100 % du groupe pétrolier Shell, a décidé d'entreprendre seule, sur sa plate-forme de Berre, la construction du nouveau vapocraqueur de 350 000 tonnes-an d'éthylène, retardée depuis deux ans en raison de la crise, mais aussi des longues et infructueuses négociations menées avec B.P. et Rhône-Poulenc en vue de les associer à ce projet par le biais de Naphta-Chimie. Cette unité, qui fonctionnera à la fois sur du naphta et du gas-oil fournis par la raffinerie de Shell à Berre, sera opérationnelle dans le courant du second semestre de 1980. Les travaux commenceront dès le mois d'août prochain.

La décision est d'imoprtance, car elle va favoriser l'éclosion de divers projets qui sommeillaient jusqu'ici dans les cartons. C'est ainsi que Shell-Chimie et P.C.U.K., filiale chimique du groupe P.U.K., sont convenues dans la soirée du 18 juillet, et sous réserve des autorisations administratives nécessaires, de construire ensemble (60 % Shell, 40 % P.C.U.K.) sur le site de Fos une nouvelle unité de chlorure de vinyle monomère (M.V.C.) d'une capacité initiale de 200 000 tonnes-an et finale de 300 000 tonnes-an, dont le démarrage interviendra également dans le courant du second semestre de 1980. Cette unité de M.V.C. sera alimentée en éthylène par le nouveau vaprocraqueur de Shell et en chlore par l'unité que P.C.U.K. possède à Fos et dont la capacité sera portée, en une ou deux étapes, de 80 000 à 200 000 tonnes-an. Son exploitation sera confiée à P.C.U.K. En même temps, Shell-Chimie a décidé de construire à Berre une unité de 145000 tonnes-an de cholrure de polivinyle (P.V.C.) qui utilisera le M.V.C. produit à Fos.

Le nouveau vapocraqueur alimentera les unités de polypropylène (70 000 t/an) et de polystyrène expansible (50 000 t/an) de Shell-Chimie, toutes deux en construction. Son édification permettra en outre d'aggrandir l'unité de polyéthylène basse densité de la société Cochimé (50 % Shell-Chimie, 50 % B.A.S.F.). L'éthylène qui ne sera pas consommé sur place sera vendu à des utilisateurs extérieurs sur la base de contrats à long terme.

Toutes ces nouvelles installations entraîneront d'énormes investissements : plus de 3,6 milliards de francs au total. Le vapocraqueur, avec ses installations annexes et les unités avales, pour les parts qui reviennent à Shell-Chimie, coûtera 2,5 milliards de francs qui seront entièrement financés par le groupe Shell. Il faut encore y ajouter plus de 500 millions de francs représentés par la construction des unités de polypropylène et de polystyrène expansible, décidée en 1976.

De son côté, P.C.U.K. devra décaisser plus de 600 millions de francs pour mener à bien les travaux qui lui incombent, et payer sa participation dans l'usine de M.V.C.

Ces diverses réalisations marquent une étape importante à la fois dans le développement de l'industrie chimique sur les sites de Berre et de Fos, et dans la collaboration entre Shell-Chimie et P.C.U.K. Elles traduisent aussi, malgré les incertitudes conjoncturelles du moment, l'optimisme raisonné des deux groupes dans l'avenir de la chimie, les dirigeants de Shell-Chimie tablant pour leur part sur une pleine utilisation des capacités françaises de vapocraquage dès l'année prochaine. Enfin, la création de ces nouvelles usines fournira du travail à au moins huit cents personnes. Comme un emploi industriel en induit trois en aval, près de deux mille cinq cents emplois nouveaux seront créés d'ici à 1980. — A. D.

RAPPROCHEMENT ENTRE CREUSOT-LOIRE ET VALLOUREC DANS LE DOMAINE DES TUBES DE PRÉCISION

Le groupe Creusot-Loire et Vallourec ont décidé de rapprocher leurs activités dans le domaine des tubes de précision soudés et sans soudure, en acier inoxydable, de haute technicité, destinés aux industries médico-chirurgicale, aérospatiale, chimique, pétro-chimique et nucléaire.

Une société, Specitubes, sera constituée autour de Taltubes, filiale de Vallourec, à laquelle Creusot-Loire fera apport de la branche « tubes » de son usine de l'Ondaine à Firminy, et du département « tubes » (usine de Rueil) de sa filiale Gilby Fodor Vallourec, qui présidera la nouvelle société en détiendra 60 %, et Creusot-Loire 40 %.

INVESTISSEMENTS

Les achats de terres agricoles à l'étranger sont soumis au régime de l'autorisation préalable

Le ministère de l'économie et des finances vient d'apporter quelques modifications, tant au régime des investissements étrangers en France qu'à la réglementation des investissements français à l'étranger. Une circulaire publiée au *Journal officiel* du 17 juillet précise les nouvelles règles.

● *Investissements étrangers en France.* — Les règles pour les prêts et les cautions consentis par les sociétés étrangères à leurs filiales françaises sont simplifiées.

Le plafond des opérations, n'entraînant pas d'extension de la participation étrangère, susceptibles d'être effectuées en dispense d'autorisation par des sociétés sous contrôle étranger, est relevé de 2 à 3 millions de francs.

Le ministère a également décidé d'inscrire dans les textes une disposition qui était appliquée officieusement depuis des années : « *Les prises de participations dans des sociétés cotées en Bourse sont soumises à la réglementation des investissements directs, dès lors que ces opérations ont pour effet de porter à plus de 20 % du capital de la société française le total des participations contrôlées, même de manière très indirecte, par un même groupe étranger.* »

● *Investissements français à l'étranger.* — Les acquisitions d'exploitations agricoles hors de France pouvaient être effectuées — comme les autres investissements directs — sans autorisation, dans la limite d'un plafond annuel de 3 millions de francs. Dorénavant, de telles opérations seront soumises au régime de l'autorisation préalable, et, ce, quel qu'en soit leur montant.

[Depuis deux ou trois ans, les investissements agricoles aux « Amériques » (Canada, Brésil, Etats-Unis) connaissent un succès grandissant auprès d'une certaine clientèle française. Des agriculteurs qui cherchaient outre-Atlantique soit une diversification de leurs activités, soit une certaine « aventure » dans des pays neufs, côtoyaient des « investisseurs » qui avaient trouvé là un excellent moyen pour faire sortir de France des sommes non négligeables et les placer dans des pays jugés politiquement « sûrs ». A la direction du Trésor on était conscient depuis quelques mois de cette anomalie de la législation. Cette « brèche » vient d'être apparemment colmatée. Gageons que bien vite certains en trouveront une nouvelle...]

EMPLOI

En 1976

212 000 SALARIÉS ONT ÉTÉ VICTIMES DE LICENCIEMENTS POUR RAISONS ÉCONOMIQUES

Selon un rapport du ministère du travail, établi par le service des études et de la statistique sur l'année 1976, 52 615 établissements du secteur industriel et commercial ont été autorisés à procéder, au cours de l'an dernier, à des licenciements pour raisons économiques, contre 53 464 établissements en 1975, soit une légère diminution de 1,6 %.

Plus ces établissements ont un faible effectif, plus ils sont nombreux à procéder à un licenciement : 81,5 % d'entre eux ont moins de 50 salariés. Cette tendance se vérifie quel que soit le secteur d'activité.

La taille de l'établissement joue également un rôle dans la répartition des autorisations selon le motif économique invoqué : les grands établissements licencient du personnel à la suite de fusions, absorptions, restructurations, davantage qu'à la suite de difficultés de trésorerie qui sont le fait des petits établissements, plus exposés aux fluctuations de la conjoncture.

Enfin, on constate pour 1976 que 93 % des établissements ont licencié un effectif inférieur à 10 salariés. Les 33 établissements (0,1 % au total) ayant licencié plus de 200 personnes l'ont fait à la suite d'une fermeture par liquidation de biens ou règlement judiciaire.

Toujours pour la seule année 1976, 212 068 salariés ont été licenciés pour motif économique — contre 260 186 salariés en 1975 — soit une diminution de 18,5 %. Parmi eux, on compte 140 523 hommes (soit 66,3 %) et 71 545 femmes (33,7 %).

CONJONCTURE

LA PROGRESSION DES DÉPOTS REPREND DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE

La progression des dépôts dans les caisses d'épargne (réseau de l'« écureuil ») a repris, en juin 1977, avec un excédent sur les retraits s'élevant à 1,2 milliard de francs, soit 20 % de plus qu'en juin 1976. Cet excédent fait suite à des retraits nets de 500 millions de francs en mai 1977, les premiers en neuf ans. Un tel phénomène avait été imputé à la souscription à l'emprunt Barre (8 milliards de francs) et à divers éléments saisonniers, tels que le paiement des impôts et la préparation des vacances.

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Une loi embarrassante

Discrimination raciale et intérêts mercantiles

La commission de garantie des dossiers déposés à la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) s'est réunie, le 18 juillet, au ministère de l'économie et des finances. Pour la première fois depuis un mois cette commission a examiné les contrats restés en instance, après l'adoption d'une loi sanctionnant pénalement le boycottage économique (articles 187-2 et 416-1 du Code pénal).

La récente loi contre le boycottage économique — connue sous le nom d'« *amendement Krieg* » — est destinée à élargir, dans le domaine économique et financier, la lutte contre le racisme (loi du 1er juillet 1972). Elle prévoit des sanctions pénales contre les discriminations commerciales fondées sur « l'origine nationale », l'appartenance ou la non-appartenance « vraie ou supposée, à une ethnie, une race ou une religion déterminée ». (*Le Monde* des 5, 6, 19 mai et 4 juin.)

Ce texte a semé, depuis son adoption le 7 juin par le Parlement, le trouble le plus complet dans les milieux du commerce extérieur. N'a-t-on pas vu la COFACE ajourner, depuis le 15 juin, la garantie des contrats à moyen terme passés avec les pays arabes, au risque de compromettre les cotations commerciales entre ces derniers et la France ?

Elle estimait qu'elle pouvait tomber sous le coup de la loi en établissant des contrats de garantie qui comportent — dans 95 % des cas — une clause discriminatoire soit religieuse soit raciale, soit dirigée contre l'Etat d'Israël, imposée par les pays membres de la Ligue arabe.

La COFACE avait alors décidé de s'en tenir à un « *attentisme prudent* » jusqu'à la clarification par le gouvernement de cette loi « *ambiguë* ». Elle espérait connaître d'une part ce que recouvrait le terme commode, mais confus, d'« *origine nationale* », qui avait été substitué au terme trop précis de « *nation* ». Elle souhaitait de l'autre savoir quelle interprétation exacte donner au troisième paragraphe du texte de la loi qui prévoit que les peines « *ne sont pas applicables lorsque les faits visés sont conformes à des directives du gouvernement prises dans le cadre de sa politique économique et commerciale ou en application de ses engagements internationaux* ».

C'est chose faite : le gouvernement vient de confirmer récemment que l'exigence de boycottage contre *l'Etat d'Israël* — inscrite dans certains contrats de la COFACE — ne tombe pas sous le coup de la loi, puisque son acceptation ne peut résulter que de directives « *effectivement* » données par lui, conformément à l' « *intérêt économique de la France* ». Ainsi, les grands principes de discrimination raciale en matière économique sont battus en brèche par les intérêts mercantiles du moment...

Désormais, seuls les contrats comportant une clause de discrimination religieuse et raciale — et ils sont peu nombreux — ne seront plus garantis par la COFACE. Toutefois, ils seront soumis à de nouvelles négociations afin de pouvoir bénéficier de l'octroi de la garantie.

FRANÇOISE GALLO.

ÉNERGIE

Le tribunal d'arbitrage sur la mer d'Iroise a rendu sa décision

Un document « long et complexe »

Le tribunal international d'arbitrage, constitué d'un commun accord par la France et la Grande-Bretagne pour délimiter le plateau continental de la mer d'Iroise (partie de l'Atlantique située aux approches de la Manche), a rendu sa décision. Elle a été communiquée lundi 19 juillet aux représentants des deux parties à Genève où le tribunal a siégé depuis janvier 1976.

Il s'agit d'un document « long et complexe », dit-on à Paris et à Londres, que les deux gouvernements vont étudier avant de le rendre public, lundi 25 juillet. Il semble donc que le tribunal n'ait pas tracé une délimitation simple. Ce tracé ne fait jusqu'à présent l'objet d'aucune appréciation dans les deux capitales.

La mer d'Iroise est supposée être une zone pétrolifère, bien que les quelques sondages pratiqués n'aient pas encore donné de résultats. La région est traversée par la ligne séparative des zones économiques maritimes françaises et britanniques, équidistante des côtes des deux pays. Son tracé est cependant différent selon la base qui le détermine : la pointe extrême de la France continentale et celle de la Grande-Bretagne (pointe Saint-Mathieu et cap Land's End) — thèse française — ou les îles qui sont au large (Ouessant et Scilly) — thèse britannique. C'est sur ce point que Paris et Londres ont demandé au tribunal de se prononcer.

● *Baisse des exportations pétrolières iraniennes.* — Les exportations de pétrole iranien ont sensiblement baissé en juin pour atteindre, avec 4,55 millions de barils jour, leur plus bas niveau depuis le mois de janvier. Selon la Société nationale iranienne des pétroles, la production a été de 5,1 millions de barils/jour, soit plus d'un million de moins qu'en juin 1976. L'accord intervenu entre les membres de l'OPEP sur les prix devrait cependant avoir une influence favorable sur les exportations et la production de l'Iran. — *(A.F.P.)*

● *Reprise de la production à Ekofisk.* — La production a repris sur la plate-forme Bravo du champ pétrolier d'Ekofisk, en mer du Nord, a annoncé, le 18 juillet, la direction norvégienne des pétroles. Un accident avait provoqué l'éruption d'un geiser de pétrole du 22 au 30 avril. La production, qui est à 50 % de la capacité totale de la plate-forme, sera maintenue à ce rythme pendant une dizaine de jours. — *(A.F.P.)*

MATIÈRES PREMIÈRES

RÉVISION DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CACAO ?

Le comité exécutif de l'Organisation internationale du cacao, qui regroupe des représentants des Etats producteurs et des pays consommateurs, étudie depuis le 18 juillet les modalités d'une éventuelle révision des mécanismes de fixation des prix de cette matière première.

Lors de l'accord intervenu en 1975 et entré en vigueur en 1976, une fourchette de prix avait été fixée entre producteurs et consommateurs (à l'exception des Etats-Unis). Lorsque les prix du marché étaient inférieurs ou dépassaient les limites de la fourchette, on faisait intervenir un stock régulateur. Or, depuis six mois, les cours du cacao se sont envolés et la fourchette de prix (0,39 dollar-0,55 dollar) ne colle plus à la réalité. Aussi les pays producteurs réclament-ils qu'elle soit majorée et portée à 0,75-0,91 dollar. La Côte-d'Ivoire a menacé de se retirer de l'accord en septembre si aucune solution n'était trouvée. Si de nombreux pays consommateurs sont d'accord en principe pour relever le niveau de la fourchette, il reste que les positions divergent quant au montant exact du réajustement. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINSIDER

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale, le 4 août 1977, à 10 h. 30, à l'auditorium de l'I.R.I. « Istituto per la Ricostruzione Industriale » : Via Vittorio-Veneto, n° 89, à Rome, sur l'ordre du jour suivant :

— Rapport du conseil d'administration et du collège syndical ;

— Présentation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 avril 1977, après réévaluation, conformément à la loi du 2 décembre 1976, n° 576 H.

— Nomination d'un administrateur.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE « S.S.B. »

Les résultats d'exploitation de la Société Séquanaise de banque pour le premier semestre 1977 s'élèvent, avant amortissements et impôts, à 11 919 000 francs, mais après constitution d'une provision pour risques en cours de 4 500 000 francs.

La brochure « La C.F.P. et le Groupe Total en 1976 » résumant les activités et les résultats de l'exercice 1976 est disponible en français et en anglais.

Elle peut être obtenue sur demande à la Compagnie française des pétroles :

Secrétariat général
service Diffusion

5, rue Michel-Ange
75781 Paris, Cedex 16
Tél. 524-46-46 (poste 2471)

LES PILES WONDER

Au cours du premier semestre de son exercice social (1er octobre 1976 au 31 mars 1977), la société les Piles Wonder a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 212,5 millions de francs, en progrès de 8,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Au 31 mars 1977, le bénéfice net après provision pour impôt sur les sociétés est de 2,3 millions ; la marge brute d'autofinancement atteint 8,7 millions contre 10 millions en 1976.

Les amortissements s'élèvent à 6,6 millions de francs en très légère diminution par rapport à ceux de 1976.

Dans le cadre des engagements de modération, les tarifs ont été relevés de 3 % en moyenne, aussi bien en février qu'en juin, ce qui devrait influer favorablement sur les résultats du second semestre (avril à septembre 1977).

BAIGNOL ET FARJON S.A.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 23 juin 1977 a adopté les résolutions présentées.

Les comptes de l'exercice 1976 font ressortir, après 2 289 477 F d'amortissements, une perte de 696 927 F imputée sur le report à nouveau pour 132 767 F et sur les réserves générales pour 564 159 F. Le président a souligné le préjudice résultant pour la société de la décision de blocage des prix de septembre 1976. L'activité des six premiers mois de 1977 a été très bonne, avec un progrès de 30 % du chiffre d'affaires total, dont 50 % pour la seule exportation, soit 30 % du total des ventes. Les ventes des nouveaux produits Velleda — tableau blanc adhésif et marqueurs spéciaux — se poursuivent favorablement dans toute l'Europe.

Avis financiers des sociétés



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JUILLET

Nouvel effritement

Les cotations ont encore été expédiées au pas de charge ce lundi à la Bourse de Paris, où, dans un marché de plus en plus étroit, les valeurs françaises ont continué de s'effriter. En clôture l'indicateur instantané enregistrait un repli d'environ 0,50 %.

Cinq compartiments ont fait preuve d'une certaine faiblesse : les pétroles, la chimie, la construction électrique, les magasins et surtout la construction mécanique. Ailleurs, hausses et baisses se sont, à peu de choses près, équilibrées. Ainsi, à la métallurgie, Usinor et Chiers ont fléchi, tandis que la cotation de Marine Wendel était retardée, les demandes excédant légèrement les offres. Le titre enregistra par la suite le meilleur score de la séance (+5 %), suivi de L.M.T. (+3 %) et Jacques Borel (+2 %).

A l'inverse, U.T.A. et Française des Pétroles ont subi les plus fortes baisses (— 5 %).

Les quelques timides achats allemands (sur Thomson, disait-on notamment) observés en ce début de semaine, n'ont pas suffi à compenser une offre qui reste bien maigre. En vacances, ou dans l'expectative, les investisseurs, c'est un fait, demeurent absents d'un marché qui s'étiole de jour en jour. Même la perspective de la liquidation, jeudi, n'a guère animé la Bourse.

Calme plat également aux étrangères, où les mines d'or se sont légèrement affaiblies.

Sur le marché de l'or, le lingot a poursuivi son mouvement de redressement à 23 485 francs, contre 23 445 francs. De même le napoléon, qui s'est inscrit à 249,90 francs, après 250, contre 247,90 francs. Le volume des transactions a nettement augmenté à 5,49 millions de francs, contre 4,07 millions de francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/7	19/7
1 dollar (en yens) ...	264 45	263 70

LONDRES

Peu d'affaires mardi matin sur le marché de Londres où la tendance est assez indécise. Effritement des industrielles mais reprise des pétroles. Les Fonds de l'Etat sont stables. Hausse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 .. contre 143 55

VALEURS	CLOTURE 18/7	COURS 19/7
Beecham	490 .	488 ...
British Petroleum....	910 ..	914 ...
Courtaulds	127 ...	126 ...
De Beers............	282 ...	283 1/2
Imperial Chemical....	389 ...	387 1/2
Rio Tinto Zinc Corp..	206 ...	207 ..
Shell................	558 ...	568 1/2
Vickers	185 ...	185
War Loan 3 1/2 %..	28 1/4	29 1/4
*West Driefontein....	19 1/8	19 3/8
*Western Holdings....	15 3/4	16 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

NAVIGATION MIXTE. — Un nouveau rebondissement s'est produit dans la lutte pour le contrôle de la société : le vice-président du tribunal de grande instance de Paris a rendu une ordonnance de mise sous séquestre des 165 000 actions Navigation Mixte (8 %) appartenant à M. Yves Chegaray, qui avait consenti une promesse de vente irrévocable au groupe Delmas-Vieljeux. Cette ordonnance a été rendue à la requête de M. Marc Fournier, président de la Mixte, titulaire d'un droit de préemption sur ces titres jusqu'en mars 1978, qui attaque en nullité la promesse de vente de M. Chegaray.

DOW CHEMICAL. — Le bénéfice net du premier semestre de l'exercice 1977 atteint 307,6 millions de dollars (1,66 dollar par action) marquant ainsi une progression de 4 %, près de deux fois et demi plus faible que celle du chiffre d'affaires (+ 11 % à 3,06 milliards de dollars). Ce résultat un peu décevant est, selon M. Merszei, président du groupe, entièrement imputable à la hausse des taux d'intérêt, à l'augmentation des amortissements et des coûts de mise en service des nouvelles installations. Entre 1975 et 1979, le groupe Dow Chemical aura investi 5,5 milliards de dollars dont 60 % pour agrandir des unités déjà existantes aux Etats-Unis.

DU PONT Co. — Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 1977 a atteint 161 millions de dollars contre 128 millions, soit 3,28 dollars par action contre 2,60 dollars un an plus tôt. Pour le semestre, les chiffres correspondants s'élèvent à 282 millions de dollars contre 266 millions, soit 5,73 dollars par titre, contre 5,40 dollars.

NEW-YORK

Redressement

L'amélioration enregistrée à la veille du week-end s'est confirmée en début de semaine à Wall Street, où, à l'issue d'une séance encore très animée, l'indice des industrielles a encore progressé de 4,65 points à 910,60. En fait, si l'on tient compte des nombreux coupons détachés, la hausse a été plus forte encore.

Sur 1 892 valeurs traitées, 922 ont monté, 527 se sont repliées tandis que 443 demeuraient inchangées. L'activité a porté sur 26,89 millions de titres contre 29,12 millions vendredi.

A l'origine de ce mouvement : la publication par plusieurs grandes entreprises (d'ordinateurs notamment) de résultats plus satisfaisants que prévu.

Au surplus, les opérateurs ont été satisfaits d'apprendre la nouvelle augmentation (+ 0,7 %) de la production industrielle au cours du mois de juin.

Il reste que les prévisions concernant l'activité du troisième trimestre ne sont guère encourageantes et que les craintes concernant un éventuel resserrement du crédit sont loin d'avoir disparu.

VALEURS	COURS 15/7	COURS 18/7
Alcoa	51 5/8	52 3/4
A.T.T.	62 5/8	62 7/8
Boeing	56 3/4	56 7/8
Chase Manhattan Bank..	34 1/4	34 3/4
Du Pont de Nemours....	115 1/4	117 ...
Eastman Kodak	68 3/8	68 ...
Exxon	53 5/8	54 1/2
Ford	44 5/8	45 1/4
General Electric	55 1/8	55 ...
General Foods	33 3/4	34 3/8
General Motors	68 1/2	69 3/8
Goodyear	20 1/4	20 3/8
I.B.M.	267 ...	274 ...
I.T.T.	35 1/8	35 1/4
Kennecott	30 1/4	29 7/8
Mobil Oil	68 3/4	69 5/8
Pfizer	27 1/2	27 1/4
Schlumberger	68 5/8	67 1/2
Texaco	29 3/4	30 1/8
U.A.L. Inc.	19 1/2	19 5/8
Union Carbide	48 3/8	48 3/4
U.S. Steel	39 ...	39 3/8
Westinghouse	20 7/8	21 3/8
Xerox	50 ...	49 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 juil.	18 juil.
Valeurs françaises ..	85,4	84,6
Valeurs étrangères ..	99,8	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,2	55,8

BOURSE DE PARIS - 18 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %............	35 50	2 392	France I.A.R.D..	164 ..	160	Locabail Immob..	170 50	170	Immoinvest......	C 88 ..	78 30
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
655	4,50 % 1973	659 50	657 50	657 90	658 ..
1820	C.N.E. 3 %..	1890	1890 ..	1888	1879 ..
340	Afrique Occ..	322 ..	311 50	315 50	317 50
325	Air Liquide..	331 10	332 ..	333	270
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 859	4 857	4 880
Allemagne (100 DM)	212 400	212 980	211 ...
Belgique (100 F.)	13 620	13 658	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	198 400	199 130	198
Danemark (100 krd)	81 250	81 910	81 500
Suède (100 krs)........	111 300	111 730	110 500
Norvège (100 k.)........	92 000	92 590	92 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 356	8 353	8 450
Italie (1 000 lires)......	5 510	5 508	5 600
Suisse (100 fr.)	201 900	201 640	200 ...
Autriche (100 sch.)	29 939	30 020	29 750
Espagne (100 pes.)......	5 607	5 613	5 975
Portugal (100 esc.)	12 600	12 605	13 500
Canada ($ can. 1)......	4 583	4 587	4 585

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	23350	23350
Or fin (kilo en lingot)	23445	23485
Pièce française (20 fr.).	247 90	249 90
Pièce française (10 fr.).	206 50	206 .
Pièce suisse (20 fr.)....	216 80	217 ..
Union latine (20 fr.)....	198 60	200 60
Souverain..............	223 50	226 50
Pièce de 20 dollars....	1090	1064 .
Pièce de 10 dollars....	649	569 .
Pièce de 5 dollars ..		350 .
Pièce de 50 pesos......	924 50	923 ..
Pièce de 10 florins....	215 50	213 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AMÉRIQUES
2. AFRIQUE
2. PROCHE-ORIENT
3. EUROPE
4-5. ASIE
— « Découverte de la Corée du Nord » (IV), par A. Fontaine.
5-6. DIPLOMATIE
6-7. POLITIQUE
8. DÉFENSE
— LIBRES OPINIONS : « Indépendance ou neutralité ? », par François de Rose.
8. ÉDUCATION
9. SPORTS
9. ÉQUIPEMENT
10. LE MONDE DE L'ÉTÉ
— FEUILLETON : « Les Envoûtés », par Witold Gc .ibrow.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGE 11
— Procès à l'automne pour le talc à l'hexachlorophène.

12. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
12-13. JUSTICE
13. RELIGION
13. LÉGION D'HONNEUR
14. MODE
14-15. ARTS ET SPECTACLES
20 à 22. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annonces classées (17 à 20) ; Aujourd'hui (16) ; Carnet (13) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16) ; Bourse (23).



LA RÉUNION « AU SOMMET » DE LA MAJORITÉ

M. Barre confirme qu'il ne jouera pas un rôle important dans la négociation électorale

La rencontre « au sommet » des dirigeants de la majorité s'est ouverte mardi matin 19 juillet à 10 h. 10, au siège du Centre des démocrates sociaux. M. Raymond Barre ne participait pas à cette réunion et n'y était pas représenté. Il avait, la veille, tenu à faire acte de « présence » en adressant à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle il souhaitait que les discussions permettent d'aboutir à un accord « clair et solide ». Le contenu de cette lettre — dont des copies ont été adressées notamment à MM. Jean Lecanuet et Jean-Pierre Soisson — confirme que le premier ministre a renoncé à jouer un rôle dans le débat de la majorité sur ce qu'il nomme « la procédure électorale ». Il évoque même la possibilité de candidatures uniques ou d'élections « primaires » — sujet qui divise certains dirigeants — sans marquer de préférence. Il exprime seulement le souhait d'être tenu informé de l'état des discussions. Le premier ministre réaffirme sa volonté de réunir autour de lui, en septembre, les dirigeants des formations gouvernementales. Mais il semble, là aussi, vouloir se limiter à un rôle d'animation surtout axé sur les « objectifs communs » c'est-à-dire le programme de la majorité.

Autre absent de ce « sommet » : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui a confirmé mardi matin qu'il ne se rendrait qu'à une réunion convoquée par le chef du gouvernement.

Etaient donc présents à cette séance, pour le C.D.S. : MM. Jean Lecanuet, président, Jacques Barrot, secrétaire général, et André Martin (représentant le M.D.S.F.); pour le R.P.R. : MM. Jacques Chirac, président, Yves Guéna, délégué politique, et Claude Labbé, président du groupe parlementaire; pour le parti républicain : MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général, Jacques Douffiagues, délégué général, et Roger Chinaud, président du groupe parlementaire; pour le Centre national des indépendants et paysans : M. Bertrand Motte, président, Jacques Fouchier, vice président, et Camille Laurens, secrétaire général.

N.-J. B.

Le premier ministre souhaite un « accord clair et solide »

Dans une lettre adressée, lundi 18 juillet, à M. Jacques Chirac, et dont copie a été envoyée aux leaders des principales formations de la majorité, M. Raymond Barre souhaite que celles-ci aboutissent à un *« accord clair et solide »*. Le premier ministre écrit notamment au président du R.P.R. : « *Vous n'ignorez pas que j'ai toujours souhaité que l'entente se réalise entre les formations de la majorité, en vue des élections de 1978. Il me paraît, en effet, paradoxal, que ces formations, qui sont d'accord sur les principes fondamentaux de l'action politique dans notre pays, donnent l'impression de la division, alors que les partis d'opposition, dont les conceptions divergent profondément quant aux objectifs et aux moyens, se réclament d'une véritable union.* »

Le chef du gouvernement « *forme le vœu que la concertation, que les responsables des formations de la majorité vont engager, puisse aboutir à un accord clair et solide qui, soit dans le cadre d'élections primaires que justifie la diversité des formations, soit pour le cas où une candidature commune apparaîtrait souhaitable, permette de fixer les règles de candidature* » en vue des prochaines élections.

M. Raymond Barre précise en ces termes son attitude : *J'estime que les questions de procédure électorales relèvent, pour une large part, des partis et des mouvements de la majorité.* » Il ne doute pas que les dirigeants des formations qui doivent se concerter le tiendront informé « *de l'état de leurs discussions* ».

Confirmant son intention de convier, courant septembre, les leaders de la majorité à venir s'entretenir avec lui « *des conditions dans lesquelles ils envisagent de conjuguer leurs actions en vue des élections, et plus particulièrement de proposer au pays des objectifs communs afin que les Français puissent, en mars prochain, se prononcer en connaissance de cause* », le chef du gouvernement conclut à l'adresse de M. Jacques Chirac : « *Je compte sur votre concours comme sur celui des autres responsables des formations de la majorité* ».

M. PÉRONNET : la présence des radicaux était indispensable.

M. Gabriel Péronnet, ancien président du parti radical, qui avait déjà pris position le 13 juillet en faveur de la participation de son parti à la réunion « au sommet » des dirigeants de la majorité (*le Monde* du 15 juillet), a adressé, lundi 18, à M. Servan-Schreiber un télégramme dans lequel il affirme : « *Ne poursuivant comme seuls objectifs que l'intérêt de notre parti et de ses futurs candidats aux élections législatives prochaines, compte tenu des modalités du scrutin actuel, la préservation de son unité et de sa crédibilité d'une part, la cohésion de la majorité dans laquelle il s'est engagé d'autre part, je vous demande instamment de le représenter ou de le faire représenter par des délégués dûment mandatés à la réunions des partis de la majorité, prévue pour mardi. Sans exagérer l'importance de cette réunion, et sans en mésestimer l'intérêt, la présence de notre parti me paraît — et paraît à la grande majorité des radicaux — indispensable. Elle permettrait au parti radical d'affirmer sa personnalité et son originalité.* »

● *Les Jeunes Démocrates sociaux* (J.D.S.), réunis en université d'été à Port-Cros (Var), ont publié lundi 18 juillet une déclaration dans laquelle ils lancent un appel « *aux responsables de chacune des formations de la majorité pour qu'ils marquent en commun* (à l'occasion de leur rencontre « au sommet ») *leur volonté de renouvellement des hommes et des idées, condition nécessaire à la victoire de la majorité* ».

Le numéro du « Monde » daté du 19 juillet 1977 a été tiré à 523 319 exemplaires.

M. Servan-Schreiber : l'aspiration profonde des Français, c'est l'alternance

M. J.-J. Servan-Schreiber, en confirmant que le parti radical ne serait pas représenté à la réunion « au sommet » de la majorité, a déclaré lundi 18 juillet :

« *M. Barre a confirmé qu'il convierait courant septembre les responsables politiques à se réunir à l'hôtel Matignon avec lui. Ainsi, pour nous, la seule réunion utile est celle du mois de septembre. D'ci là, seuls comptent les travaux de fond permettant de veiller aux aspirations profondes des Français et d'y répondre. Or, l'aspiration profonde des Français, c'est l'aspiration à l'alternance. Il nous appartient donc de créer cette alternance en élaborant un projet politique qui soit différent du contenu de la politique menée en France au cours des vingt dernières années.* »

Le président du parti radical a ajouté : « *La réunion de mardi est une réunion tactique qui vise à préparer les élections. La tactique électorale n'est pas à l'ordre du jour de la méditation des Français. Par conséquent, elle n'est pas non plus à notre ordre du jour.* »

Interrogé, mardi matin 19 juillet, par Michèle Cotta au micro de France-Inter sur la question de savoir si le R.P.R. constitue « *un frein* » à l'union de la majorité, M. Servan-Schreiber a répondu : « *Pas un frein, un contrepoint. Je souhaite qu'il y ait deux pôles dans la majorité. La formation de M. Jacques Chirac, liée au passé, incarne la continuité. Pour notre part, nous voulons proposer l'alternance démocratique.* » Le président du parti radical a ajouté : « *Nous comptons renverser le rapport des forces au sein de la majorité.* »

* *

Dans *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) datée mardi 19 juillet, M. Pierre Charpy écrit : « *Je ne sais pas si les Français méditent, mais s'ils méditent ce n'est sûrement pas sur l'attitude de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Celui-ci ne veut répondre qu'à l'invitation du premier ministre pour le mois de septembre et, d'ici là, il se consacrera à l'élaboration d'un projet politique « différent du » contenu politique menée en » France au cours des vingt der- » nières années. ». Ce n'est pas gentil pour le président de la République, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a été, depuis vingt ans, associé à cette politique.*

» *Tout cela n'a pas grande importance. Les radicaux ne feront d'ailleurs que ce qu'ils voudront, quoique pense et dise leur président putatif. Mais ils l'ont élu. Il faut bien qu'ils le supportent.*

» *En tout cas, si Jean-Jacques Servan-Schreiber ne s'intéresse qu'à l'emploi des jeunes, à la décentralisation des responsabilités et à la réforme fiscale, j'ai une bonne lecture à lui offrir : les propositions du R.P.R. sur ces trois sujets.* »

LE DÉMARRAGE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE FESSENHEIM-1 EST UNE NOUVELLE FOIS RETARDÉ

A cause d'un nouvel incident technique, la mise en service de la première tranche de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), ne pourra être réalisée avant le début du mois d'août. Le constructeur, Framatome, demande, en effet, que l'on change l'un des deux joints métalliques concentriques qui assurent l'étanchéité entre la cuve du réacteur et son couvercle : en fonctionnement, le joint intérieur laisse normalement échapper de très légères fuites d'eau faiblement radioactive, qui sont collectées dans l'espace qui sépare les deux joints, mais les mesures effectuées sur l'installation sous pression ont montré que ces pertes étaient plus importantes que prévues.

E.D.F., qui pensait pouvoir démarrer Fessenheim-1 dans le courant de juillet, espère, aujourd'hui, remettre en service vers le 5 août le réacteur, arrêté depuis le 2 mai, du fait d'anomalies apparues au niveau de la turbine.

Le football à Paris
LE PARIS-SAINT-GERMAIN BÉNÉFICIERA DE SEIZE DÉTAXES ESTIMÉES A 2 500 000 F

Au terme de sa réunion du 18 juillet, le Conseil de Paris a accordé quatre détaxes supplémentaires au Paris-Saint-Germain Football-Club, portant ainsi à seize le nombre de détaxes dont bénéficiera le club au cours de la saison 1977-1978. Le produit total de cet avantage fiscal est estimé à 2 500 000 francs.

Le Conseil de Paris consent au club une avance de trésorerie représentée par un prêt sans intérêt de 1 200 000 francs à valoir sur le montant des seize détaxes qui lui sont accordées. Un représentant de la Ville de Paris assistera aux réunions du comité de direction du club afin de contrôler l'utilisation de l'avance consentie.

Enfin, le conseil a accordé au Paris-Saint-Germain une subvention de 300 000 francs destinée à compenser un certain manque à gagner de la saison passée.

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE FRANCO-BRITANNIQUE CONSACRÉE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

La conférence interministérielle franco-britannique consacrée au condominium des Nouvelles-Hébrides devait s'ouvrir mardi matin 19 juillet au siège du secrétariat d'Etat au DOM-TOM, à Paris, en présence de lord Goronwy-Roberts, secrétaire au Foreign Office, représentant la Grande-Bretagne, et de M. Olivier Stirn, représentant la France. Cette conférence a pour objet de fixer les principales étapes du processsu d'autodétermination de l'archipel (*le Monde*, daté 17-18 juillet). Les partis politiques néo-hébridais y ont été conviés, mais le principal mouvement local a finalement décidé de ne pas se rendre à Paris. Les dirigeants du Vanaaaku Pati, qui réclament l'indépendance pour 1977, ont en effet choisi d'attendre les résultats des négociations entre les deux gouvernements tutélaires et les partis « modérés » (Fédération des indépendants et Tan-Union), se réservant d'accepter ou de repousser les compromis qui pourraient être élaborés. Il convient toutefois de noter que l'un des deux chefs coutumiers participant à la conférence est membre du Vanaaaki Pati.

● *En Italie, un très grave accident de la route* a fait seize morts et trente blessés dans les environs de Trieste (Italie) lundi 18 juillet. Un car a percuté un autre véhicule puis est tombé dans un ravin. — *(A.F.P., A.P.)*

PAS DE LICENCIEMENTS DE MAITRES AUXILIAIRES A LA RENTRÉE
annonce le premier ministre

« *Sur la rentrée,* a précisé M. André Henry au terme de son entretien avec M. Raymond Barre, *nous n'avons obtenu aucun engagement chiffré, mais le premier ministre a reconnu qu'il existe un problème de moyens pour les classes de sixième.* » Les dirigeants de la FEN ont particulièrement noté la petite phrase prononcée par M. Barre, confirmant la promesse qu'ils avaient reçue du ministre de l'éducation, le 14 juin (*le Monde* du 16 juin). « *Je veillerai personnellement,* a déclaré le premier ministre, *à ce que les licenciements d'auxiliaires soient évités à la rentrée, et cela en liaison avec l'application de la réforme.* » Pour le secrétaire général de la FEN, afin que les enseignements de soutien puissent être assurés et que tous les maîtres auxiliaires soient réemployés, il faudrait créer trois à quatre mille postes. « *Ce n'est pas exclu* », estime M. André Henry.

M. André Henry a rappelé au chef du gouvernement que « *les mesures décidées pour l'emploi des jeunes ne sont que des palliatifs, du coup par coup* », et que la FEN demande l'ouverture d'une négociation sur la formation initiale des jeunes. Enfin, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, qui participait à la rencontre, a révélé que le premier ministre a accepté de recevoir le SNI, fin août ou début septembre, pour étudier la revalorisation de la fonction d'instituteur.

Sur le marché des changes

La baisse du dollar se poursuit

La baisse du dollar, qui avait repris lundi après un bref redressement jeudi et vendredi matin, s'est poursuivie, mardi, sur les marchés des changes. A Francfort, la monnaie américaine est cotée au-dessous de son plus bas niveau historique à 2,2670 DM contre 2,2750 DM, après avoir même touché 2,2610 DM, lundi soir. A Zurich, elle est tombée à nouveau à 2,40 FS.

Il convient de noter que les banques centrales d'Allemagne fédérale et de Suisse, rompant avec leur passivité volontaire des dernières semaines, sont intervenues pour freiner la baisse du dollar (et donc la hausse de leurs monnaies respectives), notamment pour ce qui concerne la Suisse, au niveau de 2,40 FS.

A Paris, le phénomène de bascule que l'on peut observer depuis une dizaine de jours s'est répété mardi : le cours du dollar, tombant à 4,8425 F contre 4,8570, a baissé moins rapidement à Paris qu'à Francfort, ce qui a provoqué très logiquement une nouvelle hausse du deutschemark, qui atteint son cours le plus élevé à 2,1350 F, après être monté jusqu'à 2,1380 contre 2,1320 F lundi.

La Banque de France est intervenu pour freiner l'ascension de la monnaie allemande, mais, semble-t-il, sans vouloir vraiment l'empêcher. Aux Etats-Unis, où les banques américaines sont les premières à vendre du dollar sur les marchés des changes, la Réserve fédérale n'est pratiquement pas intervenue, fidèle à son principe qui est de laisser les autres pays défendre le dollar s'ils en ont la volonté et les moyens.

LE GROUPE THOMSON VA VENDRE DES MINI-ORDINATEURS AUX ÉTATS-UNIS

La Société européenne de mini-informatique et systèmes (SEMS), contrôlée par le groupe Thomson (1), vient de signer un contrat avec la firme américaine California Computer Products (Calcomp's). La SEMS fournira des mini-ordinateurs Solar (matériel et logiciel) qui seront intégrés dans les nouveaux systèmes graphiques de Calcomp's. Cette société (120 millions de dollars de chiffre d'affaires, deux mille huit cents enmployés) est spécialisée dans la fabrication de périphériques. Elle est notamment le premier constructeur de tables à dessin automatique reliées à des mini-ordinateurs.

Le contrat comporte un droit de licence pour la fabrication et la vente aux Etats-Unis par Calcomp's des Solar, à condition qu'ils soient intégrés dans les systèmes graphiques du constructeur américain. Les premiers mini-ordinateurs français ont été livrés à Calcomp's en mars, qui les a testés au cours des derniers mois. Ils seront disponibles pour la clientèle américaine à l'automne.

(1) La SEMS groupe les activités mini-informatiques de l'ex-C.I.I. et le département informatique de la Télémécanique électrique.

POCLAIN : RÉDUCTION DES HORAIRES

La direction de Poclain a annoncé lundi 18 juillet au comité central d'entreprise que l'horaire hebdomadaire de travail sera abaissé de quarante à trente-deux heures à compter au 1er septembre prochain, pendant une durée de six mois.

Cette mesure concerne trois mille neuf cent soixante-dix salariés : les ouvriers qui n'appartiennent pas directement aux services de production, les employés et les agents de maîtrise. Ce chômage partiel sera indemnisé au moins à 50 % par l'entreprise, et les salaires des cadres seront maintenus à leur niveau actuel, précise la direction. Elle indique en outre que les récents accords nationaux sur la retraite et la préretraite seront appliqués « avec des dispositions plus favorables » et qu'un plan de formation pour une partie du personnel en chômage partiel sera mis en place.



A B C D E F G

